L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

64ième ANNEE No 257 — QUEBEC, LUNDI 30 MARS 1931 — Tirage en Février : 25,863 — SEIZE PAGES

CAPITOL

Deux Grands Films Chaque Programme
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
THE COHEN and KELLYS
in AFRICA
— et —
FAST AND LOOSE

UNE RECONCILIATION ENTRE BALDWIN ET BEAVERBROOK

L'ÉVÉNEMENT
D'un matin à l'autre

Propos

"Sic transit Gloria Swanson".

L'hygiène morale est la plus salutaire.

Quelle arme dangereuse que la parole!

Le monde a ses pompes et ses pompiers.

Les commerces prohibés sont prospères.

A Chicago, les gens qui savent tout meurent jeunes.

Gandhi tient le factum des Indes dans sa chemise.

Ce ne sont pas des communistes qui sabotent les "C. N. R."

Le style épistolaire vient au secours de ceux qui n'ont rien à dire.

S'il se pouvait que jeunesse renaisse, la vie serait-elle si précieuse?

Gardons-nous de sortir de quarantaine avant une parfaite guérison.

Quand la nef de l'Etat entre en cale-sèche, on peut prédire un naufrage.
Diogène.

Malaises

La population de Montréal s'inquiète des changements en perspectives a la direction de la police municipale, au moment que la criminalité augmente, en nombre et en gravité, dans la métropole. En attendant qu'on sache pour quels motifs le chef de police choisi naguère prenne si vite sa retraite, on a hâte de connaitre son remplaçant. D'autre part, parmi les officiers de la police de Montréal, on proteste contre la nomination d'un chef qui n'appartiendrait pas à la force municipale. Le plus vite cette situation sera tirée au clair, le mieux ce sera pour la tranquillité d'esprit et de corps de la métropole.

Les touristes

On estime à moins de $14 la dépense moyenne d'un touriste américain qui passe 24 heures en Canada. Si l'on tient compte que ce voyageur conduit généralement une automobile, fait quelques emplettes à la régie des alcools, et ne mange pas uniquement des sandwichs, on réalise que la plupart de nos hôtes passagers ne sont pas des millionnaires. Mais lorsqu'ils viennent en nombre, ces touristes de la classe moyenne finissent par laisser plus d'argent en Canada que les classes plus riches qui séjournent pendant quelques semaines ou quelques mois. Il importe d'attirer cette catégorie de clients en leur offrant à des conditions raisonnables le gite, la table, les amusements qui conviennent à sa bourse.

Trêve

Après avoir vainement dépensé une forte somme à essayer de battre le candidat de M. Baldwin dans la division londonnienne de St-George, Lord Beaverbrook réalise que le parti conservateur n'entend pas subir sa dictature. En homme intelligent, il cherche donc à masquer sa retraite prochaine d'un champ où le jeu ne lui est pas favorable. Une correspondance diplomatique s'échange entre lui et Sir Neveille Chamberlain. Celui-ci donne l'assurance au lord journaliste que M. Baldwin demandera un mandat non équivoque à l'électorat afin de pouvoir appliquer les réformes économiques jugées utiles au relèvement industriel de l'Angleterre. Moyennant cette concession anodine, Lord Beaverbrook consentira probablement à rentrer des foudres qui font long feu.

SUCCES POUR LAVAL

Le premier ministre de France empêche une grève générale.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 30. — Les chefs ouvriers dans les mines du nord de la France ont accepté hier, les conditions d'un compromis proposé par le premier ministre Pierre Laval et ils ont rappelé un ordre de grève générale qui devait être exécuté ce matin et qui aurait mis à pied environ 300,000 mineurs.

Le compromis provisoire comporte une réduction de salaire inférieure à ce que les patrons proposaient.

TEMPERATURE

Toronto, 30.—La pression est modérée dans l'ouest et dans Terre-Neuve. Il a neigé ou plu dans l'est du pays, hier, tandis qu'ailleurs la température a été belle et douce.

	Min.	Max.
Dawson	22	42
Victoria	36	46
Vancouver	36	42
Calgary	6	44
Lethbridge	18	49
Edmonton	4	36
Saskatoon	12	18
Régina	9	34
Winnipeg	8	32
London	30	32
Toronto	34	37
Kingston	36	40
Ottawa	—	—
Montréal	34	42
Québec	32	36
Saint-Jean	32	38
Halifax	30	38

PRONOSTICS:

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent:—Vents frais, nuageux, averses locales ou neige.

Bas St-Laurent:—Vents frais, nuageux, pluie occasionnelle ou neige, même température.

Golfe et Côte-Nord: — Gros vents l'est, avec neige et pluie.

Maritimes: — Gros vents du sud, nuageux, pluie.

PUBLICATION DE DOCUMENTS A SENSATION

Une correspondance entre sir Neville Chamberlain et Lord Beaverbrook.

BALDWIN EN CAUSE

Le chef du parti conservateur accepterait tout ce qu'on lui propose.

UN PARTI UNI

(Servé de la Presse Canadienne)

Londres, 30. — Un développement dramatique s'est produit, hier soir, dans la politique anglaise, par la publication de documents qui établissent qu'une réconciliation s'est opérée entre les factions rivales du parti conservateur.

Les documents en question sont des lettres échangées entre Sir Neville Chamberlain, chef de la machine officielle du parti et Lord Beaverbrook, propriétaire du Daily Express et promoteur des "Empire Crusaders", ou libres échangistes de l'Empire.

Dans la première lettre de Beaverbrook à Chamberlain, le magnat des journaux demande "si le parti conservateur est prêt, lors des prochaines élections, à demander un mandat pour mettre à exécution l'une ou toutes les méthodes suivantes, à savoir: les quotités, la prohibition et les impôts sur les denrées alimentaires étrangères dans l'intérêt de l'agriculture britannique"

La lettre poursuit: "Pour ma part, je ferai l'impossible pour aider à la réalisation entière de ce programme".

Dans sa réponse, Chamberlain dit qu'il a discuté la lettre de Lord Beaverbrook avec M. Baldwin, chef du parti conservateur, et que ce dernier l'a autorisé à dire qu'il a l'intention de recourir, pour développer l'agriculture, à quelques-unes ou à toutes les méthodes énumérées, vu qu'elles sont probablement le meilleur moyen à prendre pour atteindre l'objectif visé et à demander un mandat au peuple à cette fin, aux prochaines élections.

MORT TRAGIQUE DE 5 ENFANTS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Lamar, Colo., 30. — Cinq enfants ont trouvé la mort, samedi, dans un autobus, qui fut surpris par une véritable tempête arctique. Les occupants ne purent être secourus que 36 heures plus tard. Des aéroplanes furent utilisés pour aller chercher les survivants et les transporter ici.

CEREMONIE A ROME

Le Pape communiera les membres de la cour pontificale, aujourd'hui.

(Service de la Presse Canadienne)

Cité Vaticane, 30. — Les laiques nobles qui appartiennent à la cour pontificale recevront ce matin la sainte communion pascale des mains du Pape Pie XI, à la messe qu'il célébrera lui-même dans ses appartements privés.

Le Pape conférera aussi le sacrement aux membres de sa cour ecclésiastique le Jeudi - sain, et à plusieurs enfants de diplomates accrédités auprès du Saint - Siège le dimanche de Pâques.

MORT D'UN INCONNU

La police de Lachine cherche à établir son identité.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Lachine, 30.—La police cherche actuellement à établir l'identité d'un jeune homme de 22 ans qui se donna comme étant James Carson et qui est mort à l'hôpital, hier. Ce jeune homme, qui mesure six pieds de hauteur et pèse 190 livres, est amputé du petit doigt de la main droite. Il demanda asile au poste de police, mais ne donna pas d'autre renseignement que son nom. Il fut plus tard transporté à l'hôpital, où il succomba à la fièvre typhoïde.

VOYAGE TRAGIQUE



M. C.-E. MARLEY, de London, Ont., qui faisait partie de la mission canadienne à Buenos Ayres, est mort après avoir été retiré de l'eau où il avait failli se noyer, à Copacabana.

NOUVEL ACTE DE BANDITISME A MONTREAL

Trois hommes armés volent $534 à deux propriétaires de magasins.

SAMEDI SOIR

L'un des marchands avait $1,150 dans son paletot et sauve son argent.

COURSE EN AUTO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 30. — Oubliant $1,150 dans la poche du pardessus de l'une de leurs victimes, trois bandits armés ont dérobé à deux propriétaires de magasin et à un commis une somme de $534, samedi soir, après avoir obligé ces derniers à conduire leur automobile jusqu'en dehors des limites de la ville. Les bandits suivaient dans leur propre machine.

Les victimes sont M. Albéric Tousignant, gérant d'un magasin de produits laitiers, M. Albert Alarie, gérant d'un magasin de merceries pour hommes, et Roland Parent, messager. Ils se rendaient chez eux, samedi soir, une fois les affaires terminées, dans la même automobile, lorsqu'ils furent abordés au moment où ils arrêtaient leur machine pour laisser descendre deux jeunes filles employées à leurs établissements. A la pointe du revolver, ils furent obligés de diriger leur automobile jusqu'à une route déserte où le vol fut commis.

Arrivés à cet endroit, les bandits ordonnèrent aux trois hommes de descendre de machine. En obéissant, M. Tousignant laissa son paletot dans l'automobile. Il y avait $1,150 dans l'une des poches de ce pardessus, mais il fut obligé de livrer $125, qu'il avait sur lui-même. M. Alarie dut donner $400, représentant ses recettes de la journée, et le messager fut soulagé de $9, son salaire de la semaine.

$1,000 A UN SAVANT

Pour ses recherches sur le traitement du cancer.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 30. —Herr Alexis Carrel, de l'Institut Rockefeller, New - York, a obtnu samedi soir le prix Nordhoffjung de mille dollars pour ses recherches sur la nature et le traitement du cancer.

Ce prix lui fut présenté par l'ambassadeur Von Prittwitz, d'Allemagne, à l'Université Georgetown. L'ambassadeur Claudel, de France, assista à la crémonie.

LES CREDITS A LA CHAMBRE AUJOURD'HUI

On s'attend à un débat qui retarderait l'adoption de l'adresse.

AJOURNEMENT DEMAIN

Si l'on voit qu'il ne peut pas y avoir de vote avant Pâques.

LE VOYAGE A HALIFAX

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 30. — Les crédits supplémentaires seront présentés à la Chambre des Communes aujourd'hui. La rapidité avec laquelle on en disposera décidera de la conclusion du débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône avant ou après la vacance de Pâques, qui commencera mercredi prochain. Des membres du parlement, interrogés hier à ce sujet, sont d'avis qu'il est pratiquement impossible que le débat prenne fin en trois jours.

La rumeur qui circule dans les couloirs parlementaires est que certains des crédits seront plus ou moins vivement discutés. Ceci s'appliquerait principalement aux estimés de l'Agriculture. Les estimés comportent $443,-000 pour ce département, et l'on dit que l'honorable Robert Weir sera prié par l'opposition de formuler une déclaration concernant la politique agricole du gouvernement, avant que le vote soit pris. On ajoute que les députés de l'ouest désirent connaitre cette politique avant de partir pour leurs comtés afin de savoir ce que leurs électeurs en pensent.

On a appris hier que les progressistes ne sont pas pour discuter au cours du présent débat la proposition que le Canada abandonne la base de la parité d'or. Cette question sera abordée plus tard, mais elle sera amenée par les progressistes de manière à ce qu'elle ne constitue pas un vote de confiance dans le gouvernement.

S'il devient évident qu'il n'y a pas de chance de terminer le débat sur l'adresse mercredi, la session sera probablement ajournée mardi soir. On ne sait pas toutefois si cette suggestion rencontrera la faveur des chefs de la Chambre.

Le premier ministre et la majorité de ses collègues vont se rendre à Halifax pour recevoir le nouveau gouverneur-général et la comtesse de Bessborough, samedi prochain. Ils seront accompagnés par plusieurs hauts fonctionnaires du gouvernement.

NOTRE COMMERCE AVEC LE BRESIL

Sir George Perley dit que le Dominion est anxieux d'accroitre son commerce avec le Brésil. — Déjeûner à Rio-de-Janeiro.

UNE INVITATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Rio de Janeiro, 30. (Par Claude Melaçon, correspondant de la Presse Associée). — "Il existe d'immenses possibilités de commerce entre le Canada et le Brésil. Nous constituons un excellent marché pour plusieurs classes de produits manufacturés canadiens et nous pouvons vendre des produits en matières premières essentiels à l'industrie canadienne", a déclaré le Dr Lindolfo Collor, ministre du Travail et du Commerce du Brésil, en s'adressant aux membres de la mission commerciale canadienne qui furent les hôtes du ministre au Rio Jockey Club, avant hier à un déjeuner.

"Il me semble", dit le ministre, "que le Canada et le Brésil devraient étudier ensemble dans quelles lignes commerciales leurs intérêts se rapprochent le plus, et ensuite adopter une politique basée sur des avantages économiques positifs'.

Le T. H. Sir George Perley, ministre sans portefeuille dans le gouvernement canadien, déclara dans sa réponse que le Dominion est anxieux d'accroitre son commerce avec le Brésil sur une base réciproque et qu'il ne considère pas seulement que ce qu'il peut vendre aux habitants du Brésil.

A six heures, hier soir, la mission s'est embarquée sur le S.S. Prince Robert pour Pernambuco, Brésil, où elle arrivera mercredi.

UNE DOUBLE NOYADE

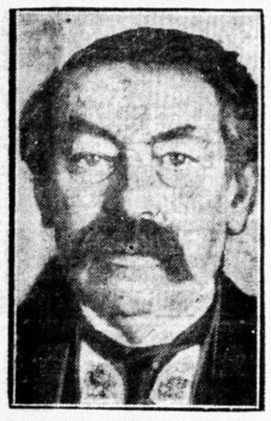
La tragédie s'est produite hier sur le lac Huron.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Goderich, Ont., 30. — Pour avoir voulu braver les eaux agitées du Lac Huron, hier, dans une embarcation à fond plat, William Mallough, 21 ans, et Léonard McDonald, 17 ans, ont perdu la vie. Leur esquif chavira alors qu'ils tentaient de relever des filets de pêche.

Des efforts héroïques pour les sauver furent tentés par Eric Jenner, 16 ans, mais avant qu'il eut pu les rejoindre, les vagues avaient emporté les deux jeunes gens qui jusque là avaient pu s'accrocher à leur embarcation renversée.

BRIAND EN CAMPAGNE



M. ARISTIDE BRIAND, ministre des Affaires Etrangères de France, qui a mené la guerre contre le projet d'union commerciale discuté par Vienne et Berlin.

H. STICKWELL DAY VICTIME D'UN ACCIDENT

Le président de Day-Martin Ltd est tué dans son automobile à Montréal.

UNE COLLISION

Gendre de M. Grant Hall, vice-président du Pacifique Canadien.

UN VETERAN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 30.—M. H. Stockwell Day, président de Day-Martin Limited, homme éminent dans les cercles de l'aviation en ce pays, et qui se distingua dans l'artillerie au cours de la Grande Guerre, a été tué dans un accident d'automobile, hier, en cette ville. M. Day est le gendre de M. Grant Hall, vice-président du Pacifique Canadien.

M. Day conduisait sa machine sur la Côte des Neiges, lorsqu'il vint en collision avec un tramway. Il succomba à ses blessures à l'hôpital, peu de temps après. Une pluie abondante rendait la visibilité très mauvaise au moment de l'accident.

Le défunt était né à Boston en 1890 et il avait fati ses études à Princeton, dont il était sorti en 1912 avec ses diplômes. Il se fit naturaliser citoyen canadien et en 1914 il traversa outremer avec l'unité-hôpital du McGill. Il obtint dans la suite une commission dans la 2e brigade de l'artillerie de campagne canadienne comme lieutenant. Il fut blessé en 1916 à la bataille de la Somme, et il resta invalide pendant quatre ans.

Il avait épousé Madeleine Hall, qui lui survit, avec trois fils. En 1922 il organisa la firme Day-Martin Limited, finisseurs d'automobiles. Il était aussi vice-président de l'Aero Engines Ltd, directeur de Bellanca Aircraft of Canada et de Aircraft Industries of Canada.

MENACE POUR LA PRESSE ALLEMANDE

Le président Hindenburgh publie un décret pour supprimer les désordres. — Les journaux seront les premiers frappés.

SENSATION

(Service de la Presse Canadienne)

Berlin, 30. — Des millions d'Allemands étudient actuellement dans leurs journaux l'un des décrets les plus importants qui aient été publiés jusqu'à date dans la jeune république allemande.

Ce décret est une mesure du "père" Hindenburg pour supprimer les désordres. Ceux qui lisent les journaux radicaux ne savent peut-être pas qu'ils ont entre les mains probablement la dernière édition de leur feuille favorite, car au nombre des clauses drastiques du décret, il en est une qui permet aux autorités de supprimer les quotidiens pour une période pouvant s'étendre jusqu'à huit semaines consécutives, si la chose est jugée nécessaire.

De plus en vertu du même décret, certains droits fondamentaux comme la liberté de la presse, l'inviolabilité de la liberté individuelle, le secret des communications postales, télégraphiques et téléphoniques peuvent être abrogés à la discrétion du gouvernement, pendant que ce décret sera en vigueur.

45E SESSION DU CONGRES DES HINDOUS

Six mille délégués se réunissent à Karachi. — Appels à l'indépendance.

GANDHI PRESENT

Le prophète ne dit mot, car c'est son jour de silence et méditation.

HEUREUX HASARD

(Serv. de la Presse Canadienne)

Karachi, Inde, 30. — Six mille délégués à la 45e session annuelle du congrès national hindou se sont réunis ici, avec en vue l'obtention de l'indépendance complète et sans condition de leur pays.

Gandhi, tout vêtu de blanc, a siégé avec son cabinet, sur une estrade, où tous ressemblaient à des sénateurs romains. Il ne prononça pas un seul mot, car c'était hier son jour de silence et de méditation.

Des femmes défilèrent devant lui, baisant ses pieds et des milliers d'hommes se pressaient autour de lui, le considérant comme la lumière de leur nouvelle liberté. Il n'y avait pas un seul policier dans toute cette foule.

Le président Vallabhai Patel et les autres orateurs furent unanimes à demander que l'Angleterre reconnaisse l'Inde comme maitresse de ses destinées, sans garanties ou réserves.

Déclarant que la campagne de non-violence de l'an dernier fut le conflit du monde entier, Patel déclara que les Hindous étaient heureux d'avoir obtenu a sympathie du monde et principalement de l'Amérique.

Faisant allusion aux négociations du vice-roi Lord Irwin avec Gandhi, il ajouta: "Je ne doute pas que vous endosserez ce règlement que je crois parfaitement honorable pour les parties intéressées".

Il déclara aussi que la question de l'unité hindoue-musulmane devait passer avant tout le reste. "Comme Hindou", dit-il, "je présenterais aux minorités une plume-réservoir et du papier, je les laisserais écrire leurs demandes et je les approuverais".

DES EMEUTES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Allahabad, Inde, 30.—Le correspondant du Pionniers mande que les émeutes se sont propagées de Cawnpore au delà du Gange et que des troubles ont eu lieu à Unao. Des employés des moulins Elgin ont déclaré que de sérieux engagements se sont produits entre les villages, de l'autre côté du fleuve.

Plusieurs corps de victimes ont été jetés à l'eau. Le calme règne actuellement dans la ville de Cawnpore où la liste des morts est établie officiellement à 200 à la suite des troubles récents.

Plus de mille personnes ont été blessées, la semaine dernière à Cawnpore au cours des orgies communales qui ont aussi provoqué le pillage et l'incendiat de plusieurs résidences.

L'HON. M. DURANLEAU

Le ministre de la Marine accepte l'offre d'être Bâtonnier.

Montréal, 30.—L'honorable M. Alfred Duranleau, ministre de la Marine, a reçu l'offre d'être nommé comme bâtonnier du Bareau de Montréal, et il l'a acceptée. On croit que c'est la première fois dans l'histoire du barreau local qu'un ministre du gouvernement fédéral est nommé à ce poste.

MORT RAPIDE

Le Dr G.-A. Dorsey succombe à une embolie, à New-York.

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 30. — Le Dr George A Dorsey, auteur de l'ouvrage :"Why we behave like human beings", est décédé subitement à sa résidence, hier soir, ici. Il succomba à une embolie une demi-heure après avoir reçu de son secrétaire les épreuves finales d'un nouveau livre qui doit être publié cet automne.

MORT D'UN AUTEUR



ARNOLD BENNETT, l'un des plus grands romanciers de la Grande-Bretagne, qui vient de succomber à la fièvre typhoïde, à Londres. Le célèbre écrivain était âgé de 63 ans.

UN DEBAT SUR LE CHOIX DE M. DUFRESNE

Le conseil de ville de Montréal doit avoir une séance cet après-midi.

GROS IMBROGLIO

Comment satisfaire la police et tout le monde. — Et qui sera recorder?

DES RUMEURS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 30. — La Gazette de Montréal publie aujourd'hui ce qui suit:

"Qui succédera au recorder Dufresne, s'il doit devenir directeur du département de la police?

"Bien qu'aucun nom n'ait été officiellement mentionné, l'annexe de l'hôtel de ville qui loge les quartiers-généraux de la police, ainsi que le palais de Justice sont remplis de rumeurs en ce qui concerne le successeur probable du recorder Dufresne. On mentionne même que le choix définitif du comité exécutif est M. L.-P. Mercure, avocat en chef de la cour du recorder.

"On ne sait pas si le conseil de ville, à sa séance d'aujourd'hui, confirmera ou non la nomination du recorder Dufresne, au poste de directeur de la police. Il se peut que cela prenne un peu de temps, car il faudra considérer des contre-propositions et débattre la question dans tous ses détails.

"Mais le recorder Dufresne a l'appui de la majorité du conseil de ville. On le sait. Mais d'autres intérêts peuvent soumettre les noms soit de l'inspecteur Maranda, soit de l'inspecteur Bilodeau pour cette position, et une vive discussion en résultera certainement. La rumeur veut que des membres de la Sûreté s'opposent au choix du recorder Dufresne parce qu'il est avocat et qu'il n'est pas de la police. Mais on ne sait pas encore quelle sera la force de cette opposition.

"Il faudra nommer un nouveau recorder pour remplacer le recorder Dufresne. Cette nomination devra être faite par le cabinet provincial sur la recommandation du comité exécutif de Montréal. On croit savoir que l'hôtel de ville soumettra le nom de M. L.-P. Mercure, avocat de la cour du recorder, mais il serait aussi question de proposer le nom d'un avocat attaché au département légal de la cité de Montréal".

(Serv. de la Presse Canadienne)

St-Augustin, Floride, 30. — Trois hommes sont morts et plusieurs ont été blessés hier dans un incendie qui a détruit le Florida Hotel, petit édifice situé au coeur de la ville.

L'ACCORD EST DIFFICILE AU SUJET DU BLE

Les pays exportateurs d'outremer s'entendront mais ils ne sont pas seuls.

LES BALKANS EN SCENE

Impossible de limiter la production au Canada, déclare M. Ferguson.

LES DELEGUES A ROME

(Serv. de la Presse Canadienne)

Rome 30. — (Par George Hambleton, correspondant de la Presse Canadienne) Les lignes ont été tracées rapidement à la conférence mondiale du ble. Les pays exportateurs d'outremer espèrent en venir à une entente entre eux, entente qui serait susceptible de provoquer des arrangements relativement à la vente mieux ordonnée du blé. Mais toutefois entre ces pays et les pays exportateurs de blé de l'Europe orientale et de l'Europe centrale s'étend encore un vaste golfe qu'il faudra franchir.

Les pays du Danube continuent de recommander que les importateurs d'Europe accordent au blé du Danube l'avantage des tarifs préférentiels. Mais les clauses de la nation la plus favorisée se présentent sur ce chemin, même si les pays importateurs sont enclins à adopter cette manière d'agir. Sans le consentement des pays d'outremer à leur rappel, les clauses de la nation la plus favorisée rendent pratiquement inopérantes les préférences tarifaires.

Les pays d'outremer ne veulent pas donner ce consentement. Ils ne sont pas moins réfractaires à la limitation forcée de la production.

"Cela ne peut se faire", a déclaré l'honorable G.-H. Ferguson, haut commissaire canadien à Londres, avant-hier, devant la conférence. Il démontra l'impraticabilité de la limitation de la production dans un pays comme le Canada. La Grande-Bretagne, l'un des principaux pays importateurs de blé, s'est déjà retirée des rangs des pays qui pourraient placer des tarifs préférentiels sur le blé.

AVERTISSEMENT A BERLIN ET A VIENNE

M. Aristide Briand déclare qu'il continuera de protester avec la dernière energie contre l'union douanière.

PROJET DE 20 ANS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 30. — Le discours qu'a prononcé M. Aristide Briand au sénat, avant-hier, alors qu'il a déclaré qu'il continuera de protester énergiquement contre le projet d'une union douanière entre l'Allemagne et l'Autriche, a été interprete hier par le journal semi-officiel Le Temps comme un avertissement à Berlin et à Vienne.

"On doit comprendre", dit ce journal, "que toute la nation française supporte le gouvernement dans toute action diplomatique destinée à abattre cette union qui pourrait compromettre l'indépendance autrichienne et créer une situation dangereuse dans l'Europe centrale".

IDEE DE 20 ANS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Berlin, 30. — Le Dr Richard Reidl, ancien ambassadeur autrichien en Allemagne, et éminente autorité autrichienne dans le commerce étranger, a déclaré à la Presse Associée, avant-hier, que l'idée de l'union douanière austro-allemande était vieille de vingt ans et que si elle avait été mise à exécution plus tôt, elle aurait évité la Grande Guerre.

Le Dr Reidl est le délégué autrichien de la Chambre de Commerce internationale, et spécialiste du commerce étranger pour l'Autriche. Il est actuellement en visite ici pour conférer avec les industriels allemands en rapport avec l'accord projeté.

LE HOCKEY

SAMEDI

La N.H.L.:	
Boston	3
Canadien	4
Canado-Américaine:	
Springfield	3
Boston Cubs	4
L'Internationale:	
Buffalo	3
Pittsburg	1
Windsor	5
Cleveland	6
L'Américaine:	
Kansas City	2
Duluth	2
La série Allan:	
Truro	1
xHamilton	5
(x) Gagne la ronde: 11-3.	
Edmonton	0
xWinnipeg	3
(x) Gagne la ronde: 4-1.	
DIMANCHE	
La N.H.L.:	
Rangers	0
Chicago	**2**

INTERPELLATION DE SIR EUGENE FISET

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 30.—Sir Eugène Fiset, député libéral de Rimouski, a donné avis qu'il demandera à la Chambre des Communes si le gouvernement se propose de mettre à exécution les promesses qui auraient été faites par M. H.-G. Boulay, candidat conservateur dans Rimouski, en rapport avec les salaires du Canadien National.

Ces promesses, dit Sir Eugène Fiset, comprenaient la réduction du salaire de Sir Henry Thornton à $15,000 par année, la réduction des salaires des vice-présidents et des autres officiers supérieurs du Canadien National dans la proportion de cinquante pour cent, et une mesure par laquelle une bonne proportion des employés sur les routes Ottawa-Montréal et Montréal-Halifax devraient parler couramment le français et l'anglais.

Sir Eugène, demande aussi si une application a été reçue de la part de M. Boulay pour être nommé directeur du Canadien National, et si telle application a été refusée. Il veut aussi savoir si M. Boulay a reçu l'offre d'un siège au sénat au mois de juillet 1917 de la part de M. L'Espérance.

DRAMATIQUE INCENDIE A HAMILTON, ONTARIO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Hamilton, Ont., 30.—Un incendie a ravagé hier la partie inférieure du presbytère de la paroisse de Ste-Anne, en cette ville. Le R. P. Oliver Horvat et le R. P. J.-B. Ryan ont failli être asphyxiés par la fumée qui envahit leurs chambres et qui provenait de la cuisine dans laquelle les flammes faisaient rage. Le Père Ryan put se rendre jusqu'à la porte de sortie du presbytère avant de tomber, suffoqué.

Deux autres prêtres qui occupaient des chambres au premier plancher purent se sauver sans trop de difficulté. Le R. P. J.-W. Engleber dut toutefois passer à travers le toit d'une véranda et descendre par un poteau de téléphone. Pendant ce temps le R. P. Heyhoe, qui avait découvert le feu, voyait le Père Ryan tomber sans connaissance sur le parquet. Il monta rapidement l'escalier, au haut duquel il buta sur le corps du Père Horvat, qu'il transporta au dehors. Il se porta ensuite au secours du Père Ryan.

On croit que l'incendie fut causé par un court-circuit. On ignorait encore hier soir le chiffre des pertes.

RADIO

Les programmes de ce soir et demain

LUNDI

AU POSTE CKAC

12 h. 30 p. m.— Bourses de Montréal et de New-York.
12 h. 45 à 1 h. 15 p. m.— Récital d'orgue.
1 h. 15 à 1 h. 30 p. m.— Disques.
1 h. 30 à 2 h. p. m.— Déjeuner du Club Canadien au Windsor.
2 h. à 3 h. p. m.— Causerie faite sous les auspices du Conseil national d'éducation.
3 h. 45 p. m.— Clôture de la Bourse. L'heure exacte d'après la montre Bulova.
4 h. à 4 h. 15 p. m.— Transmission des nouvelles du Nord.
4 h. 15 à 4 h. 30 p. m.— Disques.
5 h. à 5 h. 30 p. m.— L'heure du thé du Ritz-Carlton.
5 h. 30 à 5 h. 55 p. m.— Les "Mélody Boys" du club Maroon.
5 h. 55 à 6 h. p. m.— Température. Sommaire des émissions de la soirée.
6 h. à 6 h. 15 p. m.— Cours du professeur C. T. Teakle.
6 h. 05 à 6 h 30 p. m.—Vera et Edgar. (Variété).
7 h. p. m.— Causerie de l'Oncle Joe
11 h. à 11 h. 30 p. m.— Fred Cully et son orchestre de l'hôtel "Royal York" du Pacifique Canadien à Toronto.

AU POSTE CHRC

Midi à 1 heure: Concert par la Maison C. Robitaille Enrg.

ORCHESTRE NOIR ET OR

Le "Menuet" de l'opéra "Berenice" de Handel, sera interprété par l'orchestre Noir et Or à 6 heures ce soir lundi, au poste WEAF. Voici le détail:

Marche Célèbre . . . . . Lachner
Ouverture Française . . . . . Bela
Menuet, de "Bérénice" . . . . Handel
Chanson Sans Paroles . Tschaikowsky
Sélections de "Oh, Oh, Delphine" . . . . . Caryll
Sérénade . . . . . Cajani
Danse Slavonne . . . . . Glazounow
Nocturne . . . . . Kyrzanowski
Danse Bretonne . . . . . Widor
Four Poetic Album Leaves . Saenger
Burlesque
Tendre Souvenir
Danse Languide
Petit Scherzo

AU POSTE WJZ

A 6 heures 15, ce soir lundi, Anthony C. Lund, dirigera au poste WJZ, le programme dont voici le détail:

Le Matin . . . . . Chopin
Choeur
Toccata, de la 5e Symphonie" . . Widor
Frank W. Asper, organiste
Build Thee More Stately Mansions . . . . . Farewell
Choeur
Chant de l'Etoile . . . . . Wagner
Love's Old Sweet Song . . . . . Molloy
Frank W. Asper, organiste
He Watcheth Over Israel . . Mendelssohn
Choeur

NINO MARTINI

Nino Martini, ténor, chantera la "Romance" de "Les Pêcheurs de Perles" de Bizet pendant le programme que transmettra à 6 heures 30, ce soir lundi, le poste WABC. Voici le détail:

Sérénade Espagnole . . . . . Herbert
Orchestre
Bianca al par de "Les Huguenots" . . . . . Meyerbeer
Nino Martini
Danse Lithuanienne . . Rimsky-Korsakoff
Orchestre
Romance de "Les Pêcheurs de Perles" . . . . . Bizet
Nino Martini
Le Beau Romarin . . . . . Kreisler
Orchestre

PROGRAMME VARIE

Un Quatuor Masculin et un orchestre sous la direction de Harry Horlick, présenteront à 8 heures 30 ce soir lundi au poste WEAF, le programme dont détail suit:

Danse des Heures de "Gioconda" . . . . . Ponchielli
My Blue Heaven . . . . . Donaldson
Quatuor
Du Rêve (Tango) . . . . . Maderen
Running Between the Rain Drops . . . . . Gibbons
Chant d'Amour . . . . . Liszt
La Golondrina . . . . . Serradell
Two Hearts, de "Two Hearts in Waltz Time" . . . . . Stolz
Fantaisie Slavonne . . . . . Dvorak
Chant du Printemps . . . . Mendelssohn
I Love You, de "The Gang's All Here" . . . . . Gensler
Quatuor
Bolero, de "La Fête de Séville" . . Tavan
Where My Caravan Has Rested . . Lohr
Loin du Bal . . . . . Gillet
Marche des Marionnettes . . . . Savino

GRAND OPERA MINIATURE

Des extraits de grands opéras de divers compositeurs composent le programme que transmettra à 10 heures 30 ce soir lundi, le poste WABC. Les artistes qui y seront entendus sont: Adele Vasa, soprano; Catherine Field, soprano; Barbara Maurel, contralto; Theo Karle, ténor; Chester Tallman, ténor et Crane Calder, basse. Voici le détail du programme:

Ouverture de "Le Barbier de Seville" . . . . . Rossini
Orchestre
Chant du concours de "Les Maitres-Chanteurs" . . . . . Wagner
Theo Karle et Orchestre
Me Voici Dans Son Boudoir de "Mignon" . . . . . Thomas
Barbara Maurel et Orchestre
Die Halle Rache de "La Flûte Enchantée" . . . . . Mozart
Adele Vasa et Orchestre
Air du Tambour-Major de "La Navarraise" . . . . . Massenet
Crane Calder et Orchestre
Quintette de "Carmen" . . . . . Bizet
Adele Vasa, Catherine Field, Barbara Maurel,
Theo Karle et Chester Tallman
Les Toreadors (Carmen) . . . . . Bizet
Orchestre

CONCERT SLUMBER

A 11 heures ce soir lundi, Ludwig Laurier dirigera au poste WJZ, le programme du concert Slumber dont voici le détail:

Procession de Sardar . Ippolitow-Iwanow
The Pearl of Korea . . . . . Hosmer
Sélections de "La Geisha" . . . . . Jones
Historiettes Musicales . . . . . Burgmein
1. Sérénade
2. Duo Amoureux
Over the Waves . . . . . Rosas
Automne . . . . . Chaminade
Sérénade Lyrique . . . . . Elgar
Toccato et Fugue en Fa . . . Bach
M. Eugène Lapierre.
3—Choeurs:
Improperium expectair . . . . . Dress
Pater Noster . . . . . Liszt
Le Choeur de Saint-Jacques.
4—"Stabat Mater" . . . . . Pelletier
Oratorio en 4 parties
Le Choeur de Saint-Jacques— Directeur: M. Frédéric Pelletier.
Soliste: M. Gaston Nolin
Accompagnement d'orgue: M. Eugène Lapierre.
a) Stabat Mater
b) Qui est homo
c) Ela Mater
d) Virgo Virginum.

AU POSTE WABC

Howard Barlow dirigera au poste WABC à 9 heures 30 ce soir mardi, le programme classique dont voici le détail:

Farandole de "L'Arlesienne" suite No. 2 . . . . . Bizet
Moment Musical . . . . Schubert-Barlow
Musique du Feu Tragique de "Les Valkyries" . . . . . Wagner
Fêtes . . . . . Debussy
Finale de la 5e Symphonie en ut mineur . . . . . Beethoven

HUGO MARIANI

"Finlandia" de Jean Sibelius sera interprété, pendant le concert que dirigera à 10 heures ce soir mardi, Hugo Marriani au poste WJZ. Voici le détail:

Finlande
Orchestre
The Quiet City
Rose Time
Astrid Fjelde, soprano
Valse Romantique
Orchestre
Black Roses
The Tryst
Astrid Fjelde, soprano
Sélections de "King Christian II"
Musette
Menuet
Orchestre

CONCERT SLUMBER

A 11 heures ce soir mardi, Ludwig Laurier dirigera au poste WJZ, le programme dont voici le détail:

Ouverture de "Oberon" . . . . . Weber
Ballet Egyptien . . . . . Luigini
Menuet de la 3e Symphonie . . . Haydn
Sélections de "La Favorite" . . Donizetti
Violettes . . . . . Waldteufel
A Saint-Malo . . . . . Kriens
La Nuit et L'Amour . . . . . Holmes

AU C N R

Les auditeurs des postes du Canadien National auront le plaisir d'entendre, ce soir mardi, de 9.00 à 10.00 p. m. une oeuvre toujours goutée de Rossini, "Stabat Mater".

Cette présentation faite durant l'heure de musique spéciale pour les auditeurs de langue française sera interprétée par des soli, un choeur de chant et un orchestre.

AU VICTORIA

"OH FOR A MAN"

Voilà ce qu'on pourrait dire de la Une pièce cinégraphique parfaite.

MARDI

AU POSTE CKAC

10 h. 15 à 10 h. 30 a. m.— Récital de piano.
10 h. 30 à 10 h. 45.— L'ouverture de la Bourse.
10 h. 45 à 11 h.— Causerie française sur le menu quotidien.
11 h. a. m.— L'heure exacte. Le menu quotidien, causerie en anglais.
11 h. 30 à 11 h. 45—Nouvelles, bourse et température. Disques.
12 h. 30 p. m.— Bourses de Montréal et de New-York.
12 h. 45 à 1 h. 15 p. m.— Disques.
1 h. 30 à 2 h. p. m.— Déjeuner du Club Canadien au Windsor.
2 h. à 2 h. p. m.— Causerie faite sous les auspices du Conseil national d'éducation.
3 h. 45 p. m.— Clôture de la Bourse.
4 h. à 4 h. 15 p. m.— Transmission des nouvelles du Nord.
4 h. 15 à 4 h. 30 p. m.— Disques
4 h. 30 à 5 h. p. m.— Programme de Tante Mary Duncan.
5 h. à 5 h. 30 p. m.— L'heure du thé du Ritz-Carlton.
5 h. 30 à 5 h. 55 p. m.— Les "Melody Boys" du club Maroon.
5 h. 55 à 6 h. p. m.— Température Sommaire des émissions de la soirée.
6 h. à 6h 15 p. m.— Cours du professeur C.-T. Teakle.
7 h. p. m.— Causerie de l'Oncle Joe
11 h. à 11 h. 30 p. m.— Fred Cully et son orchestre de l'hôtel "Royal York" du Pacifique Canadien à Toronto.

POSTE CHRC

Midi à 1 heure, Concert par la maison C. Robitaille Enrg.

ORCHESTRE NOIR ET OR

A 6 heures ce soir mardi, Ludwig Laurier et son orchestre Noir et Or, présenteront au poste WEAF, le programme ci-dessous:

Danse Villageoise . . . . Burleigh
Ouverture de "Le Barbier de Seville" . . . . . Rossini
Menuet . . . . . Schubert
La Czarine . . . . . Ganne
Sélections de "Eileen" . . . . .Herbert
Sérénade Espagnole . . . .Glazounow
Estrellita . . . . . Ponce
Valse Mignonne . . . . . Drigo
Sérénade Badine . . . . . Marie
Suite Algérienne . . . . . Massenet

AU POSTE WJZ

A 6 heures 30 ce soir Mardi, Dana S Merriman, dirigera au poste WJZ, le programme ci-dessous:

Prélude en sol mineur . . Rachmaninof
Intermezzo, de
"Cavalleria Rusticana" . . . .Mascagni
Danse des Esprits de "Orphée et Eurydice" . . . . . Gluck
The Holy City . . . . . Adams

L'HEURE PROVINCIALE

A 8 heures ce soir mardi, le poste CKAC émettra le programme de l'Heure Provinciale dont voici le détail:

Directeur: M. Edouard Montpetit.
Directeur artistique et annonceur: M. Henri Letondal.
Programme de musique religieuse avec le concours de Saint-Jacques sous la direction de M. Frédéric Pelletier.
1—Causerie
"La Musique religieuse et quelques jalons historiques" par M. Eugène Lapierre, directeur du Conservatoire National de Musique.
2—Orgue:

production "Oh, For a Man", à l'affiche au Victoria depuis samedi. Ayant été filmé sous la direction de Hamilton MacFadden, le jeune génie qui a émerveillé le royaume du cinéma, au cours de l'année dernière, il apporte une intrigue d'un genre absolument nouveau, un thème d'amour unique.

Jeanette MacDonald, qu'on a vue avec Chevalier dans "The Love Parade", y chante plusieurs des romances de son repertoire, entre autres "Tristan and Isolde" et une petite ballade intitulée: "On a Summer Night".

Reginald Denny a le premier rôle.

L'EAU MERVEILLEUSE

C'est celle que fabrique à Québec la maison Demontigny & Ponlot Limitée et que toutes les ménagères ne cessent de louer parce que c'est un excellent ingrédient pour tous les genres de nettoyage.

A quelqu'époque de l'année que l'on soit, on a toujours besoin d'effectuer les lavages et les nettoyages. Mais pour ce faire, il est absolument nécessaire de connaitre un produit dont les propriétaires soient susceptibles de faciliter autant que faire se peut ces nettoyages et ces lavages. C'est toujours une besogne ardue que celle de laver ou de nettoyer et on éprouve toujours beaucoup de difficultés à effectuer ces travaux.

Aussi, la ménagère soucieuse de sa santé qui comprend l'utilité d'économiser son temps, fait-elle tout en son pouvoir pour se trouver des ingrédients capables de faciliter sa tâche. C'est ainsi que de nombreuses ménagères ayant employé l'Eau Merveilleuse de Demontigny & Ponlot se sont rendues compte de ses propriétés indiscutables et ne veulent plus se servir d'autre chose depuis qu'elles connaissent la valeur intrinsèque de ce produit vraiment merveilleux de notre établissement local.

L'Eau Merveilleuse Demontigny & Ponlot se vend à des prix très avantageux et fort raisonnables. Lorsque vous allez chez vos fournisseurs, exigez-la. (Comm.)

Elle éprouvait des douleurs à travers le dos

Une dame de la province de Québec est soulagée par les Pilules Dodd pour les Reins.

Mme J. Pari parle élogieusement du plus grand remède des reins du Canada.

Château-Richer, P. Q., 30 mars (Spécial). "Pendant environ dix ans, j'ai souffert des reins", écrit Mme Jacques Pari, bien connue dans cette localité. "J'ai consulté des médecins mais ils ne me firent aucun bien. J'ai lu des attestations en faveur des Pilules Dodd pour les Reine et j'ai décidé de les essayer. J'en ai pris douze boites et maintenant, je suis très bien. Mon mari en a pris aussi pour son mal de reins. Nous avons soin d'en garder continuellement à la maison."

La raison qui fait que les Pilules Dodd pour les Reins en sont venues à occuper une place si importante, dans la pharmacie familiale, c'est que beaucoup de maladies ordinaires de tous les jours proviennent de reins malades. Rhumatisme, troubles urinaires, etc., peuvent se retracer directement ou indirectement à des reins malades.

Les Pilules Dodd pour les Reins ont édifié leur réputation comme remède des reins sur le soulagement qu'elles ont donné.

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél.: 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C.R., M.P.
Fréd. Dorion, B.A., LL.L.
Noël Dorion, B.A. LL. L.

REPARATION DE RADIOS
PERREAULT & FRERE
7, Rue CHABOT, LEVIS.
Gradué Radio Corporation Inst., New-York. Réparation de toute marque de radio.
Service à la campagne
Tél. Québec, 4-2252—Lévis: 1051

HOTEL DE VILLE
QUEBEC

Avis public est par le présent donné que par ordre du Comité Administratif, je vendrai à l'enchère quelques chevaux dont la Cité peut disposer, sur la Place Jacques-Cartier, Saint-Roch, près du Poste de Police. La dite vente aura lieu le trente-unième jour de mars courant, à 10 heures a.m. Aussi un automobile Chevrolet Bearing, série No 9-4849, abandonnée sur la rue Henderson. Le tout sera visible le matin de la vente. Conditions: payable d'avance.

GEORGES TRUDEL,
Chef Huissier

Corporation de la Cité de Québec
Bureau de l'Ingénieur de la Cité
Hôtel de Ville
Trottoirs

Québec, le 12 mars 1931.

Il est par le présent enjoint et donné avis à tout propriétaire, occupant, ou toute personne en garde d'une maison, bâtisse ou emplacement en cette ville, d'enlever ou de faire enlever immédiatement la neige ou la glace de dessus les trottoirs en face de leurs propriétés respectives et de les tenir ainsi libres de glace à partir du 28 mars courant jusqu'à la fin de la présente saison d'hiver.

Quiconque contreviendrait à cet ordre sera passible de la pénalité pourvue en tel cas et poursuivi suivant la loi.

EDOUARD HAMEL,
Ingénieur de la Cité.

HOTEL DE VILLE
Bureau du Trésorier de la Cité

Re: Livres de cotisation des propriétaires pour 1931-1932.

Québec, le 25 mars 1931.

Avis public est par le présent donné que les livres des cotiseurs pour tous les quartiers de la Cité de Québec, ont été déposés par les cotiseurs de la dite Cité au Bureau du Soussigné, et que ces livres seront ouverts à toutes les personnes intéressées, tous les jours depuis dix heures a.m. jusqu'à trois heures p.m. (les dimanches et jours de fête exceptés) durant trois semaines, de jeudi, le 26 mars, à vendredi le 17 avril inclusivement.

Toute personne qui se croira lésée par quelqu'entrée aux dits livres de cotisation dans le délai ci-dessus devra porter plainte devant le Bureau des Estimateurs, par écrit, et sous serment prêté devant un Juge de Paix ou devant un membre du Conseil de la Cité, ou devant le Greffier de la Cour du Recorder. Cette plainte sera déposée dans le susdit délai devant le Bureau des Estimateurs, dont le Greffier donnera avis des lieux, jours et heures auxquels les plaignants seront entendus.

Après cette date, aucune plainte ne sera reçue et les livres ne seront, pour aucune considération, modifiés.

(Signé) P.-N. VERGE,
Trésorier de la Cité.

GERARD PICARD
Spécialité:
Réparations de Radios
318, RUE ST-JEAN
Tél. 2-3685

CITE DE QUEBEC

CITE DE QUEBEC,
District de Québec. A savoir:

REGLEMENT No. 13-B

Pour amender le règlement concernant les automobiles de louage et leur tarif.

(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec tenue à l'Hôtel-de-Ville, dans la dite Cité, le vingt-septième jour de mars mil neuf cent trente et un (1931), conformément à la loi et en vertu d'icelle, et après l'accomplissement exact de toutes les formalités prescrites par le statut en tel cas fait et pourvu, à laquelle assemblée sont présents la majorité absolue des membres composant le dit Conseil de la Cité de Québec, c'est à savoir:

Son Honneur LE MAIRE,
Les Echevins:
BEDARD,
BERTRAND,
BOUCHARD,
Drolet,
Emond,
LACROIX,
LEPINE,
NOREAU,
POULIN,
SAMSON,
TREMBLAY.

Il est ordonné et statué par règlement du Conseil Municipal de la Cité de Québec, et ledit Conseil ordonne et statue comme suit, savoir:

1o.—L'article 2 du règlement No. 13, passé le 13 juin 1919, est abrogé et remplacé par le suivant:

"2 Personne ne conduira une automobile de louage, ou auto-taxi, dans la Cité de Québec, sans avoir au préalable, obtenu un permis (licence) de la Cité, et sans être muni d'un numéro qui lui sera livré par le chef de police en même temps qu'une copie du tarif ci-dessous, et ledit numéro devra être placé dans un endroit visible et lisible à l'arrière de ladite automobile, ou auto-taxi".

2o.—Le présent règlement est déclaré faire partie du règlement No. 13 et ses amendements.

Attesté
L.S.
F.-X. Chouinard, Greffier de la Cité. H.-E. Lavigueur, Maire.

CITE DE QUEBEC

CITE DE QUEBEC,
District de Québec. A savoir:

REGLEMENT No. 4-H

Pour amender le règlement concernant les cochers et charretiers.

(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec tenue à l'Hôtel-de-Ville, dans la Cité, le vingt-septième jour de mars mil neuf cent trente et un (1931), conformément à la loi et en vertu d'un règlement passé par le Conseil, en conséquence d'icelle, et après l'accomplissement exact de toutes les formalités prescrites par le statut en tel cas fait et pourvu, à laquelle assemblée sont présents la majorité absolue des membres composant le dit Conseil de la Cité de Québec, c'est à savoir:

Son Honneur LE MAIRE,
Les Echevins:
BEDARD,
BERTRAND,
BOUCHARD,
DROLET,
EMOND,
LACROIX,
LEPINE,
NOREAU,
POULIN,
SAMSON,
TREMBLAY.

Il est ordonné et statué par règlement du Conseil Municipal de la Cité de Québec, et ledit Conseil ordonne et statue comme suit, savoir:

1o.—Le règlement No. 4, passé le 9 avril 1911, tel qu'amendé par le règlement No. 4-A, passé le 6 juillet 1917, tel qu'amendé par le règlement No. 4-B passé le 21 décembre 1917, tel qu'amendé par le règlement No. 4-C, passé le 6 juin 1919, tel qu'amendé par le règlement No. 4-D, passé le 29 avril 1921, tel qu'amendé par le règlement No. 4-E, passé le 9 décembre 1921, tel qu'amendé par le règlement No. 4-F, passé le 6 avril 1923 et tel qu'amendé par le règlement No. 4-G, passé le 20 juin 1924, est de nouveau amendé comme suit:

Les paragraphes 5 et 6 du règlement No. 4-B sont abrogés et remplacés par les suivants:

"5. Le chef de police délivrera, en même temps que la licence, à tout tel cocher prenant telle licence, deux plaques numérotées, dont l'une sera placée d'une manière visible et lisible sur le derrière de chacune desdites voitures, et l'autre sera fixée d'une manière bien visible à la bride du cheval, et personne ne devra se servir de tel cheval ni de telle voiture sans lesdits numéros.

"6. Nul charretier, propriétaire d'une ou plusieurs charrettes, cabrouets, traineaux ou autres voitures ordinairement employées pour le charroyage ou le transport de bois de chauffage ou autres marchandises, effets et matériaux, ne pourra exercer en aucun temps son métier ou son industrie au moyen d'aucune desdites voitures, par lui-même, ses serviteurs ou ses conducteurs, à moins qu'il n'ait reçu du chef de police, en même temps que sa licence, une pièce de métal numérotée, qui sera placée sur ladite voiture, du côté droit, et de manière à être parfaitement lisible et visible".

2o.—Le présent règlement est déclaré faire partie du règlement No. 4 et ses amendements.

Attesté
L.S.
F.-X. Chouinard, Greffier de la Cité. H.-E. Lavigueur, Maire.

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de
AUDET & FILS ENR.,
Baie St-Paul,
Co. Charlevoix, Qué.
Cédante Autorisée.

Avis est par le présent donné que MARDI, LE 31 MARS 1931, à 11 heures a.m.

sera vendu à nos bureaux, 17, rue St-Jacques, Québec (édifice Langlois & Paradis), l'actif en cette affaire comme suit:

A.—Fonds de commerce	$2,288.58
Ameublement	341.00
	$2,629.58
B.—Outillages de garage	1,106.98
C.—Créances aux livres	285.60
D.—Une part dans la Renardière du Moulin, à Baie Saint-Paul, Co. Charlevoix, Qué.	1,000.00
E.—Caisse enregistreuse "Nationale" No 3097594 (avec lien)	270.00
F.—Un camion (truck) "Ford" 1929 (avec lien)	610.00

La vente se fera pour chaque item séparément "en bloc", à tant dans la piastre pour les item A, B, et C, et au plus haut enchérisseur pour les item D, E, et F.

L'inventaire et la liste de crédits sont visibles à nos bureaux, No 17, rue St-Jacques, Québec, (Edifice Langlois & Paradis).

Le stock sera visible jeudi, le 26 mars 1931, au garage, à Baie St-Paul, Qué.

Conditions de paiement: Argent comptant.

Québec, le 19 mars 1931.

BINET & RACINE,
Syndics Aut

Bureaux: 17, rue St-Jacques, Edifice Langlois & Paradis, Québec, Qué.

Les RADIOS VICTOR

$50, $60 à $100

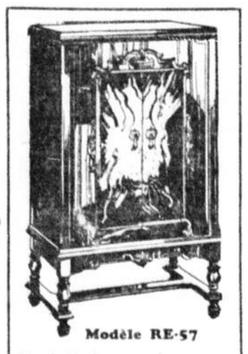
alloué pour votre vieux

Radio, Phonographe ou Piano!

Les plus bas termes dans l'histoire de la radio.

$2.00

Par Semaine



Modèle RE-57

L'endroit où vous achetez votre radio importe beaucoup

...car le Service de Radio sans pareil de Lavigueur & Hutchison ne cesse jamais... Des experts sont toujours prêts à se rendre à n'importe quelle partie de la ville pour fournir à ses clients "ce service efficace sur lequel on peut toujours compter".

QUEL QUE SOIT SON ETAT OU SON AGE, NOUS VOUS ACCORDERONS CETTE ALLOCATION EXCEPTIONNELLE SUR UN VIEUX

Radio, un Phonographe ou un Piano.

100% GARANTI

Service Gratuit de Livraison et d'Installation

Les plus grandes valeurs en radio, aux termes les plus bas de la ville, pour quelques jours seulement.

Tous les Plus Récents Modèles de 1931

de $89 à $400

Pianos Orthophonic

LAVIGUEUR & HUTCHISON

54 St-Joseph — 81 St-Jean

QUEBEC

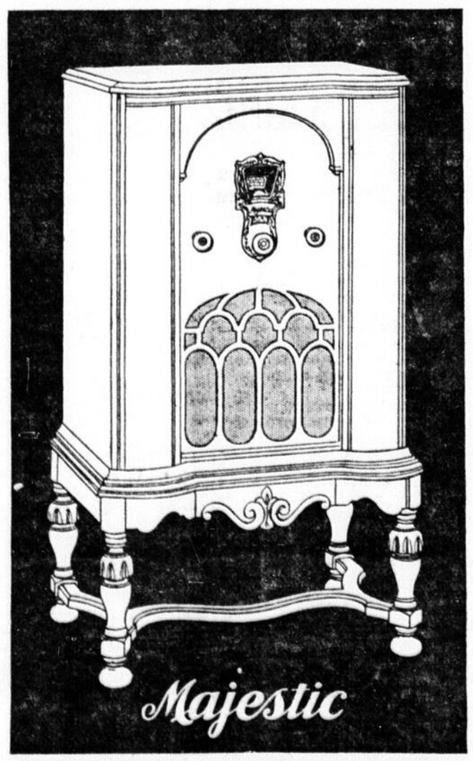
MAINTENANT

des Lampes Rogers

dans les

Majestic RADIO

UN AUTRE avantage de grande importance pour les acheteurs de Radios Majestic! A l'avenir, les lampes A-C de Rogers seront employées exclusivement dans les nouveaux modèles Superheterodyne du Radio Majestic.



Nouveau Majestic Modèle 23 illustré

Cela veut dire une autre économie pour les propriétaires de Radios Majestic, de même qu'une liberté relative de tout trouble radiophonique et un rendement meilleur.

Il n'y a pas de Lampes A-C de radio fabriquées qui puissent durer aussi longtemps que les Rogers Elles surpassent toutes les autres.

Prenez la décision maintenant que *votre* radio sera un Majestic, le "Puissant Monarque de l'Air" Il n'y a pas de prix supplémentaire pour les lampes Rogers qui seront comprises!

SOYEZ aux écoutes pour Luigi Romanelli et ses musiciens, le dimanche au soir à 9.30 heures, heure normale de l'est par l'irradiation Rogers-Majestic sur un réseau de 20 postes canadiens.

CE NOUVEAU

Radio Majestic Superheterodyne est vendu complet avec les Lampes A-C de Rogers, pour seulement ... $185

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITEE

142 RUE ST-JOSEPH -:- 273 RUE ST-PAUL

Administration
TELEPHONE 2-7700
ECHANGE PRIVE
30-32, rue de la Fabrique

L'ÉVÉNEMENT

64ième ANNEE No 257 — QUEBEC, LUNDI 30 MARS 1931 — DEUX SOUS LE NUMERO

PONOL
POISON
Pour la destruction de la vermine dans la tête des enfants.
En vente dans toutes les pharmacies.
ANCHOR MEDECINE
Agent
70, RUE LALIBERTE, QUEBEC.

UN PONT DE 7,290 PIEDS AU COUT DE $2,500,000. ENTRE L'ILE ET LA COTE DE BEAUPRE

Les cérémonies de la Semaine Sainte

La première s'est déroulée hier, avec beaucoup de solennité, dans nos églises. — L'Evangile de la Passion chanté avec choeur et soli. — Les heures des offices de jeudi, vendredi et samedi à la cathédrale.

LES TENEBRES

Fidèle à la tradition, toute la chrétienté a commencé à célébrer les offices de la Semaine Sainte avec une solennité dont elle ne s'est jamais départie, depuis que s'est accompli le sublime mystère de la rédemption du monde coupable par un Dieu fait homme.

La commémoration du drame divin revêt un cachet qui partout se retrouve identique. Chaque contrée ajoute cependant une expression unique au spectacle des cérémonies. Les démonstrations religieuses, chez nous, sont particulièrement touchantes. Que la température nous impose un hiver tardif ou qu'elle nous favorise d'un ardent soleil, la nature printanière semble intensifier la signification du rite catholique.

La liturgie des jours saints est singulièrement émouvante.

Tantôt l'Eglise laisse exalter sa joie; elle chante la gloire, la louange, l'honneur du Christ rédempteur. L'autel ploie sous le poids des fleurs accumulées devant l'ostensoir et la théorie des fidèles défile sans arrêt dans les temples que le jeudi saint a orné avec faste. Tantôt aussi, les prières de l'Eglise laissent échapper l'imploration, le gémissement des coeurs alourdis. Le dénument du sanctuaire fait un singulier contraste avec l'ornementation par laquelle notre foi religieuse rend habituellement hommage au temple de Dieu.

L'écho des pieuses psalmodies, le thème alternant et varié des prophéties, les récits, les versets, les psaumes inaccoutumés rappellent les détails du terrible et sublime sacrifice du Golgotha. L'âme chrétienne ne peut se défendre de la vague de tristesse qui s'étend sur la nature. La pensée évolue dans le souvenir de la rédemption de l'humanité; elle suit la perpétration et l'accomplissement du crime du peuple hébreux et quand l'alleluia de Pâques résonne joyeusement, lancé par mille carillons, c'est avec un soupir de soulagement que la foule des fidèles secoue la tristesse qui avait assailli les esprits pour prendre part à la joie sans ombre de l'Eglise du Christ triomphant.

(Suite à la page 4)

UN BANQUET A M. C.-N. DORION SAMEDI SOIR

Le député du comté de Québec est fêté par les jeunes conservateurs.

AU CHATEAU CHAMPLAIN

Discours par le héros de la fête et MM. Prévost, Drouin, Bastien, etc.

M. S. GARNEAU PRESIDE



M. C.-N. Dorion, C. R., M. P.

M. C.-N. Dorion, C. R., M. P., a été l'hôte d'honneur d'un grand banquet, samedi soir, au Château Champlain. Ce dîner lui a été offert par l'Association de la Jeunesse Conservatrice de Québec-Comté. Les membres de l'Association ont profité du récent discours de M. Dorion à la Chambre des Communes et de sa décoration de la médaille militaire de longs services, pour lui adresser publiquement leurs félicitations. Un grand nombre de citoyens du comté et d'amis personnels de M. Dorion s'étaient joints à eux pour féliciter le député de Québec-Comté. M. Dorion les remercia chaleureusement. Dans son discours, il traita plusieurs points de politique fédérale et provinciale et démontra le rôle que doivent remplir les associations de jeunes dans la politique du pays. Il fut longuement applaudi. D'autres discours furent aussi prononcés par les orateurs suivants: M. J.-A. Prévost, C. R., maire de Beauport, M. Paul Drouin, C. R., M. Ludger Bastien, ex-M. P. P., M. Robert Côté, avocat, M. Noel Dorion, avocat, M. Léopold Pouliot, M. Aimé Pageau, M. Laurent Tanguay, et M. Rodolphe DeBlois, C. R.

(Suite à la page 11)

M. E. CARTERON EST L'HOTE DE NOS MILITAIRES

Le Consul de France au Canada parle des problèmes de l'Europe Centrale

AU CLUB DE LA GARNISON

Le col. H.-S. McGreevy préside et le major Landry remercie.

BELLE ASSISTANCE



M. Edouard Carteron, consul de France au Canada.

Un banquet présidé par le lieutenant-colonel H.-S. McGreevy réunissait, samedi, au Club de la Garnison, les membres de l'Institut Militaire de Québec. L'hôte d'honneur était M. Edouard Carteron, docteur en droit de l'Université de Paris, Officier de la Légion d'Honneur, Consul Général de France au Canada.

Monsieur Carteron a fait une captivante causerie sur les problèmes de l'Europe Centrale.

"Il y a", déclara le conférencier, "une mentalité différente en Amérique et en Europe. Les Etats-Unis n'ont jamais eu d'invasion. En Europe chaque motte de terre a été longuement disputée. Au traité de paix mettant fin à la Grande Guerre, on a façonné la carte de l'Europe d'une façon nouvelle. L'Europe était refaite sur le principe de Wilson qu'il faut laisser aux peuples la liberté d'exprimer leur volonté. L'Alsace-Lorraine devient territoire français. Un grand état polonais indépendant est crée. La Prusse par suite de la délimitation nouvelle de la Pologne voit son territoire séparé en deux tronçons. En

(Suite à la page 11)

L'hon. M. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux Publics et du Travail, annonce samedi que son département a décidé de se charger seul de la construction des grands ponts. — Un débat sur l'Ile d'Orléans. — M. Francoeur promet que le paysage ne sera pas enlaidi et le Premier Ministre prédit une augmentation considérable du tourisme. — M. Duplessis réclame un autre pont sur le St-Laurent, entre Québec et Montréal. — Adoption de la loi de la radio par un vote de 17 à 5. — Le gouvernement vote $100,000 pour la construction de la basilique nationale de Gaspé qui sera inaugurée à l'occasion des fêtes du 4ème centenaire de la découverte du Canada. — M. Taschereau annonce que les verrières seront données par le gouvernement français et que, comme en 1908, l'Angleterre enverra ici une flotte pour rehausser l'éclat des manifestations. — Un débat sans acrimonie sur l'observance du dimanche.

ADOPTION D'UNE MOTION DE M. DUPLESSIS

Les députés n'ont eu que deux brèves réunions samedi, mais ils n'en ont pas moins abattu une besogne considérable.

La séance du matin a été employée à la discussion des résolutions relatives au bill des grands ponts. L'honorable M. Francoeur a annoncé au cours du débat que son ministère avait décidé de se charger désormais de ces constructions. Le ministre des Travaux Publics a annoncé aussi que le pont de l'Ile d'Orléans, d'une longueur de 7,290 pieds coûtera approximativement $2,500,000. Au lieu d'un pont M. Maurice Duplessis (Trois-Rivières) a réclamé un nombre plus grand de bateaux pour l'Ile d'Orléans. Il a dit qu'un pont ferait perdre à l'Ile son nom de joyau du Saint-Laurent. L'honorable M. Francoeur a répondu que le pont, où il serait placé (un peu en bas de la chûte Montmorency et à une couple de milles en bas de Sainte-Pétronille) ne défigurerait pas le panorama qu'offre l'Ile d'Orléans. De son côté l'honorable M. Taschereau, député de Montmorency, comté dont l'île fait partie, a ajouté que grâce au pont, ce coin de terre deviendra un endroit de villégiature très recherché.

Le député des Trois-Rivières a ensuite réclamé un pont intermédiaire sur le Saint-Laurent entre Québec et Montréal. L'hon. M. Francoeur a déclaré en réponse que la construction de ce pont s'impose, mais qu'elle s'imposera davantage lorsque les travaux mentionnés dans le projet de loi seront terminés. Au cours du même débat M. Turcotte, le député de Richelieu, a félicité le gouvernement et vanté sa ville de Sorel.

Les résolutions relatives au bill des ponts ont été adoptées dans l'après-midi, de même que les résolutions concernant la loi du radio. M. Jean-Paul Sauvé (Deux-Montagnes) a proposé que cette dernière mesure soit suspendue tant que la cour n'aura pas rendu jugement. Sa motion a été rejetée par 5 à 17.

Au cours de la séance de l'après-midi les représentants du peuple ont adopté à l'unanimité le projet de loi par lequel le gouvernement souscrit $100,000 en faveur de la basilique de Gaspé. Le Premier Ministre a annoncé que le gouvernement français donnera les verrières de cette basilique destinée à commémorer le 4e centenaire de la découverte du Canada. L'Angleterre enverrait une flotte aux fêtes qui se dérouleront et qui seront dignes de celles du tricentenaire de Québec. La Chambre a aussi été unanime à adopter une motion de M. Duplessis relativement au travail du dimanche. Le député des Trois-Rivières a félicité le gouvernement pour la nomination de deux inspecteurs, mais il a dit que ces derniers n'étaient pas assez nombreux pour accomplir toute la besogne. Il a ajouté, dans un éloquent discours tout ce que représentait pour la province de Québec le respect du dimanche. M. Lucien Dugas (Joliette) a aussi parlé sur la même question. Le Premier Ministre a terminé le débat, exposant sans embage ce que son gouvernement a fait pour le respect du dimanche dans notre province. Le Premier Ministre a vanté le bon travail accompli par les deux inspecteurs aux Trois-Rivières et à Hull et il a ajouté qu'il en nommera d'autres si la chose est nécessaire. En terminant l'honorable M. Taschereau a répété que la loi du dimanche était extrêmement difficile d'application et que la coopération de tous est nécessaire. "Mettons", dit-il "cette question au-dessus de la politique. Nous demandons seulement à nos adversaires de ne pas nous jeter la pierre, mais de coopérer avec nous".

La séance est ouverte par M. le président Bouchard. Ce dernier appelle la loi de la radio, mais M. Duplessis demande à la droite de diffé-

(Suite à la page 8)

L'EMOUVANTE GRADUATION DE 3 INFIRMIERES

M. le Dr Jules Vallée, malade, licencie le personnel de son hôpital.

REMISE DE DIPLOMES

A Mlles Marie-Ange Belley, Marcelle Hardy et Louisa Marceau.

VOEUX AU PRESIDENT



M. le Dr Jules Vallée, président de l'hôpital Ste-Marie.

La dernière graduation de garde-malades de l'hôpital Ste-Marie a eu lieu à 3 h., hier après-midi, dans un des salons de l'hôpital Laval chemin Ste-Foy. Les trois nouvelles diplômées, Mlle Marie-Ange Belley, de Matane, Mlle Marcelle Hardy de Cap Santé, et Mlle Louisa Marceau, de Ste-Anne de la Pérade, ont suivi, depuis trois ans, les cours de l'hôpital Ste-Marie et ont subi récemment leurs examens devant les médecins de l'institution.

Nous avons déjà appris à nos lecteurs la maladie de M. le docteur Jules Vallée, fondateur et propriétaire de l'hôpital Ste-Marie. Cet hôpital ouvert en 1924, a toujours été sous la direction du Dr Vallée; quatorze étudiantes ont été graduées depuis 1927. La maladie du Dr Vallée (qui l'a obligé à se faire transporter à l'hôpital Laval, jeudi dernier) l'a forcé à licencier son personnel, gardes-malades, étudiantes, médecins, assistants

(Suite à la page 4)

Les touristes en auto le 28 mars

Plusieurs citoyens de la métropole et des Etats-Unis sont arrivés à Québec samedi et hier. — Des québecois sont aussi rendus à Montréal et ont fait le trajet heureusement. — Un américain passe par le sud.

PREMIERS ACCIDENTS

Les chasse-neige avaient à peine quitté la route Québec-Montréal, hier, que déjà plusieurs automobilistes s'aventuraient sur le chemin tout glissant et portant encore en certains endroits le manteau du "père hiver", pour franchir la distance de 180 milles qui sépare les deux villes. Tous devaient réussir sans éprouver trop de difficulté. Sur une route encore peu recommandable mais passable, des temps de 7 heures 30 et 8 heures ont été enregistrés pour le trajet complet.

Vers midi hier des automobilistes venant de Montréal et en route pour Québec serraient la main à quelques uns de nos concitoyens qui avaient laissé la Vieille Capitale le matin même pour se diriger vers la métropole. Les Québecois étaient aussi avancés que les Montréalais avec cette différence toutefois que ces derniers commençaient alors la partie la plus intéressante du voyage tandis que les nôtres entraient dans "la tranchée". En effet, jusqu'aux Trois-Rivières, la route est assez belle mais à partir de cet endroit et tout particulièrement dans Yamachiche, le passage se fait difficilement et l'un de nos concitoyens qui a effectué le trajet Québec-Montréal hier, M. G.-I. Lachance, a rencontré à cet endroit les plus sérieuses difficultés de tout le voyage. M. Lachance qui était accompagné de madame Lachance avait quitté la ville à 10 heures hier matin et à 5 heures il était à Montréal.

Des touristes qui étaient dans la métropole n'ont pas tardé à faire leurs malles, samedi soir, quand ils ont été informés que le Département de la

(Suite à la page 10)

M. VERMEIL ET L'ALLEMAGNE D'AUJOURD'HUI

Un professeur de Strasbourg donne une conférence samedi soir.

A L'INSTITUT CANADIEN

Bouleversement économique et social qui constitue une menace.

UN REVE TROP GRAND

L'Institut Canadien avait comme hôte d'honneur et conférencier, samedi soir dernier, M. E. Vermeil, professeur d'Histoire de la Civilisation Allemande à l'Université de Strasbourg et actuellement professeur d'échange à Boston.

Le président de l'Association, M. le Dr Arthur Vallée, secrétaire de la Faculté de Médecine à l'Université Laval, a présenté le conférencier à l'auditoire qui a eu l'occasion d'entendre une causerie tout aussi instructive qu'agréable.

Parlant de l'Allemagne contemporaine, M. Vermeil a fait une courte revue de l'histoire politique du pays puis il a étudié la cause du morcellement de l'empire qui a orienté la nation vers les préoccupations du domaine économique. L'influence réciproque de la France et de l'Allemagne sur la politique européenne en a-t-elle logiquement le conférencier a établi une comparaison entre les deux pays.

"On veut aujourd'hui réaliser un projet d'union européenne d'où nai-

(Suite à la page 4)

Un incendie samedi soir rue St-Joseph

Trois logements et deux bureaux d'affaires sont détruits. — Dommages par le feu aux magasins United Cigars, Emile Bigaouette et Le Costumier, et par l'eau et la fumée à l'établissement P.-A. Alain.

UN SAUVETAGE

Un violent incendie a partiellement détruit, samedi soir, une maison de trois étages située au coin des rues St-Joseph et de l'Eglise. Comme conséquence, trois magasins sont fermés ce matin à leur clientèle : Ce sont l'United Cigars Store, Emile Bigaouette, bijoutier, et "Le Costumier", propriété de M. H. Thivierge. Les bureaux de MM. les notaires Emile Fortier et G.-E. Ruel ont été détruits avec les logements de M. J.-Ernest Gagnon, M. W. Nollet et de mademoiselle Julienne Drouin. Les magasins et les entrepôts de M. P.-A. Alain, manufacturiers de fourrures, ont été endommagés par l'eau et la fumée. Les pertes s'élèvent à plusieurs milliers de dollars.

Devant les proportions grandissantes des flammes et l'imminence du danger pour les propriétés voisines, une alarme générale fut sonnée, faisanta ccourir tous les pompiers de la ville. Dans tous les quartiers le cri des sirènes et le vacarme des fourgons d'échelles et de boyaux jetèrent l'émoi. Ce fut alors une course vers le théâtre de l'incendie. Une foule considérable que la force constabulaire pouvait à peine retenir s'était massée sur la place de l'église et du couvent de St-Roch, dans les rues St-Joseph et de l'Eglise. La circulation, toujours si dense le samedi sur la rue St-Joseph devait être interrompue pendant trois heures.

Il était 7 heures 15 quand la première alarme fut sonnée à la boîte 532. Mademoiselle Julienne Drouin, qui habitait le deuxième étage, fut la première à s'apercevoir du feu. C'est elle qui avertit les occupants de la maison et courut sonner l'alarme. Les pompiers du poste numéro 3 ar-

(Suite à la page 8)

BOULANGERIE MODELE HETHRINGTON
Pains, Biscuits, Pâtisseries, Gâteaux.
358-364, rue St-Jean. Tél. 2-6636

LES COURS DE M. JEANJEAN

Le distingué professeur de psychologie appliquée donnera les deux premiers aujourd'hui.

A L'UNIVERSITE

M. l'abbé Gustave JeanJean, professeur de Psychologie appliquée à l'Université Catholique de Paris et conférencier de l'Institut Scientifique Franco-Canadien est arrivé de Montréal, à 10 heures, hier soir.

Le directeur de l'Ecole Normale Supérieure, Mgr Camille Roy, P.A., est allé rencontrer le distingué religieux à son arrivée. M. l'abbé JeanJean donnera une série de conférences à l'Université Laval, qui s'ouvriront par une séance publique, ce soir, à 8 heures, à la salle des Promotions. Le sujet exposé durant la soirée sera: "Les problèmes médico-pédagogiques".

Cette séance sera précédée d'une réunion, à 4 heures 30, à l'amphithéâtre de l'application des méthodes. Les instituteurs et les institutrices sont tout articulièrement invités à assister.

L'audition des cours de M. l'abbé JeanJean qui ont fait salle comble à Montréal promet beaucoup d'intérêt pour tous ceux qui s'occupent d'éducation et pour le public en général.

Le distingué conférencier séjournera au Séminaire de Québec jusqu'au 15 avril.

LE PRIX GARNEAU

Le concours pour le prix Garneau, ouvert aux élèves de Philosophie au Petit Séminaire de Québec, sera tenu à la fin de la semaine de Pâques.

Ce prix, fondé par Sir Georges Garneau, est attribué à un concours de chimie auquel tous les élèves de la classent peuvent participer.

ON MANGE BIEN
— au —
CHATEAU CHAMPLAIN

LES ELECTIONS DES VETERANS

La Légion Canadienne, section de Québec, choisit pour président le Col. de Montarville Taschereau.

ASSEMBLEE ANNUELLE

La quatrième assemblée générale annuelle de la Légion Canadienne, (section de Québec, No. 13) a eu lieu vendredi soir au manège militaire. Un nombre considérable de membres étaient présents. En l'absence du Lt-Col. D.-B. Papineau, l'assemblée fut présidée par le vice-président R. Keller. Le plus important article du programme était l'élection des officiers pour 1931-32. MM. Jean Thomas et C.-N. Bartlett furent nommés scrutateurs. La plupart des membres du nouveau conseil furent élus par acclamation, parmi lesquels le président, le colonel T. de Montarville Taschereau. Les autres officiers élus sont :

Vice-présidents : R. Keiller, D. C. M. ; le Lt-Col. J.-A. Beaubien, V. D.

Trésoriers : Le capitaine Guy Baillargeon, le major O.-D. McCooey.

Exécutif : MM. J.-H. Roy, le Lt-Colonel F.-G. Kemp, D. S. O., M. C., le major P. Ouellet, le colonel G.-E. Marquis, V. D., le major G.-E.-A. Dupuis, M. C., P. Drouin, MM., et le capitaine C. Greffard, M. C.

Les rapports des différents comités de l'association furent lus et adoptés. Le rapport du secrétaire général in-

(Suite à la page 8)

L'EGLISE DE ST-VALLIER

M. E.-G. Rousseau préparera les plans.

Les plans de la nouvelle église de St-Vallier seront préparés par M. l'architecte E.-G. Rousseau. Cette décision a été prise hier lors d'une assemblée spéciale des marguilliers de cette paroisse. M. Rousseau préparera tous les plans et devis de la nouvelle église qui s'élèvera sur le même site que l'ancienne. Il avait été décidé au préalable que le coût de la construction ne dépasserait pas $156,000 et que les murs de l'ancienne église seraient utilisés. Cette décision a été maintenue hier.

ECOLE DE PHILOSOPHIE

Ce soir, à 8 heures 15, Cours de M. l'abbé Hamel. Sujet: "La Création".

2 accidents fatals à des jeunes gens

M. Donat Drouin, 24 ans, se tue en tombant de sa voiture qui avait frappé le trottoir. — M. Roméo Clavet, 19 ans, succombe à une fracture. — La police est convaincue qu'il s'agit d'un accident dans cette affaire.

SERIEUSE ENQUETE

Un ouvrier de la Compagnie Générale de Peintures et d'Enseignes, M. Donat Drouin, âgé de 24 ans et originaire de St-Maxime de Scott, a été la victime d'un tragique accident, samedi midi à St-François d'Assise, au coin des avenues Lamontagne et Normandie. M. Drouin s'est fracturé la base du crâne en tombant de sa voiture sur la chaine du trottoir. Il a succombé à ses blessures une demi-heure après l'accident à l'hôpital St-François d'Assise où il avait été transporté. Le Dr Albert Marois a tenu une enquête samedi après-midi à la morgue Moisan. Un verdict de mort accidentelle a été rendu par le jury.

Le jeune Drouin était à l'emploi de la Compagnie Générale de Peintures et d'Enseignes comme charretier depuis six mois. Samedi midi, en revenant aux écuries de la compagnie, sur la rue Normandie, la voiture qu'il conduisait frappa le coin du trottoir. Il ne put retenir le cheval qui filait à une assez bonne allure et il tomba en s'infligeant des blessures graves. Des personnes qui ont été témoins de l'accident portèrent secours au blessé et le transportèrent à l'hôpital St-François d'Assise où il succombait 20 minutes après l'accident.

Donat Drouin était orphelin de père et de mère. Il lui restait un frère, M. Eugène Drouin, de St-Maxime de Scott, chez qui la dépouille mortelle a été transportée samedi soir.

Un jeune homme de St-Sauveur, Roméo Clavet, âgé de 19 ans et soutien de famille, a été victime d'un accident mortel, dans la nuit de vendredi à samedi. Il a été ramassé presqu'inconscient au pied de la côte à

(Suite à la page 8)

UN FESTIVAL DE L'ESCRIME

Joli succès samedi soir au Winter Club. — Québec aurait son cercle bientôt.

M. CARTERON PRESIDE

Le grand festival de l'escrime qui a eu lieu au Winter Club, samedi soir, a suscité tellement d'intérêt et d'enthousiasme, que déjà l'on parle de jeter les bases d'un cercle d'escrime en notre ville. Le projet est intéressant et nous espérons qu'il sera réalisé.

Une assistance considérable remplissait la salle du Winter Club, à l'arrivée des membres de l'Institut militaire et de leurs invités, à la suite du banquet qui avait eu lieu au Club de la Garnison.

M. Edouard Carteron, consul de France, prit alors la parole et remercia les spectateurs de s'être rendus en aussi grand nombre au festival de l'escrime. Il exprima aussi son désir de voir un jour notre ville dotée d'un cercle d'escrime.

La fanfare du 22e fut applaudie longuement et à plusieurs reprises au cours de l'exécution du programme musical qu'avait choisi son directeur, le capitaine Charles O'Neil. L'Arlésienne, de Biset, Sambre et Meuse, de Planquette, une ouverture de Bee-

(Suite à la page 10)

SUR LE LAC ST-PIERRE

La glace en mouvement sur le côté sud du lac.

La glace s'est mise en mouvement sur tout le côté sud du lac St-Pierre hier matin. Immédiatement, le "Saurel" a été dépêché sur les lieux pour briser un barrage de plusieurs pieds de hauteur qui s'était formé non loin du port des Trois-Rivières. Le vaisseau sera au travail toute la journée d'aujourd'hui à cet endroit.

Le service complet et courtois que l'on reçoit dans les magasins JOS. COTE LIMITEE, tabacomistes, en font le vrai rendez-vous des acheteurs. UN

Notre Grande Annonce

Si vous avez un vieil instrument, cette offre s'adresse à VOUS! Voici pour vous l'occasion de jouir du plus beau de tous les instruments de musique.

Le Nouveau Radio Victor
avec Microphone et Electrola

NOUS VOUS OFFRONS $60
Pour Votre VIEUX RADIO ou Phonographe
Généreuse allocation sur tous les autres modèles de Radio Victor.



Radio Victor avec Microphone et Electrola, RE-57

Complet avec lampes, $397.50
CONDITIONS FACILES

Echangez votre vieux radio ou phonographe — quel qu'en soit le style ou la marque — sur l'achat du plus beau des instruments de musique — un instrument qui vous apporte...

UN TRIPLE DIVERTISSEMENT

...chez vous! Imaginez donc... dans un seul et magnifique cabinet vous avez...

1. Enregistrement chez vous : Le plaisir nouveau de faire vos propres disque du babillage du bébé, des chansons que les enfants chantent... des extraits des programmes de radio.

2. Radio Victor : Un radio inapprochable à gille-écran 5 circuits micro-synchrome.

3. Electrola : Disques Victor joués comme vous ne les avez jamais entendu jouer auparavant.

320 St-Joseph — Robitaille Ltée — Téléphone: 8167

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

L.-H. FORTIER, Président. J.-E. BARNARD, Directeur

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Publié par la Cie de L'EVENEMENT

30-32, Rue de la FABRIQUE, Québec.

QUEBEC, 30 MARS

L'EQUIVOQUE N'EST PAS HONNETE

Pour avoir rapporté une discussion ouverte au sujet des salaires, des semeurs d'équivoques ont représenté L'Evénement comme un journal faisant campagne pour la réduction des gages ouvriers. Ce n'est pas exact. Nous signalons simplement le mouvement des idées dans certains cercles d'économistes américains, européens et canadiens. A notre avis, il est bon que le public sache ce qui se dit en dehors de notre ville et de la province de Québec. Cela porte à réfléchir, ce qui n'est jamais mauvais pour personne. Nous avons nous-même protesté lorsque la rumeur courait que le cabinet fédéral songeait à réduire les salaires des fonctionnaires ou à suspendre toutes les augmentations prévues par la loi "du service civil". Fort heureusement, cette rumeur n'était pas fondée. Nous ne désirons pas davantage que les salaires des ouvriers soient réduits. Si jamais cette éventualité se produit quelque part, nous souhaitons que notre région, moins affectée que les autres par la crise mondiale, soit la dernière à subir cet inconvénient. Cependant, puisqu'on considère cette éventualité à Washington, à Londres et à Berlin, il importe que nos gens soient tenus au courant de cette tendance. Pour apprécier un tel problème avec intelligence, il vaut mieux faire abstraction de son propre cas ou du cas de la population à laquelle on appartient. Ainsi posé, voyons si le sort de la nation américaine serait amélioré ou aggravé par une réduction générale des gages de tous les salariés. M. Green, de la Fédération Américaine du Travail, affirme que cette mesure serait désastreuse. "Elle ne remplirait pas l'objet recherché, celui d'aider au rétablissement des affaires de l'industrie et du commerce". C'est une opinion. Un journal financier comme le "Wall Street Journal" lui suggère de considérer le problème en regard du nombre des chômeurs américains, qui sont plus nombreux que les ouvriers syndiqués des Etats-Unis. "Vaut-il mieux, demande notre confrère, réduire les gages de ceux qui travaillent afin de doubler leur nombre, ou laisser se prolonger une situation si précaire pour plus de 6,000,000 de sans-travail". L'Evénement croit rendre service aux ouvriers de Québec, en leur rapportant ces expressions d'opinion. Quant notre information n'aurait pour résultat que d'amener nos gens à mieux apprécier leur situation provinciale ou régionale, sa publication sera déjà justifiée.

LA SITUATION GENERALE AU CANADA

La situation économique du Canada reste difficile à apprécier. Les éléments favorables et les éléments défavorables s'enchevêtrent étroitement et divers facteurs d'un caractère saisonnier,dont il est souvent malaisé de dégager l'influence, provoquent des réactions propices ou préjudiciables aux affaires. Les statistiques accessibles jusqu'ici, portant sur les mois de janvier et de février,, si elles ne révèlent encore aucun fait saillant, paraissent néanmoins indiquer dans l'ensemble quelque tendance à l'amélioration.

Les pays qui, tel le Canada, sont encore en voie de développement, trouvent dans de multiples entreprises de construction une heureuse atténuation aux rigueurs de la dépression économique. D'après un relevé officiel, la valeur des permis de construction délivrés dans 61 villes canadiennes en janvier, si elle accuse un recul par rapport à décembre, qui avait été un mois exceptionnel, est supérieure aux chiffres de janvier 1930 et même aux chiffres du mois de janvier des dix dernières années, sauf 1928 et 1929. D'autre part, les "MacLean Building Reports" font ressortir que la valeur des contrats de construction conclus en février marque sur janvier une progression de 27.7 pour cent et que l'évaluation des entreprises projetées fait augurer aussi un regain d'activité dans le bâtiment. Plusieurs sociétés exploitant des services publics et diverses industries commenceront cette année la mise à exécution de grands travaux d'extension qui emploieront de nombreux ouvriers de toute catégorie et apporteront d'importantes commandes aux fournisseurs de matériaux et d'accessoires.

L'exploitation des mines conserve une activité satisfaisante pour la saison; si la production du charbon est en déclin, l'extraction et l'exportation de l'or et du cuivre sont en augmentation. La restriction des opérations forestières, qui a eu pour effet immédiat une aggravation momentanée du chômage, aura peut-être ,en définitive, des conséquences favorables, puisqu'elle allégera l'offre de bois de sciage sur le marché où la demande demeure réduite. L'amélioration graduelle des cours mondiaux du blé, qui se poursuivait depuis quelque temps, a été brusquement interrompue par l'échec du congrès européen du blé, qui s'est tenu à Paris du 22 au 26 février, et par la décision du United States Farm Board de jeter sur le marché une partie du blé qu'il avait immobilisé jusque-là en maintenant artificiellement les prix. Il se peut que cette dernière initiative ralentisse, pendant les prochains mois, le mouvement du blé canadien vers les marchés extérieurs. Quoi qu'il en soit, le volume de nos exportations en janvier représentant un accroissement de près de 57 pour cent par rapport à janvier 1930, et pendant la première moitié de la présente campagne (1er août-31 janvier), le Canada a expédié à l'étranger 156 millions de boisseaux de blé, à rapprocher de quelque 97 millions de boisseaux pendant la même période de la campagne précédente.

Dans l'industrie manufacturière, l'activité est fort variable d'une branche à l'autre, et la situation est susceptible de se modifier rapidement en ce changement de saison. Alors que la production de la fonte fléchit, celle de l'acier se relève, stimulée par une certaine reprise dans la construction des automobiles et du matériel agricole. La plus importante industrie manufacturière du pays, la fabrication du papier-journal, travaille toujours au ralenti. On relève un certain fléchissement dans les fabriques de chaussures et de lainages et un léger progrès dans quelques branches de l'industrie textile. Les importations de caoutchouc brut sont en hausse, tandis que les importations de coton brut sont en baisse. Le déclin des prix de gros n'est pas encore enrayé, mais il est un peu moins rapide, ce qui constitue, selon toute vraisemblance, un acheminement vers le stabilisation, qui serait sans doute l'un des facteurs de reprise les plus actifs.

Les prêts courants au Canada ont subi, de décembre à janvier, une légère contraction purement saisonnière, passant de 1,140 millions à 1,141 millions. Le total des dépôts d'épargne s'es accru, en revanche, de 1,426 millions à 1,429 millions, somme qui ne représente plus qu'une diminution d'environ 0.76 pour cent sur les chiffres du 31 janvier 1930. Les débits bancaires marquaient en janvier une progression d'environ 10 pour cent par rapport à décembre, ce qui est l'indice d'un certain relèvement de l'activité financière.

LA NON-REVISION, C'EST LA GUERRE

L'entente des deux nationalismes français et allemand est devenue une condition de vie ou de mort pour la France et pour l'Allemagne, en face du danger épouvantable que représentent pour elles deux, pour leur civilisation à toutes deux, les doctrines marxistes qui ont triomphé à Moscou, et qui ont pour elles l'appui des millions de baïonnettes de l'armée rouge. Or, le traité de Versailles que nos nationalistes aveugles veulent conserver, est l'obstacle à cette entente entre les deux nationalismes français et allemand; il a jeté le parti militaire allemand, qui a perdu la tête, dans les bras des révolutionnaires de Moscou. Le traité de Versailles lui semble tellement injuste, tellement humiliant, qu'il se serait allié avec le diable pour le détruire. Le diable s'est présenté sous les traits des tzars rouges de Moscou. Dans une crise de démence, il a signé avec lui le pacte de Rapallo, qui permettra aux révolutionnaires russes, quand ils se sentiront prêts à faire le coup, de se jeter sur la Pologne. Et cette fois, ce n'est pas Weygand et quelques officiers qui la sauveront. C'est le traité de Versailles qui, paraît-il, est tabou? Toucher à ce traité de Versailles, faire un accord amiable avec le parti allemand, qui permettra à ce dernier de se détacher de la Russie soviétique, c'est déchainer la guerre? Allons donc! C'est tout le contraire qui est vrai! La revision du traité de Versailles, c'est le seul moyen d'éviter l'anéantissement de la Pologne, c'est le seul moyen d'éviter une nouvelle conflagration générale pire que celle de 1914, et la grande vague bolchéviste internationale qui recouvrira ensuite les vainqueurs avec les vaincus! C'est le seul moyen, oui, mais à condition d'aller vite et de ne pas perdre son temps à discuter si l'Allemagne a eu dans la guerre de 1914, qui est le passé, 100 pour 100 des responsabilités, ou si elle n'en a eu que 50 ou 75 pour 100. Deux ans avant la guerre de 1914, je criais à tue-tête aux socialistes français et aux socialistes allemands: le non-règlement rapide de la question d'Alsace-Lorraine, c'est la guerre! Aujourd'hui, je crie avec la même force aux nationalistes français, allemands et polonais: "la non-revision, c'est la guerre et le bolchévisme universel!"

Gustave Hervé dans la "Victoire".

A PROPOS DE LA PEINE DE MORT.

Dans la revue américaine: "Current Opinion", un juge éminent de l'Illinois, M. Marcus Kowanagh, cite les faits suivants: "La ville de Détroit se trouve en face des deux villes canadiennes de Windsor et de Sandwich, dont elle est séparée par le fleuve Détroit. Or, à Détroit, la peine de mort a été abolie, tandis qu'au Canada, non seulement elle existe, mais elle est énergiquement appliquée. En 1928 et 1929, 485 meurtres ont été commis à Détroit, tandis qu'il n'en était pas commis un seul à Windsor. Il en est de même pour Boston qui, depuis trois cents ans, applique la peine de mort: dans cette ville, la moyenne des meurtres a été, en 1929, de 2.9 sur 100,000, et à Détroit, de 18.6". Le juge américain rappelle aussi qu'en 1851-52, les meurtriers pullulaient en Californie et qu'ils s'étaient même emparés de la police locale. Les citoyens paisibles formèrent alors des groupes armés des vingt personnes qui arrêtèrent les chefs de bandes et les pendirent. Tous les suspects reçurent l'ordre de quitter la ville dans les vingt-quatre heures. En deux semaines, la moyenne des assassinats à San Francisco était devenue la même qu'à Londres aujourd'hui.

—La Tribune, Woonsocket.

Bon vieux temps

(De L'Evénement, 31 mars, 1871.)

UNIVERSITE LAVAL

(Suite)

"6. Si vous voulez bien avoir la complaisance de lire ma notice bibliographique du *Code de M. le Juge Beaudry*, vous y verrez que je ne l'approuve pas *sans restriction*, ainsi que l'affirme le *Journal des Trois-Rivieres*. J'ai fait au contraire mes restrictions à l'égard de certaines opinions qui y sont contenues.

J'ai l'honneur d'être M. le Recteur, Votre très humble et obéissant, servt.

F. LANGELIER.

A l'occasion des attaques contre l'enseignement de M. Langelier, vous feriez peut-être bien de méditer ces paroles de saint Thomas: *Matrimonium in quantum est in officium naturae, statuitur jure naturae; in quantum est in officum communitatis, statuitur jure civili; il quantum est sacramentum, statuitur jure divino. Et ideo ex qualibet dictarum legum potest persont effict ad matrimonium ilegittima.* Vous trouverez aussi d'excellentes choses sur l'étendue du pouvoir civil en fait de législation sur le mariage, dans les excellentes conférences du P. Braun, p. 62 et suivantes.

VII

La grande propagande gallicane contre le dogme de l'infaillibilité du pape! Ici, ce ne sont plus les professeurs laïques que vous attaquez mais bien les prêtres du Séminaire. Or cette accusation, en présence des faits, est tellement absurde que nous ne savons pas, Monsieur, comment vous avez pu vous résoudre à l'énoncer dans votre journal. L'enseignement des prêtres du Séminaire se fait ou dans les classes, ou dans les catéchismes, ou dans les cours de théologie, ou dans les sermons; que d'occasions, n'avalent-ils donc pas de travailler activement à cette propagande gallicane contre le dogme de l'infaillibilité! Eh bien! nous vous dégions de citer un seul des quatre cents élèves qui fréquentent nos classes et nos catéchismes, un seul élève en théologie, bien plus, un seul auditeur, soit de la ville, soit de la campagne, qui ait entendu *un* prêtre du Séminaire dire la moindre chose qui p't donner à douter de sa croyance à l'infaillibilité du Pape, même avant le commencement du concile, et à plus forte raison depuis la définition du dogme de l'infaillibilité pontificale. Or, il faut remarquer que plusieurs prêtres du Séminaire ont été employés, dans l'année qui a précédé le concile, et notamment pendant les vacances, à prêcher des jubilés. Le jour même de l'ouverture du concile, un prêtre du Séminaire prêchait à la cathédrale un sermon dans lequel il affirmait de la manière la plus solennelle l'infaillibilité du Pape. Ce n'est pas tout: es professeurs actuels de la faculté de théologie, qui ont pris leurs degrés à Rome, non contents d'enseigner dogmatiquement l'infaillibilité personnelle du Pape, ont déclaré à maintes reprises, et dans leurs cours, et en dehors de leurs cours, bien avant qu'il fût question du concile du Vatican, que, pour eux, c'était un dogme de foi divine, et que, dans leur conscience, ils se croiraient coupables du péché d'hérisie, si jamais ils niaient ce dogme. Où donc, Monsieur, avez-vous pris vos informations pour calomnier ainsi les prêtres du Séminaire? Comment vous, rédacteur d'un journal qui se dit religieux, qui devez connaitre par conséquent toute la gravité d'accusations aussi injustes, lorsque surtout elles sont adressées à des prêtres, comment, disons-nous avez-vous pu, la main sur la conscience, consentir à vous faire le complaisant écho de bruits aussi absurdes?

Pour nous, vous nous permettrez de le dire encore une fois, nous ne comprenons pas les motifs qui vous ont déterminé à lancer contre des prêtres cette triste et ridicule accusation; nous ne comprenons pas davantage que vous ayez pu être assez faible pour consentir à répéter sur un journal sérieux, des calomnies dont les auteurs ne veulent même pas publier leurs noms.

VIII

Mais le *Correspondant?* Oh! le grand crime! la preuve accablante! Le Séminaire reçoit le *Correspondant!...* Il faut pourtant en dire un mot, puisque vous apportez ce fait à notre charge.

Je me contente de nier qu'aucun professeur du Séminaire ou de l'Université, ait contribué sciemment, soit directement, soit indirectement à la reproduction faite par *l'Evénement*. Il n'y a pas d'arrière pensée dans cette négation; elle est positive, absolue et sans restriction.

Quant au Séminaire, à qui appartient la bibliothèque de l'Université, il vous plaît d'insinuer que les prêtres de cette institution accueillent avec faveur les doctrines publiées par le *Correspondant*. Attendez. Parmi les quarante revues que reçoit le Séminaire sur toutes les branches de la science, voici celles qui traitent de sujets religieux: le *Correspondant*, *la Revue du Monde Catholique*, *les Annales de Philosophie Chrétienne*,

(Suite à la page 11)

Au Petit jour

LE REGNE DES AUVERGNATS

M. Laval est Auvergnat, comme on sait. Un journal gai note que c'est le règne des Auvergnats à Paris:

"Voyez le président du Sénat, celui du Conseil municipal, celui du Conseil général, le cardinal-archevêque... donc, brevet de longue vie".

Il y a aussi le général de Castelnau, dont la Fédération catholique tient en France une place considérable.

LES MOINES ET L'ARTILLERIE

Un moine fit connaitre en France la poudre à canon; un autre religieux, le Carme Sébastien Touchet proposa en 1689 un nouveau canon qui devait employer moins de poudre que les autres. Il inventa même une nouvelle poudre à canon et travailla avec le maréchal de Vauban aux plans des fortifications.

Mais il y eut bien des archevêques et des cardinaux qui portèrent la cuirasse.

ORPHEE, MONITEUR DE LA FINANCE

Les comptes rendus des séances de la Commission d'enquête relative aux tripotages financiers ont mentionné l'étude d'un projet de journal financier qu'Oustric — trouvant trop onereux de soutenir ses valeurs par des subventions jetées un peu partout — aurait songé à créer. Ce journal, qui eût été destiné à renseigner le public notamment sur les affaires du groupe, et peut-être aussi à l'occasion à impressionner les dirigeants de certains autres, se serait intitulé: *Orphée*.

Orphée! Avec un titre pareil, ce journal financier devait être orienté vers le chantage.

LA LISETTE DU JARDIN

Les amis des bêtes se sont beaucoup attendris sur la fin de la jeune girafe, Lisette, qui est morte dernièrement, dentérite, au jardin d'Acclimatation, à moins que ce ne soit à celui des Plantes.

Cependant, on n'avait reculé devant aucun sacrifice pour la bien soigner, et on ne lui donnait pas moins de quinze litres de lait par jour!

—Traiter l'entérite avec du lait? C'est une honte, disait encore hier une brave dame. Quand ma fille Lisette avait de l'entérite, notre médecin proscrivait absolument le lait, et c'est ainsi qu'il l'a guérie.

—Sans doute, mais votre Lisette n'est pas une girafe, Madame.

LA GRAMMAIRE

L'article 26 des statuts de l'Académie stipule que l'illustre compagnie "devra composer un dictionnaire, une grammaire, une rhétorique et une poétique". Cela date de 1634.

Quand, dans trois ans, l'Académie française fêtera son tri-centenaire, elle pourra se demander si elle a bien rempli la mission de son fondateur. Le dictionnaire? Cela va encore. La 8e édition va paraître, après 53 ans, la dernière datant de 1878 . . . Mais nos académiciens ne sont-ils pas immortels?

La grammaire? On en parle. Et nous allons en parler.

La poétique? Rien depuis 1634.

La rhétorique? Rien non plus.

LA PROTECTION DE LA CAMARGUE

Une délégation du Conseil général des Bouches-du-Rhone est venue à Paris pour demander la protection de la Camargue.

Protection d'ailleurs limitée à un vaste terrain où l'or formerait un parc national pour sauvegarder la race des taureaux et des chevaux camargnais, ainsi que l'aspect de la plaine d'alluvions limoneuses où pousse une végétation pauvre, mais assez caractéristique pour que certains de nos meilleurs paysagistes tirent d'heureux effets de cet ensemble.

Le marquis de Baroncelli, éleveur de taureaux et poète provençal très connu, accompagne la délégation.

La Protection des sites ne manquera pas de s'intéresser à la question. Nous ne pouvons avoir un parc national comme celui de Yellowstone aux Etats-Unis avec des geysers, et ses richesses pittoresques que les Américains ont eu la sagesse de soustraire à la convoitise de leurs industriels. Conservons au moins à nos artistes un bon morceau de Camargue.

LES LICENCES DE RADIO

La Banque Provinciale du Canada, dont les succursales couvrent quatre provinces du Dominion vient de recevoir du ministère de la Marine le privilège d'émettre ou de renouveler les licenses de radios é toutes ses succursales. La Banque est établie dans le Québec, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et l'Ile du Prince-Edouard.

Nous sommes à l'époque du renouvellement de ces licenses.

Dans la période de douze mois se terminant le 30 novembre 1930, le ministère a émis 424,146 licences. On croit qu'il y a plus de 500 000 radios en Canada à l'heure actuelle.

Il est à noter que les licenses de radios privés pour l'année 1930 expirent le 31 mars 1931. Le coût du renouvellement ou de l'obtention de la licence est de $1.

M. VERMEIL ET L'ALLEMAGNE D'AUJOURD'HUI

(Suite de la page 3)

tra une constitution ou une catastrophe pour le continent", a dit M. Vermeil.

"La France et l'Allemagne semblent être le point de mire des influences qui agiront sur la réalisation de cette union. Or, la France et l'Allemagne different etrangement. En France, il y a harmonie entre la pensée du peuple et la politique du pays. En Allemagne, c'est totalement différent; il y a divergence complete entre la spiritualité de la nation et l'édifice politique de l'empire.

"En brisant le pouvoir des grands, en parvenant à éviter le morcellement professionel, Richelieu a établi l'unité française et tous les regimes de gouvernement, après lui, ont maintenu cette union.

"En Allemagne, les empereurs n'ont pas réussi a etablir l'alliance de la bourgeoisie et des villes. Le pays est devenu une mosaique de petits Etats.

"Quelqu'un a dit avec beaucoup de justesse que l'Allemagne était le peuple le plus discipliné de caractere et le plus tumultueux d'esprit. Bismarck a essayé de remonter la pente. Le texte admirable de la constitution de Francfort s'est brisé contre une réalité et il n'a pu créer un corps à l'empire. L'unité allemande du 19e siecle a été construite par Bismarck sur six compromis. Elle a duré tant qu'a vécu le puissant personnage. Après lui, nous assistons à une crise politique entre le pouvoir impérial qui laisse tomber l'autorité de ses mains et le Reichstag qui veut s'en emparer et qui ne peut le faire de par l'esprit de la constitution".

"La population allemande est emportée vers des preoccupations économiques. De 34 pour cent, dans les villes, et de 66 pour cent dans les campagnes, sa proportion est renversée à la veille de la guerre et se trouve de 66 pour cent dans les villes. Le phénomene a été pernicieux par ses manifestations et ses conséquences. L'Allemagne est devenue le pays des organisations et non de l'organisation. Cet ensemble de groupes fortement organisés dans les cadres desquels les individus se sont incorporés a créé précisement la faiblesse de l'individu isolé et la faiblesse de l'Etat. L'Allemagne est en somme un compose de pierres rondes qui ne tiennent pas ensemble.

"Le sentiment national de l'Allemagne n'est pas celui de la France. En Allemagne, l'idée de force prime tout d'abord et c'est la substitution de la raison materielle au veritable objet du droit divin. La pensée allemande s'est lancée dans l'idée de lutte d'où est ne le pangermanisme, l'illusion de mission et l'impression absurde de l'infériorité des autres pays.

"Une série de fautes diplomatiques a conduit l'Allemagne à 1914. Comme conséquence de la guerre, en France, l'unité politique n'a pas été atteinte. L'Allemagne a été bouleversée dans son ordre économique et social. 1,000,000 environ detiennent maintenant la fortune et l'immense prolétariat d'à côté ne pardonne pas au regime sa déchéance sociale.

"Le danger allemand né de cet état de chose n'est pas dans une conception dangereuse mais bien dans une oscillation imprécise du peuple qui veut un changement sans savoir lequel.

"Le danger est imminent et dans la mesure du possible, il faut aider l'Allemagne à se refaire, à établir sa cohésion tout en lui faisant comprendre que la moderation est la loi des peuples mais il faut aussi que l'opinion allemande reflechisse. Si l'Allemagne veut faire grand, il faut qu'elle renonce à faire trop grand. Il faut que l'Allemagne au lieu de se dégager de l'Occident reçoive de l'Occident la grande leçon qui en fera un pays puissant, d'une puissance qui relevera de son union, de son patriotisme vrai, de sa politique sans morcellement, d'un programme sain et ordonné".

Tel est, en un court résumé, l'exposé brillamment développé par le conférencier devant l'auditoire nombreux et distingué de l'Institut Canadien.

LES CEREMONIES DE LA SEMAINE SAINTE

(Suite de la page 3)

Le dimanche des Rameaux est l'anniversaire du triomphe terrestre du Dieu fait homme.

C'est l'anniversaire d'une apothéose que la liturgie célèbre avec ampleur, mais au milieu du frémissement des rameaux qui s'inclinent sur le passage du Sauveur se fait déjà entendre le murmure de la trahison et des accusations mensongères qui vont permettre le forfait du Golgotha et la foi populaire ne peut se laisser entraîner x la joie comme au jour de Pâques même.

La fête des Rameaux a été célébrée, hier, dans toutes les églises de la ville avec beaucoup de solennité. Malgré la pluie, aux portes de toutes les églises, les vendeurs de palmes étaient nombreux. Les fidèles remplissaient les temples saints à la grand'messe. La Passion a été chantée dans la plupart des paroisses, l'un des officiants prononçant les paroles du Christ, tandis que les deux autres représentent le peuple et le conseil de la Synagogue.

Nous donnons la liste des prêtres et religieux qui ont chanté la Passion aux grandmesses paroissiales hier matin.

A LA BASILIQUE

A la grand'messe solennelle des Rameaux, la Passion fut récitée et chantée par MM. les abbés Roch Rochette, directeur du Petit Séminaire, Emile Beaudry, préfet des études au Petit Séminaire, et Albert Roy, professeur de chant aussi du Petit Séminaire, le premier ayant le rôle de l'historien, le second celui du Christ, et le dernier personnifiant le peuple.

A ST-DOMINIQUE

La Passion fut chantée solennellement, et le R. P. Monty personnifiait l'historien, le R. P. Séguin, Notre-Seigneur, et la Chorale des Chanteurs de St-Dominique représentait le peuple.

TRIBUNE LIBRE

APRES L'INCENDIE

Québec, 29 mars 1931.

A mes clients et amis,

J'ai le plaisir de vous annoncer que ma prudence en toute chose n'a pas même été surprise par l'élément destructeur qui a visité mon établissement samedi soir.

Je vous assure, ce dont vous pourrez vous rendre compte vous-mêmes, qu'aucun de vos dossiers, ni titre notarié, ni intérêt quelconque, n'a été menacé, le tout étant en parfaite sécurité.

L'eau seule a causé des dommages à mon ameublement de bureau, machines à écrire, papeterie, livres de loi, etc.

Je vous prie de noter que dès mardi matin le 31 courant, je serai à la pratique à un poste que je ferai connaitre dans les journaux.

Je profit de cette occasion pour vous remercier sincèrement de l'encauragement accordé dans le passé en le sollicitant de nouveau pour l'avenir, vous garantissant en retour un dévouement inlassable.

En attendant la réouverture de mon bureau vous pourrez m'atteindre en appelant au numéro de téléphone 2-3926 s 2.

Je dirai un cordial merci à tous mes bons amis qui m'ont aidé dans cette nouvelle épreuve.

Je ne saurais terminer sans offrir à nos braves pompiers de Québec, mes plus sincères félicitations pour le beau travail accompli et le dévouement déployé en cette occasion. Ils méritent notre aide et notre encouragement.

Merci aussi à la force de la police dans le maintien de l'ordre parfait, facilitant la tâche de nos braves pompiers dans de telles circonstances.

A tous merci.

Votre très dévoué,

J.-E. Fortier, N.P.,

87 de l'Eglise,

Québec.

ST-COEUR DE MARIE

Le révérend Père Le Doré, Eudiste, a officié à la grand'messe.

Le révérend Père David, Eudiste, a chanté la Passion avec MM. les abbés St-Georges Bergeron et A. Guillemette, du Séminaire de Québec.

SACRE-COEUR

L'Evangile de la Passion a été lue à la grand'messe par le célébrant, M. l'abbé Florido Gagné, assistant procureur au Séminaire de Québec.,

ST-SAUVEUR

La Passion, à St-Sauveur, a été chantée par les révérends Pères Jacob, O.M.I., Laberge, O.M.I., et Boucher, O.M.I.

ST-ESPRIT

M. l'abbé Rosaire Turcot, professeur au Séminaire de Québec, a officié à la grand'messe paroissiale, et la récitation seule de la Passion a été faite durant l'office.

N.-D. DU CHEMIN

La Passion y a été chantée très solonnellement. M. l'abbé Chrysologue Desrochers personnifiait Notre-Seigneur ; M. l'abbé Arthur Levesque, l'Historien, et M. l'abbé P.-L. Dion, la Synagogue.

BIENHEUREUX MARTYRS

M. l'abbé A. Jobidon y chantait la partie de Notre-Seigneur ; M. l'abbé Gustave Bédard, celle de la Synagogue, et M. l'abbé F. Cantin, la partie du peuple.

Les fêtes du jeudi, vendredi et samedi saints seront aussi solennisées avec beaucoup d'éclat. A la Basilique les cérémonies revêteront un cachet particulier, le temple religieux étant le siège des démonstrations auxquelles officie Son Eminence le cardinal Rouleau, O.P., le primat de l'église canadienne.

Voici le programme des cérémonies solennelles de la Semaine Sainte à la Basilique, tel qu'annoncé par Mgr Laflamme, curé de la paroisse, hier matin au prône de la grand'messe.

Tout d'abord les offices du matin auront lieu comme suit : le Jeudi Saint il ne sera célébré qu'une messe basse à 7 heures, et la communion sera distribuée à toutes les demi-heures à partir de 5.30 jusqu'à 8.30. L'office solennel aura lieu à 9 heures, de même que le Vendredi Saint. Le Samedi Saint la bénédiction du feu nouveau, de l'eau et des fonts baptismaux se fera à 7.15 et une grand'messe solennelle sera chantée immédiatement après, soit vers 9 heures, après quoi la sainte communion sera distribuée dans la chapelle du Sacré-Coeur.

Dans l'après-midi, chacun des Jours Saints, les "Ténebres" seront récités solennellement à 3 h. 30, et, à 4 hres, le Samedi Saint, on récitera les Matines de Pâques.

Enfin, dans la soirée : Mercredi, confessions ; Jeudi, à 7.30 hres, heure d'adoration et de réparation en présence du St-Sacrement au reposoir ; Vendredi, également à 7.30 heures. Chemin de la Croix public, et vénération de la relique de la vrale Croix.

L'EMOUVANTE GRADUATION DE 3 INFIRMIERES

(Suite de la page 3)

et malades. Avant de partir pour l'hôpital, il a voulu lui-même faire passer leurs examens à trois des étudiantes de l'institution. Par une aimable attention des RR. SS. de la Charité, la graduation des gardes-malades de l'hôpital Ste-Marie, qui aurait été forcément remise à une date ultérieure, s'est faite solennellement, quoique intimement, à l'hôpital Laval, sous la présidence du Dr Vallée lui-même.

Parmi les personnes présentes, on remarquait M. l'abbé J.-Eugène Michaud, aumônier de la maison-mère des Soeurs du Bon-Pasteur de Québec, et premier chapelain de l'hôpital Ste-Marie; M. l'abbé Charles-Eugène Langelier, vicaire, et représentant de Mgr Bouffard, P.D., curé de St-Malo (paroisse où est située l'hôpital), les RR. Mères Sainte Gertrude Marguerite-Marie, Saint Louis de Gonzague et Eleusippe, supérieures et directrices de l'hôpital; M. le Dr Arthur Leclerc, M. Ivan Vallée, I.C., sous-ministre des Travaux Publics, Mme (Dr) Jules Vallée, Mlle Vallée, M. Roger Vallée, M. le Dr Hector St-Amand, MM. les docteurs Wellie Verge, Roméo Gagnon, Jean-Marie Dagneault, Georges Foy, Georges Grégoire, tous de l'hôpital Ste-Marie, les gardes-malades étudiantes, Mlles R.-A. Lefebvre, F. Bourget et J.-J. Jalbert, de la même institution; Mlle Liliane Roy, secrétaire, et Mlle Angéline Préfontaine, surintendante des gardes-malades; Mlle Gauvin, garde-malade, actuellement au repos à l'hôpital Laval.

M. le Dr Vallée donna la présidence de la réunion à M. l'abbé Michaud. Ce dernier laissa parler son coeur. Il rappela les liens d'amitié qui l'unissaient au Dr Vallée et les deux ministères qu'ils ont exercés ensemble, l'un spirituel et l'autre corporel, durant quelques années, auprès des mêmes malades. M. Michaud fit allusion à la maladie du directeur de l'hôpital, maladie qui le cloue sur un lit de souffrances loin de ses affections et de sa profession. Il adressa ensuite ses félicitations aux nouvelles graduées et leur rappela leur devoir envers la classe souffrante. En terminant, il a adressé un appel aux assistants, appel qu'il devront faire à Dieu pour ramener à la santé le dévoué directeur de l'hôpital.

M. le Dr Vallée voulut dire ensuite quelques mots. "Une émotion me serait néfaste, d'après les médecins", dit le président de l'hôpital Ste-Marie, "je pardonnerai à ceux ou celles qui me causent cette émotion, car elles me donnent aussi une joie, et c'est une belle compensation. Je félicite les gardes-malades qui, aujourd'hui, reçoivent le diplôme tant convoité. On ne vous dira pas que ce diplôme, on vous le donne, car vos études vous l'avaient acquis. Durant vos trois années passées à l'hôpital, je vous ai surveillées et je puis me féliciter et vous dire en toute sincérité que vous avez toujours été bonnes et généreuses. Conservez dans le monde la réputation que vous vous êtes faite à l'hôpital. Revenez de temps à autre sur vous-mêmes, rappelez-vous vos années d'études et cela vous aidera. Enfin, conservez toujours le souvenir de l'hôpital où vous avez puisé vos connaissance. Je remercie M. l'abbé Michaud des bonnes paroles qu'il a eues à mon égard. Il est habitué, de par sa charge, à manier l'encensoir. (rires) Aussi voyez avec quelle maîtrise il a parlé de moi".

"Si j'ai eu quelques mérites, je puis dire que jai été secondé admirablement par les gardes, médecins, assistants. A eux, un cordial merci".

Ici, M. le Dr Vallée refait l'historique de son hôpital. Fondé en 1924, il y eut une première graduation en 1927. Quatorze gardes-malades ont reçu le diplôme si ardemment convoité. Le Dr Vallée vante les qualités de ses aides et élèves et remercie tous ceux qui l'ont secondé. Il dit un mot d'encouragement à une de ses gardes-malades, garde Gauvin (graduée en 1929) qui est elle-même patiente à l'hôpital Laval (elle assiste sur une chaise roulante à la graduation). "Je suis frappé", dit-il, "peut-être est-ce pour mon bien. Dieu seul le sait. Je crois, garde, que nous guérirons ensemble, et que nous pourrons reprendre la vie active, près de nos malades. Je demande pardon à tout mon personnel, si, quelquefois, j'ai été sévère, mais croyez-le, croyez bien que je pardonnais avant la réprimande. Je ne pourrais terminer sans remercier les médecins, mes confrères, de tout l'aide qu'ils m'ont apportée durant les sept années que j'ai eu la direction de l'hôpital Ste-Marie".

Après le discours de M. le Dr Vallée, il y eut remise ou collation des diplômes. Chaque nouvelle garde-malade vint recevoir du président de l'hôpital la médaille, marque de sa profession. M. l'abbé Charles-Eugène Langelier, vicaire et représentant de Mgr Bouffard, P.D., curé de St-Malo, dit apporter avec ses félicitations aux graduées les voeux de retour à la santé du curé de St-Malo, à M. le Dr Vallée.

M. le Dr Wellie Verge, invité à adresser la parole, fit des voeux pour le prompt retour à la santé pour le directeur de l'hôpital Ste-Marie et il donna quelques conseils aux nouvelles graduées, les invitant à conserver toujours la devise de l'hôpital, leur devise "Ce que devoir veut". Il leur recommanda aussi de garder le sourire indispensable sur les lèvres d'hospitallère ou de garde-malade, le sourire qui réconforte et quelquefois guérit.

M. le Dr Grégoire, secrétaire de l'hôpital, fut le dernier orateur.Il rappela l'héroisme que doit avoir parfois la garde-malade et il nomma quelques-unes de nos grandes figures canadiennes, entre autres, Madeleine de Verchères. Le Dr Grégoire invita les graduées à cultiver le culte du souvenir. Si elles ne peuvent pas retourner à leur hôpital, du moins pourront-elles revenir voir leur ancien et dévoué directeur et les professeurs qui leur ont enseigné l'art médical.

Après la remise des diplômes, il y eut réception dans une autre salle de l'hôpital.

A son tour, L'Evénement souhaite à M. le Dr Vallée un retour prompt et complet à la santé.

A SAINT-ESPRIT

Une retraite paroissiale sera prêchée pour les hommes à St-Esprit, cette semaine. Les révérends Pères Desjardins et Marchand, rédemptoristes, donneront les instructions alternativement.

Carnet Mondain

L'honorable M. Narcisse Pérodeau, M.C.L., ainsi que M. et madame Arthur Pérodeau, de Montréal, s'embarqueront le dix-neuf avril, à New-York sur le "Paris", pour un voyage de quelques mois en Europe.

L'honorable juge P.-A. Choquette a passé la fin de semaine à Montréal.

M. Edouard Carteron, consul général de France au Canada, est retourné hier midi à Montréal après un bref séjour à Québec.

Madame Eudore Boivin, de Chicoutimi, passe quelque temps à Québec, l'invitée de sa tante, mademoiselle Routhier, rue Saint-Jean.

Le colonel H.-J. Chaballe, de Montréal, qui est venu à Québec pour prendre part au tournoi d'escrime au Winter Club, a été l'invité durant son séjour à Québec du lieutenant-colonel et madame J.-P. Archambault, à la Citadelle.

M. le docteur et madame J.-E. Morin recevaient à diner, la semaine dernière, à leur résidence, rue Collins, en l'honneur de mademoiselle Atala Casault et de M. Edgar Rochette, M.P.P., dont le mariage aura lieu le sept avril. Les autres invités étaient: M. et madame Arsène Morin, mademoiselle Germaine Blais, M. Edgar Gosselin.

Le major et madame E.-L.-M. Burns sont partis pour Ottawa où ils résideront à l'avenir.

Mademoiselle Andrée Trudel est revenue de Montréal où elle a été pendant quelque temps l'invitée de mademoiselle Edith Jacques.

M. et madame Louis Morin, de St-Joseph de Beauce, partent mardi pour New-York et Atlantic City où ils passeront quelque temps.

Le colonel J. de Gaspé Audette, de Montréal, a passé la fin de semaine à Québec, l'invité du lieutenant-colonel et madame Frank Stanton.

Madame Yves Montreuil est revenue de Tampa, Floride, où elle a fait un séjour prolongé.

Mademoiselle Marguerite Blais, rue Mont-Carmel, recevait à l'heure du thé, ces jours derniers, en l'honneur de mademoiselle Atala Casault, à l'occasion de son prochain mariage. Servaient le thé, mademoiselle Thérèse Smith, mademoiselle Madeleine Smith et madame (Dr) J.-E. Morin, aidées de mademoiselle Marcelle Bernard et mademoiselle Florence Blais.

M. et madame Richard Price sont revenus à Québec après avoir passé quelque temps à Montréal, les invités de madame George Henderson.

Mademoiselle Rachel Larue recevait intimement à une partie de bridge, jeudi, en l'honneur de mademoiselle Atala Casault, à l'occasion de son prochain mariage.

M. et madame Ilas Gagnon, de Roberval, sont actuellement à Montréal et logent à l'hôtel Mont-Royal.

Madame A.-A. Boivin recevra ce soir à un diner de huit couverts, en l'honneur de madame Louis Gagnon, de Chicoutimi.

M. Charles-Edouard Rivard et madame Rivard (Bertha LaFontaine) sont attendus à Grandes Piles pour la fête de Pâques, après avoir passé les mois d'hiver à Miami, Floride, et à Cuba.

Mademoiselle Maria Dion est revenue de Montréal où elle a passé quelques jours.

Dans la Métropole

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Montréal, 29. — Lady Henriette Davis et M. Philip Davis se sont embarqués pour l'Europe vendredi, à New-York, sur l'"Ile de France".

Madame Henri Zaniewska, qui a fait un séjour de plusieurs semaines à Montréal, l'invitée de sa mère, madame J.-E. Robidoux, est partie pour New-York d'où elle s'embarquera pour retourner à Varsovie.

M. et madame R. Moncel et leur famille partiront demain pour New-York d'où ils s'embarqueront le trois avril pour La Havane. Ils seront de retour à la fin d'avril.

Le mariage de mademoiselle Pauline Desnoyers, fille de M. et madame Alexandre Desnoyers, avec M. W.-Eric Dufresne, fils de M. et madame Victor Dufresne, sera célébré le onze avril, à huit heures, en l'église Notre-Dame du Très Saint Sacrement.

Madame E.-S. Kent a reçu à l'heure du thé, ces jours derniers, en l'honneur de madame Henri Lesage, de Longueuil, récemment arrivée de La Havane. Madame D. Morrice, d'Outlook, Saskatchewan, et madame E. Boutet servaient le thé et les glaces.

Madame Roméo Desjardins a donné un shower d'ustensiles de cuisine et reçu à l'heure du thé, jeudi après-midi, en l'honneur de mademoiselle Gabrielle Desjardins, à l'occasion de son prochain mariage. Le thé et les glaces étaient servis par madame L.-H. Desjardins, madame J.-G. Gauthier, madame Eugène Desjardins et madame T. Dufresne. La table du thé était ornée de fleurs de la saison.

Madame Noël Décarie donnera un shower d'ustensiles de cuisine et recevra à l'heure du thé, le dix avril, en l'honneur de mademoiselle Hélène Tarte, dont le mariage sera célébré en mai.

Dans la Capitale

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 29. — Madame Hugh Guthrie a reçu à déjeuner, mercredi, au Country Club.

M. Norman Wilson et l'honorable madame Cairine Wilson ont reçu à diner, ces jours derniers, en l'honneur de l'honorable M. et madame Hanford MacNider.

Madame Ryckman, épouse de l'honorable M. E.-B. Ryckman, ministre du Revenu National, recevait, jeudi après-midi, au Château Laurier. Mademoiselle Barbara Ryckman recevait avec sa mère. Madame Ryckman portait une robe de crêpe romain platine et un chapeau de même ton, orné d'autruche. Mademoiselle Ryckman était vêtue d'une robe de dentelle bleue et coiffée d'un chapeau de paille bleue. Des roses et des fleurs printanières ornaient les salons et la table du thé.

Madame Philippe Picard a reçu jeudi à l'heure du thé. Les salons et la salle du thé étaient ornés de roses. Madame Thibaudeau Rinfret, madame Arthur Cannon et madame H.-A. Fortier ont servi le thé et les glaces, aidées de mesdemoiselles Odette Lapointe, Esther Dubuc, Madeleine Ouimet, Marie Prendergast et Enid Hart.

ST-MALACHIE

Décès. — Samedi, le 21 mars, ont eu lieu les funérailles de M. Jules Paradis, décédé le 18 mars, après avoir enduré une longue maladie avec grande résignation. Il était âgé de 43 ans. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, Mme Jules Paradis (née M. Lacasse), et une fille, Marie-Paule.

Le deuil était conduit sous la direction de M. Clovis Fournier, de Ste-Claire.

Les porteurs étaient MM. P.-E. Roy, J.-A. Drouin, J.-A. Bilodeau, Damase Couture, de Frampton, Eugène Labrecque, Thom. Kinsella. Portait la croix, M. Pierre Audet, oncle du défunt. Les fleurs étaient portées par MM. Grégoire Fauchon et P.-E. Aubé.

Suivaient le cortège: Mme (Dr) Boutin, mère, M. et Mme Fernand Boutin, M. et Mme J.-A. Lacasse, de Montréal; ses beaux-frères, MM. Moïse Lavoie, d'Ottawa, Lucien Lacasse, E.E.D., M. et Mme Louis Boulanger, de Montréal; M. et Mme Richard Létourneau, de St-Pierre; ses oncles, MM. Edmond Paradis, Pierre Audet, Damase Lacasse, M. et Mme Jos. Audet, de Québec, D. Couture, J. Couture, ses cousins, le Dr A. Paradis, de St-Gervais, M. Alfred Paradis, de Québec.

Parmi les amis: le Dr Robitaille, de Standon, MM. J.-P. Giguère, Marcel Roy, Jos. Roy, Freddy Simard, J. Doyle, de Lévis; John McCarthy, de Lévis; J. Dussault, de Ste-Marguerite; Oscar Deblois, de Frampton; G. Perrault, Ed. Lacasse, Mmes J. Grégoire, Georges Roy, Bouchard, Alfred Fleury, de Ste-Claire, M. et Mme (Dr) Pluze, M. et Mme A. Chouinard, M. et Mme Joseph Métivier, M. et Mme Georges Lafontaine, M. et Mme Joseph Rousseau, M. et Mme Léon Bissonnette, M. et Mme Jos. Corriveau, M. et Mme Gaudiose Rousseau, M. et Mme A. Drouin, M. et Mme M. Kelly, M. et Mme Peter Kelly, M. et Mme J. Lebbé, M. et Mme A. Fauchon, M. et Mme Jos. Dion, MM. Félix Fleury, M. Quigley, Alfred Fleury, Jos. Bilodeau, A. Marceau, Albani Labrecque, Dominique Aubé, Alfred Aubé, Jos. Ruel, Philéas Ruel, Joseph Labrecque, S. Ruel, Roland Corriveau, Emile Bilodeau, Louis-P. Dussault, Evariste Corriveau, Pierre Audet, P.-E. Desrochers, John Fitzmorris, Jos. O'Farrell, Evangéliste Grégoire, Thom. Humphrey, Jos. Gosselin, Rob. Duncan, John Lafontaine, John Burns, Jack Lynch et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Nos sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

Baptêmes. — M. et Mme J.-E. Légaré font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Léonard, Alfred. Parrain et marraine, M. et Mme Achille Chouinard. Portait l'enfant, Mme Paradis, tante de l'enfant.

—M. et Mme Gérard Métivier font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Thomas, Etienne. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Métivier, grands-parents de l'enfant. Portait l'enfant, Mme Vve I. Cahill.

Va et vient. — M. Ernest Routhier est de passage à Québec par affaires.

—M. Alphonse Métivier, électricien, est parti pour Québec, après avoir passé quelques semaines chez ses parents.

ENTRE VOISINS

"Je suis employée dans un théâtre et c'est tout un problème que d'attacher les deux bouts tout en faisant vivre ma mère et mes soeurs. J'aime les jolies robes mais je n'ai pas beaucoup d'argent à dépenser sur des vêtements. Pour donner l'apparence de la variété à ma mince garde-robe, je change la couleur de mes robes ou de mes bas aussitôt qu'ils commencent à se faner. Je me sers toujours pour cela, de Teintures Diamant—les employant pour teindre les robes ou nuancer les bas. J'en ai toujours obtenu des résultats si parfaits que mes voisines s'émerveillent du grand nombre de choses **nouvelles** que je me procure.

"J'avais appris la valeur des Teintures Diamant par notre maîtresse de vestiaire. Elle me disait qu'elle avait essayé toutes les teintures sur le marché mais que nulle ne faisait un si splendide travail et étaient si faciles à employer que les Teintures Diamant. Je crois qu'elles sont les teintures les plus populaires du monde—et elles le méritent."

L. P., Montréal.

T'a' Pas ESSAYE
SEDALGINE
POUR TON
RHUMATISME ?

STORAGE
Voûte à l'épreuve du feu, des mites. Important si le client désire faire subir des réparations durant la morte saison d'été. Storage gratis. Fourrures de printemps de toutes sortes.
LOUIS THIVIERGE
39½, rue St-Ambroise, Tél. 3-4255

TELEPHONEZ A
HOGAN

POUR
Poisson - Fruits
Légumes - Volailles
Appelez 20061- ou 2-0062

AU SALON NANNETTE
Nous faisons la beauté plus jolie

Ondulation permanente **$5.** garantie pour 6 mois
421, ST-JEAN
Pour appointement, Tél. 2-1400


Au Quatrième Etage
Département de la Décoration Intérieure
Roger Dussault, Directeur

RIDEAUX de tulle écrue brodée de pois, avec large volant de 5 pouces; 2 1-2 verges de hauteur. Haute nouveauté pour chambre à coucher, salle à manger et boudoir.
Valeur de $10.00 la paire, pour ... ...
$8.25

RIDEAUX de tulle écrue joliment brodée, avec large volant en dentelle de 6 pouces; 2 1-2 verges de hauteur. La Mode exige cette nouveauté pour la salle à manger et le boudoir.
Valeur de $14.00 la paire, pour ... ...
$11.85

COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITEE
142 -- St-Joseph -- 142

"Hemstitch" Point Picot
Mlle E. Vézina
Hautes nouveautés pour Pâques
Si vous désirez de jolis gants, des robes seyantes, des sacoches de choix et des chapeaux élégants, venez chez nous
290, rue Saint-Jean :-: **Tél : 2-4441**

L'ELEGANCE Enrg.
217, RUE ST-JEAN,
Tél. : 2-5332
Nouveauté du printemps, telle que: chapeaux, robes de chiffons et de crêpes imprimés, costumes de laine, et de crêpes plats, etc.
UN SPECIAL :
$12.50
BAS, CORSETS, LINGERIE PARFAITE.

SALON DE LINGERIE
Mlle M. Carroll
24, rue St-Stanislas
Nouvelles cravates ASCOT, dans une collection de jolis modèles et coloris.
Gants de Kid en combinés de noir et blanc, le dernier cri de la saison.
Bas en soie couleurs pour assortir les costumes.
BLOUSES en soiries carreautées, Blouses en Crêpe de Chine et Georgette, blanc, Coquilles d'oeuf et écru.
Mlle CARROLL
24, Rue ST-STANISLAS.
Tél. : 2-6598

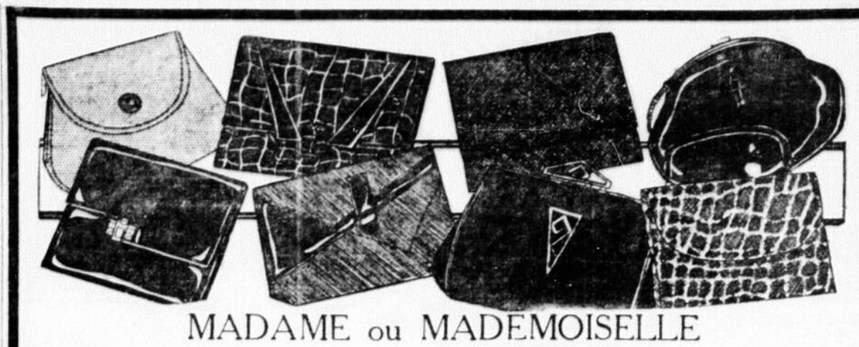
SALON DE CORSETS

Mlle G.-A. ROY
a le plaisir d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'une démonstration de corsets **"LADY MAC"** aura lieu le 30 **MARS** et les jours suivants à son salon.
Mlle Burke, corsetière experte de la Cie **LADY MAC of CANADA** se fera un plaisir de vous montrer toutes ses nouvelles lignes pour le printemps et vous fournira tous les renseignements désirés à ce sujet.
Mlle G.-A. ROY,
24 St-Stanislas.
Tél, 2-6598.

Marchandises du Printemps
Vous êtes cordialement invitées à venir voir les nouveautés du printemps à la Pouponnière, lundi et les jours suivants. Notre personnel courtois vous attend. Nous vous offrons une immense variété de manteaux pour enfants, lingerie, accessoires, tels que bas, gants, sacoches, chandails de fantaisie, etc. Vous serez les bienvenues.
PLUS et MIEUX Pour VOTRE ARGENT chez
LA POUPONNIERE, Enr.
Magasin à spécialités pour enfants et bébés.
582, rue St-Jean Tél.: 3-2485 Québec


Les Merveilleux Permanents de
"M. CHARLES"
Spécialiste diplômé de l'Ecole des ARTS de PARIS
Moderne, naturel, souple et large. Vous aimerez sûrement l'ondulation permanente "Indéfrisable. GARANTIE DE 6 à 8 MOIS. Tous les cheveux seront soigneusement examinés, testés gratuitement..
Deux Shampoo, l'Ondulation Permanente, l'Ondulation à l'eau et la coupe spéciale, tout compris.
$7.00 et 2 pour $12.00
Ondulation Marcel, Massage, Manicule, Shampoo, teinture des cheveux par des coiffeuses expérimentées.
Prenez dès aujourd'hui votre appointement pour Pâques.
Salon Montcalm Québec
169, Rue ST-JEAN. . . . . TEL. : 2-5030

Lucien Lortie
Avocat.
80 rue St-PIERRE
Tél.: 2-1992.


MADAME ou MADEMOISELLE
Afin de vous prouver que vous pouvez épargner de l'argent en achetant vos sacoches directement des représentants des manufacturiers, nous énumérons ci-après quelques-unes de nos lignes ainsi que nos prix sur celles-ci.
Ces marchandises peuvent se comparer avantageusement dans plusieurs autres magasins à Québec; il serait intéressant pour vous et dans votre intérêt, que vous compariez les prix que vous paieriez dans ces magasins avec les prix ci-dessous:
SOUS-BRAS en cuir "Bulgaro"—de très belle qualité et dans toutes les couleurs— pour convenir à votre nouvelle toilette du printemps. **$2.95**
SOUS-BRAS en veau français, fini de qualité supérieure, dans toutes les couleurs. Vous les payez $6.00 ailleurs; nous les vendons à... ... ... **$3.50**
BOURSES D'OPERA, en marocain de premier choix et dans toutes les nuances, y compris LUNETTE D'OPERA AJUSTABLE, fini or. Une valeur de $22.00 que nous vous vendons à... ... ... **$13.50**
SOUS-BRAS et SACHETS noirs, en antilope, convenant spécialement pour costume de deuil—très belle qualité:
Sous-Bras . . . . . $4.25 Sachets $4.75
Venez Vérifier Nos Avancés Par Vous-Mêmes
L'argent est rare. Alors pourquoi payer $2.00 ailleurs ce que vous pouvez avoir chez nous pour $1.00. Profitez de nos prix d'importation et épargnez de l'argent.
BRUNEAU INCORPOREE
IMPORTATEURS
Suite 301-302-303 --- Troisième plancher
ELIFICE LACHANCE (Service d'Ascenseur)
267 RUE ST-PAUL **QUEBEC**

PAQUES



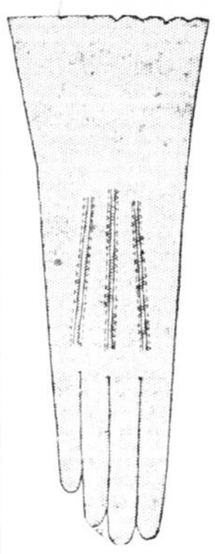
MANTEAUX en belle tricotine pure laine croisée très fin, en noir, bleu-marine, vert, drab, garnis de galyac, de taupe, de rat-musqué, doublés de crêpe Canton, plusieurs modèles tous de haute nouveauté, dans toutes les tailles pour dames et jeunes filles, prix de Pâques. . . .
19.95

MANTEAUX de drap Sédan noir et dans les teintes nouvelles, garnis de riche fourrure, modèles très nouveaux, quelques-uns avec collerette, doublure de satin merveilleux et crêpe Canton, une ligne de manteaux achetés spécialement pour cette semaine de Pâques, un choix pour satisfaire dames et jeunes filles qui recherchent le chic. . . . . .
32.50

ENSEMBLES nouveaux et magnifique crêpe de soie Astoria, fini Canton, jupe et manteau unis, corsage et garnitures du manteau imprimés ou "plaid" nouveau, en noir, vert, bleu clair, rouge-vin, brun, etc., dans toutes les tailles pour dames et jeunes filles. . . . . .
12.45

COSTUMES tailleur en tricotine noire ou bleu-marine, parfaite qualité de pure laine Botany, bonne doublure de crêpe Canton— le costume, et surtout le Tailleur, est des plus en vogue pour ce printemps — toutes les tailles pour dames et jeunes filles, prix de Pâques . . . . . .
24.50

CHAPEAUX nouveaux du Printemps pour dames et jeunes filles, dans les pailles à la dernière mode telles que Panamalac, Bakou, Mohair, Charmeuse, Bakouette et Celophane, modèles Watteau, bicornes et tricornes, créations de Peggy, Ann et Agnès, prix de Pâques variant de . . . . . .
1.95 à 6.95

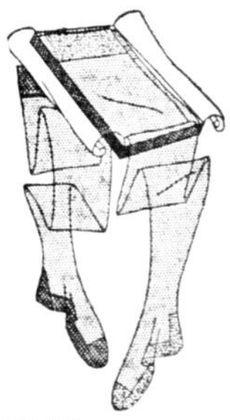


GANTS de KID belge, dans les couleurs beige, drab ou champagne, gros filet brodé, poignets de fantaisie, pointures de 5 3-4 x 8, belle valeur à la mode de Perrin, Acme, etc., un grand spécial de Pâques, la paire . . . . . .
1.49

GANTS de kid français, modèle "pull-on" ou "slip-on", dans les couleurs tout noir, tout blanc, noir et blanc, drab, beige, brun, champagne, gris, longueurs de 4, 6, 8, 12, 14 et 16 boutons nouveautés de Pâques . .
1.98 à 6.50

GANTS de soie importés, ou marque "Kayser", modèle "slip-on" uni ou de fantaisie, dans toutes les couleurs et toutes les pointures, haute nouveauté du Printemps, prix de Pâques, la paire . . . . .
.69 à 1.50

BAS de SOIE semi-Chiffon, marques "Oriental-Queen" et "Kayser", talons français, toutes les pointures, entièrement façonnés (full-fashioned), chaque paire garantie par le manufacturier, notre prix spécial de Pâques, la paire. . . . . .
1.00



BAS de SOIE "Orient", façonnés (full fashioned), une nouvelle création de ce manufacturier, marque Dulfene, chiffon-grenadine absolument pure soie et libéré de toute matière étrangère, garanti donner satisfaction et longue durée avec de bons soins, toutes les teintes et toutes les pointures, la paire. . . .
1.50

TISSUS NOUVEAUX POUR BLOUSES DE PRINTEMPS
Aidez-vous des patrons Butterick, McCall, Pictorial et Vogue

CREPE SATIN pure soie, noir, blanc, egg-shell, tissu utilisée spécialement pour blouses, absolument lavable, 38 pouces de largeur, spécial de Pâques, la verge . . . . . .
1.98

CREPE SATIN blanc ou egg-shell, marque "Loretta", pure soie, très pesant, envers crêpé, 40 pouces de largeur, un tissu que nous recommandons beaucoup pour sa durée, notre prix spécial de Pâques, la verge . . . . . .
2.95

CREPE plat pure soie, dans toutes les teintes pâles ou foncées, 38 pouces de largeur, marque "Hollywood", très en vogue pour blouses, robes ou doublures, notre prix de Pâques, la verge . . . . .
1.29

CREPE ROSE-MARIE, fini Marocain, tissu très durable, dans toutes les teintes nouvelles, noir, blanc et egg-shell compris, absolument lavable, nous recommandons fortement cette marchandise pour blouses, notre prix de Pâques, la verge . . . . . .
1.88

SOIE PONGEE, 36 pouces de largeur, couleur naturelle, très en vogue pour blouses de dames, notre prix spécial de Pâques, la verge . . . . . .
.39

SATIN blanc, fabriqué par Canadian Celanese, garanti lavable, envers Barathea, 40 pouces de largeur, haute nouveauté, pour blouses, la verge . . . . . .
1.39

Myrand & Pouliot LIMITEE

Les vedettes tiennent bon à Montréal.---La construction a été plus active en mars.---Rapport d'Associated Breweries

LE MOUVEMENT DE VENTES COMMENCE VENDREDI APRES-MIDI S'EST CONTINUE SAMEDI MATIN A NEW-YORK

LA REACTION SE CONTINUE SUR LE MARCHE AMERICAIN

Le volume des ventes augmente à 2,100,000 actions. — Plusieurs favoris ont subi des pertes de 1 à 4 points.

AUBURN AUTO

(Serv. de la Presse Associée)

New-York, 30. —(Par John-L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée) Une augmentation dans le volume des ventes a fait baisser les stocks à de nouveaux bas pour le mois courant, laissant le marché à mi-chemin entre les cours maxima et les cours minima de l'année courante. Les titres industriels et d'utilités publiques ont été fortement vendus. La moyenne des titres de chemins de fer a touché un nouveau bas pour 1931 pour la deuxième séance consécutive. Le volume de 2,100,000 actions a dépassé celui des journées entières de lundi, mardi ou mercredi. Ce fut la séance la plus active depuis le troisième samedi de février alors que la liste avançait.

U. S. Steel, Bethleem Steel, Radio, American Can, Woolworth, General Motors, Chrysler, DuPont, General Electric et Westinghouse ont perdu 1 ou 2 points. American Telephone, American Power and Light, Consolidated Gas, et Electric Power and Light ont perdu 3 points chacun. Foster Wheeler, Worthington Pump et Vanadium ont reculé de 4 points. Auburn Automobile a dégringolé de 14 points. Les ventes ont été moins pressées dans le compartiment des chemins de fer où les titres ont perdu de 1 à 2 points seulement en moyenne.

Les changes étrangers n'ont pas connu de changements importants. La pesata espagnole a avancé un peu de même que le franc qui vient de toucher un nouveau bas. Sur un total de 679 stocks qui ont fait leur apparition sur le tableau, 52 ont avancé, 510 ont reculé et 117 sont demeurés stationnaires.

Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company, Inc., copyright 1931:

	50 I	20 cf	20 U	90 T
Samedi:	128.2	93.7x	189.9	133.7
Vendredi:	131.1	94.5	195.2	136.7
Semaine passée:	137.1	95.8	201.8	142.1
Mois passé:	137.9	103.7	193.9	142.4
1930:	193.5	140.4	263.2	197.3
1929:	210.5	132.0	213.0	202.7
1928:	159.1	124.4	138.7	150.0
Haut 1931:	140.2	106.2	203.9	144.3
Bas 1931:	118.6	94.5	159.3	122.8
Haut 1930:	202.4	141.6	281.3	205.8
Bas 1930:	112.9	86.4	146.6	114.7
Haut 1929:	252.8	167.8	353.1	253.5
Bas 1929:	141.3	117.7	156.3	140.2

(x) Nouveau bas pour 1931.
Ventes d'environ 2,100,000 actions.

ASSOCIATED BREWERIES CO.

Les profits nets d'Associated Breweries of Canada Limited ont été de $524,427 en 1930 au lieu de $836,683.

EN 1929

Montréal, 29 — Le rapport annuel de Associated Breweries of Canada Limited pour l'année 1930 démontre que la compagnie est dans une forte position financière malgré que les ventes et que les profits aient diminué. Les profits nets pour l'année écoulée ont été après toutes les charges, y compris les dépenses et les taxes, de $524,427 au lieu de $836,683 durant l'année précédente. Là-dessus, la compagnie a attribué $98,875 pour les dividendes privilégiés et $393,050 pour les dividendes ordinaires, ce qui a laissé une balance nette de $32,502 pour le compte de surplus. Ce compte se tient maintenant au total de $645,624. Trois dividendes de 50 cts et un paiement de 25 cts ont été payés durant l'année.

Le problème des taxes élevées a réduit les profits des compagnies constituées. L'Alberta a imposé $197,918 de taxes, le Dominion $295,107 pour la taxe sur les gallons, $202,245 pour la taxe de l'accise et $98,468 pour la taxe de ventes et de revenu, ce qui fait un grand total de taxes de $793,739 ou l'équivalent de $3.53 par action commune. En 1929, les taxes s'étaient élevées avec un plus gros volume d'affaires à $994,338. Le capital d'opérations est maintenant de $803,256. La compagnie Associated Breweries of Canada Limited possède maintenant le contrôle entier de Lethbridge Breweries, de New Edmonton Breweries, de Regina Brewing Company et de Prince Albert Breweries. Durant 1930, la compagnie a remboursé un montant additionnel de $50,000 de stock privilégié. Le président F. Sick a déclaré que la diminution dans les profits de la compagnie provenait des conditions économiques défavorables qui existaient l'an passé.

LE SUCRE BRUT

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 30. — Le sucre brut est demeuré stationnaire sur la base de $3.35. Le sucre fin granulé qui était offert à $4.40 a été haussé de 10 cts à $4.50.



M. L. Côté, gérant du district de Québec pour la compagnie d'assurance - vie La Sauvegarde. Les bureaux de la compagnie à Québec qui sont présentement à 93 rue St-Pierre seront transportés le 15 avril à 189 rue St-Jean.

29EME RAPPORT DE LA SAUVEGARDE

Le total des revenus a atteint en 1930 la somme de $1,158,332. — Un dividende de $1.50 par action est déclaré.

LES ELECTIONS

Montréal, 30. — L'assemblée générale et annuelle des actionnaires de la compagnie d'assurances sur la vie "La Sauvegarde" a eu lieu au siège social de cette institution.

Le président de la compagnie, M. Narcisse Ducharme, se dit heureux de soumettre au nom des administrateurs le 29e rapport annuel de La Sauvegarde, établissant les résultats obtenus en l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 1930. M. Ducharme se contente de signaler la perturbation économique qui affectait le monde entier pour faire ressortir la satisfaction qu'il éprouve à déclarer que La Sauvegarde a maintenu des progrès en dépit de cette crise et que la position financière de la compagnie est excellente à tous les points de vue.

La compagnie a émis pour $6,023,931 de nouvelles polices et a porté son chiffre d'assurance en vigueur à $31,155,933.

La compagnie a versé à ses assurés et bénéficiaires au cours de l'année 1930 en dotations, rachats, profits et décès la somme de $510,423,636. A ce sujet il faut signaler que depuis sa fondation La Sauvegarde a versé à ses assurés et bénéficiaires la somme de $5,740,000. Le président, M. Ducharme, faisait remarquer sur cet item que c'était une preuve non équivoque des services économiques rendus par cette institution.

Le président a signalé que la compagnie avait enregistré en 1930 un gain substantiel sur la mortalité prévue; les décès dans le cours de l'année n'ont atteint que 46 p.c. de l'expectative établie par les actuaires, ce qui a donné un gain de 54 p.c. attribué à la politique de prudence adoptée par la direction de La Sauvegarde et à un service de "prolongation de la vie" qui fonctionne depuis plusieurs années à la satisfaction des assurés.

Les administrateurs de La Sauvegarde apportent un soin tout particulier au placements des fonds qui leur sont confiés; l'actif de la compagnie s'élève à $4,456,892.27. M. Ducharme signale que cet actif est formé de valeurs de tout premier ordre: obligations municipales, scolaires et industrielles, valeurs d'Etat, prêts sur première hypothèque, immeubles, etc. La compagnie obtient un rendement moyen de 6.06 p.c. de ces placements.

En dépit de la récente dégringolade du marché, les placements sont restes intacts avec l'excellent résultat que le surplus n'a pas été affecté mais augmenté à $373,930 même après déduction faite des dividendes sur assurés et actionnaires se chiffrant à $63,228.

Le total des revenus de la compagnie a atteint en 1930 la somme de $1,158,332; il y a une réserve pour tous les risques d'assurance en cours se totalisant à $3,780,881.

M. Ducharme annonce que devant un aussi bon résultat, les administrateurs ont déclaré un dividende au actionnaires de $1.50 par action, ce qui leur représente un rendement de près de 8 p.c.

Les actionnaires et assurés présents réélurent à l'unanimité les directeurs sortant de charge, soit MM. Lymburner, Charles-A. Roy et le notaire Adjutor Côté.

Le président signale que ces vides dans le conseil de l'administration ont déjà été remplis par deux heureuses nominations, celle de M. Arthur Vallée, C.R., homme d'affaires averti et tête dirigeante d'un bureau de grande réputation, et celle de M. Charles-A. Roy, membre du conseil d'administration et gérant général de la banque Provinciale du Canada.

A l'issue de l'assemblée annuelle eut lieu une réunion spéciale du conseil d'administration pour l'élection de leurs officiers. M. Narcisse Ducharme est réélu président et gérant général; Sir Hormisdas Laporte, 1er vice-président; M. L.-M. Lymburner, 2e vice-président; les autres officiers étant MM. J.-N. Cabana, Alphonse Milette, Robert Bachand, Adjutor Côté, N.P., Arthur Vallée, C.R., et Chs-A. Roy. M. Jean Pasquin continuera à remplir la charge de secrétaire.

Les administrateurs adjoints sont l'hon. M. N.-A. Belcourt, C.R., l'hon. M. Joseph Bernier et M. C.-E. Taschereau, N.P.

COMMENTAIRES de BOURSE
CE QU'ON DIT A MONTREAL

Les wagons chargés.

Une augmentation sensible a été enrégistrée dans les wagons chargés au Canada durant la semaine finissant le 21 mars 1931. Les wagons se sont chiffrés à 49,661 ce qui représente une augmentation de 1,444 sur le total de 48,217 enrégistré durant la semaine précédente, mais une diminution de 9,408 sur le total de 59,069 qui avait été enrégistré durant la semaine du 22 mars 1930. Durant la semaine du 7 mars 1931 les wagons chargés s'étaient chiffrés à 48,106. Depuis le début de janvier 1931, la situation s'améliore tranquillement mais sûrement de ce côté. Durant la dernière semaine considérée, la situation s'est notablement améliorée dans l'est canadien et elle s'est aussi améliorée dans l'ouest. La comparaison avec 1930 est cependant plus défavorable dans l'est que dans l'ouest. Durant la période s'étendant du 1er janvier 1931 au 21 mars 1931, les wagons chargés se sont chiffrés à 556,379 ce qui représente une diminution de 124,226 sur le total de 682,605 enrégistré durant la période correspondante de 1930. Durant la période correspondante de 1929, les wagons chargés s'étaient chiffrés à 743,856.

Les statistiques du grain.

Les stocks de grain ont diminué de 2,581,665 boisseaux dans les entrepôts canadiens durant la semaine du 20 mars 1931. Les stocks se chiffraient à cette date à 243,305 boisseaux comparativement à 254,190,029 boisseaux durant la même période de 1930. Une diminution de 312,249 boisseaux a été enrégistrée dans les stocks des élévateurs régionaux de l'ouest. Une diminution de 153,774 boisseaux a été enrégistrée dans les termini de l'intérieur, à Saskatoon, Moose Jaw, Edmonton et Calgary. Les stocks des élévateurs privés et des termini de Vancouver ont diminué de 867,174 boisseaux. Une augmentation de 1,460,885 boisseaux a été enrégistrée dans les stocks de grain entreposés à la tête des Grands Lacs, dans les élévateurs publics et privés de Port William et de Port Arthur. Une augmentation de 49,787 boisseaux a été enrégistrée dans les élévateurs et les moulins privés de l'intérieur. Les stocks de grain canadien entreposés dans les léévateurs des Grands Lacs ont diminué de 1,679,008 boisseaux et les stocks entreposés dans les élévateurs des ports de mer ont diminué de 261,303 boisseaux. Les stocks de grain entreposés dans les deux élévateurs du port de Québec se chiffraient à 2,941,848 boisseaux.

La lettre de Greenshields.

Si l'expansion générale des affaires ne sera pas très prononcée ce printemps, la tendance de la production industrielle fait renaître la confiance que le relèvement est en cours. Cette constatation est beaucoup plus importante pour le placeur avisé que l'état actuel des affaires à un moment donné. Il est apparent à la Bourse que les baissiers se désintéressent de certains groupes de stocks comme par exemple du compartiment des magasins à chaine. Nous profitons de l'occasion pour publier une analyse détaillée de Dominion Stores Limited qui est l'une des compagnies les plus intéressantes dans le groupe des magasins à chaine. Cette compagnie a payé son dividende sans interruption durant une période de huit ans. Le dividende a toujours été augmenté et il n'a jamais baissé. L'an passé Dominion Stores a payé un dividende de $1.20 par action et ce dividende a été gagné par une marge de près de 60 pour cent de surplus.

(COMMENTAIRES VENUS PAR FILS PRIVES DE MCDOUGALL & COWANS, QUEBEC).

Le sentiment a changé tout à fait à Wall Street pour une fois de plus. Le fait que les stocks ont réagi aussi rapidement a découragé les acheteurs qui voulaient acquérir des stocks durant les moments de faiblesse. C'est pour cela que la plupart des intéressés préfèrent réaliser leurs profits durant les moments de vigueur du marché. Ceux qui ne sont pas dans le marché reçoivent le conseil de s'en tenir éloigné pour le moment. On recommande de placer des commandes à prix limité afin de protéger les comptes au cas où la baisse se prolongerait. Si l'on en croit les informations qui ont été reçues par Financial Service, les actions communes de De Forest Crosley seront inscrites sur la Bourse de Montréal. Cette compagnie possède 139,168 actions communes sans valeur au pair en circulation. Le rapport annuel pour 1930 sera connu en avril. Durant la période de 15 mois finissant le 31 mars 1930, De Forest Crosley avait gagné $1.61 par action et l'on rapporte que les profits ont été plus considérables durant l'année écoulée. La position liquide de la compagnie serait très forte.

M. Julian - C. Smith, président de Quebec Power Company, qui était de passage à Québec la semaine dernière a eu des entrevues avec le maire Lavigueur et les échevins de cette ville au sujet de l'établissement de nouveaux taux domestiques pour l'éclairage électrique. M. Smith a déclaré que la compagnie Quebec Power allait offrir une nouvelle échelle de taux à la ville. La ville de Québec soumettra une proposition de son côté et elle élira un comité pour étudier cette question des taux avec la Quebec Power Company. On croit qu'un arrangement sera conclu de nature avantageuse pour les deux partis intéressés et qui ne sera pas contraire aux intérêts des actionnaires de Quebec Power.

International Paper durant une période prolongée durant laquelle le dividende senior n'était pas gagné a continué à payer le montant de $7. à même le compte de surplus. M. Graustein, président, a déclaré il n'y a pas longtemps qu'en dépit des conditions défavorables qui existent dans l'industrie du papier, sa compagnie s'est mise en mesure grâce à ses opérations dans le domaine de l'électricité, de couvrir le dividende privilégié sur une base mensuelle. Le stock privilégié a subséquemment baissé jusqu'à 31. Si les projets de la compagnie dans le domaine de l'énergie électrique lui permettent de traverser la crise de cette façon, les acheteurs du stock au prix actuel seront certainement récompensés de la bonne façon à l'avenir. (FINANCIAL SERVICE).

Les contrats de construction augmentent durant mars 1931

(Service de la Presse Canadienne)

Toronto, Ont., 30. — Les contrats de construction, d'après McLean Building Reports Limited se sont élevés durant le mois de mars 1931 à la somme de $27,311,800., ce qui représente une augmentation de 5.3 pour cent sur les contrats de février 1931 et une augmentation de 12.6 pour cent sur ceux de mars 1930. Les perspectives des affaires pour la construction sont donc pour le moins aussi bonnes que le printemps dernier. La construction des édifices commerciaux formait le groupe le plus important avec une valeur de contrats de $10,080,300., soit 36.9 pour cent de la valeur totale des contrats. Les travaux de génie venaient ensuite avec $9,993,800. ou 36.6 pour cent, les constructions résidentielles avec $5,568,700. ou 20.4 pour cent et les constructions industrielles avec $1,669,000. ou 6.1 pour cent. La province d'Ontario a enrégistré 54.3 pour cent des contrats de construction qui ont été accordés au Canada durant le mois de mars 1931. La province de Québec venait ensuite avec 29.6 pour cent, la Colombie Anglaise avec 7.8 pour cent, les provinces des Prairies avec 5.1 pour cent et les Provinces Maritimes avec 3.2 pour cent. Durant le premier trimestre de 1931, l'Ontario a obtenu pour $28,579,300. de contrats de construction, soit 38.9 pour cent de la valeur totale des contrats accordés au Canada et la province de Québec a obtenu pour $26,621,000. de contrats ou 36.2 pour cent.

NOTES BREVES

Le marché américa ni a réagi devant les attaques des baissiers samedi matin. Plusieurs stocks ont perdu du terrain.

Montréal a fléchi samedi mais pas dans la même proportion que New-York.

La Bourse de New-York a reçu avis que l'intérêt 3 3-4 pour cent dû le 1er avril prochain sur les obligations de 7 1-2 pour cent du Brésil échéant en 1952 sera payé.

On rapporte que le gouvernement australien a pris les mesures voulues pour payer l'intérêt de $3,500,000. dû le 1er avril prochain.

L'Assistant Procureur-Général McCauley, de New-York, a déclaré que l'enquête conduite au sujet des fluctuations d'Auburn Automobile n'avait rien révélé justifiant l'intervention du Procureur Général.

Les profits nets de Packard Motor durant l'année 1930 ont été de 60 cts par action au lieu de $1.28 en 1929.

Pirelli Company, d'Italie, a déclaré un dividende de $3.13.

(Sommaire de Dow-Jones venu par fils privés de McDougall & Cowans Québec).

Plusieurs centaines de tonnes de cuivre pour livraison immédiate ont été offertes par les vendeurs de deuxième main à 9 3-4 cents. Les smelters traitant le minéral d'autres mines demandent toujours 10 cents.

New York Central a gagné en février $1,555,911. au lieu de $4,112,065. en 1930. Durant les 2 premiers mois de 1931 les profits ont été de $3,423,011. au lieu de $9,721,647.

Otis Elevator a gagné en 1930 des profits de $3.44 au lieu de $3.99 en 1929.

Bradstreet rapporte que les achats dans le commerce de détail ont augmenté. Le sentiment est meilleur dans l'industrie. Les affaires se sont améliorées en février et en mars.

Le président Sloan, de General Motors, dit que le sentiment est meilleur au sujet du relèvement des affaires. Il ne s'attend pas à une grosse amélioration cette année, mais l'an prochain et en 1933.

Atlantic Coast Line a gagné en février $1,349,961. au lieu de $1,408,562. en 1930. Durant les deux premiers mois de 1931, la compagnie a gagné $2,131,726. au lieu de $3,419,121. en 1930.

DIVIDENDES

Canadian Bronze Company 62 1-2 cents par action privilégiée $1.75 par action payables le 1er mai aux actionnaires inscrits le 20 avril.

PROFITS DU C. P. R.

Montréal, 30. — Les profits nets du Canadien Pacifique ont diminué durant le mois de février 1931 de $398,945. comparativement à 1930. Les profits nets durant février ont été de $513,690. au lieu de $912,635. en février 1930. Les dépenses d'opérations ont été en février dernier de $10,039,490., une diminution de $1,407,773. comparativement à 1930. Les revenus bruts ont diminué de $1,806,719. au total de $10,553,181.

Les profits nets du Canadien Pacifique durant les deux premiers mois de 1931 ont diminué de $323,766. comparativement à 1930.

HURON GLOVE CO. LTD

Montréal, 30. — A la première réunion des créanciers de la Huron Glove Company Limited tenue à Québec le 16 février 1931, les nominations suivantes ont été faites par le liquidateur officiel : fiduciaire C.-F. Ritchie, inspecteurs T.-M. Barrington, D. A. Macdonald, Ludger Bastien, W.-A. Weary et T.-F. McOuat. Le stock des marchandises a été vendu au prix de 38 cents dans la plastre. Il ne reste plus que les comptes en circulation à collecter. L'on croit qu'avec le produit de ces comptes, la faillite pourra payer environ 20 cents dans la plastre aux créanciers ordinaires dont les factures s'élèvent à $100,000. à peu près. Le produit de la vente des marchandises ira pour le paiement des créances privilégiées. Le premier paiement devrait être fait au début d'avril.

DE MEILLEURS PROFITS

Montréal, 30. — Les profits nets de la Canada Northern Power Corporation ont augmenté de $267. durant le mois de février 1931 par rapport au mois de février 1930. Durant le même mois, les profits nets de la East Kootenay Power Company ont augmenté de $915. par rapport au même mois de 1930. Ces deux compagnies sont des subsidiaires de la Power Corporation of Canada. Durant février 1931, les profits bruts de la Canada Northern Power Corporation ont été de $273,947. comparativement à $269,359. en février 1930, les dépenses d'opérations ont été de $84,882. comparativement à $80,561 et les profits nets ont été de $189,065. comparativement à $188,798. Les profits bruts de East Kootenay Power Company durant février 1931 ont été de $41,376. comparativement à $43,988. en 1930, les dépenses d'opérations ont été de $16,937. comparativement à $20,464. et les profits nets ont été de $24,439. comparativement à $23,524.

WINNIPEG A FLECHI D'UNE FRACTION DE CENT SAMEDI MATIN

Des pertes variant entre 5-8 et 7-8 cent ont été enrégistrées. — Le beurre hausse de 1-4 cent à 31 3-4 cents la livre.

LES OEUFS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 30. — Les détenteurs de blé, fatigués de conserver leurs valeurs, ont vendu samedi matin avec le résultat que le marché a fléchi d'une fraction de cent. Les pertes variaient entre 5-8 et 7-9 cent le boisseau. Le blé de mai a clôturé à 57 1-4 cents, le blé de juillet à 58 5-8 cents et le blé d'octobre à 60 5-8 cents. Quelques ventes furent rapportées pour le commerce d'exportation que l'on estimait à environ 400,000 boisseaux. Les marchés étrangers étaient fermes. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	57⅞ à ⅝	57⅞	57⅛	57⅛
Juil	59¼ à ⅛	59¼	58½	58⅝
Oct	61⅝ à ⅜	61⅝	60⅜	60⅜
AVOINES:				
Mai	28⅛	28⅛	27¾	27¾
Juil	28¼	28⅜	28	28
Oct	30¼	30¼	29⅞	30
ORGE:				
Mai	26	26	25¼	25⅝
Juil	27¼	27¼	27	27⅛
Oct	30	30	29½	29½
LIN:				
Mai	104½	104½	-03½	103½
Juil	105½ à ¾	106	105	105
Oct	107¾	108	107	107
SEIGLE:				
Mai	31⅞	31⅞	31	31
Juil	33½	33½	32½	32⅝
Oct	34⅝	35⅜	35	35

A CHICAGO

Chicago, 30.—La faiblesse prononcée du marché de Bourse a eu un mauvais effet sur le marché du blé et du maïs, à Chicago, samedi. Un autre facteur de baisse fut la non-réalisation des prédictions de froid dans le territoire où croit le blé domestique. On disait qu'il était exagéré qu'il serait perdu 5 pour cent des emblavures de blé d'hiver. Le blé a reculé de 2 cents ou il a avancé de 1-4 cent. Le maïs a recué de 3-8 à 7-8 cent. Les avoines ont perdu 1-4 cent ou elles ont avancé de 1-8 cent. Les provisions sont demeurées stationnaires ou elles ont reculé de 7 centins.

MARCHES DIVERS

Montréal, 30.—Durant le cours de la semaine dernière, les prix des oeufs et du beurre ont haussé et les prix du fromage ont baissé tandis que ceux des pommes de terre demeuraient stationnaires. Samedi, le beurre et les oeufs ont haussé tandis que les autres produits se vendaient aux mêmes prix. Le beurre des Cantons de l'Est a haussé de 1-4 cent la livre au prix de 31 1-2 à 31 3-4 cents. Les arrivages de beurre durant la semaine écoulée ont été de 1,083 boîtes. Les oeufs frais de seconde qualité pour le détail se sont vendus à une cent plus cher au prix de 21 cents la douzaine. Les arrivages d'oeufs durant la semaine écoulée ont été de 4,020 caisses. Les arrivages de fromage ont été de 305 boîtes.

LES CHANGES ETRANGERS

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 30. — Les changes étrangers ont fléchi. Grande - Bretagne: 4.85 7-8; France: 3.91 1-8; Italie: 5.23 1-2; Belgique, 13.90 7-8; Allemagne: 23.82 et Canada: 99.87 1-2.

NOUVELLE EMISSION

New-York, 30. — On annonce aujourd'hui une émission de $1,750,000 d'obligations d'hypothèque consolidée à 4 1-2 p.c. de la Toronto, Hamilton & Buffalo Railway Company, série A. Ces obligations deviennent échues le 1er août 1966. Elles sont offertes à 99 et l'intérêt couru pour rapporter 4.55 p.c.

LE PORTER EST UN RECONSTITUANT

Depuis les nombreuses années qu'il est en usage, le Porter a prouvé qu'il était l'un des toniques les plus efficaces que l'on puisse obtenir. Agréable à prendre, il reconstitue, vivifie et vous fait retrouver tout votre entrain. Il est brassé scientifiquement, est fait de houblon de haute qualité et de la meilleure orge rôtie qui soit et contient de précieux éléments nutritifs. Tous les épiciers tiennent le BOSWELL'S CREAM PORTER.

B. A. OIL DIRIGE LA BAISSE DU CURB

Ce titre de pétrole touche un nouveau bas de 12 1-2 en perte de 3-8 point. — Noranda Mines perd $1.75 à $24.75.

MOSS 60 CTS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 30. — Les prix ont reculé d'une façon irrégulière sur la petite Bourse de Montréal durant la séance de samedi matin. British American Oil a dirigé le compartiment des titres de pétrole en reculant de 3-8 point au nouveau bas de 12 1-2. Les autres titres qui reculèrent sont Dominion Engineering, Dominion Stores, Dominion Tar, Imperial Oil, Imperial Tobacco, International Pete et Page Hersey. Associated Oil a enrégistré le seul gain de la séance en fermant à 12 cents.

Dome a été vigoureux dans le compartiment des titres miniers en touchant un nouveau haut de $11.90 en mieux de $1.10. Teck Hughes a touché le nouveau haut de $8.00 en mieux de 15 cents tandis que Vipond a gagné une fraction à $1.12. Noranda a perdu $1.75 au cours de $24.75 tandis que Moss et Siscoe ont légèrement reculé à 60 cents et 48 cents respectivement.

SISCOE GOLD MINES

Montréal, 30. — Stanley - E. Siscoe qui a découvert les mines qui portent son nom, Siscoe Gold Mines Limited, a été banni du bureau de direction de la compagnie. Il a été remplacé par Thayer Lindsley. La victoire a été de 2 à 1 en faveur du candidat des intérêts Tebbutt. Les autres directeurs qui ont été élus sont John - T. Tebbutt, G.-F. Robert, G.-N. Coyle, E.-C. Ford, W.-A. Fensom, J.-M. Forbes, et T.-H. Higginson. On dit que les intérêts Siscoe veulent contester l'expulsion de leur représentant du bureau de direction devant les Cours de justice.

B. C. PACKERS LTD

(Serv. de la Presse Canadienne)

Vancouver, 30. — Richard Gosse a démissionné comme directeur gérant de British Columbia Packers Limited et il s'est retiré du directorat de la compagnie. Robert-C. Gosse, son frère, lui succède.

LEGERES PERTES SUBIES PAR LES STOCKS LOCAUX

Les vedettes ferment stationnaires ou légèrement réactionnaires. — Smelters recule de .3 points au cours de 167.

PEU D'ACTIVITE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 30.—La liste locale a fléchi légèrement durant la séance de samedi matin et à l'encontre du marché américain les vedettes ont subi seulement des pertes fractionnaires. Simpson, a enrégistré le plus fort recul avec 5 1-4 points au cours de 44 1-2 tandis que Smelters a perdu 3 points à 167. Price Brothers privilégié a reculé de 2 1-4 points au cours de 91, un nouveau bas, et National Steel Car a perdu 1 point à 36. St-Lawrence Paper privilégié a avancé de 4 1-2 points et Steel of Canada de 1-2 point à 40. Les pertes l'emportaient sur les gains en fermeture comme 9 à 1. Le volume des ventes a été de 9,440 actions seulement. Voici les principaux changements survenus dans les prix des valeurs:

Abitibi en perte de 1-4 à 11, Atlantic Sugar en perte de 1-2 à 29, Canadien Pacifique en perte de 1-8 à 41 1-2, Canada Cement en perte de 1-8 à 16 7-8, Dominion Steel and Coal B en perte de 1-4 à 6 1-4, Gypsum en perte de 1-2 à 9 3-4, un nouveau bas, Power Corporation en perte de 3-4 à 62 1-2, Price Brothers privilégié en perte de 2 1-4 à 91, un nouveau bas, Shawinigan en perte de 5-8 à 54 3-8, et B. C. Packers, Dominion Bridge, McColl Frontenac, National Brewe - ries et Price Brothers ordinaire qui fermèrent stationnaires. Banque de Montréal a perdu 4 points à 299. Cinquante-deux stocks ont fait leur apparition sur le tableau local. Là-dessus, 2 ont avancé, 18 ont recule, 9 sont demeurés stationnaires et 23 se sont vendus par lots irréguliers seulement.

Nickel a été la vedette en enrégistrant un virement de 2,020 actions pour fermer en perte de 3-8 point à 17 3-4, ex-dividende. Montreal Power vint ensuite avec 1,719 actions et une perte de 1-2 point à 62 3-4. Brazillan enrégistra un viremnet de 1,258 actions pour fermer en perte de 1-2 point à 22 1-4. Le total des ventes fut de 9,440 actions comparativement à 34,280 actions durant la séance du samedi précédent et à 36,863 actions durant la séance correspondante de 1930. Le total des ventes d'obligations fut de $8,000.

COURS DES TRUSTS FIXES

North Am Trust Shares... 5⅞	6⅝
Cumulative Trust Shares . 7¾	8¼
Can. International.....	.8
Copr. Trust Shares.....	6⅜
Diversified Trust Shares:	
Séries originales.....	.18¾
Séries B.....	.15⅝ xd
Séries C.....	6⅜

Montréal, 30. — L'assemblée annuelle des actionnaires de Claude Neon General Advertising Limited sera tenue au bureau chef, 107 Craig ouest, Montréal, à 11 heures ce matin.

AMELIOREZ VOTRE SITUATION

La carrière d'agent d'assurance-vie assure un bel avenir à tout homme sérieux. Nous avons besoin de représentants pour la ville de Québec et toute la région.

Adressez-vous à M. J.-E. MORIN, gérant des agences

Bureau chef **"LA SAUVEGARDE"** Montréal

Bureau local : 93, ST-PIERRE. -:- LEO COTE, gérant.

NOUVELLE EMISSION D'UN DIOCESE CANADIEN

$200,000.

Diocèse de Prince-Albert et Saskatoon

(Province de Saskatchewan, Canada)

5½%

Datées: 1er déc. 1930 Echéances: 1933-1953

GARANTIES

Ces obligations formant partie de l'émission totale de $500,000 engagent tout le crédit du Diocèse dont l'actif est évalué à plus de $2,000,000. De plus, ces obligations portent première hypathèque sur vingt églises, presbytères, hôpitaux, etc., y compris la Cathédrale de Prince-Albert.

RECOMMANDATION

On reconnait, avec raison, que les obligations de fabriques constituent des placements de tout repos. Ceci s'applique davantage aux obligations de Diocèses dont toutes les propriétés garantissent les dettes.

Sa Grandeur Monseigneur J.-H. Prud'homme est l'Evêque du Diocèse de Prince-Albert.

PRIX: Le pair (100) et l'intérêt couru

(Taxe de transfert en plus)

LA CORPORATION DE PRETS DE QUEBEC

Banquiers en Obligations

132, rue St-Pierre, Québec FRS. LETARTE,
Téléphone : 2-1121 — 2-1122 Gérant.
Casier Postal 68 "B"

Valeurs de Placements

A.-J. WELCH & CO.

80 RUE ST-PIERRE

Téléphone 2-3962 QUEBEC

LA CAISSE D'ÉCONOMIE
de Notre-Dame de Québec

MARIAGES après Pâques

Heureux les couples qui ont pu accumuler une dot et qui sont en moyen de monter le ménage et d'avoir en plus une certaine somme pour fonds de réserve.

En établissant le budget—il ne faut pas oublier de mettre un pourcentage fixe du revenu —pour augmenter le capital afin d'arriver à l'indépendance qui contribue tant au bonheur.

13 BUREAUX A QUEBEC ET LEVIS

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

Cotations de MONTREAL

CAN. PACIFIC
CAN. POWER & P.
INTL. NICKEL
QUEBEC POWER
FAMOUS PLAYER

Fournies par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél. *2-6645.

FLUCTUATIONS DE LA SEMAINE DERNIERE

	A				
780	Abitibi Paper	11½	11¾	11	11
745	Do pfd	42	42½	42	42
120	Alberta Grain	4	4	4	4
90	Amalg Electric	3½	3½	3½	3½
60	Asbestos Corp	.50	.50	.50	.50
2.340	Atlantic Sugar	30	30½	23¾	29
60	Do pfd	101½	101½	101½	101½
	B				
55	Bathurst Paper A	5	5	5	5
453	Bell Telephone	148¼	148¼	148	148
40.269	Brazilian Tract	24	24	21⅜	22½
220	B C Packers	2¼	2¼	2	2
1.230	B C Power A	42½	42½	40¾	x40¾
178	Do B	16	16	15¾	15¾
240	Building Prods	25	25	24½	24½
	C				
1.122	Canadian Car	17	17	17	17
565	Do pfd	24⅞	24⅞	23½	x24
7.915	Canada Cement	17¾	17¾	16⅞	16⅞
260	Do pfd	95¾	95¾	95¾	95¾
25	Canadian Con	58	58	58	58
236	Can Indus Alcohol	4	4	4	4
36	Do B	3	3	3	3
25	Canadian Loco	18	18	18	18
155	Can North Power	17	17½	17	x17½
2.920	Can Pac Ry	42	42¼	41½	41½
3.230	Can Pow and Paper	1½	1⅝	1	1⅜
375	Can Wire & Cable B	29¼	30¼	29¼	30
1.355	Cockshutt Plow	9¼	9¼	9	9
1.977	Cons Smelters	176	176	167	167
	D				
4.270	Dominion Bridge	48⅛	50½	48	49
135	Dominion Glass	125	125	125	125
1.945	Dominion Steel B	6	6⅞	6	6¼
1.530	Dominion Textile	82	82¾	81	82
416	Dryden Paper	5	5	5	5
	E				
170	Eastern Dairies	25½	25½	25¼	x25¼
	F				
230	Foundation Co	14	14	14	14
176	Fraser Co	2	2	2	2
	G				
310	Gen Steel Wares	6	6	6	6
60	Gurd Chas	29¾	29 ¾	29¾	29¾
270	Gypsum Lime & Alab	10¼	10¼	9¾	x9¾
	H				
1.108	Hamilton Bridge	18¾	18¾	16	16¼
75	Howard Smith	4¾	4¾	4¾	4¾
	I				
12.044	Inter Nickel	19¼à	19¼	17¾	17¾
195	Inter Power pfd	68	68	68	68
	L				
86	Lake of the Woods	15	15	15	15
82	Lindsay C. W.	15	15	15	15
	M				
1.500	Massey Harris	8	8	E½	7½
1.815	McColl Front	18	18½	18	18
100	Mont Cotton ofd	100	100	100	100
17.666	Mont Power	67⅞	67½	62¾	x62¾
50	Mont Tram ays	177	177	177	177
	N				
2.982	National Breweries	34	34½	33½	33¾
240	National Steel Car	38	38	36	36
	O				
25	Ontario Steel	13	13	13	13
	P				
2.081	Power Corp	63	63¼	62¼	62½
975	Price Bros	38¼	38¼	37½	37½
	Q				
1.401	Quebec Power	47	47	45	46—
	S				
4.126	Shawinigan	58½	58¾	54⅞	54⅞
60	Sherwin Williams	27⅝	27⅝	27⅜	27⅝
55	Simon Cigars	19	19	19	19
144	So Canada Power	32	32	32	32
591	Steel of Canada	40	40	39½	40
105	Do pfd	34	34	34	34
105	St Law Corp	2½	2½	2½	2½
170	Do A	8	8	7½	x7½
152	St Law Paper pfd	20	25	20	x25
25	St Law Flour	20	20	20	20
	V				
110	Viau Biscuit	18	18	18	18
101	Do pfd	85	85	83	83
	W				
305	Winn Electric	20¼	20¼	20	20
	Mines:				
846	Hollinger	8.25	8.50	8.20	8.50
	Banques:				
12	Can Nationale	174	174	174	174
211	Commerce	230½	230½	230	230½
199	Montreal	303	303	299	299
112	Nova Scotia	318	318	318	318
225	Royal	290	290	289	289
	Obligations:				
$17.000	Can P & P Debs L S	10	10¼	10	10
1.500	Do W S	10	10	10	10
1.500	Mont Trams	100½	100½	100½	100½
1.000	Nova Scotia Steel	59½	59½	59½	59½
1.000	Porto Rico	92	92	92	92
3.600	Can Loan 1931	100.95	100.95	100.95	100.95
3.150	Victory Loan 1933	104.10	104.10	104.10	104.10
5.000	Do 1934	103.95	104.20	103.95	104.20
6.500	Do 1937	110.50	110.50	110.50	110.50
7.500	Renewal Loan 1932	102.25	102.25	102.25	102.25
3.800	Refund Loan 1943	104.60	104.60	104.60	104.60

(x) Ex-dividende.

COTATIONS de NEW YORK

ABITIBI
AM. TELEPHONE
GEN. ELECTRIC
U.S. STEEL

Fournies par Greenshields & Co., membres de la Bourse de Montréal, 126 rue St-Pierre, Québec. Tél. *2-2701.

Taux de l'argent à vue offert à 1 1-2 pour cent.

SEANCE DU 28 MARS 1931

Ventes : 2,100,000 actions

	—A—				
500	Abitibi ABI	11⅛	11⅛	10⅝	10⅝
1.400	Adams Exp. AE	20½	20½	20¼	20¼
6.000	Air Reduction ADN	94¼	95	94¼	94⅞
10.700	Alld Chemical ACD	151⅞	151¾	149	150
2.800	Allis Chalmers AH	35½	35½	34⅝	34⅜
15.500	Alleghany Corp. AYY	9¼	9¼	9⅛	9⅛
27.300	Am. Can AC	124	124⅝	121¼	122¾
200	Am. Car & F. AF	32½	32½	32½	32½
39.900	Am. & For'n P. AFW	43¼	43⅜	41¾	41⅞
300	Am. Loco ALO	27	27	27	27
1.700	Am. M. & F. AFX	38	38	37⅛	37⅛
300	Am. Metal AMM	19½	20	19½	20
16.500	Am. Radiator ADT	19⅛	19⅛	18½	18⅝
5.200	Am. Smelting AR	45	45⅛	44¼	44¼
1.200	Am. Sugar ASR	56⅜	56⅜	54¼	54¼
17.200	Am. T. & T. ATT	192	193	190¼	190¾
2.900	Am. Tobacco B AT	118¼	118½	117½	117¾
9.300	Am. Water W. AWW	68½	68¾	66⅜	67¾
600	Am. Woolen WY	8¾	8¾	8¾	8¾
500	Amerada ARC	19¾	19⅞	19¾	19⅞
12.400	Anaconda Copper C	33	33	32½	32½
1.600	Ass. D. Gds DG	25⅜	25⅞	24½	24½
1.200	Atchison Ry A	185	186½	184¼	186½
100	Atl. Refining AFI	19	19	19	19
15.000	Auburn Auto AAC	235½	238	223½	223½
	—B—				
2.200	Baldwin Loco B	25¾	25¾	25½	25½
9.100	Balt. & Ohio BO	74⅜	74⅜	73¾	73¾
3.100	Barnsdall A BDL	11½	11½	11½	11½
11.800	Bendix Aviat BEX	22½	22½	21½	21½
1.500	Best & Co. BST	43	43	42¾	42¾
40.300	Bethleem Steel BS	58½	58¾	56½	57¼
7.200	Borg. Warner BGW	27⅛	27¼	26⅜	26⅞
19.700	Briggs Mfg BGI	20¾	20¾	20	20
2.500	Bklyn M. T. BMT	64	64	63¼	63¼
500	Burroughs Ad. BGH	28¼	28¼	28¼	28¼
12.800	Byers A. M. ABY	52⅜	53⅛	50⅛	50⅛
	—C—				
600	Cal. Packing CFF	41	41	41	41
2.800	Canada Dry DGL	36½	36½	35⅞	35⅞
1.900	Canadian Pacific nouv.	41½	41½	41⅛	41⅛
30.500	Case J. I. CTM	112¾	113⅛	108¾	109¾
500	Cerro de Pasco CDP	24	24	23⅜	23⅜
700	Ches. & Ohio CO	41	41¼	41	41¼
500	Chic. M. & St. Paul ST	6½	6½	6⅜	6⅜
	Chic. Rock I. RI	58½	58½	58	58
26.800	Chrysler K	22⅜	22⅜	21⅝	21⅝
600	Coca-Cola KO	160	160	160	160
19.200	Columbia Gas CG	42⅛	42⅛	40⅜	40⅝
21.600	Col. Graph CGH	11¼	11½	11⅛	11⅛
9.300	Com. Solvents CV	18	18¼	17¾	17¾
17.300	Com. & South CW	10¼	12¼	11⅛	11¼
8.600	Congoleum COG	12	12¼	11⅛	11¾
13.400	Cons. Gas G	103½	104¼	101¼	101⅜
5.700	Cont. Can CH	59½	59½	58½	58½
4.200	Corn Products CFG	79⅜	19⅜	77½	79½
100	Crucible Steel XA	50	50	50	50
8.600	Curtis Wright CWZ	4⅛	4¼	4⅛	4⅛
	—D—				
800	Davison Chem. D	18⅛	18⅛	18	18
600	Dom. Stores DOS	22	22	21½	21¾
17.700	Dupont de Nem. DD	97½	97¾	95	95
	—E—				
2.200	Eastman Kod. EK	164¼	164½	163¾	164
11.100	Elec. Auto Lite ELO	65⅞	67	63½	64
20.800	Electric P. & L. EL	54⅞	55¼	52	52
100	Engin P. S. EPU	46	46	46	46
1.100	Erie E	29	29	28	28
	—F—				
600	Fisk Rubber FK	¾	¾	¾	¾
12.900	Fox Film A F	35¼	35¼	34¼	35
12.200	Freeport Texas FT	38½	38½	36⅝	36⅝
	—G—				
200	Gardner Motor GRD	1	1	1	1
6.100	Gen. Asphalt AS	42⅞	42⅞	41⅜	41⅜
35.700	Gen. Electric GL	50¼	50¼	49⅜	49⅜
2.600	General Foods GF	53	53	52⅜	52⅜
5.000	General Gas GGS	7½	7⅜	7¼	7¼
105.600	Gen. Motors GRMS	44	44	42¼	43
200	Gen. Ry Signal GRS	74	74	74	74
3.600	General Theatre GTE	12⅜	12⅞	12¾	12¾
12.700	Gillette Safety GIL	31	31	30⅜	30⅛
10.600	Gold Dust GK	39¾	39¾	39	39
2.900	Goodrich Tire GG	17⅛	17⅛	16	16⅜
6.200	Goodyear Tire GOR	42	42¼	41½	41½
5.700	Grigsby Gruno GGZ	7⅞	7⅞	7¼	7¼
	—H—				
6.300	Houston Oil HO	55	55⅛	53¾	54⅛
3.400	Hudson Motors HMT	21⅞	21⅞	21⅜	21⅛
1.700	Hupp Motors H	10¾	10¾	10	10
	—I—				
800	Int. Combustion IN	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
3.800	Int. Harvester HR	52⅞	52⅞	52	52
800	Int. Hy. Elec. A IPH	28	28	28	28
19.400	Int. Nickel N	18	18	17¾	18
400	Int. Paper A IP	8⅛	8⅛	8	8⅛
200	Int. Paper B IP	5	5	5	5
200	Int. Paper C IP	3½	3⅞	3½	3⅞
13.600	Int. Tel. & T. ITT	35⅞	36⅛	34½	34⅝
	—J—				
13.900	Johns Manville JMP	72	73¼	70¼	70¼
3.300	Julius Kayser JKS	20½	20½	19¾	20
	—K—				
200	Kans. City S KSU	38⅞	38⅞	38⅛	38⅞
7.300	Kennecott KN	25⅝	25⅞	25⅜	25⅞
1.400	Kolster Radio GOR	1⅛	1⅛	1	1
2.300	Kreuger & . KRT	27¼	27¼	26⅛	27⅛
11.200	Kroger Groc'y KR	30⅛	30¼	29⅜	29⅜
	—L—				
1.100	Lambert Co. LAM	83	83	82½	82½
12.500	Loew's Inc. LW	56½	57¼	55⅝	55⅝
1.500	Loose Wiles LO	52	52	51½	51½
200	Louisiana Oil LL	4	4	4	4
11.300	Lorillard Tob LORR	17¼	17⅜	16⅜	16⅞
	—M—				
1.600	Mack Trucks MQ	38⅝	38⅜	37⅞	37⅞
7.700	Mex. Seaboard MSX	17⅛	17½	16⅜	16⅝
100	Miami Copper MMP	7⅞	7⅞	7⅞	7⅞
300	Misouri Pac. MOP	30½	30½	30¼	30¼
2.200	Mo. Kan. & T. KT	19⅜	19⅜	19	19
27.700	Montgom. Ward M	24⅜	24⅜	23¾	23¾
	—N—				
10.700	Nash Motors NSS	37⅛	37⅛	36	36
1.700	Nat. Bellas H. NBH	8⅛	8⅛	8	8
2.400	Nat. Biscuit BI	80⅜	80½	79½	79½
7.600	Nat. Cash R. NCR	28	28¼	28	28⅛
13.200	Nat. Dairy NPT	47½	47⅜	46½	46½
2.000	Nat. Distillers NAD	31⅜	31⅜	30½	31
15.400	Nat. Lead B. NPL	40	40⅜	39⅛	39½
400	Nat. Supply NSC	56	56	55	55
2.500	N. Y. Central CN	109¼	109½	109	109
1.400	N. Y. New Haven V	87¼	87¼	85⅝	85⅝
1.900	Nevada Copper NV	11⅝	11⅝	11½	11½
300	Norf. & W. UFK	197	197	197	197
9.900	North Am. NA	82½	83	81¼	82
	—O—				
1.400	Otis Steel OST	13¼	13¼	13	13
	—P—				
1.900	Pac. Gas & E. PCG	51⅞	51⅞	51⅛	51⅛
8.000	Packard Mot. PAK	9¾	9¾	9½	9½
10.800	Paramount PX	44¼	44⅝	43	43¾
700	Penick & Fd PFK	40½	40⅝	40	40
200	Peerless Motor PSS	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
1.900	Penn. RR. PA	57	57	56¾	56¾
4.400	Philipps Pete P	11⅜	11⅜	11⅛	11⅛
10.100	Pub. S. N. J. PUB	89	89	86½	87
1.400	Pullman Inc. PU	49⅞	50	49¾	49¾
1.700	Purity Baking PTY	46	46¼	44½	44¾
	—R—				
72.000	Radio Corp. R	24	24	22¼	22⅜
27.200	Radio Keith RKO	22⅛	22⅜	21⅜	21⅝
2.400	Reming. R. RR	14½	14½	14	14
1.500	Reo Motor RY	8	8	8	8
3.600	Republic St. RBC	20	20⅛	19⅝	19⅝
600	RRossia Ins. ROS	223½	223½	223¼	223¼
1.100	Royal Dutch RD	37⅜	37½	37⅛	37⅛
	—S—				
1.000	St. Jos. Lead JO	23	23	22⅝	22⅝
600	S. L.-San Fra. FN	40	40	39¾	39¾
2.300	Schulte Stores SHO	11	11	10⅝	10⅝
5.100	Sears Roeb. S	56⅜	56⅜	55⅛	55¼
4.400	Simmons Bed SIM	17⅛	17¼	16½	16⅜
12.300	Sinclair Oil SC	12⅜	12⅝	11⅞	11⅞
800	Southern Pac. SX	99½	99½	98¼	99¼
1.000	South Porto Rico PSU	14	14	13½	13½
11.400	Southern Ry SZ	51	51	50⅝	50⅝
7.000	Stan. Brands SB	19⅛	19⅛	19	19
8.500	Stan. G. & E. SG	80½	80½	78¾	78⅜
3.600	Stan. Oil of C. SCD	43	44	43	43¾
4.000	Stan. Oil N. Y. NY	21¾	21¾	21⅜	21⅝
17.300	Standard Oil N. J. J	44	44	43½	43½
800	Sterling SLG	4¾	4¾	4¾	4¾
3.900	Stewart W. STX	19	19	17⅛	17⅛
6.700	Stone & Webster SW	49⅛	49¼	47⅜	47⅜
3.400	Studebaker STU	24⅞	24⅞	24	24
100	Symington SYZ	5½	5½	5½	5½
	—T—				
5.100	Texas Corp. TX	27⅝	28	27⅝	27¾
5.200	Texas Gulf Sul TG	50⅛	50⅛	49⅝	49⅝
900	Timken Rol. B. TKR	55¼	55¾	54¾	54¾
700	Tobacco Prod. TB	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
	—U—				
800	Underwood Ell. UNX	64½	64½	63⅞	63⅞
9.300	Union Carbide UN	64¼	65	63¾	63¾
1.200	Union Pacific UP	185¼	185¼	184	184
54.300	United Air Craft UAF	34⅞	35⅛	34⅞	35
100	United Carbon UCB	19	19	19	19
1.900	United Cigar UC	6¼	6¼	6½	6¼
96.300	United Corp. U	27½	27½	26½	26¾
800	United Fruit UF	59½	59½	59½	59½
30.300	United Gas I. UGI	33½	33½	32¾	32¾
3.200	U. S. Ind. Alc. UD	49	49	47¼	48
10.200	U. S. Pipe & Fry CJ	34½	34½	33½	33⅝
500	U. S. Realty UZ	31	31	30½	30½
1.500	U. S. Rubber RU	17⅛	17⅛	16⅛	16⅛
400	U. S. Smelting UV	22⅛	22⅛	22⅜	22⅜
37.500	U. S. Steel X	142¼	142⅞	141⅜	141½
	—V—				
62.500	Vanadium VA	69¾	70⅛	65¾	66⅛
	—W—				
24.100	Warner Bros WB	12⅜	12⅝	12⅛	12⅛
700	W. Maryland WM	15⅝	15⅝	15⅜	15⅜
1.100	Western Union W	132	132	130¼	130¼
700	Westing. Air B. WKM	34	34	34	34
23.700	Westing. Elec. WX	88⅞	89⅜	88	88⅜
4.400	Willys Overl. OV	7	7	6½	6⅝
13.300	Woolworth Z	62⅛	62⅝	60	60¾
	—Y—				
9.600	Yellow Truck "B" YC	13⅛	13⅛	12¾	12¾
	Divers. Trustee Shar. C	6⅝	6⅝	6⅝	6⅝

Le Pérou ne payera pas l'intérêt et le montant dû sur le fonds d'amortissement le 1er avril sur l'emprunt National 6 pour cent 1961.

Central of New Jersey a gagné en février $357,274. au lieu de $520,729. en 1930. Durant les deux premiers mois de 1931, la compagnie a gagné $795,341. au lieu de $1,178,779. en 1930.

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE N. Y.

SEANCE DU 28 MARS 1931

		Ouv.	Haut	Ferm.
1.000	Argentine 6 pour cent	96½	96½	96½
46.000	Australia 5 pour cent	66¼	66⅞	66
7.000	Belgium 6 1-2 pour cent	110¼	110¼	110¼
2.000	Do 6 pour cent	104½	104½	104¼
1.000	Bolivia 7 pour cent	28	28	28
1.000	Bordeaux 6 pour cent	105⅝	105⅝	105⅝
28.000	Brazil 6 1-2 pour cent	66½	67⅛	66⅜
3.000	Do 7 pour cent	68¼	68¼	67½
3.000	Buenos Aires 6 pour cent	76⅛	76⅛	76
6.000	Chile 6 pour cent	81½	82	82
17.000	Colombia 6 pour cent	74	74	73¾
5.000	Cund'ca 6 1-2 pour cent	68	68¼	68¼
11.000	Canada 5 pour cent 1952	108	108	107⅝
15.000	French 7 1-2 pour cent	125¼	125½	125½
17.000	Do 7 pour cent	118¼	118¼	118¼
1.000	Haiti 6 pour cent	96	96	96
58.000	Italy 7 pour cent	99⅞	100⅛	100⅛
1.000	Lyons 6 pour cent	105⅛	105⅝	105⅝
37.000	Milan 6 1-2 pour cent	89⅝	89⅝	89
21.000	P L and M 7 pour cent	106	107	107
1.000	Do 6 pour cent	104½	104½	104½
28.000	Peru 6 pour cent	28	28¼	27¼
11.000	Poland 6 pour cent	70⅝	70⅞	70⅜
30.000	Do 7 pour cent	81⅜	81¾	81¼
23.000	Rome 6 1-2 pour cent	99¼	99¼	99¼
20.000	Soissons 6 pour cent	106½	106½	106½
26.000	United K 5 1-2 pour cent 1937	106	106⅛	106¼
6.000	Warsaw 7 pour cent	67½	67½	66¾

PRIX DE GROS
A MONTREAL

Séance du 28 mars 1931

Blé No 4 ambre durum ouest	0.69
Blé du nord No 2	0.68
Blé No 4	0.63
Avoine No 3 ouest	0.38
Avoine engrais No 1	0.37
Avoine engrais No 2	0.35
Orge ouest No 3	0.38
Orge ouest No 4	0.37
Orge ouest No 5	0.36
Balle d'avoine	0.20
Maïs d'Argentine (Par bolsseau au wagon)	0.65
Farine de blé du printemps:	
Première patente	$5.20
Deuxième patente	$4.80
Patente à boulanger (Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée, moins 10 centins par baril pour du comptant)	$4.50
Farine de blé d'hiver:	
Qualité de choix, au wagon, par baril	$3.50 à $3.65
Qualité de choix en quantités irrégulières, par baril, ex-magasin	$3.90 à $4.60
Farine de maïs blanc, par baril, en sacs de chanvre livrée	$5.75 à $5.90
Graine moulue à engrais:	
Son du Manitoba	$22.50
Gru rouge	$24.25
Gru blanc extra (Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée, moins 25 centins par tonne pour du (comptant)	$27.25
Grain sarclé de brasserie	$23. la tonne
Avoine moulée (gruau), par sacs de 90 livres au détail	$2.60
Foin pressé:	
Trèfle mélangé	$14.00
No 2 Timothy	$15.00
No 3 Timothy	$11.00
Oeufs:	
Frais spéciaux	0.30
Frais extras	0.28
Frais premiers	0.25
Frais seconds	0.21
Frais poulettes extras	0.24
Entrepôts extras	0.21 0.22
Entrepôts premiers	0.19 0.20
Entrepôts seconds	0.16 0.17
Beurre:	
Cantons de l'Est pasteurisé No 1	31½ 31¾
Ouest	0.32
Solide au détail	0.33
Moulé au détail	0.34
Fromage:	
Blanc d'été	15½
Blanc de l'Ontario	0.12
Coloré d'hiver	0.14
Coloré d'été	0.16
Pommes de terre:	
Montagnes Vertes N.-B., par sacs de 80 lbs, au char	0.82½
Montagnes Vertes N.-B., au détail en sacs de 80 livres	0.95
Montagnes Vertes N.-B., en gros (par sacs de 90 livres)	0.80

Volailles:	"A"	"B"
Oisons de choix pour rôtir	28	24
Oies de choix	27	23
Canards de choix	30	26
Canetons	32	28
Volailles de choix pour bouillir	26-35	23-32
Poulets nourris au lait pour rôtir	36-41	34-39
Poulets de choix pour rôtir	33-36	30-33
Poulets de choix pour frire	32-35	29-32
Poulets de choix pour le gril	38-42	35-39
Pigeons de choix pour le gril	44-46	41-43
Dindons	26-40	33-37

MONTREAL CURB

Seance du 28 mars 1931

	Haut	Bas	Ferm.
20 Assoc Brew	9	9	9
450 Assoc Oil	12	12	12
257 B A Oil	12¾	12½	12½
225 Can Vic	6	6	6
110 Dit Seag	12	12	12
50 Dom Eng	32	32	32
141 Dom Stores	22½	22	22½
140 Dom Tar	13½	13½	13½
1.725 Home Oil	110	100	102
100 Hydro Elec	25	25	25
965 Imp Oil	15½	15¼	15¼
535 Imp Tob	10¼	10⅛	10⅛
255 Int Pete	12¼	12	12
40 Int Util B	10	10	10
55 Page Her	90½	90½	90½
23 Pow Corp pfd	101	100½	101
15 Can P pfd	105	105	105
100 Walkers	73¾	73¼	73¼
Mines:			
210 Dome	1200	1190	1190
40 Lake Shore	2790	2790	2790
5 McIntyre	2390	2390	2390
4.900 Moss	60½	60	60
4.331 Noranda	2525	2475	2475
9.150 Siscoe	50	48	48
100 Teck Hu	800	800	800
400 Vipond	114	112	112
Obligations:			
5.000 Price 6 p c	98	98	98
Hors-liste:			
30 Can Cel pfd	68	68	68
10 Can Malt	15	15	15
15 Perf Glass	75	75	75
Mines Hors-liste:			
500 Arno	5	5	5
400 Big Miss	45	45	45
400 Eldorado	103	103	103
100 Malartic	7	7	7
520 Sherritt G	115	115	115
Petroles Hors-liste:			
10.500 Wainwell	3	2	2

Total des ventes:

Samedi : Parts 5.192 ; Mines, 19.136 ; Obligations, $5.000.
Vendredi : Parts, 5.397 ; Mines, 26.482

NEW YORK CURB

Séance du 28 mars 1931

	Ouv.	Ferm.
Canadian Marconi	3½	3½
Durant Motors	2⅝	2⅝
Electric Bond and Share	54	52⅝
Ford of England	16⅛	15⅝
Ford of Canada A	27½	27½
Gulf Oil	65⅛	65
Hudson Bay Mining	5⅝	5⅝
Imperial Oil Coupons	15½	15⅛
Imperial Tobacco	10⅛	10⅛
International Petroleum	12	12
Noranda Mines	25⅞	24¾
Niagara Hudson Power	13¾	13⅜
Nat. Fuel and Gas	23¼	23
St Regis Paper	18½	17⅛
Standard Oil of Indiana	31	30⅞

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Séance du 28 mars 1931

1.700	Acme 24
1.350	Ajax 145
1.000	Amity 2 1-2
1.700	Amulet 39
3.500	Arno 5 1-4
600	Alberta Pacific 26
4.000	Barry Hollinger 15¼, 15½
5.600	Bidgood 7½, 7
1.600	B C Pioneer 163, 164, 162
16.050	Chibougamau 47, 48

UN PONT DE 7,290 PIEDS AU COUT DE $2,500,000 ENTRE L'ILE ET LA COTE DE BEAUPRE

(Suite de la page 3)

er cette question pendant quelques minutes.

On étudie alors les résolutions relatives au bill de huit grands ponts.

L'hon. M. FRANCOEUR. — "Nous abandonnons le système de confier à des corporations la construction des ponts. Notre département se chargera directement de ces travaux. La plupart de nos plans ont déjà été soumis au gouvernement fédéral."

M. BLAIN. — "Pour combien d'années ce programme ?"

L'hon. M. FRANCOEUR. — "Il n'y a pas d'années de fixées. Il y a certains ponts, dont les plans ont déjà été soumis au fédéral. Les plans du pont de l'Ile d'Orléans ne sont pas tout à fait terminés".

M. BLAIN. — "Est-ce l'intention du gouvernement de commencer les travaux cette année ?"

L'hon. M. FRANCOEUR. — "C'est l'intention du gouvernement de commencer aussitôt que possible".

Le ministre des Travaux Publics donne ensuite les estimés pour chaque pont : $2,500,000 pour le pont de l'Ile d'Orléans ; $1,700,000 pour le pont de Caughnawaga ; $750,000 pour le pont sur la rivière Richelieu ; $350,000 pour celui de la rivière Yamaska ; $550,000 pour le pont de la rivière Saint - François ; $600,000 pour le pont sur le Richelieu entre Beloeil et Saint-Hilaire et $800,000 pour le pont sur la rivière Saguenay. Le pont de l'Ile d'Orléans aura 7,290 pieds de longueur et celui de Caughnawaga 3,115 pieds.

M. DUPLESSIS. — "Je comprends que le gouvernement abandonne le pouvoir de faire construire ses ponts par des compagnies, quitte à acheter ces ponts plus tard. Je me demande pourquoi cette décision a été prise ?"

L'hon. M. FRANCOEUR. — "Notre intention était de nous prévaloir de cette clause si une corporation nous faisait une offre avantageuse. Après examen nous avons convenu qu'il valait mieux procéder directement".

M. DUPLESSIS. — "Est-ce que ces ponts sont tous nécessaires ?"

L'hon. M. FRANCOEUR. — "Par suite du trafic, ces ponts vont aider à décongestionner le trafic".

M. DUPLESSIS. — "Le pont de l'Ile a-t-il pour but de décongestionner le trafic à cet endroit?"

M. BLAIN. — "Ce pont était urgent il y a vingt ans. C'est la même urgence pour les autres ponts".

M. DUPLESSIS. — "Au point de vue esthétique un pont sur l'Ile est-il une amélioration ?"

L'hon. M. FRANCOEUR. — "Le panorama ne sera pas changé étant donné le site du pont. La masse d'air va se dresser un peu plus bas que la chûte Montmorency de façon à rejoindre l'Ile deux milles environ en bas de Sainte-Pétronille".

M. DUPLESSIS. — "On a appelé avec raison que l'Ile d'Orléans est un joyau. Je me demande si le joyau ne perdra pas son nom avec le pont. Je suis au courant que plusieurs cultivateurs s'opposent à cette construction. L'Ile en tout cas va perdre son cachet. Pourquoi plutôt ne pas augmenter le nombre des traversiers et accorder une subvention généreuse?"

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Nous avons reçu délégation après délégation pour la construction de ce pont. Au point de vue villégiature je ne connais pas d'endroit plus charmant. Dans le domaine agricole l'Ile ne peut pas se développer. Toutes les terres sont prises actuellement. Mais je suis convaincu qu'avec le pont l'Ile, au point de vue place d'été, se développera considérablement. $2,500,000 c'est un gros montant. Mais avec ces taux de péage que nous établissons la province rentrera dans ses fonds dans un nombre limité d'années."

M. DUPLESSIS. — "Le Premier Ministre dit que l'Ile d'Orléans n'est pas appelée à se développer au point de vue agricole ?"

L'hon. M. TASCHEREAU. — "J'ai lit que toutes les terres étaient prises. Mais, il y a une chose qui peut se développer: c'est la culture des fruits. Seulement les fraises rapportent aux cultivateurs $75,000 par année".

M. DUPLESSIS. — "La construction d'un pont dans l'espace intermédiaire entre Montréal et Québec s'impose beaucoup plus que le pont de l'Ile. Il faut de plus partager équitablement les deniers publics. J'ai beaucoup de sympathie pour la population de l'Ile. Elle mérite des félicitations, peut-être pas pour sa politique (rires) mais pour sa conduite de classe laborieuse".

Le député des Trois-Rivières trouve que les résolutions sont pas assez précises.

M. DUPLESSIS. — "On devrait préciser chacun des montants afin que nous sachions à quoi nous en tenir".

M. SAMSON (Québec-Centre). — "Le pont de l'Ile est une bonne affaire. On ne se rend pas compte comment c'est difficile d'aller à l'Ile en bateau. Un pont apportera des avantages considérables".

L'hon. M. FRANCOEUR. — "Le député des Trois-Rivières a parlé d'un pont intermédiaire entre Québec et Montréal. Il est certain que la chose s'impose et elle s'imposera davantage après la construction de nos ponts".

L'opposition (les députés de Montréal) réclament aussi un pont au pied du Boulevard Pie IX.

M. Blain dit ne voir dans tout ce projet des ponts qu'une manoeuvre préélectorale.

Le député de Richelieu prend la parole et prononce un joli discours.

M. TURCOTTE. — "Au nom des citoyens de la rive-sud je tiens à féliciter le gouvernement pour cette mesure, la plus importante. Grâce au travail accompli par les libéraux de Québec et d'Ottawa la rive-sud n'aura plus rien à envier à sa rivale. Le gouvernement, par cette loi des ponts, fait disparaître trois obstacles au développement du tourisme trois bacs".

Le député de Richelieu vante ensuite le développement de Sorel et de son havre. L'orateur parle encore quand sonne une heure. Le député de Maisonneuve intervient. Finalement il est 1 heure 10 quand M. le président annonce l'ajournement.

La séance de l'après-midi est ouverte à 3 heures 20 (M. le président Bouchard au fauteuil). La Chambre va adopter en troisième lecture les résolutions relatives à la "Loi du radio". M. Jean-Paul Sauvé (Deux-Montagnes), secondé par M. Martin-B. Fisher (Huntingdon), propose le renvoi des résolutions tant que la Cour n'aura pas rendu jugement. La motion du député des Deux-Montagnes se lit comme suit :

"Que tous les mots après "Que" dans la motion en discussion soient remplacés par les suivants :

"Cette Chambre est d'avis qu'il ne convient pas qu'elle légifère sur la radio tant que les tribunaux, à qui a été déférée la question de juridiction en cette matière, n'auront pas finalement et définitivement décidé que la Législature est compétente ;

"Que cette Chambre déclare inopportune et intempestive la mesure proposée".

On prend le vote.

L'amendement est rejeté par 5 contre 17. La motion principale contenant les résolutions est adoptée sur la même division.

La Chambre en comité (le Dr Plante au fauteuil) continue l'étude des résolutions relatives au bill des ponts.

Le député des Trois-Rivières parle des taux de péage.

M. DUPLESSIS. — "Les taux de péage sont tellement élevés que non seulement la province paie ses ponts, mais elle se fait des revenus".

Les résolutions sont adoptées, mais le bill ne le sera qu'à la prochaine séance.

La Chambre en comité étudie les résolutions relatives au bill 217 pour la contribution du gouvernement à l'érection du monument de Gaspé. Les résolutions sont ainsi rédigées :

"Résolu, 1. — Qu'il sera loisible au lieutenant - gouverneur en conseil de contribuer jusqu'à concurrence d'une somme de cent mille dollars à la construction, à Gaspé, d'un monument pour commémorer le quatrième centenaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Canada et de l'origine du christianisme sur ce continent.

"Résolu, 2. — Que cette contribution de la province pourra être faite en un seul ou en plusieurs versements ou au moyen d'annuités suffisantes pour payer les intérêts et amortir le capital des obligations qui pourraient être émises par le propriétaire ou la personne chargée de l'érection de ce monument, mais que le montant de cette contribution ne devra pas excéder la somme de cent mille dollars.

"Résolu, 3. — Que le paiement de cette contribution sera fait par le trésorier de la province, à même le fonds consolidé du revenu suivant les instructions du lieutenant-gouverneur en conseil".

Le premier ministre explique le but de la mesure.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Il y a quelques jours le gouvernement recevait une délégation de citoyens éminents qui nous ont représenté ceci : "En 1934, on va célébrer le quatrième centenaire de l'arrivée de Jacques Cartier à Gaspé. On a l'intention d'ériger un monument au coût approximatif de $500,000. On nous a demandé si nous serions prêts à y contribuer pour une somme de $100,000. Je suis d'avis que nous devons faire notre part pour commémorer dignement ce 400e anniversaire. Je crois aussi que par ce montant nous donnons satisfaction aux promoteurs de ce beau mouvement patriotique".

M. DUPLESSIS. — "La construction de monuments est une chose excellente. Dans la province de Québec, nous avons de raisons spéciales d'élever des monuments à la gloire des pionniers. Ces monuments-là vont de pair avec notre devise qui est: "Je me souviens". Je suis éminemment favorable à ce geste d'ériger une basilique commémorative à Gaspé. Mais il est un autre monument qui doit être érigé aussi dans cette province à la gloire de nos ancêtres, c'est celui d'une législation saine qui n'attente pas à la liberté".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois ajouter que la souscription sera canadienne et française. Le gouvernement de la République française, en effet, fournira les verrières qui orneront la cathédrale. Quant au gouvernement anglais il dépêchera une flotte lors de la célébration des fêtes commémoratives".

M. BLAIN (Dorion). — "Le gouvernement aurait dû venir plus tôt avec cette législation afin que par un débat la législature rende à Jacques Cartier un hommage verbal digne de ce découvreur".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "La demande ne nous a été faite qu'au début de la semaine".

M. DUPLESSIS. — "Je suis heureux de constater que le peuple français et le peuple anglais vont participer aux fêtes du quatrième centenaire. Les Anglais et les Français nous donnent un exemple de la conciliation qui doit exister chez nous. Nous devrions user de la même conciliation dans notre province et ne pas passer de législation qui a plutôt un caractère de provocation".

Les résolutions sont adoptées de même que le projet de loi basé sur ces résolutions.

M. le président Bouchard appelle la motion de M. Drouin relativement au bill concernant les assemblées contradictoires. A la demande même du député de Québec-Est, l'adoption de la motion est différée.

Une motion de M. Maurice Duplessi a trait au travail du dimanche et se lit ainsi :

"Que cette Chambre exprime l'avis que la violation répétée ou générale de la Loi du dimanche, outre qu'elle contribue, dans l'industrie, à amener la surproduction, est propre, toujours, à diminuer le respect des autorités et des lois, tant civiles que religieuses, et à favoriser la propagande des idées bolchévistes que cette Chambre remercie le gouvernement de s'être rendu à la demande qui lui avait été faite de veiller à l'observance de ladite loi, et d'avoir nommé deux inspecteurs pour cette fin ; que de plus elle estime que le gouvernement devrait nommer autant d'inspecteurs qualifiés et raisonnablement rémunérés qu'il en est besoin pour faire respecter cette loi fondamentale, et qu'elle invite respectueusement le gouvernement à poursuivre les transgresseurs avec plus de rigueur que jamais".

M. DUPLESSIS. — "Cette motion est assez claire pour qu'il ne soit pas besoin de l'expliquer longuement.

"La loi du dimanche est une loi fondamentale. C'est celle qui maintiendra chez nous l'esprit religieux et l'esprit chrétien. Le Premier Ministre a dit lui-même que le respect du dimanche constituait la pierre angulaire de notre prospérité nationale. J'ai parlé à chaque session de la nécessité qu'il y avait de faire respecter le jour dominical. Je tiens cette question en dehors de la politique. La loi du dimanche a une portée publique et le procureur général est chargé de voir dans cette province au respect de l'ordre public. Je dis que dans la plupart des cas les conseils municipaux sont incapables d'intervenir parce que les membres sont des employés des compagnies. C'est le gouvernement avec la coopération des autres corps qui doit voir au respect du dimanche. Nous avons prôné dans le passé la nomination d'inspecteurs. Le gouvernement en a nommés deux. C'est un beau geste Malheureusement, jusqu'à ces derniers temps, ces inspecteurs n'avaient pas de salaire fixe. J'ai écrit au Premier Ministre. Il m'a répondu et m'a avoué que les inspecteurs avaient déjà accompli un travail merveilleux. C'est donc que nos réclamations étaient justes. Deux inspecteurs, ce n'est pas suffisant. C'est surtout dans les centres industriels que la loi est violée. Si on pouvait arrêter la violation du repos dominical dans les industries ce serait un grand pas. Le gouvernement pourrait nommer 15 ou 20 inspecteurs et leur donner certaines attributions nécessaires".

"Le respect de la loi du dimanche est essentiel même au point de vue matériel. La surproduction est due pour une bonne part au travail du dimanche.

"L'observance du dimanche est nécessaire pour faire face par exemple aux menées bolchévistes. J'ajoute, M. l'Orateur, que le respect dominical est le fondement d'une saine prospérité". (appl.)

M. DUGAS (Joliette). — "Tous les membres de cette Chambre reconnaissent la nécessité du respect du dimanche et admettent que c'est un moyen de maintenir l'esprit religieux et chrétien dans cette province. Je suis heureux que mon honorable ami félicite le gouvernement de ce qu'il a fait. C'est d'autant plus agréable que mon honorable ami n'en a pas l'habitude, même lorsqu'il sait dans son fort intérieur, que le gouvernement a raison." (rires)

Le député de Joliette parle ensuite de procédures et déclare que la chose est parfois difficile à régler. Je félicite en terminant le Premier Ministre de la conduite qu'il a tenue en matière d'observance du dimanche.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Il y a un terrain sur lequel je suis d'accord avec le député des Trois-Rivières, c'est le terrain religieux. Je suis heureux de voir mon honorable ami aussi parfait chrétien. (appl.)

"M. le président, le jour où le respect du dimanche disparaitra de notre province, ce sera un grand malheur.

"En autant que la loi du dimanche est concernée, elle n'a qu'un défaut : elle est une loi fédérale une loi de compromis qui ne convenait à personne. Les extrémités voulaient une réclusion complète le dimanche. Dans notre province on était habitué à un peu plus de liberté. On croyait avoir le droit de jouer une partie de cartes, une partie de tennis et respecter quand même le repos dominical. La loi est extrêmement difficile d'application parce qu'elle permet les travaux urgents et nécessaires. Je rendrai témoignage à la Ligue du dimanche qu'elle nous a aidés considérablement dans le travail que nous avons fait. A sa demande nous avons nommé deux inspecteurs désignés par elle. Nous avons tardé à remunérer ces inspecteurs : oui et non. Nous ne savions pas quelle serait l'étendu de leurs droits. Nous leur donnons maintenant $1,000 par année et nous payons leurs dépenses. Cela depuis leur nomination. Leur besogne ne prend qu'une partie de leur temps. S'il faut plus d'inspecteurs nous les nommerons.

"On a parlé des municipalités. Je considère que les conseils municipaux ont assez d'esprit chrétien pour nous aider. Toutes les démonstrations qui nous sont venues ont été considérées et nous avons pris action. Je dois dire que bien peu de conseils ont coopéré avec nous. La seule ville qui a fait des démarches, c'est Montréal. Il nous est venu deux cents plaintes de la métropole et deux cents actions ont été prises. Montréal a coopéré avec nous. Pourquoi les autres n'en ont-ils pas fait autant ?"

Le Premier Ministre vante ensuite le travail accompli par les deux inspecteurs aux Trois-Rivières et à Hull.

M. Duplessis mentionne le nom de M. Bigué aux Trois-Rivières. Il dit que M. Bigué est avocat de compagnies en même temps que du gouvernement.

Le Premier Ministre déclare que M. Bigué a toujours fait son devoir quand même et poursuit :

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Le gouvernement tient au respect du dimanche et il a fait des efforts. On nous a félicités. Sortons cette question de la politique. Le problème est excessivement difficile. Nous y mettons toute la bonne volonté possible. Nous demandons seulement à nos adversaires de ne pas nous jeter la pierre, mais de coopérer avec nous". (appl.)

M. BLAIN. — "Y a-t-il eu des plaintes au sujet de Montebello ?"

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je suis heureux que vous me posiez cette question. On a travaillé le dimanche à Lucerne-en-Québec. Je suis intervenu et le curé de l'endroit m'a rendu un témoignage que vous n'avez jamais eu'.

La motion de M. Duplessis est adoptée.

Il est 4 heures 25.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Afin de permettre à tous les députés de passer le dimanche des Rameaux chez eux je propose que la Chambre s'ajourne".

L'hon. M. BOUCHARD. — "Cette Chambre s'ajourne maintenant jusqu'à lundi à 11 heures'. — G. O.

UN INCENDIE SAMEDI SOIR RUE ST-JOSEPH

(Suite de la page 3)

rivèrent quelques minutes plus tard sur le théâtre de l'incendie. Les occupants de la maison avaient eu juste le temps de s'éloigner. Le feu, qui avait originé dans une chambre noire au deuxième plancher, prenait des proportions grandissantes et la fumée devenait de plus en plus âcre. Comme le capitaine Patry allait pour donner des ordres à ses hommes il remarqua sur un palier de l'escalier mademoiselle Drouin qui était retournée à la maison et avait été suffoquée. Il la transporta en toute hâte à l'extérieur. Un médecin appelé pratiqua avec succès la respiration artificielle.

Entre temps deux jets d'eau avaient été installés. Devant le danger et les difficultés qui s'offraient, le sous-chef Drolet ordonna une deuxième alarme. Il était 7 heures 33. Le sous-chef Bélanger arriva aussitôt en tête des postes 1, 2, 8 et 14. D'autres jets d'eau furent disposés et des échelles dressées sur la maison. Le brâsier cependant devenait de plus en plus intense. Il était évident que tout allait y passer. A 7 heures 56 une troisième alarme faisait accourir tous les autres pompiers de la ville. Du renfort leur arriva peu après d'une forte escouade de policiers sous les ordres de l'inspecteur Brulotte. A ce moment, les deux étages supérieurs de la maison étaient en feu. Les flammes qui s'échappaient des portes et des fenêtres et qui éclairaient la foule présentaient un aspect des plus sinistres. Il n'y avait aucun moyen de les combattre par en arrière. Tout le travail des hommes du chef Donnelly se limitait sur les rues St-Joseph et de l'Eglise. L'épaisse fumée paralysait leurs efforts. Les pompiers firent usage de douze boyaux et d'une vingtaine d'échelles.

Le chef, qui avait pris la direction du feu à la deuxième alarme, nous disait hier soir que cet incendie était probablement le plus violent que nous ayons eu cette année à Québec. M. Donnelly a rendu hommage au bon travail de ses hommes qui malgré de nombreuses difficultés ont réussi à sauver une partie de l'édifice menacé.

"Les pompiers n'ont réussi à arrêter la marche des flammes", nous a dit le chef, "qu'en montant au risque de leur vie sur le toit de l'édifice pour arroser le brâsier".

La maison qui a été incendiée, samedi soir, appartenait à M. Maurice Pollack.

LES ELECTIONS DES VETERANS

(Suite de la page 3)

dique une augmentation de 100 membres pour l'année écoulée.

Sir R.-E.-W. Turner, V.C., président honoraire de la Légion Canadienne pour le Canada, assistait à l'assemblée et tous les membres présents apprécièrent hautement l'honneur de cette présence. Sir Richard prononça une brève allocution où il résuma quelques problèmes relatifs à l'association, et il fut chaleureusement remercié au nom de l'auditoire par un officier. On étudia aussi le projet d'une association en faveur des épouses des Vétérans. Cette question sera soumise lors de la convention provinciale annuelle qui sera tenue en notre ville en juin prochain.

Grâce à l'intermédiaire de la Légion Canadienne, une nouvelle section a été établie à LaTuque, et une autre sera établie prochainement à Rimouski.

Des remerciements furent votés aux officiers sortant de charge, ainsi qu'au commandant et aux officiers des Voltigeurs de Québec, qui ont gracieusement mis à la disposition de la Légion leur "mess room".

L'assemblée se termina au chant du "God Save the King".

2 ACCIDENTS FATALS A DES JEUNES GENS

(Suite de la page 3)

pente douce, sur la rue Montmagny, et transporté d'abord au poste de police central. Interrogé par le sergent Hervey, il a répondu aux questions qui lui étaient posées. Transporté ensuite à l'hôpital du Saint-Sacrement, vers 9 heures et demie samedi matin, il y expirait environ une heure plus tard.

L'autopsie pratiquée par M. le Dr Albert Marois révéla une large fracture du crâne. La mort du malheureux jeune homme, regardée pendant quelques heures comme mystérieuse, fut bientôt éclaircie par l'enquête que dirigèrent conjointement la sûreté provinciale et la sûreté municipale. Il fut constaté, en effet, que Roméo Clavet s'était infligé cette fracture du crâne en tombant de voiture, à la suite d'un mouvement brusque de son cheval. Il revenait alors de Bergerville dans un tombereau.

Le jeune Clavet, qui demeure au No. 91 de la rue St-Bernard, à St-Sauveur, était parti de chez lui samedi soir, dans un tombereau, pour se rendre à Bergerville. A minuit et vingt il reprenait le chemin de St-Sauveur par la côte à pente douce. C'est au pied de cette côte que l'accident se produisit. On explique sa chute par le fait que sa voiture dut frapper la chaine du trottoir, occasionnant ainsi un soubresaut qui le fit tomber sur la chaussée. Un jeune homme, passant par là un peu plus tard, fit la découverte et donna aussitôt l'alarme. Le sergent Dassylva ainsi que les constables Brindamour et Martineau se transportèrent sur les lieux et ramenèrent le blessé à leur caserne. De là, ce dernier fut conduit à l'hôtel de ville puis transporté à l'hôpital du Saint-Sacrement où il expira vers 10 h. 30, samedi matin. L'enquête du coroner aura lieu ce matin.

Cette tragédie a causé beaucoup d'émoi dans Saint-Sauveur.

CHEZ

P.-A. ALAIN

203 rue st-Joseph

SERA FERMÉ

AUJOURD'HUI

pour cause de

FEU

Les Magasins Guy Stores Inc.

Les Plus Bas Prix

Pour les meilleurs JAMBONS que vous puissiez trouver
Profitez de ces prix très spéciaux en force
JUSQU'A PAQUES

IMPORTANT:
Nos jambons sont préparés au sucre de canne
BIEN FUMES | non pas colorés artificiellement

JAMBONS PIC-NIC .19

FESSE 12 à 14 lbs .24

JAMBON CUIT Complet ou demi lb .39

JAMBON cuit et tranché lb .42

BACON, tranché Extra beau Goutez-le lb .29

A.-E. DIONNE

HORLOGER - BIJOUTIER
INSPECTEUR DES MONTRES DU C. N. R.

Bagues de fiançailles, diamants, jonc FORGET ME NOT. Un grand choix de montres et d'horloges carillon, etc.

171, 5ème RUE, LIMOILOU, QUEBEC
Tél. : 4-2214

UN DES PLUS BEAUX MAGASINS DE BIJOUTERIES DE LA VILLE.

UN CHIC SOULIER POUR PAQUES

Un chic soulier est le complément d'une jolie toilette. Soyez au diapason, mesdames et mesdemoiselles, et venez choisir, à nos magasins, le soulier dernier cri dont vous avez besoin.



Nos lignes de nouveaux souliers de printemps sont à votre disposition et n'attendent plus que vous veniez faire le choix. Il est de mise à Pâques de ne porter que les plus récentes toilettes et chaussures. Notre assortiment complet ne vous laissera que l'embarras du choix.

OFFRE EXTRAORDINAIRE
pour cette semaine seulement

Chacune de nos clientes qui fera à nos magasins, l'emplette d'une paire de souliers pour dames, recevra comme cadeau de Pâques un magnifique collier. Cette offre extraordinaire ne tiendra que pour la semaine commençant aujourd'hui. Le nombre de ces colliers quoique considérable est limité, aussi les personnes intéressées feraient-elles bien de se hâter et de venir choisir leurs chaussures de Pâques dès maintenant.

Une visite est sollicitée

J. A. L. BUSSIERE

CHAUSSURES DE QUALITE

109 Rue St-Joseph *Tél. 3-0568*

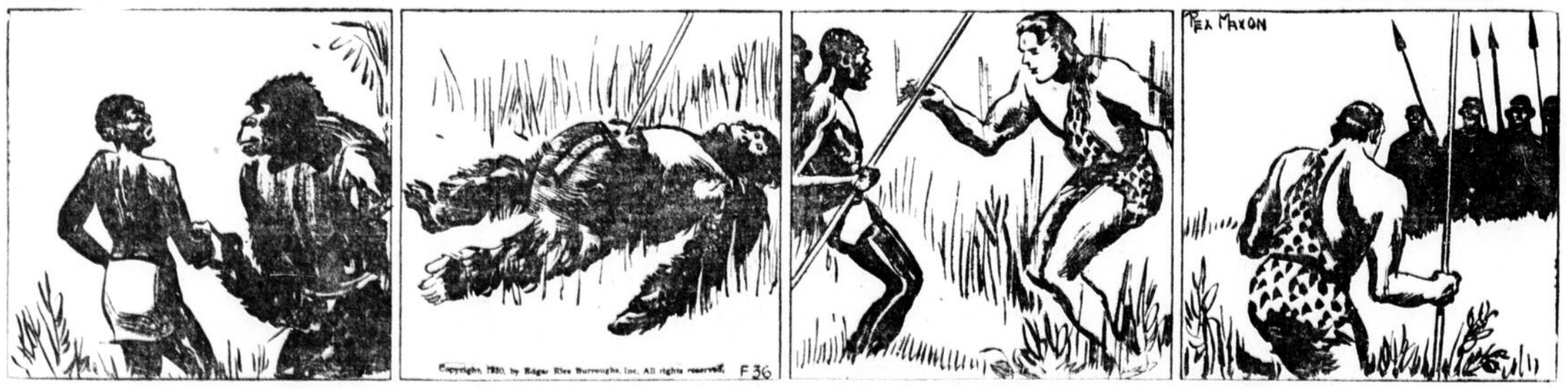
QUEBEC

TARZAN ET LE LION DORE

Episode No 36

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Service)



Le gorille lança de nouveau son cri de commandement. Terrifiés les noirs se dirigèrent lentement vers l'endroit où se cachaient leurs femmes et leurs enfants. Ils revinrent bientôt les trainant à leur suite à quelques-uns par les bras, mais la plupart par les cheveux. Le gorille se mit à examiner les captifs, pinçant les bras et les frappant sur la poitrine et dans le dos comme ferait quelqu'un qui inspecte des animaux. Il s'arrêta tout-à-coup devant une jeune négresse. "Celle-ci va faire", dit-il en la saisissant sauvagement. Au même instant le cri de défi des grands singes retentit, venant des arbres qui surplombaient la palissade.

Les nègres affolés levèrent la tête vers les branches. Le gorille se tourna en grondant hideusement dans la direction d'où était venu le cri de défi. Se balançant sur une branche, ils virent une créature comme personne d'entre eux n'en avait jamais vu, un homme blanc, un Tarmangani à la peau aussi lisse que Histah, le serpent. A la même seconde, la lance de l'étranger quitta sa main. L'arme traversa l'air avec la rapidité de l'éclair et vint s'enfoncer dans la poitrine du Bolgani. Poussant un hurlement, le gorille s'abattit sur le sol, s'agita quelques instants puis demeura immobile. Il était mort.

Les nègres n'étaient pas revenus de leur stupéfaction que déjà Tarzan avait sauté au milieu d'eux. Ne sachant à qui ils avaient affaire, ils brandirent leurs lances pour l'en frapper. "Je suis votre ami,,, leur cria Tarzan. "Je suis Tarzan de la jungle. Baissez vos lances." Il se retourna et tira son arme du cadabre du gorille. "Quelle est cette créature qui vient ainsi dans votre village", demanda-t-il, "pour enlever vos femmes ? Qui est-il pour que vous n'osiez pas le percer de vos lances ?" "C'est un des grands Bolganis", répondit un guerrier. "Un des sujets du peuple de Numa, l'Empereur".

Puis les noirs se mirent à se lamenter. "Quand Numa apprendra qu'il a été tué dans notre village", continua le guerrier, "nous serons tous tués pour ce que vous avez fait là." "Qui donc est Numa ?" demanda Tarzan, pour qui "Numa" dans le langage des grands singes, ne pouvait signifier que "lion". "Numa est le roi des rois qui habite le palais de pierres brillantes", répondit le guerrier en regardant de tous côtés l'air effrayé comme s'il en avait trop dit. Pendant ce temps, les autres guerriers parlaient entre eux à quelques pas de là. Tarzan s'était tourné vers eux, ils firent rapidement demi-cercle dans l'intention de lui barrer le passage.







PARADE DE PAQUES

Vous serez fière de vous cette année, parce que les lignes gracieuses des nouveaux vêtements vous feront paraître sous votre plus beau jour.

Venez et examinez, aussi longtemps que vous le voudrez, toutes les choses nouvelles que nous avons rassemblées ici pour vous.

Epargnez du temps et aussi de l'argent en prenant la résolution de choisir vos TOILETTES POUR PAQUES, chez PAQUET.

LES MANTEAUX se distinguent par des encolures écharpes des revers, bas flottant et nouveaux traitements de manchettes. La tendance est à une plus grande vogue de bleu marine...malgré que le gris ait aussi son importance...aussi bien que le beige et le vert.

Vous trouverez ici une merveilleuse collection tant dans les modèles tailleurs que garnis de fourrure.

LES ROBES sont tantôt rayées, tantôt imprimées ou dans les jolis Algériens, unis. Les manches prennent le chemin de raccourci vers l'élégance, variant en longueur depuis le coude jusqu'à l'épaule.

Vous aimerez leurs détails individuels, et aussi le grand choix dans les soies aussi bien que dans les laines.

LA LINGERIE se prête aux exigences des robes dont elle est appelée à former le dessous. Les nouvelles lignes flottantes figurent au milieu de la belle lingerie que nous avons à l'étalage. Choisissez dans les nuances pastel ou dans le blanc...tailleur ou garnie de dentelle.

LES COSTUMES se prévalent de leur droit à l'individualité... montrant des gilets aussi abrégés qu'un boléro—aussi longs qu'un manteau trois-quarts...et toutes les longueurs moyen terme. Les crêpes de laine, les nouveaux tissus jersey, les tweeds, etc....des myriades attendent votre choix.

..LES CHAPEAUX. Vous avez l'embarras du choix—petites ou grandes formes... pailles grosses ou fines... plusieurs se voient avec une touche de feutre...des teintes pour s'harmoniser avec les nuances des nouveaux ensembles. Toutes des merveilles devant lesquelles vous vous extaseriez.

ET LES ACCESSOIRES proclament aussi leur droit à la considération qui leur est due, sachant bien de quelle importance ils sont pour assurer le succès de n'importe quelle toilette. Ici vous attendent: des Sacs à main, des gants, des mouchoirs, des bijoux, des écharpes ; tous des articles qui donneront ce cachet indispensable à votre chic printanier.



SOULIERS FASHIONABLES. Des souliers pour satisfaire aux exigences de toutes vos toilettes...à des prix pour accommoder toutes les bourses. Nos souliers paraissent valoir le double de ce que nous les vendons, et vous avez le choix parmi le plus grand assortiment des MARQUES LES MIEUX REPUTEES jamais réunies sous un même toit.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

LA RETRAITE A L'UNIVERSITE

Le Rév. Pères Yves Gauthier, eudiste, a donné le sermon de persévérance hier matin, à la messe des étudiants.

LE RESPECT HUMAIN

Le R. P. Yves Gauthier, Eudiste, a donné hier matin, à la messe des étudiants, le sermon de persévérance de la retraite universitaire. Poursuivant l'idée générale d'apostolat où de laïcat catholique dont il avait marqué toutes ses allocutions précédentes, le prédicateur a parlé du respect-humain. "Je ne rougis pas de l'Eglise", telles sont les paroles qu'il voulut donner comme devise à tous les bons et vrais catholiques dignes de ce nom, surtout à ceux de la classe dirigeante, qui peuvent tant faire par leur exemple pour le développement et la propagation des saines influences de l'Eglise tout entière. "Nous sommes", dit le Rév. Père Gauthier, "dans une des périodes extraordinaires où tout le monde doit s'y mettre pour le service de Dieu, et il est du devoir de tous les catholiques, je l'ai dit maintes fois, et je voudrais tellement vous convaincre, il est du devoir de tout catholique de soutenir le clergé dans ses efforts. Le plus grand défaut ennemi de ce mouvement bienfaisant, c'est sans contredit le respect-humain, et je veux vous en parler ce matin, vous le définir et vous montrer ses causes actuelles les plus évidentes.

"Le respect-humain, c'est tout simplement la crainte des "idées du monde", c'est-à-dire, des fausses maximes et opinions de la populace. C'est en même temps une sorte de trahison envers le Christ auquel le saint Baptême nous a unis et dont nous avons reconnu souvent le jour si doux par la sainte communion. C'est aussi un parjure aux serments solennels du baptême qui nous lient à la milice divine sur la terre: c'est de plus un manque de logique, puisqu'il est impossible de plaire à la fois aux hommes et à Dieu et qu'il vaut mieux plaire à Dieu. Cet illogisme va même jusqu'à la lâcheté pusillanime de l'abandon de la cause sacrée.

"Quant aux causes, elles sont tristes et il est pénible d'en parler. La première et la plus importante est le manque de "caractère", et il est bien rare de nos jours de rencontrer cet "homo virilis" que saint Thomas définit "un homme qui pense par lui-même et veut énergiquement". Conséquence de la précédente, la peur est une autre cause du respect-humain : peur de la discussion avec les représentants d'autres religions par un doute ignorant de la science catholique que des figures illustres comme celle des Bossuet, des Bourdaloue, des Pascal, etc., ont représentée hardiment".

Et, à ce propos, le prédicateur rappela les statistiques compilées récemment par lesquelles on découvrit que des 60 plus éminents savants du siècle passé, en ne comptant que les vrais génies, un seul se targuait ouvertement d'indifférentisme religieux, et 25 se disaient franchement catholiques. On a peur aussi de l'exemple du prochain et de celui qu'on lui prêchera: peur de la conviction et de l'affirmation qu'on peut être un jour appelé à faire; peur de tout, enfin. Les fausses doctrines sont responsables en grande partie du développement du respect-humain.

En terminant, le R. P. Gauthier enjoignit aux retraitants de prendre bien fortement la résolution de vaincre leur respect-humain et de se donner pleinement au service de notre sainte mère l'Eglise dans le monde en généreux catholiques, fidèles aux engagements du baptême. Pour arriver à ces fins, la pratique de la communion fréquente, mensuelle, sinon hebdomadaire ou quotidienne, conservera les bons fruits de la retraite.

CONCOURS ENTRE COLLEGES

Les concours intercollégiaux pour les prix d'histoire du Canada Parker et Casgrain seront tenus durant le courant du mois, dans les Séminaires et Collèges affiliés à l'Université Laval.

Le prix Parker comporte l'obtention de deux bourses de $20 et de $15. Des montants de $30 et de $10 sont attachés aux prix Casgrain.

M. METTY KOETZ A LA SOCIETE DES ARTS

M. Koetz, professeur de chimie, donne une causerie sur son pays d'origine, le Grand Duché du Luxembourg — Bel historique.

M. METHE REMERCIE

Dans le grand amphithéâtre de l'Ecole Technique, M. Metty Koetz, professeur de chimie, a donné samedi soir, sous les auspices de la Société des Arts,Sciences et Lettres, une conférence fort intéressante sur "le grand duché de Luxembourg".

Aux premiers rangs de l'auditoire qui assistait nombreux à cette causerie, on remarquait entre autres M. Philippe Méthé, directeur de l'Ecole Technique, MM. les commandeurs G. J.-E. Côté et J.-E. Corriveau, M. Damase Potvin, M. Alfred Rousseau, M. S.-P. Dugal, M. T. Lamontagne. En l'absence du président, le major Ernest Légaré, retenu chez lui par la maladie, le conférencier fut présenté à l'assistance par M. Hector Faber, secrétaire de la Société des Arts Sciences et Lettres. M. Faber déclara que M. Koetz étant luxembourgeois d'origine, ne pouvait être mieux choisi pour parler du grand duché du Luxembourg, petit pays d'Europe qui offre plusieurs affinités avec la province de Québec: les catholiques y sont en majorité très grande, le Code Napoléon est en usage dans ses lois et la langue française y est officielle.

M. Metty Koetz décrivit le grand-duché du Luxembourg dont la configuration rappelle la forme d'un sabot avec l'ouverture tournée vers l'Allemagne. Borné au nord et à l'est par la Prusse, au sud par la Lorraine et la France, à l'ouest par la Belgique, le grand duché a une superficie de 998 milles carrés seulement. Sa plus grande longueur est de 54 milles et sa plus grande largeur de 36 milles environ. Sa population est de 260,000 âmes.

Après avoir fait l'historique de ce pays, le conférencier raconta qu'il se trouvait à Luxembourg lors de la déclaration de la guerre de 1914. Le 2 août, malgré les protestations du ministre d'Etat, président du gouvernement, et l'opposition de la grande duchesse Adélaïde, les troupes allemandes du 8e corps d'armée envahirent le Luxembourg, empêchèrent toute action de l'armée de ce petit pays et restèrent maîtresses de toute la contrée jusqu'au jour de l'armistice. M. Koetz fit passer sur l'écran divers aspects de cet intéressant pays où l'agriculture, les industries comme la tannerie, la fabrication des tissus, la papeterie et surtout l'industrie sidérurgique sont particulièrement développées. Il fit voir aussi Luxembourg, la capitale, siège des autorités civiles et ecclésiastiques, ville industrielle et intellectuelle.

M. Philippe Méthé remercia le conférencier. Samedi prochain, veille de Pâques, la Société des Arts Sciences et Lettres ne tiendra pas de séance, mais ses membres prendront part à une partie de sucre le lundi, 6 avril.

LA BATISSE DES PILOTES

Ottawa vient d'accorder le contrat pour sa construction.

Le gouvernement fédéral vient d'accorder à M. Ulric Latouche, entrepreneur-général, de St-Louis de Courville, le contrat pour la construction de la bâtisse des pilotes, au département de la marine. Les travaux commenceront sous peu et ils donneront certainement de l'ouvrage à un bon nombre d'ouvriers. Les plans de la bâtisse seront exécutés par M. l'architecte Bigonnes.

ELECTION D'OFFICIERS

Dans l'Association des fabricants de conserves.

Le 25 courant, le bureau de direction de l'Association des fabricants de conserves de la province de Québec s'est réuni au siège social de l'association, édifice du Gouvernement, 96 rue St-Jacques-Est, Montréal, en vue de procéder à l'élection des officiers pour l'année courante.

M. J.-T. Lassonde, maire de Boucherville, a été élu président; M. A.-J. Bibault, président de la Cie Nationale de Beurre d'Erable, 1er vice-président, et M. T. DeGruchy, de Lapraire, 2e vice-président.

Les autres directeurs sont: MM. Alphonse Raymond, de Montréal, Wilfrid Lorrain, maire de l'Abord à Plouffe, A.-D. Grégoire, de Henryville, D. McMeekin, de Valleyfield, Marc Gamache, de Montréal, C.-A. Bussières, de Verchères.

M. Wilfrid Lorrain, président de l'Association depuis sa fondation, a été élu à l'unanimité président honoraire.

A cette réunion, des questions importantes ont été discutées, entre autres, celles qui ont trait à la production de la matière première, à l'achat en commun du matériel nécessaire à la fabrication, à l'annonce au moyen de la radio des revues et des journaux publiés dans Québec, ainsi qu'à un projet de loi destiné à contrôler la fabrication et l'inspection des conserves alimentaires qui ne sont pas soumises à l'inspection fédérale.

Ces diverses questions seront de nouveau discutées très prochainement lors d'une entrevue que tous les directeurs auront avec l'hon. M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture.

M. J.-E. Grisé, L.S.A., instructeur en chef de la section des conserves alimentaires au ministère de l'Agriculture de Québec, a été maintenu dans ses fonctions de secrétaire.

LE SOUVENIR CANADIEN

M. Léo Pelland donne une causerie au radio hier soir.

Dans un discours d'une vingtaine de minutes, M. Léo Pelland a présenté, hier soir, au radio, l'oeuvre du Souvenir Canadien entreprise l'an dernier et dont l'honorable sénateur Rodolphe Lemieux fut l'un des promoteurs.

L'honorable M. Lemieux parlant à Ottawa avait déjà exposé au radio le but de l'initiative. A Montréal, M. l'abbé Lionel Groulx a été chargé d'ajouter quelques commentaires sur ce mouvement.

M. Pelland a fait un récit succinct des voyages de Cartier, hier soir, ajoutant quelques conclusions à son brillant exposé.

Des membres de l'Union Musicale de St-Jean-Baptiste de Québec ont chanté à la fin de la soirée une cantate au Christ-Roi, harmonisée sur l'air de l'hymne national "O Canada".

ACCIDENTS D'AUTOS

Plusieurs accidents d'automobiles ont été rapportés samedi au cours de la journée aux quartiers généraux de la police.

Un petit porteur a d'abord été frappé par un Chevrolet au coin du boulevard des Fossés et de la rue du Pont. Le jeune garçon s'est infligé une blessure au genou.

Dans l'après-midi, un citoyen de cette ville a également été frappé par une automobile dans la côte d'Abraham. La victime a été renversée violemment sur le pavé au moment où elle allait pour traverser la rue pour prendre la côte Ste-Geneviève. Le conducteur de la voiture s'est empressé de porter secours à l'accidenté qu'il transporta à sa résidence.

Une machine est venue en collision avec un tramway au coin de la rue N.-D. des Anges et du boulevard Langelier.

Le garage Sam Huot a été constamment sur le qui-vive et le nombre des remorquages est très nombreux en fin de semaine.

FERMETURE D'UNE ROUTE

La route de St-Joachim au pont de Montmorency a été fermée au trafic lourd pour une période indéterminée. La dernière section, celle qui se rend jusqu'à Québec, est encore ouverte mais des ordres seront donnés très prochainement défendant aux camions de s'y aventurer.

MEURTRE ET SUICIDE

Dans un village de la Saskatchewan, samedi.

(Service de la Presse Canadienne)

Saskatoon, Sask. 30. — La mort a fait une autre victime à Beechy, Sask., samedi après-midi. Sans avoir repris conscience, après s'être blessé lui-même en se tirant une balle dans la tête, Mervin Elbert Elliott, 19 ans, payeur d'une banque située dans ce village, est mort 14 heures après avoir tué d'un coup de revolver la sténographe de la banque, Mlle Myrtle Breckner, 18 ans.

SAINTS-ANGES

Va et vient. — Mme Vve Onésime Dumas, de St-Anselme, est de passagge à Valley-Jonction.

— M. et Mme Jean-Thomas Vachon, de St-Joseph de Beauce, visitaient la famille de M. Amédée Vachon, dimanche dernier.

— Mlle Simonne Dumas, de Lévis est en promenade chez Mme Vve Johnny Grégoire.

— Mlle Marie-Alice Bonneville était de passage chez son père, M. Joseph Boneville, à Ste-Marie, dimanche dernier.

— MM. Adrien et Valère Vachon étaient de passage à St-Joseph de Beauce, dimanche dernier.

— Mme Alfred Levasseur, de Lévis, était de passage chez M. Frédéric Turmel, la semaine dernière.

— Mme Sauveur Turcotte et ses petits-enfants, de Ste-Claire, étaient de passage chez M. Hilaire Drouin, la semaine dernière.

— Mme Stanislas Perreault, de Ste-Marie, était de passage aux Sts-Anges, dimanche dernier.

— M. et Mme Albert Bégin, de Ste-Marguerite étaient de passage aux Sts-Anges, dimanche le 15 mars.

DEUIL POUR M. STANISLAS ROY

M. Léon Roy, son fils, de Saint-Gervais de Bellechasse, est décédé samedi soir à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

OBSEQUES MERCREDI

Nous avons appris avec regret la mort de M. Léon Roy, fils de M. Stanislas Roy, de St-Gervais, comté de Bellechasse, décédé samedi soir à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. M. Roy était venu à Québec rendre visite à son frère, M. François Roy, lorsqu'il fut atteint d'une grave maladie qui nécessita son trausport à l'hôpital.

La dépouille mortelle de M. Roy a été transportée à St-Gervais, hier soir. Un imposant cortège a accompagné le dépouille mortelle du défunt de la chapelle mortuaire de la maison Bouchard et Fils jusqu'à Lévis. Dans le défilé, on remarquait M. Robert Taschereau, C.R., M.P.P., M. J.-S. Moreau, représentant de M. Oscar Boulanger, C.R., M.P., actuellement à Ottawa, et plusieurs autres citoyens et amis de la famille.

Le défunt laisse dans le deuil son père, M. S. Roy, ses frères, MM. Joseph, François, Léon, Ernest et Arthur Roy et deux soeurs: madame Leclerc de Ste-Claire et Mademoiselle Anna Roy.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à St-Gervais.

A la famille en deuil, l'Evénement offre ses plus sincères condoléances.

UN FESTIVAL DE L'ESCRIME

(Suite de la page 3)

thoven et les tableaux champêtres de Fletcher reçurent une heureuse exécution et le tout fut hautement apprécié.

Les différents numéros du festival, batailles au fleuret, assauts d'épée, combats au sabre, escrime à la baïonnette, remportèrent un grand succès. L'agilité, la souplesse, de même que l'habileté et le sang-froid des combattants, leur attirèrent de nombreux applaudissements. Nous signalerons particulièrement la leçon de fleuret donnée par le maître d'armes Emmanuel Blau, professeur breveté de Joinville-le-Pont, membre du cercle d'escrime de Montréal, à Mlle Ingebord Scheel, championne de la province de Québec au fleuret. Mlle Scheel fut aussi en vedette et longuement applaudie dans l'assaut de fleuret en cinq touches qu'elle donna avec sa soeur, Mlle Maria Scheel. Le temps et la compétence nous manquent pour apprécier à leur valeur les artistes du festival de l'escrime, mais il était facile de voir que chacun possédait la science et l'habileté requises dans un tel tournoi. Le combat au sabre entre Gerald Maguire et J.-W. Long, l'assaut de sabre entre le col. Chaballe et Earl Morris, de même que l'escrime à la baïonnette entre quelques sous-officiers du 22e, firent passer plusieurs frissons d'effroi et d'inquiétude sur la foule. Chacun des groupes fut présenté par M. Carteron. Les applaudissements doublèrent lorsque l'orateur quitta lui-même son siège pour un assaut d'épée (dix touches) avec M. C.-A. Drake, membre de la dernière équipe olympique britannique. M. Carteron surprit l'assistance autant par la prudence de sa défensive que par la précision de son offensive; il avait affaire à forte partie, et l'exhibition qu'il donna lui attira de nombreuses félicitations quand il reprit son siège.

Ce festival de l'escrime a suscité un grand intérêt en notre ville. On nous a appris même qu'il se pourrait fort que dans un avenir prochain on jette les bases d'un cercle d'escrime à Québec.

BALCHEN EST SURPRIS

En apprenant qu'on lui fait projeter un raid autour du monde.

(Serv. de la Presse Canadienne)

St-Jean, N.-B., 30. — "C'est du nouveau pour moi", a déclaré hier l'aviateur américain Bernt Balchen, de retour de Terre-Neuve, lorsqu'on lui demanda des détails sur son projet d'une envolée autour du monde. Des dépêches récentes de New-York avaient laissé entendre qu'il songeait à entreprendre une telle envolée en avril.

LAURIERVILLE

Notes sociales. — M. le curé Provencher a fait un court voyage à Québec.

— Mlle Irène Labrecque, G. M., de Thetford-Mines, a fait la visite des dames de notre paroisse.

— Mlle Agathe Gilbert est de retour de Québec, où elle était l'invitée de Mme Armand Bergeron.

— M. Marcel Roberge a passé la fin de semaine à Québec.

— Mlle Noella Berberi est de retour de Baie Saint-Paul, où elle était l'invitée de Mme Georges Berberi.

— Mme Arthur Hince, de Lyster a visité M. et Mme Eugène Charest.

— M. Dominique Caouette visitait Mme Ls. Caouette, à Plessisville.

— Mme Eusèbe Couture a fait un court voyage à Québec.

— M. Richard Delisle, de l'O. T. C., de Québec, a passé quelques jours ici, afin de recruter de nouveaux membres pour la Cour de Ste-Julie.

— Mme Eugène Hince, de Trois-Rivières, et Mme Philippe Hince, de Montréal, ont visité des parents ici, dernièrement.

— M. et Mme Demeri Bernard se rendaient à Plessisville, visité M. et Mme Albert Bernard.

— M. Raoul Boulanger, de Victoriaville, était en voyage d'affaires, dans notre localité.

— M. Napoléon Lemelin passe quelques jours à Québec.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Valmore Dumont de Bagotville, qui vient de s'établir ici en qualité de ferblantier-plombier.

CONCERT SACRE AU BELVEDERE

La chorale paroissiale, avec le concours d'artistes étrangers, interprète les Sept Paroles du Christ, de Dubois. — Une allocution.

PAR M. L'ABBE GODBOUT

La chorale de la paroisse de Belvédere, sous la direction de M. Maurice Montgrain, a remporté hier soir un joli succès dans l'exécution de l'oratorio "Les sept paroles du Christ", de Théodore Dubois. Le concert, qui a eu lieu dans l'église des Saints Martyrs Canadiens, était sous le distingué patronage de M. l'abbé Adolphe Laberge curé de la paroisse, et il avait réuni un auditoire des plus distingué. Entre chacune des exécutions particulières, M. l'abbé A.-A. Godbout, curé de St-François d'Assise, fit une courte paraphrase de la parole divine, en tirant de pratiques applications pour le pauvre et faible pécheur qu'est l'homme déchu.

M. le curé Laberge présenta en quelques mots les artistes et le conférencier et remercia l'assistance de l'appui qu'elle donnait aux oeuvres de la paroisse. Et le programme suivit son cours.

Disons quelques mots de la Chorale du Belvédere et des artistes invités qui ont contribué à son succès d'hier soir.

La chorale compte en temps normal 50 à 60 membres, tous choisis parmi les meilleurs chantres amateurs de la paroisse. Pour la circonstance, et aussi pour mieux rendre une pièce de l'envergure de l'oeuvre de Theodore Dubois, plusieurs membres de l'Association des chanteurs de St-Dominique avaient prêté leur gracieux concours, et le choeur puissant qui résultat de cet amalgame se composait de 85 des meilleures voix de Québec. De plus, des artistes de renom tels que Mlle Anne-Marie Plamondon, M. et Mme J.-M. Lemieux, M. J.-E.-A. Cloutier, M. L.-O. Morency, M. Roméo Faguy, avaient été réquisitionnés pour l'exécution des soli plus particulièrement adaptés à leur timbre et registre. Tous surent hautement justifier le choix flatteur dont ils avaient été l'objet, et nous regrettons que l'espace nous manque pour analyser avec soin et faire valoir plus complètement le succès de chacun d'eux. Il faut aussi mentionner les noms de ceux des membres réguliers de la chorale qui se distinguèrent également dans des soli : Mme J.-C. McNichol, MM. F. Légaré, Paul Lesage, Laurent Lesage, Marcel Baumond et Jos. Lebeau. Enfin, nous n'ignorons pas que l'union harmonieuse d'éléments même de cette trempe n'aurait pu se réaliser aussi parfaitement sans les efforts et la science du directeur musical, M. Montgrain, à qui revient, ainsi qu'à tous les choristes "in solidum", l'honneur de la perfection précise des ensembles. Plus obscur mais non moins méritoire et ardu est le travail de l'accompagnateur, qui était hier soir Mlle F. Poiré, organiste de la paroisse.

Nous résumons brièvement les commentaires de M. l'abbé Godbout sur quelques-unes des strophes. "Père pardonnez-leur car ils ne savent ce qu'ils font", première parole de Jésus-Christ mourant en croix. C'est une leçon incomparable de charité que tout chrétien devrait longuement méditer et faire sienne dans ses invocations quotidiennes au Maître de l'Univers.

Les sentiments que doit nous inspirer la deuxième parole que l'historien sacré nous rapporte, "Tu seras aujourd'hui même avec moi en paradis", se ramènent à deux principaux: la confiance en Dieu miséricordieux, et la défiance envers nous-même. "Car", dit le conférencier, "le sang du Christ n'est jamais répandu en vain : ou bien il absout, ou bien il maudit". Il faut donc prier humblement, au lieu de s'en remettre présomptueusement à la Grâce de Persévérance, puisque celle-ci n'est d'ailleurs elle-même qu'une chaine de grâces.

Quand le Christ s'écrie "Consummatum est", "Tout est consommé", il faut comprendre qu'il reconnait avoir accompli le Grand Oeuvre qui lui avait été dévolu : l'homme est racheté, — Dieu est glorifié universellement dans la chute de Satan et l'efflorâison du règne du Christ à travers les siècles à venir. Nous aussi, vivons donc de façon à pouvoir dire au dernier jour : "J'ai tout accompli en Dieu". Et c'est surtout actuellement par l'apostolat laïque, comme le demande si instamment le Pape Pie XI, qu'on peut le plus faire consister le "Grand Oeuvre" individuel, pour lequel une rétribution éternelle nous est promise.

ST-MAGLOIRE

Baptêmes. — Le 19 mars, est né Joseph, Denis, Adrien, fils de M. et Mme Alphonse Boutin. Parrain et marraine, M. et Mme Octave Boutin, de Ste-Sabine, oncle et tante de l'enfant.

—Le 24 mars, est né Joseph, Onésime, René, fils de M. et Mme Arthur Bélanger. Parrain et marraine, M. et Mme Onésime Chabot, de Ste-Sabine, oncle et tante de l'enfant.

Sépulture. — Marie, Jeannine, Arthémise, fille de M. et Mme Louis Lamontagne, est décédée à l'âge de 1 an.

Service anniversaire. — Le 23 mars, fut chanté, dans notre église, le service anniversaire de feue Marie Lapointe, épouse de M. Jos. Carrier.

Concours de Pâques. — Nous avons eu, la semaine dernière, le concours de Pâques, MM. les curés voisins sont venus aider M. le curé pour les confessions. Les paroissiens ont assisté nombreux au concours.

Euchre. — On annonce pour le 13 avril prochain, une partie de cartes, organisée par quelques personnes du village, au profit de l'église, sous la présidence de M. le curé Eug. Beaudet. On anticipe l'encouragement général des paroissiens. Donc en foule pour le 13 prochain au soir. L'entrée sera de 25 sous.

Un cinq piastres en or sera mis en rafle, donné par M. le curé.

Notes. — L'hiver triste, s'enfuit, alors que revient le printemps, saison tant désirée de tous.

Les sucres. — La saison des sucres est commencée depuis quelques jours. Les producteurs sont à l'oeuvre et espèrent que l'année sera bonne.

"CARMEN" AU CAPITOL

Le Conservatoire National de Musique s'attaque à cette oeuvre.

La représentation de "Carmen", donnée samedi soir au théâtre Capitol par les amateurs du Conservatoire National de Musique a été bien appréciée de l'auditoire. Les organisateurs de cette soirée et les interprètes de l'oeuvre difficile de Bizet ne s'attendaient certes pas à réussir sur toute la ligne. Ils ont fait preuve d'un bel effort, et cette représentation de "Carmen" a démontré qu'il y a de jolies voix parmi les chanteurs du Conservatoire National de Musique.

Sous la direction artistique de M. le Dr Jean Dussault, les interprètes, les choeurs et l'orchestre ont fait tout leur possible pour rendre justice à l'oeuvre. Mademoiselle Anne-Marie Plamondon, élève de madame Berthe Roy, a chanté gentiment le rôle de "Micaelo" et a recueilli de chaleureux applaudissements. M. Antonio Lamontagne (Don José), élève de M. F.-X. Mercier, M. Albert Lachance, élève de madame Barthe, mademoiselle Bédard, pour ne nommer que ces interprètes, ont également remporté un beau succès.

Nos félicitations aux chanteurs du Conservatoire National de Musique, à leur directeur, M. le Dr Dussault, et au metteur en scène, M. L.-J. Demers.

LES TOURISTES EN AUTO LE 28 MARS

(Suite de la page 3)

Voirie avait déclaré la route ouverte entre les deux villes. Peut-on aller à Montréal sans se rendre à Québec? A bonne heure hier matin ils partaient pour la Vieille Capitale, confiants d'atteindre leur but. M. A.-E. Accomstone, qui s'est enregistré à l'hôtel Ste-Ursule, à 9 heures hier soir, battait la marche hier matin. M. Accomstone, qui conduit une machine Nash, vient de l'état de l'Ohio, E.-U., et était à Montréal depuis quelques jours. Une trentaine de minutes plus tard deux automobiles d'Ontariens se présentaient au garage Sam Huot ou M. Jobin, propriétaire et représentant de l'A.O.A., les reçut au nom de l'association. A 10 heures, MM. J.-H. Wallace, Robert Romberger et H. Romberger, de Miriam, Pennsylvanie, entraient dans la cour du Château Frontenac dans leur Packard Touring, terminant un très heureux voyage entre les deux villes. Les jeunes voyageurs ont dû conduire avec une extrême précaution sur une bonne distance, au delà des Trois-Rivières, mais aucun incident n'est venu entraver leur marche. Aucun de ces automobilistes ne fut obligé de recourir à l'aide de chevaux comme la chose s'est si souvent pratiquée les années dernières. "Nous passons lentement, mais nous passons", nous disait hier un de ces voyageurs.

Au ministère de la Voirie, on a déclaré officiellement qu'une seule route était ouverte mais peu de jours s'écouleront avant que le trajet puisse s'effectuer sans difficulté aucune entre Lévis et St-Lambert. Nous en sommes informé par M. Burke, de Montréal, qui est arrivé ici par cette route samedi soir. M. Burke n'a pas éprouvé trop de difficulté à se rendre jusqu'à Nicolet mais non loin de cet endroit les bancs de neige ont eu raison de son PierceArrow et le conducteur dut avoir recours au service de deux bons chevaux pour sortir de plusieurs impasses. En arrivant ici, le "pionnier" de ce réseau en 1931 se hâta de faire réparer sa machine au garage St-Roch et, hier après-midi, il repartait pour Montréal par la même route.

La température eut-elle été favorable hier, le cortège des automobiles aurait été encore beaucoup plus imposant entre Québec, les Trois-Rivières et Montréal. Tout de même la pluie a eu son bon effet et dès ce matin le ministère de la Voirie s'attend à recevoir un rapport favorable de ses ingénieurs.

Les routes Lévis-Jackman et Lévis-Rimouski ne sont pas encore ouvertes mais elles le seront cette semaine.

L'ouverture des chemins signifie fatalement que nous aurons encore à enregistrer toute une série d'accidents au cours de la saison.

Moins de 24 heures après que le chasse-neige eut libéré la route Québec-Montréal, le remorqueur officiel du Club Automobile (garage Berthelot) était appelé à trois reprises, comptant ainsi les premiers remorquages de l'année de l'automobilisme à longue distance.

L'un des accidents s'était produit dans le bois de St-Augustin alors qu'un Buick a capoté dans le fossé très profond à cet endroit.

Deux machines, (Marquette et Chevrolet) une heure plus tard, venaient en collision, à St-Augustin, au-delà du village et les occupants ont été quelque peu blessés.

Enfin un troisième automobiliste enlisé dans les neiges à Château-Richer, a fait remorquer en ville sa machine endommagée par un choc.

A LA FEDERATION DES TECHNICIENS

Organisation d'un grand banquet qui aura lieu au Château Frontenac samedi le 4 avril. — Causerie de M. Alex. Bailey, I.C.

UNE ASSEMBLEE

La fédération des Techniciens de la province de Québec, fondée en 1917 et groupant tous les anciens élèves des Ecoles Techniques de la province, doit donner un grand banquet dans notre ville, au Château Frontenac, samedi prochain, le 4 avril. Ce banquet sera sous la présidence d'honneur de l'honorable M. L.-A. Taschereau.

A l'issue du diner, M. Alexandre Bailey, I.C., donnera une conférence intitulée: "Le rôle social du technicien". Le conférencier sera présenté par M. A. Dumas, président des anciens élèves de l'Ecole Technique de Québec.

Parmi les hôtes d'honneur de ce banquet mentionnons l'honorable M. Jacob Nicol, président du Conseil Législatif, l'honorable M. Athanase David, l'honorable M. J.-N. Francoeur, l'honorable M. F. Daniel, conseiller législatif, M. Gérard Tremblay, des syndicats catholiques et nationaux de Montréal, M. O.-A. Bériau, directeur de l'Ecole des arts domestiques, etc...

Des délégations de Montréal, de Hull, des Trois-Rivières et de Shawinigan Falls viendront assister à cette réunion. On s'attend à ce que l'assistance soit considérable, car les adhésions sont très nombreuses.

Le lendemain, 5 avril, jour de Pâques, aura lieu la visite officielle de l'Ecole Technique de Québec, sous la direction de M. Philippe Méthé et du président des anciens de cette école, M. A. Dumas. Dans l'après-midi, il y aura assemblée générale des membres de la fédération des Techniciens au cours de laquelle on procédera à l'élection d'un bureau de direction pour l'année 1931-32.

PROROGATION EN ALBERTA

La Législature a fini son travail samedi soir.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Edmonton, 30. — La Législature de l'Alberta a été prorogée samedi soir après avoir supporté l'attitude du premier ministre Brownlee qui veut que le gouvernement fédéral garantisse un prix de 70 cents le minot pour la récolte de blé en 1931. Le premier ministre Brownlee prévoit que la situation économique sera des plus sérieuses dans l'ouest, l'automne prochain, si les fermiers ne sont pas assurés d'un profit sur leur grain. Il croit que le gouvernement fédéral aurait dû fixer le prix du blé l'automne dernier lorsque les fermiers le demandèrent, et qu'il devrait faire quelque chose dans ce sens cet automne.

RETOUR DE HOOVER

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 30. — Le président Hoover est revenu ici hier soir, après une croisière de onze jours à Porto Rico et les îles de la Vierge.

Il commencera aujourd'hui à préparer une série de discours qu'il prononcera bientôt.

LUNCH-CAUSERIE DES ASSUREURS

M. J.-A. Saucier le préside samedi midi, à l'hôtel Victoria. — Intéressantes allocutions de MM. B. Dugal et Paul-H. Dubar.

DES CONSEILS

Un intéressant lunch-causerie a réuni, samedi midi, à l'hôtel Victoria, sous la présidence de M. J.-A. Saucier, une quarantaine d'assureurs-vie de Québec et des environs. Parmi les assistants on remarquait, M. Paul-H. Dubar, président général des assureurs-vie du Canada ; M. B.-A. Dugau, surintendant des assurances de la province ; M. A. de Goumois, gérant de la Canada Life, à Québec ; M. Médéric Monast, gérant de la Metropolitan Life, à Québec ; M. W. Gervais, gérant de l'Industrielle; M. A. Turcotte, de la Travelers Co. ; M. A. Provost, de la Manufacturers Life ; M. L.-A. Trudelle, de la Sun Life ; MM. J. Poirier et Martel, de la Metropolitan Life, à Québec ; M. G. Lavoie, secrétaire de l'Association des Assureurs-vie ; M. Paul-H. Beaudry, ex-président de l'Association, etc.

Au dessert, M. le secrétaire lut les minutes du dernier lunch-causerie, et un résumé succint de la conférence de M. Eugène Rivard, donnée au Château, en février dernier.

M. B.-A. Dugal, conférencier du jour, fut présenté en termes délicats par le président, M. Saucier. Surintendant des assurances, il voit lui-même à l'application de la loi dans toute la province. M. Dugal mentionna d'abord les nombreux liens qui l'attachent à M. Dubar, le président des assureurs-vie du Canada. Il expliqua ensuite le fonctionnement du bureau légal des assureurs de Montréal. Il déclara que, chargé de l'application de la loi, il prendrait tous les moyens légaux pour en assurer l'exécution et, par là, protéger les assureurs.

M. Paul-H. Dubar adressa aussi la parole. Il raconta la réception que lui avaient faite, dans les provinces maritimes, les associations-soeurs. Il demanda à ses amis d'exécuter à la lettre les prescriptions de la loi et de bien se protéger en dénonçant les assureurs non licenciés. Il les invita à acquérir des connaissances nouvelles afin de se perfectionner dans leur profession.

M. le président Saucier remercia chaleureusement MM. Dugal et Dubar de leurs intéressantes causeries et remarques.

ST-ADELAIDE DE PABOS

Décès. —Nous regrettons d'apprendre le décès de Mlle Ethel Hamilton, enfant de M. et Mme Ernest Hamilton, survenue le 24 courant, à l'âge de 13 ans. A la fleur de l'âge elle devenir la mort avec calme et résignation et fit dignement le sacrifice de sa vie.

Elle laisse pour déplorer sa perte son père et sa mère et plusieurs frères et soeurs.

Ses funérailles eurent lieu le 28 courant, en l'église paroissiale, où toute la paroisse s'était réunie pour rendre un dernier tribut d'hommage à la chère disparue et marque d'estime à la famille éplorée.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies.

Divers. — M. et Mme Nap Lelièvre, de Petite-Rivière; Mmes Ernest Sirois, Z. Beaudoin et F.-X. Nicolas, de Grande-Rivière, étaient de passage ici, ces jours derniers, à l'occasion du décès de Mlle Esthel Hamilton.

—Nous avons une vraie température printanière. La saison est d'au moins un mois à l'avance des années dernières.

Naissances. — M. et Mme Davis Langlois font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Arthur, Réal.

—M. et Mme Ferdinand Soucy font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils.

Feu Feu Feu

Le magasin de bijouterie de M. Emile Bigaouette, coin de l'Eglise et St-Joseph, qui a été visité par l'incendie de samedi soir dernier sera fermé lundi pour réglements des assurances. En attendant vous êtes priés de vous adresser à notre succursale, 258 rue St-Joseph.

Surveillez ce journal pour l'ouverture de notre grande vente de Feu, Eau eu Fumée.

Emile BIGAOUETTE

Horloger-Bijoutier

191 rue St-Joseph

Incendie à St-Roch

Le magasin de **H. Thivierge, Le Costumier**, qui a subi de gros dommages par l'eau et la fumée lors de l'incendie de samedi soir dernier, sera fermé lundi, jusqu'à nouvel ordre.

LE COSTUMIER invite sa nombreuse clientèle féminine à faire ses achats pour Pâques à sa succursale

HERVEY Costume

AU NO 257 RUE ST-JOSEPH, — — — — QUEBEC

Les dames trouveront comme à l'autre magasin des centaines de vêtements de choix en ce qui regarde manteaux, Costumes, Robes, Chapeaux, Ganteries, Bas de soie, Lingeries, Etc.

Avis aux DAMES

Tout le personnel demoiselles-vendeuses de chez **LE COSTUMIER** seront à la disposition de leurs clientes au magasin

HERVEY Costume

AU NO 257 RUE ST-JOSEPH — — — — QUEBEC

UN BANQUET A M. C.-N. DORION SAMEDI SOIR

(Suite de la page 3)

Le banquet était présidé par M. Saul Garneau, président de l'Association. Le président avait à ses côtés l'hôte d'honneur et M. Charles-F.-X. Dorion, le père du député de Québec-Comté. Outre les orateurs, on remarquait encore, à la table d'honneur, MM. J.-A. Renaud, Frédéric Dorion, avocat, le Dr L. Drouin, MM. Wilfrid Savard, maire de St-Ambroise, A.-P. Robitaille, le Dr Jos. Morin, de St-Grégoire, MM. Sévérin Houde, Honoré Bédard, Delphé Maranda, Joseph Auclair, maire de St-Emile, Herménégild Parent, Charles Mathieu, André Robitaille, Phidime Mauger, etc.

Le premier orateur de la soirée, M. J.-A. Prévost, fut présenté par le président, M. Saul Garneau. M. Prévost porta le toast du Canada. Il félicita d'abord M. C.-N. Dorion de son début à la Chambre des Communes et rappela le succès qu'avait remporté son premier discours il y a quelques jours.

—"La santé du Canada", poursuivit le maire de Beauport, "je la vois dans les actes du Premier Ministre. L'hon. M. Bennett, en donnant au pays cette politique de protection dont il avait un si grand besoin, lui a donné un regain de vigueur et de santé. Les bons effets de sa politique se font déjà sentir. De nouvelles industries se sont ouvertes un peu partout, même à Beauport, tout près d'ici, où s'organise une vaste fabrique de chaussures".

M. Paul Drouin, C. R., seconda cette santé. Il rappela les débuts de M. Dorion dans la politique et le cita comme un exemple de persévérance et de courage. "L'été dernier", dit-il, "M. Dorion n'a pas craint de se jeter dans la mêlée, de répondre à l'appel de ses chefs, et de se mesurer avec un adversaire considéré presque comme invincible. Il a remporté un beau succès que lui méritaient ses belles qualités et son dévouement à la cause conservatrice, dont il est aujourd'hui l'un des meilleurs champions. Le meilleur éloge que l'on puisse faire de lui, c'est de dire qu'il est décrié par le "Soleil". Lorsque le Soleil s'attaque à quelqu'un, on peut être sûr que celui-ci est dans le bon chemin. (rires et appl.)

En se levant pour répondre, M. Dorion fut l'objet d'une chaleureuse ovation. Il remercia d'abord le président du banquet, tous les convives qui avaient bien voulu, par leur présence, lui manifester leur sympathie, et remercia aussi les deux orateurs qui l'avaient précédé. Rappelant les paroles de M. Drouin, le député de Québec Comté dénonça le "Soleil" et l'accusa de dénaturer les faits.

M. Dorion remercia ensuite l'Association de la Jeunesse Conservatrice et relata les services qu'elle avait rendus dans son comté. "Ces associations de jeunes", dit-il, "sont avant tout des écoles de formation. Les jeunes ont un rôle à jouer dans le pays et il est bon qu'ils se renseignent sur les grandes questions qui agitent l'opinion publique. Elles ne doivent pas être considérées comme des associations de propagande".

Le député de Québec fit aussi un bel éloge de M. Bennett et de sa politique. "Toutes les provinces", dit-il, "ont reconnu la sûreté de son jugement et l'efficacité de ses mesures. Dans la province de Québec, si les améliorations que l'on remarque ailleurs sont moins sensibles, la faute en est au gouvernement local. Je n'en veux pour exemple que cette surproduction du papier dont nous souffrons présentement. Il a fallu dix ans au gouvernement provincial pour ouvrir les yeux. Ces messieurs ont créé des centres urbains autour d'industries superficielles qui n'avaient aucune stabilité et ils ont aidé ainsi à augmenter le nombre des chômeurs".

"Le chef du gouvernement canadien", continua M. Dorion, est un ami de la province de Québec et des Canadiens-Français. C'est en vain que les libéraux, à ce sujet, essaieront de mêler les cartes. Dernièrement encore, M. Bennett a conseillé aux députés canadiens-français d'user abondamment de leur droit de se servir de leur langue maternelle à la Chambre des Communes. Comment croire, maintenant, que M. Bennett soit le bras droit d'Anderson?"

Ce discours de M. Dorion fut longuement applaudi. La santé suivante fut celle de la province que présenta M. Ludger Bastien. M. Bastien déclara que nous aurons prochainement des élections provinciales et il en voit la preuve dans "les milliers de dollars que le gouvernement se hâte de faire voter". M. Robert Côté répondit à cette santé et prononça un discours plein de verve.

L'orateur suivant fut M. Noel Dorion, avocat, le frère du député, président de l'Association Conservatrice de Québec-Comté. M. Dorion présenté la santé des jeunes. Dans son discours il expliqua ce que pouvaient faire les jeunes pour aider une cause. Il fit voir leur ardeur, leur dévouement et leur désintéressement. "Notre association", dit-il, "dont les membres se recrutent chez l'élite de la jeunesse ne travaille que pour aider à faire triompher des principes qui nous semblent bons et pour répandre des idées qui sont justes. Notre association est encore jeune, mais elle a remporté de beaux succès depuis les huit mois qu'elle existe".

M. Léopold Pouliot, président de l'Association de la Jeunesse Conservatrice de Québec-Ouest, répondit à cette santé. D'autres discours, que l'auditoire applaudit aussi avec enthousiasme, furent prononcés par MM. Aimé Pageau, Laurent Tanguay et Rodolphe DeBlois.

Le banquet se termina par le chant de "O Canada", après que M. Dorion lui-même eut présenté la santé du président.

M. E. CARTERON EST L'HOTE DE NOS MILITAIRES

(Suite de la page 3)

raison de l'ancienne immigration allemande sur certains points de cet Etat, Haute-Silésie, le traité décide qu'il y aura consultation populaire sous forme de vote permettant aux population d'affirmer leur volonté de faire partie soit de la Pologne soit du Deutschland. Même clause pour l'Alsace-Lorraine danoise (le Schleswig) où la frontière sera tracée conformement aux aspirations de la population. Quant à la ville de Dantzig, réclamée avec ardeur égale par Allemands et Polonais il est statué qu'elle sera le chef-lieu d'un territoire libre. La Pologne, voulant une respiration sur la mer, a accès au port de Dantzig rempli d'Allemands et ce port est son débouché sur la mer. Les Allemands ne sont pas contents. Les Polonais non plus.

"Il y a donc des gens mécontents et les mécontentements forment les problèmes européens. Les Prussiens, dont le territoire est séparé en deux tronçons, veulent que leurs territoires soient joints et que le coin polonais qui divise la Prusse soit effacé. C'est", dit M. Carteron, "un des grands points névralgiques de tout le malaise existant entre les Polonais et les Prussiens." Le conférencier passe ensuite aux questions intéressant l'Italie et la France. Par suite du traité de Versailles, l'Italie reçoit l'Albanie. L'Autriche est réduite à six millions d'habitants. En face de l'Italie, de l'autre côté de l'Adriatique, de nouveaux états sont créés: l'état tchéco-slovaque et l'état yougoslave, armé de la Croatie et la Dalmatie. La France a toujours eu de l'amitié pour ces nations. "Nos amis italiens", dit le consul de France, "voudraient que les Français se désintéressassent de cet état yougo-slave. Nous avons toujours aimé ce pays et on ne peut après la guerre nous demander de rayer nos anciennes amitiés. Chaque fois que la France vend des canons à cet état, la chose est mal vue par les Italiens. L'Italie rêve la construction d'un chemin de fer transsaharien de Tripoli au Cameroun. La France ne pas leur permettre de passer sur son territoire, d'où sujet de mécontentement. Les Italiens s'objectent à ce que leurs compatriotes établis en Tunisie française soient considérés comme sujets français après la troisième génération. L'accord naval entre la France et l'Italie, fait ces jours derniers, indique une détente dans la tension créée par le mécontentement italien".

L'orateur, après avoir traité de l'union économique qui vient de se conclure entre l'Autriche, état devenu trop petit, et l'Allemagne, et des efforts allemands pour ravoir les territoires qui ont manifesté leur volonté de former partie de la Belgique, parle des efforts faits par la France pour maintenir la paix. Le problème, le grand problème, celui qui offre vraiment danger aux intérêts européens est le péril russe, le péril bolvhévique. Les nations qui semblent avoir des sujets de mécontentements devraient toutes se donner la main pour conjurer cette menace. La Russie, pays agricole où les campagnes se moquent et se désintéressent de la ville, veut par son gouvernement établir le communisme partout. Le paysan forme les neuf-dixièmes de la population. Les politiciens communistes n'ont aucun principe et prônent la jeunesse. Leurs doctrines sont insensées. Le communisme russe voudrait devenir universel. Cette doctrine est un danger pour l'Europe. Ceux qui la prônent aujourd'hui en Russie en adoptant le plan quinquennal savent qu'ils ne font que retarder la faillite de leurs doctrines. Leur seul espoir est dans un succès de durée. Le péril russe, le péril communiste est comme un torrent de lave s'échappant d'un volcan qui se déversera sur la Pologne, l'Allemagne, l'Italie, la France, l'Europe entière. Si la vieille Europe ne reste pas unie, elle sera mangée par la Russie.

Le major René Landry remercia le conférencier au nom de tous ses confrères.

Assistaient à ce dîner les officiers suivants: le colonel Marquis, le brigadier P.-S. Benoit, M. Edouard Carteron, M. H.-R. de St-Victor, le colonel H. Chaballe, les lieutenants-colonels H.-S. McGreevy, J.-A. Beaubien, J.-P.-U. Archambault, W.-J. Keightley, W.-A. MacKay, E.-J. Reneaud, J.-S. O'Meara, J.-H. Price, H. Desrosiers, J.-E. Pineault, D.-B. Papineau, C.-W. Wiggs, C.-A. Fages, J.-R. Samson, T. Grenier, A.-J. Laliberté, A.-W. Purcell, les majors Edw Flynn, Chs Lindsay, René Landry, W. Carbonneau, G.-H. Shink, J.-E.-W. Beaumont, P. Ouellet, C.-E. Minguy, L. Lacroix, J. Ruddick, G.-R. Bouchard, A.-C. Thomson, Victor Mathieu, Julien Chouinard, Paul Lambert, L.-P. Lebel, C.-A. Young, J.-A. O'Sullivan, W.-A. Petry, Ernest Lavoie, A. Audet, E.-A. Wiggs, les capitaines W.-K. O'Donnell, Lucien Côté, R.-L. Smyth, R. Gudgeon, J.-B. O'Regan, G.-H. Talbot, Adrien Pouliot, les lieutenants L. Carbonneau, P.-E. Gagnon, Paul Mathieu, Jos. Drolet, Alb. Dumas, J.-H. Chicoine, K. Treggett, C.-S. Brodie, W.-R. Brodie, G.-E. Fisher, L.-R. Argue, L. Hudon, Oscar Plamondon, J.-C. Bériault, les capitaines P.-E. Poirier, Lucien Migneault, Guy Baillargeon, les majors Jos. Lavallée et Markin.

LES EXAMENS A LAVAL

Ils se termineront ajourd'hui dans toutes les facultés.

Les examens trimestriels se termineront aujourd'hui et demain à toutes les facultés de l'université Laval.

Bien que n'ayant pas de vacances à Pâques, les étudiants seront forcément en repos durant les jours saints et jusqu'au lundi de Pâques, jour de l'inscription, les cours réguliers étant repris le lendemain, mardi, 7 mars.

BON VIEUX TEMPS

(Suite de la page 4)

le Catholic World, la Revue des Questions Historiques, la Revue Catholique de Louvain, les Etudes Religieuses des PP. Jésuites, la Revue des Sciences Ecclésiastiques, la Civilità Cattolica, le *Tablet* de Londres, etc., etc. Nous comptons sur votre perspicacité pour découvrir dans cette énumération, l'heureux antidote à côté de la funeste erreur.

Monsieur, nous pensons avoir suffisamment établi aux yeux du public intelligent, que vos accusations de gallicanisme sont sans fondement, et souverainement injustes. Nous en appelons au verdict de ce même public, relativement à la valeur et à l'honorabilité des moyens inaugurés par vous, Monsieur, pour déverser l'injure et la calomnie contre deux institutions sorties du souffle puissant de l'Episcopat canadien.

Nous n'avons plus qu'un mot à ajouter, et c'est le dernier que nous aurons l'honneur de vous adresser: l'orthodoxie de l'enseignement de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, est soumise aux libres investigations de la haute autorité épiscopale, seule reconnue, et seule compétente en cette matière. Qu'il nous suffise de constater que nous avons juré une obéissance entière et une soumission profonde à cette autorité, divinement instituée pour interpréter, défendre et propager la saine doctrine, la vérité catholique. C'est sous la direction de l'épiscopat que nous continuerons, comme par le passé, à remplir aussi fidèlement que possible, la noble mission qu'il a bien voulu nous confier.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre humble serviteur,
P. ROUSSEL, Ptre.,
Sec., U. L.

Nous, Elèves *actuels* de l'Université Laval, croyons de notre devoir de protester contre une lettre anonyme, rendue publique et attribuée à un Elève actuel de l'Université: 1. Parce qu'elle contient des insinuations mensongères contre l'Université, et injurieuses à l'un de ses professeurs dont elle dénature l'enseignement; 2. M. le Professeur Crémazie qu'elle met en cause, loin de nous laisser sciemment dans l'ignorance de ce qui est conforme au droit et à la morale, a toujours pris un soin scrupuleux de nous mettre en garde contre les enseignements condamnés par l'Eglise.

Bien plus, ceux d'entre nous qui ont suivi ses cours sur le mariage, déclarent positivement; 1. que M. le professeur Crémazie ne nous a jamais enseigné, comme vraie et catholique, la doctrine erronée de Pothier sur le mariage chrétien; 2. que, bien au contraire, il nous a déclaré, chaque fois que l'occasion s'en est présentée, que les propositions de Pothier sur le mariage étaient en opposition formelle avec l'enseignement catholique, qu'elles avaient été condamnées par l'Eglise, et, qu'en conséquence, tout catholique devaient les regarder comme fausses et entachées d'hérésie. Voilà ce qui ressort clairement de l'enseignement de notre professeur de Droit Civil.

Une citation, entre mille, tirée de notes privés au cours du savant professeur, prouvera à l'évidence ce que nous attestons:

"Avant de parler du contrat de mariage, je dois vous dire que les principes formulés par l'ancien droit français et par notre code sur le droit du pouvoir civil de créer les empêchement dirimants au mariage sont en opposition formelle avec les principes de l'enseignement de l'Eglise Catholique qui déclare que le pouvoir civil ne peut faire aucune loi sur le mariage qui est *à la fois* un contrat et un sacrement".

Université Laval, Québec, 20 mai 1871.

Ernest Cimon, Linière Taschereau, Chs. Darveau, F. Achille LaRue, Isidore Belleau, G. Gourdeau, François Lemieux, Charles Chartré, Solyme Forgues, Taschereau-Fortier, Adjutor Turcotte, Et. Théodore Paquet, Charles-J.-B. Barthe, Joseph Maltais, L.-T. Dion, Honoré-J.-B. Chouinard, E.-J. Flynn, J.-B.-N. Proulx, Edouard Bégin, Tancrède Grondin, J.-Eug. Lépine, Narcisse Dodier, Jos.-Alph. Rouleau, Ed. Rousseau, Thomas-J. Nesbitt.

Maux de Gorge
Double Traitement
La double action de Vicks (inhalé et absorbé) les soulage vivement.
VICKS VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

CAFÉ RENO
le bon café, toujours frais

SAVON BABY'S OWN
Le Meilleur pour Bébé
Le Meilleur pour Vous

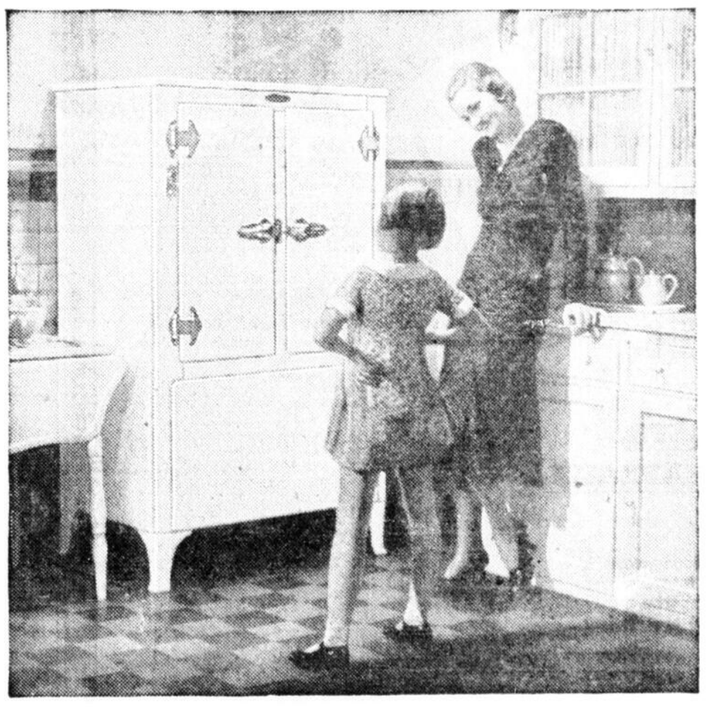
Réalisez des Economies
sur votre compte de
CHARBON
Commandez le Véritable
ANTHRACITE GALLOIS
Le Meilleur des Charbons
Faites l'essai du
BUCKWHEAT No 1
"pour système de chauffage à souffleur"
---Plus de chaleur...
---Moins de cendre...
---Moins de travail
THE CANADIAN IMPORT CO.
GROS et DETAIL
83 rue Dalhousie Tél. 2-7600

ANNONCANT
P.-T. LEGARE, Ltée
COMME
Vendeurs Autorisés du Frigidaire
dans la
Province de Québec

IL nous fait grand plaisir d'annoncer que la glacière électrique la plus populaire au monde--Frigidaire--sera maintenant vendue dans les soixante et sept salles de ventes à travers la province de Québec, de P.-T. Legaré Ltée.

Comme vendeurs du Frigidaire, nous vous invitons cordialement à visiter ces salles de vente et voir les nouveaux modèles en démonstration. Ils offrent plusieurs perfectionnements importants qui vous intéresseront grandement.

Vous serez émerveillés par la beauté et la blancheur de ces cabinets, tout de parcelaine-sur-acier... par la vitesse avec laquelle le "Régulateur du Froid" gèle la glace et les desserts... par la manière avec laquelle l'Hydrateur rafraichit les légumes...par son mécanisme silencieux vous offrant toujours un surplus de pouvoir... par la facilité avec laquelle on peut détacher les cubes de glace du Tiroir "Quickube".



Quand vous verrez ces caractéristiques vous admettrez que le Frigidaire est la réfrigération PERFECTIONNEE. Et quand vous apprendrez comment Frigidaire épargne aliments et argent, vous réaliserez que c'est aussi la glacière électrique la plus ECONOMIQUE à posséder.

Venez et laissez-nous vous fournir tous les renseignements désirés.

FRIGIDAIRE
Les nouveaux Frigidaires tout blancs, porcelaine-sur-acier, sont vendus avec une garantie complète de trois ans.

GOULET & BELANGER, Ltée
Distributeurs
Il n'y a qu'un seul FRIGIDAIRE --- Il est fabriqué par General Motors

Convention à Sherbrooke.--Parr est élu président au Q. C. C.

LA LIGUE AMERICAINE VIENT DE PERDRE SES DEUX PREMIERS CHEFS

Chicago, 30. — La ligue Américaine de baseball, le circuit junior des ligues majeures, vient d'être plongée dans un double deuil, par la mort de ses deux premiers présidents, décédés à quelques heures d'intervalle vendredi et samedi. Ernest-S. Barnard, qui présidait aux destinées du circuit depuis 1927, a succombé à une syncope de coeur vendredi après-midi, à Rochester, Minn. "Ban" Johnson, le président fondateur, qui a dirigé la ligue durant plus d'un quart de siècle, a succombé à une longue maladie samedi matin à St-Louis, Mo.

La rumeur de la mort de Barnard circulait à Chicago au commencement de la soirée vendredi. A ceux qui demandaient des informations, on se contentait de répondre: "Un message annonce qu'il est décédé subitement dans le nord du Minnesota". Malheureusement, la nouvelle devait être confirmée quelques heures plus tard. Barnard, était arrivé à Rochester jeudi après avoir abrégé une visite aux camps d'entrainement de ses clubs. Il croyait qu'il souffrait d'indigestion. Cependant, un examen révéla qu'il souffrait du coeur. Le président était couché à l'hôpital des frères Mayo et il causait avec Mme Barnard quand une syncope l'a frappé. La mort a été instantanée presque.

Le président Barnard était âgé de 57 ans seulement. Il était beaucoup aimé dans le monde du baseball. Né à Columbia, Virginie, le 17 juillet 1874, il s'occupa de baseball à bonne heure. En 1927, il abandonna la présidence du Cleveland pour accepter la succession de Ban Johnson, qui venait de démissionner, pour cause de santé, comme président de la ligue Américaine. Depuis quatre ans, Barnard demeurait à Chicago.

Byron-Bancroft "Ban" Johnson, le président fondateur de la ligue Américaine, est mort à bonne heure, samedi matin dans un hôpital de St-Louis, où il était confiné depuis longtemps. Ban était âgé de 65 ans. Il était dans le coma depuis 24 heures, déclaré son médecin, le Dr Hyland, qui a ajouté: "Il (Johnson) a soutenu une belle bataille contre la mort. Mais, depuis plusieurs semaines, il n'y avait pratiquement aucun espoir de le voir revenir à la santé".

Le Dr Robert Hyland et une "nurse" étaient à ses côtés lorsqu'il a rendu le dernier soupir. Mme Johnson était absente, chez elle, à Spencer, Indiana, lorsqu'elle apprit que son mari allait succomber. Johnson souffrait de diabète depuis quatre ans au moins. Ses démêlés avec le commissaire Landis et les officiers de la ligue Américaine le fatiguaient beaucoup lorsqu'il abandonna la présidence.

Ban Johnson a donné, il y a plusieurs semaines déjà, des ordres pour ses funérailles. Il sera inhumé à Cincinnati, Ohio, mercredi. La Masonic Lodge de Cincinnati aura charge des funérailles.

"Ban" Johnson débuta sur le journalisme comme journaliste. Il devint ensuite président de la Western League, qu'il transforma en circuit majeur por lutter contre la ligue Nationale. Charles Somiskey, avec lequel il se brouilla ensuite, était alors l'un de sesz principaux associés. Quand la ligue Américaine eut été placée sur un pied d'égalité avec la ligue Nationale, Johnson eut à faire face à la critique de ses amis. Il ne pouvait non plus s'entendre avec le juge Landis, commissaire du Baseball Organisé. Fatigué, en 1927, il donna sa démission et Barnard fut élu pour le remplacer. Même malade, et obligé de rester à l'hôpital, Johnson ne cessait de s'occuper de baseball, un sport auquel il avait consacré sa carrière. Au cours d'une dernière interview, aux journalistes, en janvier dernier, il parlait encore de son projet de former une "National League" qui engloberait toutes les grandes villes de l'Ouest, de la Côte et du Sud-Ouest.

L'ancien président alla à St-Louis l'automne dernier. Sa santé semblait s'améliorer. Cependant, après un séjour de quelques semaines à Hot Springs, Arkansas, il dut retourner au St John's Hospital, où la maladie continua de faire son travail.

—"Je suis extrêmement frappé par la nouvelle de la mort de Barnard et de Johnson", a déclaré Charles Comiskey, président des White Sox. "Je désire présenter mes sympathies les plus sincères aux membres des familles des deux disparus. Il est difficile de réaliser que le baseball a perdu deux figures si proéminentes en si peu de temps".

Une réunion des propriétaires de clubs de la ligue Américaine aura probablement lieu dans quelques jours pour choisir un successeur temporaire à l'ex-président Barnard. On sait que la saison 1931 commencera le 14 avril prochain.

CHICAGO BAT RANGERS 2 A 0

Chicago, 30.—(P.A.)— Les Chicago Black Hawks ont pris hier soir une bonne avance dans leur série de seconde ronde pour la coupe Stanley lorsqu'ils ont défait les New-York Rangers par 2 à 0, en présence de 17,000 personnes. Ce fut l'une des plus belles parties de l'année sur la glace locale.

Les Rangers jouèrent brillamment. Les frères Cook, Boucher, Murdock, Keeling et l'inimitable "Ching" Johnson firent des prodiges, mais Chuck Gardiner fut désespérément invulnérable. John Ross Roach joua aussi une partie sensationnelle devant la cage des visiteurs, mais les deux points comptés contre lui étaient inévitables.

Rangers et Chicago se rencontreront pour la dernière fois jeudi soir.

SOMMAIRE

Première période

1—Chicago, Gottselig (Romnee) 12.25
Punitions: Bostrom, Johnson.

Deuxieme période

Pas de point.
Punition: Johnson

Troisième période

2—Chicago, Romnee (Couture). 4.30
Punition: Johnson.

FAITS DIVERS

On disait samedi soir à Philadelphie que la présidence de la ligue Américaine sera offerte à Connie Mack, gérant des Athletics.

Eastern Hero et Coup de Chapeau ont fait un "dead heat" samedi dans le "steeplechase" Champion à Liverpool.

En série Davis, les Etats-Unis aligneraient de nouveaux joueurs contre le Canada, soit Sutter, Wood, Bell et Shields, si le Mexique est défait.

En tombant, au cours d'un match de lutte à Astoria, Ore., Gus Kallio, de Cincinnati a eu la mâchoire fracturée par un coup porté par un spectateur.

Un groupe de jeunes denoises sont arrivées à Montréal samedi pour faire des exercices de gymnastique au Canada et aux Etats Unis.

Sir Thomas Lipton annonce que le capitaine Ned Heard, l'un des plus jeunes "skippers" professionnels de Grande-Bretagne, aura encore charge du "Shamrock V" cette année.

On annonce que la saison de la lutte commencera le 6 avril à Montréal et que Gus Sonnenberg luttera alors contre le lutteur russe George Zarynoff.

La course de 200 milles en bicyclettes, de Québec à Montréal, doit commencer le 28 juin, à 6 heures du matin, sur la terrasse Dufferin.

L'Ecosse a causé une surprise samedi en scorant 2 à 0 contre l'Angleterre dans un match international de soccer. L'Angleterre alignait pourtant une puissante équipe.

Wallace Caven, président de la section québecoise de la Canadian Swimming Association, a été réélu au cours de l'assemblée annuelle tenue samedi à Montréal.

LA PROCHAINE CONVENTION DES RAQUETTEURS EN JAN. 1932

Lors de son assemblée annuelle tenue samedi soir, à Montréal, l'Union canadiennes de raquetteurs a decide que la prochaine convention internationale aura lieu à Sherbrooke, les 30 et 31 janvier prochains. M. Edward Gagné, président de l'union américaine et R. Lévesque, de Lewiston, qui assistaient à la réunion, ont approuvé cette décision après avoir parlé de le candidature de Portland et d'Augusta, Maine.

L'échevin Morin, de Sherbrooke, avait été delegué par le conseil municipal de la reine des Cantons de l'Est pour insister afin que la réunion ait lieu chez lui. La municipalité secondera les clubs de raquetteurs dans tous leurs efforts pour faire un succès de la convention. On veut éclipser Québec si la chose est possible.

Les officiers élus pour l'année courante sont MM. Alfred Larocque, d'Ottawa, président; Georges Chénier, de Montréal, premier vice-président; Edgard Gervais, de Sherbrooke, second vice-président; Adhémar Tremblay, de Montréal, secrétaire; Lucien Denis, de Québec, assistant-secrétaire; E.-A. Martel, de Lorettville; Eugène Roy, de Montréal; A. Lagacé, de Hull; John Clarke, de Québec; J.-E. Lévesque, de Sherbrooke; A. Charbonneau, de Montréal; J.-L. Racine, de Montréal; Napoléon Belleau, de Québec; Rosaire Myrand, de Québec et Elzéar Lalonde, de Valleyfield, directeurs.

Les neuf clubs de Québec étaient représentés comme suit à l'assemblée: Martel, du Loretteville; Myrand, Clarke et Turgeon, du Frontenac; Gosselin, Belleau et Denis, du Zouave; Myrand et Paul Gobeil, de l'Union Commerciale; Alcide Côté, du Dragon; Pelletier, du Montcalm; Lepire, du Huron; Desrosiers, du Voltigeur et Pleau, de l'Aiglon.

L'union s'est occupé de la question des amateurs. Les villes, qui ont des unions locales pourront à l'avenir émettre des cartes d'amateurs et sanctionner différentes courses.

Des démarches seront faites pour que la raquette soit ajoutée au programme des concours de sports d'hiver qui auront lieu au lac Placide, N.Y., à l'occasion des Jeux Olympiques de 1932. Un comité composé de MM. Rhéaume, de Saint-Jean, P.Q., Adhémar Tremblay, de Montréal, John Speek et Ernest Metivier s'occupera de la chose.

Une requête demandant que R. Cloutier, un participant au dernier marathon professionl, soit réinstallé a été remise à la prochaine assemblée de l'A. A. U. of C.

Au retour à Québec, les délégués locaux ont assisté à un "lunch" au Dragon. Le président Eugène Chamberland présidait.

L'assemblée de Montréal a réuni 86 délégués de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Angleterre.

LA PROVINCIALE

J.-Emile Dion, commissaire de boxe de Québec, et pendant trois ans secrétaire-trésorier de la ligue provinciale de hockey, a été élu président de cette organisation succédant à M. C.-N. Crutchfield qui a décliné une réélection. Il a été nommé président honoraire.

M. Tom Cleland a été lu premier vice-président; M. V. Loranger, second vice-président. M. Dion remplira en même temps les fonctions de secrétaire-trésorier.

A la demande de Roy-V. Halpin, gérant des Castors, motion a été faite pour que la ligue devienne franchement professionnelle. Cette motion sera étudiée à la prochaine assemblée.

AU SEMINAIRE

Hier, à 4 1-2 heures, le Montcalm a réussi à remporter une mince victoire sur le Lévis par le score de 7 à 6.

A la première période, le Montcalm avait l'avantage d'un point; à la deuxième période, le Lévis égalisa.

Personne n'a compté durant la 3e période, tout de même le score n'était pas encourageant, car ces deux points étaient le fruit de deux punitions.

La 4e période fut une des plus mouvementées depuis assez longtemps, les "free for shot" furent nombreux. Drolet, J.-P., scora deux points une minute avant la fin, ce qui égalisait le score. Le score était: Montcalm, 6, Lévis, 6. Drolet J.-P., assiégé par un joueur du Lévis, rentra son point, ce qui faisait —Montcalm, 7.

Les deux joueurs les plus en vedette furent Lussier, M., du Lévis, et Drolet, J.-P., du Montcalm.

Les deux joueurs les plus en vedette furent Lusier, M., du Lévis, et Drolet, J.-P. du Montcalm.

Certains joueurs du Lévis, pour avoir critiqué les décisions de l'arbitre, devront se reposer à la prochaine partie.

3-RIVIERES GAGNE

L'équipe de balle-au-panier des Trois-Rivières a défait celle de Québec, par 20 à 15, samedi soir, au Y. M. C. A., ou nombre d'amateurs ont été témoins d'une partie intéressante jouée par des équipes bien balancées. Avant le match principal, le C. H. S. a défait un All Stars.

LES MEDECINS RECOMMANDENT LE PORTER

C'est un fait reconnu que le Porter, en raison même des ingrédients producteurs d'énergie qu'il contient, est un des toniques les plus reconstituants qui soient. Un grand nombre d'hommes et de femmes prennent du Porter depuis des années, spécialement durant l'automne et l'hiver, lorsque les conditions climatériques sont particulièrement pénibles pour l'organisme. Essayez de prendre un verre de Boswell's Cream Porter par jour et vous verrez comme vous vous en trouverez bien. Vous l'achetez chez l'épicier. C'est un moyen agréable et économique de se garder en santé.

LES DAMISTES

Le tournoi de championnat local au jeu de dames s'est terminé hier à l'Union Commerciale. Naturellement, Loiselle a fini bon premier. Houle s'est classé 2e. Packhenham et Roberge ont partagé la 3e position. Ils ont joué une partie supplémentaire hier, mais ils ont annulé. Un autre match aura lieu sous peu. Bédard, Poirier et Touzin sont aussi sur un pied d'égalité aux positions suivantes. Le classement officiel sera publié demain.

LE CLUB DE CURLING QUEBEC CHOISIT SES OFFICIERS POUR 1932

Les membres du Quebec Curling Club ont clôturé officiellement leur saison samedi soir, au chalet du club de la rue Fraser, où les officiers sortant de charge ont présenté leurs rapports à l'occasion de l'assemblée annuelle et de la distribution des prix. Les rapports ont été trouvés satisfaisants, surtout celui du trésorier, qui accuse un surplus.

L'assistance était considérable. Au moins, les deux tiers des membres du club étaient présents. M. J.-H. Parr a été élu président pour remplacer le président Bennett, dont le terme d'office venait d'expirer. L'usage veut au Québec qu'un président soit maintenu en office une année seulement. Ainsi, tout le monde est appelé à travailler fort à tour de rôle. Plusieurs anciens présidents étaient présents. Entre autres, MM. J.-A. McManamy et J.-J. Marnell, qui eurent autrefois la direction du Bonspiel.

Samedi, M. W. Amyot a été élu premier vice-président et M. J.-V. Hatch, second vice-président. MM. G.-E. Clegg et C.-H. Handley ont été réélus respectivement secrétaire et trésorier.

Les présidents des différents comités sont MM. R. W. Morton, matchs; P. Conway, membres; Georges Acquin, amusements; E. Alther, glaces; R. Dodridge, chalet et J. Grogan, finances.

Avant d'ajourner l'assemblée, le nouveau président a invité les officiers élus et réélus à parler durant quelques instants. Tous ont promis de travailler avec entrain dans l'intérêt du club et chacun a pris sur lui de prédire que la saison 1931-32 sera aussi brillante que celle qui vient de se terminer. M. Parr a aussi invité à se lever ceux qui avaient quelques suggestions à faire dans l'intérêt du Québec. MM. Whyte, McWilliam, Houghton, Dorais, A. Doddridge, Gagnier et Marnell ont accepté l'invitation. L'ancien président Marnell a même abordé le projet d'avoir de la glace artificielle. Naturellement, il ne s'agissait que de lancer une idée. Cependant, on croit comprendre que des démarches ont déjà été faites pour obtenir des prix. Actuellement, le Québec n'a pas à se plaindre de la glace naturelle. Cette année, une fois que la glace a été inaugurée, la température n'a pas joué de mauvais tours au club. La glace a été molle durant quatre ou cinq jours, et c'est tout.

Le Québec, père des clubs locaux de curling, (Victoria et Jacques-Cartier) comptait 128 membres durant l'hiver. Il appert que cet effectif sera augmenté avant l'ouverture de la prochaine saison.

Tous les officiers s'accordent à dire que la dernière saison s été brillante. Le Québec a bien figuré dans les grands concours. Ainsi au cours du Bonspiel, il a gagné le trophée Centenary. Il s'est aussi assuré le Pat Lid Trophy que le major Whyte a été invité à présenter aux gagnants, MM. Dorais, Bennett, Clegg et Morton. Parmi les autres prix distribués samedi soir, on remarque les coupes pour la classe "A", à l'équipe Acquin; pour la classe "B", à l'équipe Laflèche; le McManamy Shields, à l'équipe Morton; le Golden Medal, à Perry, le championnat junior, à T. W. Kelly; le trophée Belger, à Morton; la coupe du "runner-up single," à E. Richards, etc.

Comme toujours, les "curlers" du Québec se sont bien entendus l'hiver dernier avec leurs amis des clubs Victoria et Jacques-Cartier. Les officiers et les membres des trois clubs travaillent toujours de concert afin de rendre le plus populaire possible le sport du curling. En 1930, le président du Bonspiel était le président Marriell, du Québec; en 1931, c'était au tour du président Brown, du Victoria; en 1932, le tournoi international sera sous la présidence du président du Jacques-Cartier. Le Québec sera de nouveau à l'honneur en 1933.

ON DEMANDE
250 HOMMES et JEUNES GENS



Pour constater et apprécier les
VALEURS
que nous offrons dans les
PARDESSUS,
COMPLETS,
CHAPEAUX,
ETC.



Ces valeurs que nous avons à vous offrir vous intéresseront par leur coupe superbe, leur qualité indiscutable et leur fini sans reproche.

Tous les nouveaux styles sont à l'étalage et le choix est grand.

Spécialité: HABITS et PARDESSUS d'Enfants de 1 an à 16 ans.

Satisfaction Garantie

JOS. THIVIERGE
135 ST JOSEPH - QUEBEC.

133-135 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

Chez Nous-
La vieille boulangerie de Terrebonne

Cette construction originale fut érigée entre 1784 et 1795, pour servir à la production de biscuits à l'usage des trappeurs et voyageurs de l'époque. C'est aussi vers le même temps que la Brasserie Molson fut fondée. Cette vieille boulangerie, l'une des constructions les plus intéressantes qu'il nous reste de cette époque, se dresse près du chemin de fer, à Terrebonne.

MOLSON
"LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT"

FONDEE A MONTREAL EN 1786

Le Canadien défait le Boston par 4 à 3 samedi soir au Forum

Le jeune Georges Mantha a été le héros de la partie, comptant la première fois dans la seconde période, et acceptant la passe de Larochelle pour faire gagner les Canadiens après 5 minutes et 10 secondes de jeu supplémentaire. — Sylvio Mantha et Rivers comptent les autres points. — Eddie Shore joue une partie sensationnelle sur la défense et à l'attaque. — Weiland, Clapper, Barry et Gainor se distinguent sur les avants. — Les Bruins savent se servir du Body-check.

UNE FOULE DE 13,000 FANS AU FORUM

(PAR LIONEL LEBEL)

Trois des cinq parties de la série Canadien-Boston, pour le championnat de la National Hockey League, sont maintenant chose du possé. Le Canadien est sorti vainqueur de la bataille de samedi soir par un score de 4 à 3, après cinq minutes et dix secondes de jeu supplémentaire, disputé avec une vitesse égale à celle des périodes précédentes, mais aussi avec une prudence nécessaire et inévitable de part et d'autre.

Le Boston a fait une lutte terrible aux Habitants, leur disputant le terrain pouce à pouce, les menaçant même dans la dernière période, grâce à un ralliement sensationnel, de gagner une partie dont l'issue tenait tant à coeur à des milliers de partisans du "bleu-blanc-rouge", non seulement à Montréal, mais dans toute la province de Québec.

Ce fut le jeune Georges Mantha qui termina la partie en comptant le point décisif sur le rebound d'un lancer précis et très dur de Wildor Larochelle, le partenaire de Johnny Gagnon, sur l'aile droite. L'enthousiasme provoqué par le scintillement de la capricieuse petite lumière rouge est tout simplement indescriptible. Durant plusieurs minutes ce fut un tonnerre d'applaudissements et, de la section des millionnaires, vinrent atterrir sur la surface glacée tous les accessoires habituels que les "fans" apportent avec eux aux parties de hockey. Mais la victoire était tellement belle que personne n'osa réprimer cette manifestation enthousiaste et spontanée.

Le Canadien et le Boston ont donné une merveilleuse exhibition de hockey comme eux seuls savent en donner. Du côté des Canadiens, c'étaient des charges à fond de train, des passes rapides et bien calculées destinées à désorganiser la défense adverse; c'étaient des courses effrénées qui n'avaient qu'un seul but: la cage de "Tiny" Thompson. On verra, dans le compte rendu détaillé de la partie, que nous donnons plus loin, qu'elle était bien gardée. Chez les Bruins, la tactique était toute différente. Elle semblait avoir pour base le principe bien connu du "get your man". Le Boston a aussi une façon particulière d'enfoncer la défense rivale. Ses joueurs ne tiennent pas tant que cela à déquer les gardiens de la ligne bleue pour se présenter seuls devant le gardien de buts. Si l'occasion se présente, tant mieux, mais la méthode en vigueur consiste à faire des montées à quatre hommes et à lancer la rondelle sur la rampe pour courir ensuite sur le retour. Le disque étant rendu trop loin, il faut que les défenses s'occupent des hommes et ils sont quatre contre deux. On imagine tout de suite ce qui peut se produire. C'est dire que la besogne de Sylvio Mantha, Marty Burke, Leduc et Lesieur n'était pas une sinécure.

Après deux minutes et trente secondes de jeu, alors que le bon Eddie Shore purgeait une sentence sur le banc pour avoir rudoyé Gagnon, Sylvio Mantha s'empara du caoutchouc à sa propre ligne bleue, monta en droite ligne, obliqua vers la gauche pour arriver "intact" devant Thompson et placer un lancer que "Tiny" n'avait aucune chance de bloquer. Dix secondes avant la fin de cette période, Dit Clapper acceptait la passe de Gainor, en dedans de la ligne bleue des Canucks, pour exécuter un virage devant Hainsworth et lancer dans le coin droit de sa cage.

La seconde période était vieille d'environ 2 minutes lorsque Joliat provoqua une mêlée devant Thompson. Rivers, qui se trouvait en bonne position, reçut le disque et ne fut pas lent à le loger derrière le gardien de buts des Bruins. Trois minutes avant la fin de ce même "vingt", Eddie Shore s'amusait au centre avec la rondelle alors que l'un de ses co-équipiers était sur le banc. Il ne put réussir à subtiliser la rondelle à Georges Mantha qui pénétra dans la zone du Boston où il n'y avait que Lionel Hitchman. Mantha le déjoua rapidement et se présenta devant Thompson. Il feinta, obligeant celui-ci à se jeter rapidement à terre, mais il était déjà trop tard: un dur et bas lancer de près avait déjà trouvé le fond du filet.

Se rappelant sans doute de la malheureuse expérience qu'il fit lors de la première partie à Boston, le Canadien continua son attaque dans la troisième période, afin de conserver l'avantage de deux points qu'il avait contre son adversaire. Mais, en moins d'une minute, alors que cinq Bruins étaient descendus en "excursion", Owen obligea Hainsworth à se coucher pour arrêter de près, mais la rondelle rebondit à gauche de George et Weiland, qui n'était pas couvert, l'expédia promptement en arrière de lui. Quatre minutes avant la fin de l'engagement régulier, Barry égalisait le score sur un double assist de Clapper et de Weiland. Ces deux joueurs méritaient de compter car ils firent un travail de géant sur la ligne d'attaque du Boston.

La quatrième partie de la série Canadien-Boston sera jouée ce soir au Forum au lieu de demain soir comme il avait d'abord été annoncé.

AVANT LA BATAILLE

Forum, Montréal, 28 mars.—Dès 3 heures 30 cet après-midi, quelques centaines d'amateurs, vraisemblablement des habitués de la section des millionnaires et des "standing places", se mirent à faire la queue de chaque côté de l'entrée de la rue Closse. Une heure après, ce n'étaient plus des centaines, mais des milliers qui attendaient patiemment l'ouverture du "paradis du hockey". On estimait à plus de 4,000 personnes la foule qui faisait ainsi le pied de grue tant sur la rue Atwater que sur la rue Closse. Partout c'était la course aux précieux et rares billets. Après le souper, les environs du Forum donnaient vaguement l'aspect d'un petit "curb" financier.

La pluie fine et glaciale n'a pu avoir raison de ces fervents admirateurs du Canadien. Dans quelques minutes on en comptera plus de 13,000 à l'intérieur du spacieux Forum qui sera rempli à sa pleine capacité.

A 8 heures 20 les Bruins font leur apparition sur la glace. Seize joueurs en brun et blanc circulent sur la glace pendant que l'assistance, visiblement divisée en deux camps, applaudit et hue. C'est qu'on admire cette puissante machine humaine, et qu'on la hait parce qu'elle pourra causer la ruine des plus belles espérances.

L'entrée des Canadiens est saluée bruyamment par les Millionnaires qui donnent leur "acte" régulier, mais avec quel enthousiasme. Ils épellent les noms des vedettes avec un ensemble presque électrique. Les Bruins cessent de patiner pour donner un peu d'espace à leurs adversaires, et commencent à "réchauffer" "Tiny" Thompson. Les Habitants patinent lentement, lançant à tour de rôle sur Hainsworth qui donne tous les symptômes d'un homme qui al 'intention de "goaler" froidement.

A 8 heures 30, le président Frank Calder, qui est assis sur le bord de la rampe, à proximité de la boite du Boston, avertit les arbitres Hewitson et Ion de commencer. Tout près des quartiers-généraux des Canadiens on remarque un sportsman distingué de la Vieille Capitale, l'honorable juge P.-A. Choquette, qui a fait le voyage Québec-Montréal tout spécialement pour assister à la partie.

Enfin les hostilités vont commencer. Pendant que les haut-parleurs répandent sur la foule la première partie du "O Canada", les équipes sont en place. Voici leur alignement.

Canadien		Boston
Hainsworth	Buts	Thompson
S. Mantha	Défense	Shore
Burke	Défense	Hitchman
Morenz	Centre	Weiland
Gagnon	Aile droite	Clapper
Joliat	Aile gauche	Gainor

Subs.: Canadien: Mondou, Wasnie, Leduc, Lépine, Larochelle, Lesieur, G. Mantha et Rivers.

Subs.: Boston: Owen, Galbraith, Oliver, Barry, Darragh, Beattie, Lyons, Chapman, Harris et Pratt.

Première période

La rondelle va en territoire canadien. Gagnon reçoit une passe de S. Mantha, grimpe au centre, passe à gauche et arrive devant Eddie Shore qui, d'un violent coup d'épaule, l'envoie s'écraser avec force sur la glace. Quelques joueurs aident Gagnon à regagner le banc des Canadiens. Shore n'est pas puni. Larochelle remplace Gagnon, puis Shore reçoit la seule punition de la première période pour avoir rudoyé Morenz. La foule le hue. Eddie se contente de sourire. Gainor monte à gauche mais est bloqué par Sylvio Mantha qui se dirige à toute vitesse vers la défense adverse où il n'y a que Hitchman et Weiland. Sylvio traverse en biais à gauche, revient sur ses pas, feinte pour obliger Thompson à se coucher et compte le premier point de la rencontre.

Lépine, Gagnon et G. Mantha donnent du fil à retordre à Thompson. Clapper et Weiland rendent le change à Hainsworth qui est d'une nonchalance énervante pour les spectateurs. Morenz et Leduc portent des plasters au-dessus des sourcils. Shore reçoit Joliat solidement, monte au centre, passe à Chapman qui lui retourne le disque. Hainsworth a juste le temps de nettoyer son territoire avant l'arrivée de Chapman. Clapper et Gainor montent avec Shore, mais celui-ci, qui a la rondelle, est embarrassé par Johnny Gagnon et ne peut faire mieux que de lancer de loin. G. Mantha remplace Joliat. Weiland accepte une passe de Clapper et tire durement sur Hainsworth qui bloque tout de même bien que le sifflet de Hewitson ait rappelé le jeu. Beattie "colle" Larochelle sur la rampe, puis c'est au tour de Darragh à se faire prendre en "sandwich" entre Lépine et Burke. Galbraith et Chapman provoquent une mêlée devant Hainsworth, mais Morenz réussit à sortir du groupe pour monter avec Joliat à qui il passe. Après avoir franchi la ligne bleue Morenz manque une passe parfaite d'Aurel. Morenz remonte avec Gagnon et lance de près sur Thompson qui se couche et évite aussi le rebound de Johnny. Quelques instants après un long lancer de Gagnon manque de prendre Thompson en défaut. Chapman goûte à la solidité de Leduc, puis avant la fin de cet engagement Clapper reçoit une passe de Gainor dans la zone des Canadiens, et, avant que Burke ait eu le temps de faire demi-tour, il arrive en décrivant une courbe rapide devant Hainsworth qui s'est couché pour bloquer, mais le rapide lancer de "Dit" trouve place dans le coin droit de la cage. On repart au centre et le "buzzer" se fait entendre.

SOMMAIRE

1—Canadien, S. Mantha, 2.30.
2—Boston, Clapper (Gainor), 17.20.
Punition: Shore.

Deuxième période

Beaatie joue au centre pour les Bruins avec Oliver sur l'aile droite et Barry à gauche. Du côté des Canadiens, la première ligne est complète à l'exception de Gagnon qui est remplacé par Rivers. Beattie vient près de compter sur une passe de Barry. Burke est arrivé à temps pour lui subtiliser la rondelle au moment où il se disposait à faire un "mauvais parti" à Hainsworth. Une autre mêlée se produit devant la cage des Canucks, mais George s'en tire bien. Joliat tricote à travers les avants du Boston, vire à droite en arrivant devant Shore, passe devant Hitchman et retrouve Shore qui l'attend à quelques pieds de Thompson. Un solide body-check d'Eddie fait perdre l'équilibre à Aurel qui, tout en tombant, passe à Rivers. Celui-ci lance bas dans la cage du Boston.

La ligne Weiland, Gainor, Clapper revient en scène, mais Morenz commence à se démener et enlève deux fois le disque à Gainor. Joliat est puni pour avoir fait culbuter Clapper. Lépine étire le temps de façon amusante pour les partisans du Canadien, mais exaspérante pour les Bruins. Après avoir joué du bâton et du patin, Pit perd le disque, et quatre joueurs bostonais montent à l'asaut. Shore reste seul sur la défense. Une seconde descente à cinq hommes cette fois met les Canadiens dans l'angoisse. Joliat revient puis Owen remplace Hitchman. Joliat enfonce la défense du Boston et passe à Gagnon qui arrive seul devant Thompson qu'il ne peut déjouer. Pendant quelques instants "Tiny" a du "pain sur la planche". Shore fait deux rapides excursions, terminées toutes deux par des lancers de loin car Sylvio Mantha et Marty Burke le surveillent de près. Leduc monte au centre et passe à Gagnon qui est à quatre ou cinq pieds de Thompson. Le lancer de Johnny passe à deux pieds environ à côté du poteau de droite. Chapman réussit à s'approcher à proximité de Hainsworth et place un dur lancer que George réussit à bloquer en exécutant le "split". Morenz monte. Shore essaie de lui donner un coup d'épaule, mais manque son coup. Howie sourit, comme Shore d'ailleurs. Barry, Beattie et Oliver donnent beaucoup d'ouvrage à Hainsworth. C'est le gros Leduc qui arrête Oliver à temps, à quelques pieds de la cage des Habitants, au moment où une grande ouverture aurait facilement laissé passer la rondelle.

Silyvio Mantha vient relever Burke. Hitchman n'a pas encore fait une seule montée de la soirée. Il se contente de bloquer tout aussi solidement que son co-équipier Shore. Gagnon goûte à la solidité de Lionel. Joliat se fâche tout rouge contre Shore qu'il essaie de rudoyer. Lyons, Chapman et Darragh sont à l'attaque pour Boston. Lesieur et Burke défendent la ligne bleue des Canadiens. Chapman est puni pour "tripping" contre Gagnon. Shore veut imiter Lépine. Il y réussit pendant une bonne minute, conservant la rodelle à lui seul au cetre de la glace. Le petit Georges Mantha la lui enlève, fonce dans la zône de défense où Hitchman est seul avec Thompson, déjoue Hitchman, force Thompson à se coucher, mais trop tard, car la lumière rouge est allumée.

Larochelle se dépense sans compter. Un dur lancer de Chapman manque de frapper Lesieur en plein front. A la fin de la période, Morenz, Gagnon et Joliat combinent au centre pour conserver le disque jusqu'au son de la cloche.

SOMMAIRE

3 — Canadiens, Rivers (Joliat) 2.25
4 — Canadiens. G. Mantha 15.12
Punitions : Joliat et Chapman.

Troisième période

En partant la rondelle, Morenz casse son bâton. Gainor se fait "coller" par Sylvio Mantha. Cinq Bruins montent. Shore conduit l'attaque. Arrivé à la ligne bleue, il lance sur la rampe à une dizaine de pieds de la cage de Hainsworth, puis c'est une ruée effrénée vers la forteresse des Habitants. La poussée est trop forte et savamment combinée. Hainsworth se couche et arrête un lancer de Owen. Le disque rebondit à sa gauche et Weiland le pousse à l'intérieur de la cage. La foule est sur pieds. Il n'y a pas un minute que la période est commencée. Joliat et Clapper jouent du bâton en arrière de Hainsworth et sont punis. Un mince filet de sang s'échappe d'une petite coupure au-dessus de l'oeil gauche de Joliat. Morenz fonce mais est forcé de s'arrêter devant Shore. Quelques secondes après il revient et se rend jusqu'à Thompson et ne peut faire mieux que de placer un joli coup de revers. Burke désorganise la défense du Boston et tire à son tour sur "Tiny". Mantha bloque Beattie puis Shore et Barry manque d'entrer le disque derrière Thompson en voulant nettoyer le territoire de ce dernier. Chapman lance sur une passe de Shore mais Hainsworth est solide. Shore monte du côté droit mais est reçu royalement par Burke qui le passe presque par-dessus la rampe. Heureusement personne n'est blessé chez les spectateurs. Joliat et Chapman sont envoyés sur le banc. Quatre joueurs du Boston sont à l'attaque, pilotés par Shore. Clapper et Weiland se multiplient. Lépine franchit le centre de la glace, passe à Joliat qui tricotte mais au moment de continuer sa course irrégulière sur Thompson, Hitchman le fait tomber. Lesieur arrête une passe dangereuse de Clapper et Weiland devant Hainsworth. Shore rudoie Lépine qui est blessé au visage quelques secondes plus tard en voulant faire du "poke-check" contre Clapper. Le Boston force la note. Johnny Gagnon se chicanent devant la cage de Hainsworth. Les arbitres sévissent. Le jeu devient excitant. Leduc bloque Beattie et Barry avec un efeotif poke-check, puis un boulet de Morenz met Thompson dans l'anxiété. Hainsworth tire la rondelle à la ligne bleue juste au moment où Weiland s'apprêtait à la lui enlever. Morenz surveille Clapper de près. Sylvio Mantha se rend jusqu'à la cage des Bruins mais Thompson bloque habilement. Joliat remplace Morenz sur l'aile gauche. Alors qu'il ne reste plus que quatre minutes de jeu, Boston joue son dernier atout. Cinq joueurs montent à l'assaut des bastions des Canucks. Clapper passe à Weiland qui retourne à Barry. Le "puck" paraît avoir été entré après avoir glissé sur le patin de Barry, mais l'arbitre Ion repart au centre. Le score est égalisé. Les équipes se replient sur la défensive, attendant la fin re la partie, se reposant pour la période supplémentaire qui se terminera lorsque l'un des clubs aura compté.

SOMMAIRE

5 — Boston, Weiland (Owen) .55
6 — Boston, Barry (Weiland-Clapper) 16.10.
Punitions : Joliat (2), Clapper, Gagnon, Shore et Chapman.

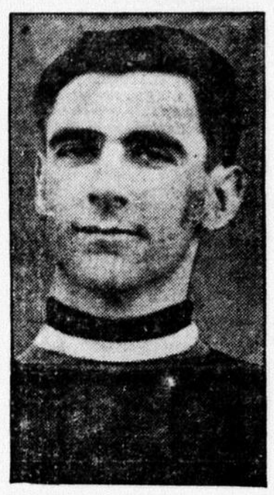
période supplémentaire

Après quelques minutes de repos pendant lesquelles la glace est nettoyée, le jeu reprend mais les deux équipes sont prudentes à l'excès. Les joueurs attendent les breaks. Weiland vient arrêter un rapide elan de Sylvio Mantha à la "gueule du four". Gagnon lance durement de loin. Gainor et Joliat viennent en collision. Le bâton de Gaior atteint l'arbitre Ion à la tête, mais il n'y a pas de blessure sérieuse. Thompson arrête miraculeusement un dur et haut lancer de Gagnon. Le Boston tire la rondelle en bas et la foule proteste contre cette tactique. Ce'st que Shore veut nettoyer son "coin". Lépine, Georges Mantha et Larochelle relèvent la première ligne du Canadien. Larochelle débute en coup de vent. Il menace Thompson deux fois, revient à la charge une troisième fois lance bas et Georges Mantha prend le rebound pour compter le point victorieux après 5 minutes et 10 secondes de jeu supplémentaire. L'enthousiasme de la foule est à son comble.

SOMMAIRE

7 — Canadiens, G. Mantha (Larochelle) 5.10
Punitions : Aucune.

SYLVIO MANTHA



La solide défense de droite des Habitants, qui, avec son frère George, a partagé samedi soir les honneurs de la partie contre Boston. En plus d'être très effectif sur la ligne bleue, Sylvio compta le premier point de la soirée après une belle course individuelle.

LES MÉDECINS RECOMMANDENT LE CREAM PORTER BOSWELL

P2

LE POOL

Arthur Lachance, le champion local du pool, a fait hier après-midi la meilleure série du tournoi soit 99, dans sa partie contre D. Blais. Voici les résultats des parties qui ont été disputées hier après-midi et hier soir, ainsi que le programme du jour :

F. Vermette défait O. Mathieu par 250 à 244.
A. Lachance défait D. Blais par 250 à 106.
G. Tomsley défait J. Blouin par 250 à 174
E. Verret défait R. Colette par 250 à 168.

Ce soir

7.15 — O. Mathieu vs Ed. Mathieu
9.30 — E. Carmichael vs L. Fiset.

TOUS LES CANADIENS-FRANÇAIS



SE DONNENT LA MAIN !

Pour faire grande et prospère, la *seule* brasserie *essentiellement canadienne-française* et en dehors du Trust.

LA BRASSERIE CHAMPLAIN LIMITEE
MANUFACTURANT

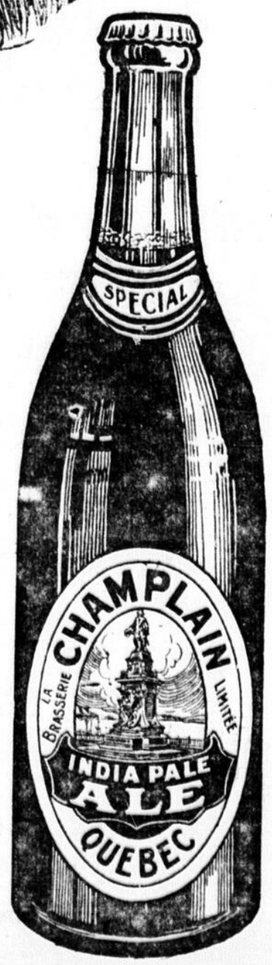
LA BIERE Champlain SPECIAL

"LA CONQUERANTE DU JOUR"

--- ET LE ---

PORTER CHAMPLAIN

UN VRAI PAIN LIQUIDE
EN DEHORS DU TRUST



QUAND Vous viendrez à Québec enrégistrez-vous à l'Hôtel Montcalm ou au Manoir Montmorency, pour avoir une chambre propre, un bon repas et tout le confort du chez-soi.

MESSIEURS! ETRENNEZ A PAQUES

PROFITEZ DES PRIX SPECIAUX ET DES VALEURS QUE NOUS VOUS OFFRONS A CETTE OCCASION



200 PALETOTS DE PRINTEMPS

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

DE VERITABLES VALEURS DE 16.50 A 27.50 DIVISEES EN

3 LOTS DISTINCTS:

VALEUR DE $16.50 POUR
$13.50

Matériels :
Tweeds Ecossais, Tissus Veloutés, Tweeds "Barrymore", Chevronnés, Quadrillés, plaids, Etc., Etc.

Styles :
"Guardsman", "Slip-on", Chesterfields, Nouvelles épaules, Devants simples, Devants croisés, Modèles "Tub"

VALEUR DE $20.00 POUR
$18.50

VALEUR DE $27.50 POUR
$23.50

Couleurs
Nouveaux bruns, Beige pâle, Gris moyen, Bleu poudré, Gris foncé, Etc., Etc.

2ème PLANCHER

100 HABITS POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Des valeurs de $27.50 pour

Comprenant worsted tout laine botany, rayé, gris, brun ; aussi heringbone, Epaules nouvelles. Modèles simple breast. Des valeurs comme celles-ci. Messieurs, ne sont pas surpassables.

$22.50

2ème PLANCHER

Nouveaux Chapeaux

DE PRINTEMPS POUR MESSIEURS

La dernière nouveauté et les plus nouvelles teintes en vogue. Valeurs de $2.50 à $3.00 pour.....

$1.95



2ème PLANCHER

Le Syndicat de Quebec LIMITÉE
Angle St-Joseph et de la Couronne
QUEBEC

Lire ces pages d'annonces ajoute le profit à un agréable passe-temps

TARIF des Annonces Classifiées L'EVENEMENT

TEL. : 2-7700

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire ; chaque mot additionnel, 1 centin.

25 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . . Tél. 2-8288
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5ème Rue. Tél. 2-5335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . . Tél. 2-4113-M
EUGENE PARENT, rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . . . . Tél. 2-5519-M
J.-EDGAR BROUSSEAU, 766, rue St-Vallier . . Tél. 2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph. . . . . Tél. 3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3ème Rue . . . . . Tél. 2-7706
L.-P GARNEAU, 470, rue St-François . . . . Tél. 3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1130 rue St-Valier . . . Tél. 7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph . . . . . Tél. 3-0809
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier . . . . . Tél. 2-1681
JOS. COTE (Ltée), Succursale No 1, 179, rue St-Joseph . . . . . Tél. 2-2097
Succursale No 2, 36, rue St-Jean . . . . . Tél. 2-1134
Succursale No 3, 332, rue St-Jean . . . . . Tél. 2-3130
Succursale No 4, 17, rue Buade . . . . . Tél. 2-6363
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph . . . . . Tél. 2-6355
Succursale No 6, 317-A, rue St-Joseph . . . . . Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean . . . . . Tél. 2-4117
Succursale No 8, 105, rue St-Joseph . . . . . Tél. 2-4327
Succursale No 9, 46, Côte de la Montagne . . . . . Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul . . . . . Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176, 3ème Avenue . . . . . Tél. 2-7457
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph. . . . . Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15, Chemin Ste-Foy . . . . Tél. 2-4603
Succursale No 14, 355, rue St-Paul . . . . . Tél. 2-7933
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . Tél. 2-7700

DEMANDES

COUTURE

COUTURIERE bien recommandée, allant à domicile, fait tout genre de couture. S'adresser à Mlle FOURNIER, No 243 1-2, rue Richelieu. Tél. 3-2861. 253-6—4

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 25, rue St-Stanislas. Tél. 2-7490 252-26—11

ALLEN'S METHOD.—Voulez-vous avoir des leçons d'anglais qui soient totalement différentes de celles qui se donnent ordinairement ? Demandez une entrevue avec Miss ALLEN, si vous désirez obtenir des résultats No 27, des Remparts, Tél. 2-2745-W. 4—11

COLLEGE WALLACE, No 58, Côte du Palais, Tél. 2-4545-W. Anglais, français, sténographie, comptabilité, télégraphie, mathématiques. S'adresser à J.-W. WALLACE, C.E. 244-26—11

Mlle STUETON donnera des cours anglais, spécialité avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Donnée seulement une entrevue. S'adresser au No 8, RUE STE-FAMILLE, Tél. 2-8353-F

NOUVELLE METHODE — L'anglais enseigné par la poste. Succès garanti par écrit en 2 mois. 20c la leçon. Ecrivez pour détails. Adressez à A.-F. FORTIER, St-Ubald, Co. Portneuf, P. Q

EMPLOIES DEMANDES

DEMOISELLE distinguée, meilleures références, demande emploi comme clavigraphiste, caissière, ouvrage général de bureau, ou anglais non exigé. Salaire raisonnable accepté. Ecrire à Caster No 446, l'Evénement, Québec. 254-6—9

GARDE-MALADE libre dans le moment, pouvant fournir de bonnes références. S'adresser par téléphone à 2-6354. 255-6—9

JARDINIER français demande position. Pourra fournir de très bonnes références. Pour informations, écrire à Caster No 451, l'Evenement, Québec. 256-2—9

FEMMES DEMANDEES

SERVANTE DEMANDEE. S'dresser au No 70, AVENUE BROWN. 253-2—12

HOMMES DEMANDES

GARCON sobre, honnête et travaillant trouvera un emploi à l'année en s'adressant à M. VERMETTE, bureau de l'Hôtel Montcalm, No 161, rue St-Jean. 251-6—13

HOMMES DEMANDES, capables de faire de la sollicitation; nous avons besoin d'hommes actifs, sobres et honnêtes et nous vous donnerons toute coopération nécessaire. S'adresser personnellement à G. LANGLOIS, No 87, rue Dorchester, Québec. 252-6—13

VENDEURS DE JOURNAUX demandés. S'adresser à M. CHAMBERLAND, No 163, rue Bouffard.

ON DEMANDE (DIVERS)

ACHETONS CARTES TURRET

NOUS ACHETONS les cartes Turret. Payons 20c la série complète, ou 35c le 100 cartes mélangées. Mailer ou s'adresser à Pharmacie J.-E. DUBE, No 159 rue St-Jean, ou Pharmacie H. BERNIER, No 271½ 1-2, rue St-Joseph. 250-26—29

$3.35. Le Sicile un grande qu

DEMANDES

ON DEMANDE (DIVERS)

ON DEMANDE un petit appartement non meublé, propre, tranquille et ensoleillé, chauffé, de 2 ou 3 pièces. Ecrire à Casier No 447, l'Evénement, Québec

500 POULES demandées, vivantes Prix 5 livres, 26c à 28c la livre; 4 livres, 25c et 26c la livre. Leghorns, 23c. Expédiez immédiatement à CANADIAN POULTRY CO., No 150, rue Roy, Montréal, P. Q. 245-26—15

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS de 4 à 5 chambres, aussi chambre seule; refrigérateur électrique, aux Appartements Lincoln, No 14, Avenue St-Denis. S'adresser au concierge. 239-26—17

APPARTEMENTS ST-GABRIEL, No 79, trois logements de 6 chambres plus bain, eau chaude à l'année, poêle à gaz, planchers en bois dur. S'adresser au No 79, RUE ST-GABRIEL, App. No 2, Tél 2-3779-J. 6—17

BEL APPARTEMENT de 3 chambres, entièrement meublé, chauffé, poêle à gaz, glacière, parquet dur, 1er étage. Références exigées, bain privé. S'adresser au No 41, DES REMPARTS, Tél. 2-3381. 255-3—17

DEUX petits appartements, chauffés, meublés et éclairés, un à l'étage supérieur, $25. Aussi une chambre avec eau chaude à l'année. Possession immédiate. Près du Château. S'adresser à Dufferin Apartments, 13 rue Haldimand. Tél. 2-2512. 255-6—20

FLAT A LOUER, chauffé, meublé, éclairé, eau courante. S'adresser au No 149, RUE ST-CYRILLE, ou No 82, RUE ST-GABRIEL, Tél. 6448. 253-6—23

APPARTEMENTS ALICE

No 20, AVENUE LAURIER, près du Parlement, un magnifique logis de huit chambres et chambre de bain, chauffé, possédant toutes les améliorations modernes. Possession immédiate si désiré. S'adresser à P. LANGLAIS, Tél. jour 5154; soir, 3-0240. 255-6—17

BUREAUX A LOUER

A LOUER. — 8 bureaux et un logement de 7 appartements situés au No. 15 rue Buade. Bureau situé au No. 25 1-2 rue St-Joseph. 2 garages situés au No. 84 St-Dominique. Logement de 9 appartements situé au No. 188 rue St-Vallier. S'adresser à JOS. COTE, Limitée, 188 rue St-Paul. Téléphone 2-1272 ou 7258. 227-26—18

BUREAUX ou SALLES D'ECHANTILLONS à louer dans l'Edifice Florence, No 59, rue St-Joseph, entièrement à l'épreuve du feu, bien éclairés, extincteurs automatiques, ascenseurs pour passagers et pour marchandise. Toutes les améliorations modernes. S'adresser personnellement ou par lettre, à M. MAURICE POLLACK, REALTY COMPANY LIMITED, No 59, rue St-Joseph, cn. 302. 24—18

BUREAUX A LOUER, professionnels ou hommes d'affaires. 2 chambres et usage de la salle d'attente. S'adresser au DR EMILE BEAULIEU, No 1, rue St-Jean. Tél. 2-7862 255-6—18

BUREAUX, entrepôts, salles d'échantillons, de toutes grandeurs. Service de l'ascenseur. A louer à l'Edifice Séguin, coin St-Roch et Boulevard des Fossés. S'adresser sur le lieux, au gardien, ou à M. N. CARETTE, Tél. 3-6621-W. 236-26—18

BUREAUX plain-pied, chauffés, grandeur 23 x 16, avec ou sans vitrine, situés au No 263, rue St-Paul. S'adresser à G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Québec, Tél. 2-6403. 249-26—18

BUREAUX A LOUER, de différentes grandeurs, très bien éclairés, chauffés. Service d'ascenseurs à passagers et à fret, et concierge. S'adresser à G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Québec, Tél. 2-6403. 249-26—18

EDIFICE DU CLUB AUTOMOBILE. — Les trois étages supérieurs de l'édifice du Club Automobile, au coin des rues Buade et des Jardins, à louer pour le 1er mai, pour des bureaux d'affaires ou de professionnels. Site centre. Transformations faites au gré des locataires. Edifice chauffé. A louer soit en bureaux séparés par étages, ou en tout. S'adresser au SECRETAIRE DU CLUB AUTOMOBILE, No 69, rue Buade. 237-26—18

RUE ST-PAUL, No 282, bureaux à louer S'adresser à EDMOND CONWAY, No 235, de la Canadière. Tél. 4-2351. 252-6—18

CHAMBRES A LOUER

A LOUER POUR L'HIVER, chambre avec bain, $25.00 par mois. S'adresser à l'HOTEL DOHANS, No 7, rue St-Stanislas. 233-26—20

A LOUER. — Une suite d'appartements meublés, avec bain privé. Aussi grande chambre bien éclairée. Très moderne. S'adresser au No 3, RUE COLLINS, Tél. 2-0873-F. 251-26—20

BELLES GRANDES et petites chambres à louer, lavabo, eau courante, eau chaude, usage du bain et du téléphone. S'adresser au No 4, RUE CHRISTIE, Tél. 2-0681-W. 252-6—20

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer avec eau chaude et froide. S'adresser au No 94, GRANDE-ALLEE Tél. 2-7349-M 251-6—20

BELLE CHAMBRE-BOUDOIR à louer, très propre, bien ensoleillée, bain sur le même plancher, clientèle choisie. Aussi un joli petit flat et une suite d'appartement. S'adresser au No 18, RUE STE-URSULE, Tél. 2-1672-W. 250-6—20

CHAMBRES A LOUER. — Belles chambres meublées et éclairées, usage du bain, service de restaurant si désiré. Table d'hôte et carte. NEW ALPS CAFE, No 44, rue Garneau, Tél. 2-8319. 253-6—20

CHAMBRE genre boudoir; autre grande chambre double, avec eau courante chaude et froide, meublée, tranquille, téléphone privé sur même étage. Prix raisonnable. Tél. 2-6930. 255-6—20

GRANDES ET PETITES chambres, usage du bain et téléphone. Prix modéré. S'adresser au No 340, RUE ST-JEAN 255-6—20

CHAMBRE VIVOIR, propre, bien éclairée, sur étage du bain, dans maison tranquille. Améliorations modernes. Usage du téléphone. Aussi garage privé à louer. S'adresser au No 7, RUE STE-FAMILLE. 237-26—20

L'HOTEL LORRAINE, carré Hôtel de ville, fait part à sa nombreuse clientèle qu'il est en mesure de fournir des chambres pour la saison d'hiver. Prix modérés. Service courtois. Visite respectueusement sollicitée. 246-26—20

RUE ST-JEAN, No 255, belle chambre meublée, très bien éclairée, pour jeune fille distinguée. S'adresser sur les lieux. 255-6—20

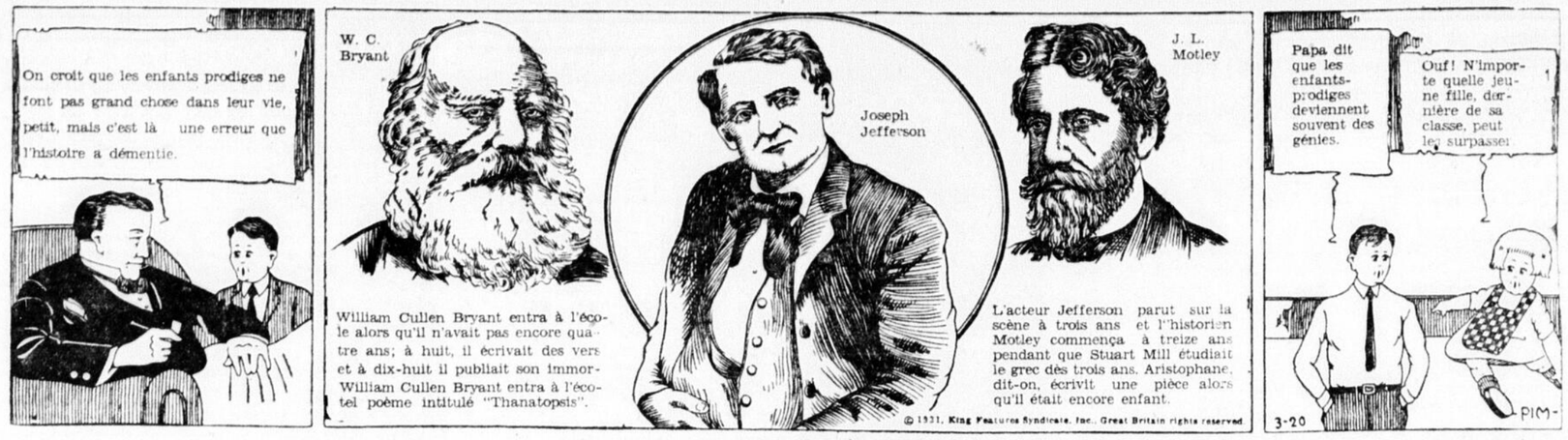
RUE STE-ANNE, No 139, belles chambres doubles et simples, avec ou sans pension. Endroit bien tranquille. Usage du bain et téléphone. Prix modéré. S'adresser sur les lieux. Tél. 2-2665. 12—20

21-27-33 AVENUE STE-GENEVIEVE, près de Château, et 28, rue Couillard, belles chambres meublées et chauffées, eau chaude et privilège de faire la cuisine. Prix modéré. Tél. 2-4301. 250-26—20

CHAMBRES ET PENSION

BELLES GRANDES CHAMBRES à louer avec pension de première classe, salon à la disposition, eau chaude et froide à l'année. Aussi repas à la carte. S'adresser au No 23, RUE CHARLEVOIX, Tél. 2-8584. 255-6—20

"Le Petit Curieux" --- ENFANTS-PRODIGES --- Par Pim



© 1931, King Features Syndicate, Inc., Great Britain rights reserved

A LOUER

CHAMBRES ET PENSION

BELLE CHAMBRE A LOUER, eau chaude et froide, avec pension privée. S'adresser 128 D'AIGUILLON, tél. : 2-6027, Québec. 256-6—20

CHAMBRES A LOUER, pour couple marié, deux appartements, centre de la ville. Pension si désiré. M. EMOND, No 19, rue St-Joseph, Tél. 2-7070. 245-12—20

CHAMBRE ET PENSION. — Belle grande chambre, bien éclairée, aménagement moderne, à louer pour deux personnes tranquilles. Aussi une grande chambre à passer quelques mois en campagne, à proximité de la ville, dans famille privée. Site enchanteur, près du fleuve, tennis, etc. On louerait également à l'année pour un couple qui le désirait. S'adresser à 17, RUE COMMERCIALE, St-Romuald, comté de Lévis. Tél. 12 254-3—20

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confor moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Service hôpital (antiseptisie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle. Discrétion absolue. Adresse : Mère Directrice, No 662, CHEMIN STE-FOY, Quebec. Tél. 7067. 246-26—20

MATERNITE PRIVEE licenciée, place distinguée et tranquille où il n'y a pas d'enfant. Repas servis dans les chambres. Prix modéré. Pour informations, écrire à Boîte Postale 792, Bureau de Poste, Haute-Ville, Québec, Tél. 8518. 24—20

MATERNITE PRIVEE absolument confidentielle, en dehors de la ville. Médecin au goût de la cliente. Bons soins. Prix modéré. Ecrire à Caster No 368, l'Evénement, Québec. 12—20

ENTREPOTS A LOUER

A 733 ST-VALIER. — Entrepôt à louer, bâtisse de 3 étages, 3000 pieds de planchers, cave. Déjà occupé par une manufacture de matelas, de chaussures et de sucreries. Possession immédiate. S'adresser à 735 ST-VALIER, tél. : 8968 255-6—21

BOUTIQUE A LOUER, avec cour. Aussi propriété à vendre, en brique solide, pas de rentes de terrain. Situées rue du Pont. S'adresser au No 96, AVENUE BROWN, Tél. 3-2657. 251-6—21

ENTREPOTS à l'épreuve du feu, 12,000 pieds de plancher, pouvant être divisé, chauffé ou non chauffé. Aussi bureau connectant. S'adresser à G.-I LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Tél. 2-6403. 239-26—21

3 PLAIN-PIEDS chauffés, de 27 x 43, à louer en bloc ou séparement, pouvant servir pour entrepot, atelier ou bureaux. Service de l'ascenseur. S'adresser au No 30, RUE GARNEAU. 243-26—21

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

APPARTEMENT D'AIGUILLON, No, 52, deux logements de 6 chambres, chauffés, eau chaude domestique à l'année. No 67, rue d'Aiguillon, 7 chambres, chauffé, réfrigération électrique. Clairs de tout. S'adresser ou No. 34, RUE ST-AUGUSTIN. Tél. 2-1704 ; Rés. 2-1727. 241-26—23

A LOUER, près église St-Coeur de Marie, logement neuf, 6 pièces plus chambre de bain en tuile, eau chaude à l'année. S'adresser au No 152, RUE SCOTT, Tél. 6691. 252-6—23

A LOUER, rue St-Cyrille, No 251, logement chauffé, 6 chambres plus chambre de bain. Améliorations modernes. S'adresser à P. POULIOT, No 253, rue St-Cyrille, Tél. 3-2640.

ASTORIA HOUSE, Nos 138-142, rue Ste-Anne, flat à louer, aussi chambres simples et doubles, bain, eau chaude à l'année, installation à gaz. S'adresser au No 138, RUE STE-ANNE. Tél. 2-6177. 249-26—23

BOULEVARD CREMAZIE, Nos 30 et 34, 6 pièces plus chambre de bain. Avenue Maisonneuve, No 120, 5 pièces plus bain. S'adresser au No 395, RUE ST-CYRILLE, Tél. 5550. 252-6—23

LOGEMENTS de 4 et 5 pièces, meublés ou non, aussi suite, refrigération électrique, aux Appartements Lincoln, No 14, Avenue St-Denis. S'adresser au concierge ou au No 263, RUE ST-PAUL, Tél. 2-6403. 239-26—23

LOGEMENTS de 4 et 6 chambres, chauffés. Améliorations modernes. Service du concierge. A "Beaumanoir", 108, Avenue des Erables; "Elisabeth", 50, rue Fraser. S'adresser aux concierges, sur les lieux. Tél. 2-1475. 236-26—23

LOGEMENT de 7 pièces, chauffé, No 104, Avenue des Erables; autres logements de 5 et 6 chambres, chauffé, No 423, rue St-Jean, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser à C.-E. BOIVIN, No 423, rue St-Jean, Tél. 2-1752 ou 2-0851. 252-6—23

LOGEMENTS de 6 et 7 chambres plus chambre de bain à louer. S'adresser par téléphone 3-4812, ou au No 26, RUE JEANNE D'ARC. 255-6—23

LOGEMENT de 5 chambres, avec chambre de bain, planchers en bois franc, chauffé à l'eau chaude. S'adresser au No 36, RUE LACHEVROTIERE, Tél. 2-0403. 252-26—23

LOGEMENT chauffé de 4 appartements et chambre de bain, dépense froide, planchers en bois dur, dans maison propre et moderne. S'adresser au No 69, RUE ST-JOACHIM, App. 2. 255-6—23

LOGEMENTS A LOUER

PLAIN-PIEDS situés aux Nos 100 à 116, Côte d'Abraham, 6 à 7 chambres, dans maisons neuves en construction, travaux finis vers le 15 avril. Possession le 1er mai, finis des plus modernes, chambres de bain en tuile, bains avec douches, armoires à lingerie dans les murs, prises de courant partout, très éclairés, etc., chauffés, clairs de tout. Ces logements peuvent être loués sur plan. S'adresser au No 24, COTE DU PALAIS, Tél. 2-2153; le soir, 2-6589. 241-26—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

PLACE CLIFF VIEW, No 4, logement chauffé à louer, 7 pièces, améliorations modernes. S'adresser au No 6, PLACE CLIFF VIEW, Tél. 2-7172-J ou 2-4535. 233-26—23

RUE FRASER, No 87, 6 appartements No 44, rue Jeanne d'Arc, 5 chambres, avec fournaise. No 150, rue Aberdeen, 7 chambres, chauffé, No 79, Avenue Bourlamaque, 6 chambres, chauffé. S'adresser à LAVOIE & FRERE, Tél. 4213, 7334, 3-4489. 253-26—23

RUE CHARLEVOIX, No 15, logement à louer, 5 pièces plus chambre de bain, cauffé, chauffage à l'huile. S'adresser au chauffé, système à l'huile. Prix $40. S'adresser au No 24, COTE DU PALAIS. 256-26—23

RUE DOLBEAU, No 60, logement à louer, 6 chambres plus chambre de bain, fournaise à eau chaude. S'adresser au No 58, RUE DOLBEAU, Tél. 7220. 253-6—23

RUE STE-URSULE, Nos 57 et 59, flat à louer. Eau chaude à l'année, frigidaire. S'adresser à M. HOGAN REG'D, Marché Montcalm, ou au No 74, RUE ST-LOUIS. 252-26—23

RUE FRASER, No 90, 3ème étage, logement de 7 appartements, eau chaude à l'année. Service du concierge. S'adresser à JOS. BILODEAU, No 45, rue Caleb-Saleberry, Tél. 6345. 250-26—23

RUE STE-URSULE, No 34, à louer, 5 chambres et chambre de bain, non chauffé; aussi garage. S'adresser à M. A. MATTE, No 200, rue St-Jean, Tél. 2-0984 ou 2-4625-J. 255-6—23

RUE D'ARTIGNY, No 3, maison seule de 7 appartements, cour et hangar, avec réparations. S'adresser au No 52, RUE DE LA FABRIQUE, Tél. 2-6041-W. 255-6—23

RUE COUILLARD, No 38, 4 chambres plus chambre de bain, en parfait ordre, chauffé à l'huile. Libre le 1er avril. S'adresser à ANTOINE DROLET, Tél. 2-0280-J. 251-6—23

RUE STE-URSULE, No 15. — Beau logement de 7 pièces, aux deux étages supérieurs. Grand salon avec foyer. Fournaise à eau chaude, toutes commodités. Belle plateforme en arrière. Visible de 2 à 5 heures. $50 par mois, chauffage en plus si désiré. J.-A. PAINCHAUD, Cap-Santé (téléphone "Donnacona"). 242-26—23

BELVEDERE

A LOUER. — 417 St-Cyrille. Maison détachée, ensoleillée, moderne. Un plain pied, 2e étage : 7 chambres plus chambre de bain, chauffée, dépense froide, eau chaude à l'année. Grande galerie, cour, garage. Tél. 6003. 249-6—23

A LOUER, 6 chambres et chambre de bain, planchers en bois dur, pas chauffé, très propre, près de l'église des Bienheureux Martyrs. S'adresser au No 25, AVENUE MURRAY, Tél. 3-4451. 254-26—23

AVENUE DES BRAVES No 58, logement chauffé, comprenant : vivoir, fumoir, solarium, salle à manger, 2 chambres à coucher, cuisine, chambre de bain, poêle, foyer, réfrigérateur électriques, cave. S'adresser par téléphone à 3-4262. 256-6—23

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 95 et 101, à louer, logements de 6 chambres plus chambre de bain. Améliorations modernes. Garage chauffé si désiré. S'adresser au No 99, AVENUE BOUGAINVILLE, Tél. 5955. 239-26—23

COIN RUE FRASER et Avenue Brown (280, rue Fraser), logement de 8 pièces plus chambre de bain, chauffé, avec garage si désiré. S'adresser à ART. VINCENT, No 371, rue St-Jean, Tél. 2-1351 ou 3-1200. 252-26—23

COIN MARGUERITE BOURGEOIS et ST-CYRILLE, 2 logements neufs, 6 pièces plus chambre de bain en tuile, planchers de merisier, dépense, hangar. Améliorations modernes, chauffés, clairs de neige et de vidanges. S'adresser à GENDRON & FRERE, No 19, rue Prévost Tél. 3-1223. 241-26—23

MAGNIFIQUE FLAT à louer. Appartements St-Cyrille, chauffé, un bas, comprenant 6 appartements plus passage et chambre de bain des plus modernes, eau chaude à l'année, frigidaire. Le tout en premier état. S'adresser sur les lieux, No 308, RUE ST-CYRILLE, ou par téléphone à 6873. 252-6—23

RUE FRASER, Nos 240 et 244, 6 et 7 pièces, chauffés, toutes les améliorations modernes, garage, etc. S'adresser à J.-A. JOLICOEUR, No 93, rue St-Pierre, Tél. 2-6201, ou No 109, rue Dolbeau, Tél. 5875. 252-26—23

RUE CALIXA, près du chemin Ste-Foy, maison neuve, logement de 10 pièces plus bain, très moderne. Maison isolée, quartier résidentiel. S'adresser à EAST & MASSON, Avenue Cartier, Tél. 6761. 243-26—23

ST-SACREMENT, logements de 4, 5 et 6 chambres, modernes, finis à neuf, chauffés. Aussi magasin à louer. S'adresser à ISIDORE LAPERRIERE, No 80, rue Marguerite Bourgeois, Tél. 3-3711. 236-26—23

BAS DE LA VILLE

A LOUER. — Logement, 5 appartements et chambre de bain, avec hangar, cave, garage et grande cour. S'adresser à 39, RUE DES COMMISSAIRES. Téléphone 3-0682. 255-6—23

LOGEMENTS de 4, 5, 6, 7 pièces plus chambre de bain, avec toutes les améliorations modernes, chauffés et non chauffés, situés aux Nos 634, 636-A, 642, rue St-Vallier, et 11-A, 11-D, 11-E, rue d'Argenson. S'adresser à ALEX. RENAUD, No 263, rue St-Paul, Tél. 2-6403. 240-26—23

LOGEMENTS de 4 et 8 chambres, No 241, rue Prince-Edouard. S'adresser à J.-A. BLAIS, No 163, rue de la Couronne, Tél. 3-3026. 255-6—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

BAS DE LA VILLE

LOGEMENTS de 5 chambres, plus chambre de bain, planchers en bois dur, chauffés, coin des rues St-Joseph et Boulevard Langelier. S'adresser à M. FERD. AUDET, notaire, Tél. 3-3378. 254-6—23

3 LOGEMENTS de 6 chambres, plus chambre de bain, eau chaude, planchers en bois dur, grandes vérandas, situés aux Nos 389, 395, 397, rue Champfleury, près eglise et école de St-Pascal-Baylon. Magnifique vue. S'adresser au No 589, DE LA CANARDIERE, Tél. 4162 251-6—23

MAISONS A LOUER

MAGASIN ET MAISON

DE CHAMBRES, rue St-Joseph No 331, 19 chambres, 4 toilettes, grand passage, chauffé par propriétaire, remis à neuf pour le 1er avril. Aussi magasin, No 31, rue St-Joseph, chauffé, 19 x 30 pieds, cave, entrée en arrière. Possession le 1er mai. A.-J. LEARMONTH, No 143 Avenue Murray, Tél. 5667. 252-6—24

MAISON A LOUER, No. 12, rue Laporte. Belle résidence, récemment occupée par l'honorable John Hall Kelly. Location centrale, près de la Terrasse, avec vue sur le Jardin du Gouverneur. En parfaite condition, avec salon, salle à dîner, cuisine, hall, 4 chambres à coucher et en plus 2 chambres pour serviteurs, 3 chambre de bain, 2 foyers, garage privé. S'adresser à M. GUY HUDON, 4 des Bernières. Téléphone 3-1213 ou 2-0600. Heures des visites 2 à 6. 232-26—24

MAISON SEULE avec huit chambre, à louer ou à vendre, avec toutes les commodités modernes. Grand jardin et hangar. S'adresser aux Nos 556 ou 526, RUE ST-JOSEPH, Lauzon.

MAISON A LOUER

No 5 PLACE GEORGE V, PRES GRANDE-ALLEE, MAINTENANT OCCUPEE PAR LE JUGE TESSIER. POSSESSION AU 1er MAI. POUR INFORMATIONS S'ADRESSER A CHAUVEAU, RIVARD & BLAIS, No 71, RUE ST-PIERRE TEL. 2-4818. 252-6—24

SUR LE CAP, haut de la rue Mont-Carmel, No 29, quartier de résidence paisible et sans trafic. Maison remise à neuf, 15 chambres, garage, à louer. S'adresser au No 31, RUE MONT-CARMEL. 251-6—24

MAGASINS A LOUER

BON POSTE D'EPICERIE à louer pour le 1er mai, au No 59, rue Grant et Ste-Marguerite, avec logement si désiré. S'adresser à W. LAFRAMBOISE, No 421, 1ère Avenue, Tél. 4-4731. 251-6—25

COMMERCE. — Beau poste de commerce avec logement, local pour storage, cave, écurie, cour, garage, etc. S'adresser à Mme GEO. MYRAND, No 1172, rue St-Vallier, coin Marie de l'Incarnation, Tél. 4-0505. 255-6—25

EDIFICE FASHION CRAFT

EDIFICE FASHION CRAFT, beau grand magasin neuf à louer, coin place d'Youville grandeur 60 x 20, planchers en terrazzo, convenable pour tout genre de commerce. S'adresser au FASHION CRAFT, No 176, rue St-Jean, Québec. 232-26—25

MAGASIN A LOUER, bureaux, salle d'échantillons, salon de coiffure, etc. Centre de St-Roch. S'adresser au No 51, AVENUE CARTIER, Tél. 6495. 252-6—25

MAGASIN CHAUFFE à louer, situé au No 263, rue St-Paul. S'adresser à G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Québec, Tél. 2-6403. 239-26—23

MAGNIFIQUE POSTE pour salon de coiffure ou autre, à louer ou à vendre. Place centrale. Avec logement privé. S'adresser au No 42, COTE D'ABRAHAM, Tél. 2-3619. 231-26—29

DIVERS

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

SUR HYPOTHEQUE et autres garanties, à la ville ou à la campagne, aux particuliers, fabriques et municipalités, aux taux de 5 p.c., 6 p.c. et 7 p.c., suivant les garanties offertes. ED.-BOISSEAU PICHER, notaire, bureau et résidence, No 2-A, rue Turnbull, coin rue St-Jean, Tél. 3-1161. 236-26—27

ARGENT A PRETER sur automobile ou autres bonnes garanties. Chaque transaction devra être endossée par une personne solvable. COMMERCIAL FINANCE CORPORATION LIMITED, No 147, Côte de la Montagne, chambre 13, édifice Boisé, Québec. 251-26—27

PAS DE COMMISSION

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE. BONNES CONDITIONS. REMBOURSEMENT FACILE PAR VERSEMENTS MENSUELS. PAS DE COMMISSION. "LE PRET HYPOTHECAIRE", No 187, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC. 253-26—27

CANADIAN LOAN & COLLECTION REG. No 26, rue Laval, Tél. bureau 2-2901; rés. 6048. Collection de toutes sortes de comptes en général, prêts sur hypothèque, etc. 242-26—27

6% SECONDE ou première hypothèque, en ville, montants de $100., $300., $500., $1,000. à $10,000. à prêter. S'adresser à GRENIER & FORTIER, notaires, No 47, rue Notre-Dame des Anges, St-Roch, Tél. jour et soir 9479. 249-26—27

DIVERS

COMMERCE

L'ELEGANCE ENR.

ASSORTIMENT COMPLET de nouveautés du printemps, telles que robes de crêpe et imprimées, de $3.95 à $22.50. Costumes de laine et crêpe de fantaisie, à des prix variés. Chapeaux, corsets Grenier, parfumerie. No 217, RUE ST-JEAN, Québec. 26—29

MAISON FRANCAISE

ACTUELLEMENT, avons en mains les plus chics modèles de Paris et New-York, venez visiter notre collection. Nous avons nos salons de modes. No 322, rue St-Jean. LA MODE PARISIENNE, 2ème étage du Steel. 24—29

BOTTES. — Nous avons un grand assortiment de bottes de drave et d'arpenteurs, et aussi bottes sauvages, en cuir, garanties pour l'eau, de $5.50 à $10.00. Bottes de caoutchouc lacées, pas de talons. Une visite vous convaincra. OMER ROY, Vis-à-vis la gare de Ste-Anne, Québec. 244-26—29

T. D. DUBUC

C'EST LE PRINTEMPS. — Il vous faut bottines et souliers pour toute la famille. Nos prix sont toujours à la portée de toutes les bourses. T.-D. DUBUC, département des chaussures, No 298, rue St-Jean (en face de l'église St-Mathieu). Aussi ancien poste Jos. Paré, coin des rues Ste-Marie et St-Jean. 256-26—n.c.

EUG. DUBOIS ENR.

ECONOMISEZ en achetant chez nous. Faites de notre magasin à St-Sauveur le magasin privilégié d'une bonne paire de chaussures et claques, etc. Profitez de nos bas prix et chaussez toute la famille. Habituez-vous à dire DUBOIS lorsqu'il s'agit de chaussures. No 779, RUE ST-VALIER, Tél. 3-0283. 24—29

J.-A. DEBONVILLE

MANUFACTURIER DE MATELAS. Spécialité réparations de matelas de toutes sortes. Atelier, No 154, RUE DES COMMISSAIRES, Tél. bureau 3-2380; Rés. 8582. 30—29

CARTES TURRET GRATIS

NOUS DONNONS 5 cartes Turret "Poker's Hand" avec chaque achat d'un paquet de cigarettes de 25c. Turret, Rex, Pride, etc. S'adresser à Pharmacie J.-E. DUBE, No 152, rue St-Jean, ou Pharmacie H. BERNIER, No 271½, rue St-Joseph. 250-26—16

PLOMBEURS-COUVREURS. — EDGAR JULIEN & FILS ENR., plombiers, ferblantiers, couvreurs, électriciens. Spécialité : Système de chauffage de tous genres. No 121-129, Rue NOTRE-DAME DES ANGES, Tél. 9594. 36—29

BESHRO & FRERE

POUR PAQUES, nous vendons, à un prix spécial, de jolis manteaux de printemps de toutes les couleurs et des derniers modèles. Robes chiffon imprimé, manteaux jaquette en peluche de soie, ou costumes bleu marine, en tricotine, robes ensemble, crêpe, garnies imprimé, $2.00. Robes à $3.75, 30 pour cent de réduction sur tout le stock. Habits et pardessus pour hommes. No 336, RUE ST-JEAN. 24—29

MILLER & FRERE

PEINTRES D'ENSEIGNES, décorateurs. Peinture générale, annonces, lettrage de toutes sortes. Décors de théâtres, décorations d'églises. Annonces extérieures, sur bulletins posters, murs, enseignes électriques. Prix sur demande. Nos 22-24, RUE RICHELIEU, coin Côte d'Abraham, Tél. 2-6882.

PICARD FURS LTD

49 RUE ST-JEAN, Québec. Manteaux de printemps pour dames. Costumes de sport, en laine tricotée, 2 et 3 morceaux, chandails de tous les styles et nuances nouvelles. Chapeaux pour dames, et sacoches en cuir. Grand assortiment d'étoles et garnitures de fourrure. Prix modéré. 256-6—29

NETTOYAGE

AVIS. — Nous sollicitons votre patronage pour nettoyage de vêtements pour dames et messieurs. Pressage à vapeur, 50c, pour costumes de dames, habits de messieurs. LEO VALET SERVICE, No 275, rue St-Joseph, Tél. 7612. 253-26—37

TEINTURERIE DORCHESTER. — Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, RUE DORCHESTER, Tél. 4-2484. 235-26—35

P. FERLAND

TEINTURIER, NETTOYEUR de vêtements opur dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garnitures de maisons, etc. Département spécial pour commandes de la campagne. Nos 155-159, RUE DU PONT, Tél. 3-3531. 236-26—33

PROFESSIONNELS

DR. DONAT ROY

LE 1er AVRIL, le Dr Donat Roy, chirurgien-dentiste, No 138, 3ème Avenue, Limoilou, transportera son bureau au No 173, 3ème AVENUE, au-dessus de la pharmacie Marquis. 256-26—56

REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison OMER JOBIN, bourreur, No 168, rue Dorchester.

A VENDRE

CHEVAUX ET VOITURES

LORRY avec roues de caoutchouc, road car, express, boghei, aussi quatre chevaux. Cause de vente : n'avant plus besoin. **O. CLOUTIER**, Ecurie de Louage, No 99, Boulevard Langelier, Tél. 9653. 251-6—47

FOURRURES

STORAGE DE FOURRURES

A **L'EPREUVE** du feu, des mites, avec $25.00 de réparation, vous aurez droit au storage gratis. Spécialité pour printemps. Renards argentés, croisés, écureuils, Kolinsky, martre du Nord, de Roche. S'adresser à **ULDERIC BEDARD**, No 244, rue Richelieu, Tél. 3-4892. 251-26—50

FOURRURES

AVIS. — Assortiment de renards argentés, martre de roche, du Nord, écureuil, Kolinsky. Collets de printemps, deux tons. Storage gratis pour $25.00 de réparation. **WILF. DUBE**, No 252, rue du Roi, Tél. 3-0863. 24—50

JOS. ROBITAILLE

EMMAGASINAGE de fourrures à un prix intéressant. Assortiment complet de renards et martres pour le printemps. **JOS. ROBITAILLE**, Nos 104-108, rue Richelieu, Québec, Tél. 2-3288. 252-26—50

PHILIPPE BRETON

EMMAGASINAGE de fourrures à l'épreuve du feu, des mites et du vol. Manteaux de fourrure réparés et gardés gratuitement. Garnitures de manteaux, renards, martres, écureuils, etc. No 175, **RUE ST-OLIVIER**, Tél. 8656. 252-26—50

FOURRURES. — Nous achetons toutes sortes de fourrures. **LAVOIE & JOBIN**, No 147, rue St-Joseph, Québec. 245-26—50

Storage de Fourrures à 1%

NOTRE TAILLEUR est à votre disposition pour tous travaux en fourrures sur ordre, tels que garnitures sur manteaux de drap ou autres. Les cravates seront en vogue cette année. Nous les avons en stock actuellement. Aussi un choix considérable de chokers, tels que Martres du Nord, de Roche, Kolinsky, Fitch, Ecureuil, etc. Renards argentés, croisés, Platine, Beige, Brun, Cocoa. Nous transformons les manteaux à un prix intéressant. Une visite vous convaincra. **L.-P. THIBAULT ENR.**, No 282, rue St-Jean, Québec. 249-26—50

STORAGE DE FOURRURES

NOUS SOMMES PRETS à prendre vos fourrures en storage. Assuré contre les mites, le feu et le vol. Confiez-nous vos fourrures pour les réparations et transformations. Prix modéré. Style et travail garantis. Nous avons en mains un grand choix de chokers et étoles de fourrures pour le printemps. **PICARD FURS LIMITED**, No 49, rue St-Jean, Québec, Tél. 2-3390. 244-26—50

PETIT MAGASIN BAS PRIX

OSCAR GINGRAS, fourrures, 111, rue Notre-Dame des Anges, Tél. 2-1844. J'ai en mains un bel assortiment de chokers, renards, écureuils de toutes sortes au meilleur prix du marché. Avec toute réparation de $25.00 de fourrures, je les assurerai contre le feu et les mites. 24—50

G. LECLERC

STORAGE DE MANTEAUX de fourrure. Assortiment complet de fourrures pour le printemps. Garnitures de manteaux. Aussi réparation générale. No 47, **RUE SCOTT**, Tél. 2-3680. 239-26—50

N.-G. TURCOTTE

168 **RUE DU PONT**, Tél. 4-1030. Assortiment complet de renards argentés, choker, écureuil, martre de Roche, fouine. Storage de fourrures gratis pour réparation de $25.00 ou plus. 24—50

EDCAR DECHENE

59 **RUE ST-JOSEPH**, chambre 105, Tél. 4-3031. Assortiment complet de fourrure pour le printemps. Spécialité : Renards argentés à des prix modérés. Aussi, martre, écureuil, fourrures pour garnitures. Réparation. 24—50

GEOFREDRO MERCIER

109 **RUE DORCHESTER**, Tél. 9830. Assortiment de renards, écureuil, kolinski, martre, garnitures de tous genres pour printemps. Dernière nouveauté. Cravate de fantaisie, manteau court de printemps, blanc, garniture noire. 24—50

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

AMB. ST-CYR. Spécialité radios, phonographes, musique en feuilles. Réparation générale de radios, phonographes, machines à coudre. Ouvrage garanti. S'adresser au No 290 1-2, **RUE ST-JEAN**, Tél. 2-7022-W, ou No 18, **RUE ST-JOSEPH**, Tél. 2-6363-M. 254-26—33

LIVRES

A VENDRE. Encyclopédie de la Jeunesse, nouvelle édition. 12 volumes et index, en parfait ordre. S'adresser au No 1220, **RUE ST-VALIER**, Tél. 6781. 253-6—51

ROMANS A VENDRE et à louer, neufs et usagés, de tous genres. Nous avons un bon assortiment de tabac en feuilles de première qualité, que nous vendons au plus bas prix du marché. S'adresser à **J.-A. LEVESQUE**, No 146 1-2, 3ème Rue, Limoilou. 239-26—51

OCCASIONS

BLOUSE en crêpe brun; robe neuve, en jersey rouge, modèle américain, grandeur 32 ou 34. Tél. 2-4372-W. 256-1—52

DEUF COFFRE-FORTS (Safes) en très bonne condition à vendre. S'adresser à **DOMINION FISH & FRUIT LIMITED**, No 43, rue St-Paul, Tél. 2-3463-64-65. 252-6—52

EXPRESS, couchette en fer, avec matelas, en parfait ordre, à vendre. S'adresser au No 86, **RUE HERMINE**, Tél. 4-0137. 252-6—52

L'ARGENT EST TRES RARE. 500 habits de toutes les couleurs et grandeurs, à $3.27. Toute la balance de la marchandise à une réduction de 25 et 35 pour cent. **DOMINION SECOND HAND CLOTHING**, No 32, rue St-Nicolas. 251-6—52

MALAXEUR A BETON, capacité 1-2 poche, à vendre à bon marché. S'adresser à **MAGLOIRE CAUCHON, LTEE**, contracteurs généraux, 311 Richardson. 252-6—52

NOUS ACHETONS les cartes Turret à 20c la série ou 35c le cent, mêlées. Nous donnons 3 cartes Turret gratis avec chaque achat de 25c. S'adresser à **G. MERCIER**, No 76, Côte de la Montagne, Québec. 6—52

OCCASION. — Toutes sortes de belles portes et de beaux châssis de toutes les grandeurs, jalousies à vendre à très bon marché. Besoin d'argent, No 32, **RUE ST-NICOLAS.** 252-6—52

OCCASIONS. — 1 caisse enregistreuse "National", un tiroir, avec reçu pour chaque vente; 1 caisse enregistreuse "National", avec 4 tiroirs, électrique, pouvant servir pour garage, avec coupon; 2 balances "Dayton" pour épicier ou boucher; 1 comptoir avec tiroirs, pour épicerie; 1 couteau pour trancher le jambon; vitrines; 1 machine à additionner; 1 moulin à café. S'adresser à **PAUL RONDEAU**, No 104, rue des Franciscains. 241-26—52

A VENDRE

OCCASIONS

PIANO DROIT, divanette, garde-robe en chêne doré, cours anglais au complet, set de boudoir, secrétaire (roll top), glacière, poêle à gaz, habits de messieurs, renards, martres, visons. **Mme DENIS**, No 156, Côte d'Abraham, Tél. 2-0026. 253-6—52

POELES USAGES A VENDRE. — Très bons poêles-fournaises, combinés gaz et charbon, poêles de cuisine, électriques et à gaz à partir de $5.00 en montant. Aussi 2 laveuses électriques en très bonne condition. Livraison dans toutes les parties de la ville. Chez **J.-B. BEDARD ENR.**, No 72, rue St-Joseph, Tél. 4-4251. 242-26—41

POELES ! POELES ! — No 22, rue St-Joseph. Tél. 2-4929. Spécialité poêles neufs, marques "Gurney" et "Dominion", poêles usagés à des prix très modérés. Laveuses électriques, balayeuses. 15 années d'expériences dans ce genre de commerce. S'adresser à **J.-W. BOLDUC.** 231-26—52

LARDS, BOEUFS, ETC

SPECIAL POUR PAQUES. — Jambons picnic et cottage, fumés, veau de lait, roastbeef. Saucisse, 2 livres pour 25c, de première qualité. Les plus bas prix. Patates, 70c la poche, ou 50 livres pour 50c. **BARTH. RONDEAU**, 104, rue des Franciscains, Tél. 3-4687. 246-26—52

RADIOS A VENDRE

RADIOS A VENDRE. — Marconi, $30.00, quelque peu usagé. Aussi DeForest-Crosley, $15.00. Radios à batterie, de $3.00 à $10.00, en bon ordre. S'adresser au No 290 1-2, **RUE ST-JEAN**, Tél. 2-7022-W. 254-6—55

IMMEUBLES

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE OU A LOUER, No 103 chemin Ste-Foy, maison seule, 12 chambres plus 2 chambres de bain, chauffage à l'eau chaude, en très bonne condition. Aussi No 5, Avenue Bougainville, maison de 11 chambres plus chambre de bain. Maison seule, très moderne. Véritable occasion. S'adresser au No 5, **AVENUE BOUGAINVILLE**, Tél. 7949. 249-26—58

A VENDRE OU A ECHANGER, magnifique cottage à St-Pascal-Baylon, 9 pièces, améliorations modernes. Bonnes conditions. Accepterais auto en acompte. S'adresser à **R. JOBIDON**, No 143, rue Maufils, Tél. 4-4757. 12—58

COUR A CHARBON, avec tréteau (trestle) pour déchargement de chars de charbon; aussi terrain pour usage industriel, à vendre ou à louer. Voie reliée au C. N. R. S'adresser à **EDM. CONWAY**, No 235, de la Canardière. Tél. 4-2351. 252-6—57

GIFFARD, Manoir Montcalm, ancienne résidence seigneuriale historique, 16 pièces. Améliorations modernes. 90,000 pieds de terrain, garage. Conditions faciles. S'adresser au **Lt.-Col. MARQUIS** Giffard, Tél. 2-3210-W. 246-26—58

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, jolie résidence d'été, à Cap-Rouge, située chemin St-Louis, côté du fleuve, avec tennis sur lot voisin. S'adresser à **M. CU-EUGENE PARADIS**, notaire, No 449, rue St-Jean. 239-26—58

AVENUE ROYALE, No 487, Beauportville, très belle propriété à vendre, avec grande étendue de terrain. Pour informations, écrire à Casier No 443, l'Evénement, Québec. 252-12—58

BOIS-JOLI, coin chemin St-Louis et Côte de l'Eglise, Sillery, contenant 206,550 pieds carrés. Belle localité pour hôtel de touristes ou autres affaires commerciales. Pourra être divisée en deux parties. S'adresser à **J.-A. TIMMONY**, No 50, rue Fraser, app. 7. 240-26—58

EVERELL, 5 minutes de la station, maisonnette avec grand terrain, 252 x 100. Arbres fruitiers et d'ornement, à vendre. S'adresser par téléphone à 2-4497. 254-6—58

MAISON A VENDRE. Résidence privée de Maurice Pollack, située au No 346, Grande-Allée. Merveilleuse maison, en face du Parc des Champs de Bataille, et contenant deux grands passages, une chambre de bain, cinq grandes chambres à coucher, deux chambres de toilette, une salle à dîner, vivoir, cuisine, salle à déjeuner, trois balcons, garage pour trois autos, sous-sol en béton, petite cour. Pour entrevue, écrire ou téléphoner à **M. POLLACK** personnellement. 24—58

MAISONS A VENDRE

RUE DU ROI. Maison de cinq logements. Revenu $1,454.00. Bonnes conditions pour prompt acheteur.

$1,000.00 COMPTANT, balance $300.00 par année. 12ème Rue, maison neuve, trois logements. Revenu $1,140.00.

11ème RUE. $800.00 comptant, balance comme loyer, maison de deux logements, coin de ruelle.

RUE DU ROI. Maison de trois étages, trois logements. Revenu $1,152.00. Pour vendre d'ici à huit jours.

RUE DU ROI. $1,000.00 comptant, maison de deux logements. Revenu $600.00 par année. S'adresser à

PAUL-EMILE BEDARD
Assurances et Immeubles
187, RUE DU ROI
Tél. 3-1634; Rés. 4-2381

MAISONS A VENDRE

QUARTIER BELVEDERE (partie haute), cottage semi détaché, 10 chambres. Bas prix.

QUARTIER BELVEDERE. 3 logements de 9 et 10 chambres, semi-détachée, très bien située. Occasion avantageuse. Aussi autre maison de 3 logements de 10 et 11 chambres.

QUARTIER BELVEDERE. Maison semi-détachée, 3 logements de 7 chambres. Prix $11,000. Terrain clair.

QUARTIER BELVEDERE, près église, école, semi-détachée, 3 logements de 7 chambres. Moderne, garage. Prix $13,000. Terrain clair.

ABERDEEN, près Cartier, 3 logements de 8 chambres.

S'adresser à **ST-GEORGES MORENCY**, No 235, rue St-Joseph, Tél. 8311, 5680. 24—58

MAISONS A VENDRE

OCCASIONS SPECIALES. — Maisons brique solide, 3ème Avenue, près Banque Provinciale. Revenus annuels $2,200.00, représentant du 10 à 12 p.c. Aussi logement à louer, 6 chambres, planchers en bois dur, bien fini, $30.00 avec garage. S'adresser au No 239, 3ème AVENUE, Tél. 4-2505. 241-26—

A LOUER

ANGLE DES RUES DORCHESTER ET ST-VALIER, ancien Edifice Marquis pour n'importe quel genre de commerce, patinoire à roulettes, golf en miniature, clubs, salles d'échantillons, exposition d'automobiles, entrepôts, etc. Le tout chauffé, avec service d'ascenseur. S'adresser à

RUE ST-JEAN, No 236, 2ème étage, pièces, $35.00, chauffe. Possession immédiate.

106ème RUE, No 112, 5 pièces plus bain, 2ème étage. Prix $24.00.

9 1-2, AVENUE BOISCLERC, logement de 6 pièces plus bain, 2ème étage. Prix $30.00.

19, RUE ST-SAUVEUR (coin St-Bernard), logement de 8 pièces, 1er étage. Prix $30.00.

21, RUE ST-SAUVEUR, logement de 4 pièces, 2ème étage. Prix $18.00.

45, RUE STE-AGNES, logement de 3 pièces, 1er étage. Prix $16.50.

IMMEUBLE & EPARGNE INC
Administrateurs et Collecteurs de Loyers
EDIFICE CIMON
2, Côte d'Abraham. Tél. 5169

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE OU A ECHANGER

A LORETTEVILLE, propriété voisine de l'église, anciennement connue **J.-B. Falardeau**. 3 grands magasins. 2 logements de 8 chambres.

50, RUE ST-PATRICE, 3 logements, avec revenu de $1,150.00 par année, chauffé. Brique solide.

52, RUE ST-PATRICE, 2 logements, avec revenu de $900.00 par année chauffé.

162, RUE CREMAZIE, 3 logement, avec revenu de $2,160.00 par année, y compris magasin moderne. Système "Buckwheat". Pas de rente. Construction neuve d'un an.

TERRAIN A VENDRE, coin des rues Bourlamaque et St-Laurent, bons pour construction, fin commerciale ou résidentielle à la fois, situés à l'arrière de la nouvelle église de Notre-Dame du Chemin.

ROSAIRE DROLET,
Propriétaire
194, AVE. des ERABLES. Tél: 3-4217
247-26—58

OCCASIONS

RUE KITCHENER. Maison avec cour, deux logements de 5 chambres plus bain. Revenu annuel $684.00. Chauffage central. Vendrait pour $6,000.00.

RUE SHERBROOKE. Bonne construction, cinq logements de 4 et 6 pièces. Revenu annuel $1,668.00. Vendrait avec peu de comptant, balance par versements.

RUE LOCKWELL. Construction en brique solide avec grand terrain, deux logements et trois garages. Revenu annuel $2,460.00. Chauffage automatique. Prix très intéressant.

RUE DE LA COURONNE. Bonne construction de cinq logements et un magasin. Revenu annuel $2,220.00. Poste de commerce prenant toujours de la valeur.

RUE ARAGO. Maison avec grande cour, construite de bois et brique, deux logements de 4 et 6 pièces. Revenu annuel $576.00. Prix $4,200.00 avec conditions faciles.

RUE CHATEAUGUAY. Construction en brique solide, avec garage et écurie, cinq logements de 4, 5 et 6 pièces. Revenu annuel $1,200.00. Prix $8,000.00 avec peu de comptant, et la balance payable comme loyer.

RUE JEANNE MANCE. Maison avec grand terrain, construite de bois et brique, avec garage, cinq pièces. Prix $3,200.00, dont $500.00 comptant, balance comme loyer.

RUE ST-VALIER. Bon poste de commerce établi depuis plusieurs années, très bien situé pour garage, en face de l'hôtel St-Malo.

A ECHANGER

RUE ST-CYRILLE. Maison avec grange cour, très bien construite. Neuf pièces plus bain, avec améliorations modernes. Chauffage à eau chaude, automatique.

RUE DES FOSSES. Construction en brique, quatre logements de 4 et 9 pièces et un magasin, situé près de la rue du Pont. Revenu annuel $1,278.00. Bonne situation commerciale.

RUE D'ARTIGNY. Maison avec cour, sept pièces plus bain.

AMEUBLEMENT de restaurant, rue St-Joseph.

HOTELS, Salons de Barbiers, Epiceries, et Ameublements de Chambres.

TERRAINS, Maison de Campagne convenant à toutes les bourses. Toujours avec conditions faciles.

AUSSI AUTRES PROPRIETES situées dans les différentes parties de Québec et de la banlieue.

H.-P CIMON
IMMEUBLES EN GENERAL
Prêts sur hypothèque. Achat de créances
Assurance sous toutes ses formes
"EDIFICE CIMON"
6, Côte d'Abraham, près carré d'Youville
Tél. 5169

MAISONS A VENDRE

ABERDEEN. 2 logements de 5 et 9 chambres, brique solide.

AVENUE BOUGAINVILLE. 2 logements de 5 et 6 chambres, coin de ruelle.

AVENUE BROWN. Maison neuve de 3 logements de 7 et 8 chambres, avec ou sans rente.

Coin BROWN et FRASER. 2 logements de 8 et 5 chambres, complètement détachée. Sans rente.

Coin DE SALABERRY et ST-CYRILLE. 2 logements de 6 et 5 chambres. Brique solide. Offre raisonnable sera acceptée.

DES FRANCISCAINS. 2 logements de 9 et 6 chambres.

RUE FRASER. 3 logements de 9 et 10 chambres plus chambre de bain. Aussi autres de 6, 7 et 8 chambres.

RUE JEANNE D'ARC. 4 logements. Revenu 13 p.c. net.

AVENUE LAURIER. 3 logements de 7 et 8 chambres.

AVENUE MURRAY. 2 logements de 9 chambres modernes, maison neuve.

RUE ST-CYRILLE, dans Belvédère, maison neuve de 6, 7, 8 et 9 chambres. Conditions faciles.

RUE CONROY. 4 logements de 5 et 8 chambres.

RUE ST-AMABLE. 3 logements de 7 et 8 chambres.

COTE STE-GENEVIEVE. 3 logements et 10 garages.

DU PONT. 2 logements. Terrain de 55 x 100 pieds.

RUE ST-FRANCOIS. 4 logements. Coin de rue.

MAISONS SEULES

CHEMIN STE-FOY, en face du Couvent de Bellevue. Cottage de 8 chambres plus chambre de bain.

AVENUE DES ERABLES. 9 chambres plus chambre de bain. Bas prix et conditions très faciles.

GRANDE-ALLEE. 11 chambres plus 2 chambres de bain.

AVENUE MURRAY. 10 chambres plus chambre de bain.

ST-ROMUALD, Avenue du Collège. Maison seule de 10 chambres plus chambre de bain. Système de chauffage.

A VENDRE OU A ECHANGER

RUE DES FRANCISCAINS, 4 logements. Bon marché, à échanger pour autre maison de rapport.

RUE ST-FRANCOIS. 2 logements. Echangerais pour 2 maisons de 3 logements à Limoilou.

RUE ST-ALBERT, Limoilou. 5 logements. Echangerais pour maison seule.

A GIFFARD. Maison seule de 9 chambres. Echangerais pour maison de rapport en ville.

TERRAINS

TERRAINS dans toutes les parties de la ville à des prix et conditions avantageux.

A LOUER

RUE ST-DOMINIQUE, entre St-Joseph et Des Fossés. Bâtisse de 4 étages. Conviendrait pour commerce de gros.

GEO. PAQUET
IMMEUBLES EN GENERAL
Spécialité : Vente et achat à commission
Edifice Florence, 59, rue St-Joseph
Tél. Bureau 4-4221; rés. 6678
Assurance-feu

JONQUIERE

Expositions d'automobiles—La semaine dernière, il nous a été donné d'assister à deux expositions d'automobiles subséquemment dans les villes de Jonquière et de Chicoutimi. Nous y avons admiré réellement de beaux modèles, de l'élégant et du beau fini. Il y avait des gros chars, des moyens et des petits, comme il y avait aussi des gros, des moyens et, dirais-je des petits prix, car, pour les bourses, il semble bien qu'il n'y a pas de bas prix, mais qu'ils sont même très élevés, tout en convenant que la qualité des exhibits, est peut-être supérieure au montant demandé. Tout cela est attrayant et attire beaucoup de gens aux salons décorés avec art et où une musique entraînante excite et réveille les goûts perdus par la rareté de l'argent, sans doute. Chacun n'est pas prêt à acheter sur le champs, et la grande majorité, pourtant, en a bien envie, mais elle n'est composée, pour ainsi dire, que de curieux, curiosité bien permise, cependant. Et puis, l'on manoeuvre le volant et les freins, l'on embarque, l'on débarque, et l'on en fait le tour dix fois avec un petit air qui donne quelques maigres..... espérances au vendeur.

Bref, l'on examine minitieusement ce char royal et quand l'on a tout vu et surtout comme le prix énorme qui ne convient pas du tout à sa bourse plutôt mince, l'on s'en retourne pleurant son sort de n'avoir point été favorisés de la fortune et d'être ainsi privé d'un si beau luxe et d'un si parfait confort.

Que ces expositions et ces décors qui sont, pour ainsi dire pour bien des gens, des chosets artificielles et des vanités, ne jettent pas trop d'amertune dans notre âme et espérons fermement en des jours meilleurs qui changeront nos châteaux d'espagne en des réalités. O, Pauvreté, quelle tristesse, quelle douleur, sèmes-tu dans les coeurs avides de bonheur!!!

En voyage.—M. l'abbé R. Tremblay ptre, partait dimanche soir en compagnie de M. Frs Boivin, marchand, pour se rendre au Lac-Edouard. Ils ont visité Mme Boivin qui est au sanatorium depuis plusieurs mois. L'un rapporte que sa santé très compromise s'améliore toujours et l'on forme le bon espoir qu'elle finira par se rétablir complètement.

Cette nouvelle réjouira, et ses bons petits enfants et de nombreux amis.

Ces messieurs ont aussi rendu visite au Dr L.-P. Munger, qui, comme on le sait, est au Sanatorium depuis l'automne dernier. L'on nous dit qu'il va très bien et l'on anticipe son retour prochainement.

Décès.—Mme Joseph Perron, (née Juliette Bilodeau), est décédée le 17 de ce mois à l'âge de 35 ans, après une longue et pénible maladie endurée avec une sainte résignation.

Outre son époux, elle laisse six enfants en bas âge, et de nombreux parents. Les funérailles ont eu lieu samedi dernier auxquelles assistaient un nombreux cortège.

—Mme Vve A. Simard (née Virginie Dery), est décédée mercredi dernier à l'âge de 64 ans. Elle était la mère de MM. Chs. et Raoul Simard de cette ville et de Edmond Simard, ce dernier de Hébertville. Plusieurs filles aussi lui survivent: soeur Ste-Hélène (Julianna Simard) et soeur Augustine Simard, toutes deux à Chicoutimi, Mmes Edmond Deschesne et Eug. St-Gelais, de Héberville, sta. et Mlle Yvonne Simard de Jonquière. Le service de Mme Simard a été chanté à Hébertville, sta.

—M. Phydime Laforest, autrefois de la Baie St-Paul, demeurant à Jonquière depuis cinq ans, et époux de dame Mathilde Doré, est décédé ces jours derniers chez son fils, Henry Laforest, à l'âge de 70 ans. Le regretté défunt laisse, outre son épouse, trois fils; Edmond, Henry et Onésime; trois filles: Mme Emile Simard, Mlles Patronille et Marie-Jeanne Laforestet.

Il laisse aussi une nombreuse parenté, tout de son côté que de celui de son épouse. Son service et sa sépulture ont eu lieu lundi matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

A toutes ces familles éprouvées, l'Evénement offre ses meilleures sympathies.

Constructions.—Il semble que l'on construira moins encore cette année, que les années passées. Toutefois, l'on voit s'élever ici et là, des hangars, garages, poulaillers, etc, sans parler des toilettes de maisons, que l'on entreprendra avec la renaissance des jours ensoleillés.

Interrogé à ce sujet, M. Vilmont Truchon de la maison Gagnon & Truchon, nous disait que, la vente du bois de construction n'est pas aussi forte que les années dernières, mais qu'il y avait lieu tout de même de se satisfaire, sous les circonstances.

Ce témoignage vaut quelque chose, car, comme on le sait, M. Truchon représente ici la maison qui le plus beau et le plus vaste commerce de bois, non seulement à Jonquière, mais dans toute la région.

Accidents d'automobiles.—Dimanche dernier est survenue, dans la route Jonquière-Chicoutimi, une série de petits incidents qui n'ont présenté rien de très grave, cependant, une machine toutefois a été assez endommagée mais les occupants en sont sortis sains et saufs.

A cette saison où l'automobile sera en vogue, il fait bon d'être prudent, car nous aurons encore des graves accidents à déplorer et la faute en retombera souvent de fois à l'exhalté et à l'écervelé, qui aura conduit sa machine en état d'ivresse ou "émêché". Soyons prudents.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles

CLAVET. — A l'Hôpital St-Sacrement, le 28 mars 1931, à l'âge de 20 ans, est décédé accidentellement Roméo Clavet, fils de madame veuve Jos. Clavet. Il laisse pour pleurer a perte outre sa mere, deux frères, MM. Ovila et Magela Clavet ; une soeur, mademoiselle Marie-Ange Clavet.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, au No. 91 St-Bernard, à 7 heures 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

JACOB. — A Montréal, le 26 mars 1931, à l'âge de 61 ans et 11 mois, est décédé M. Arthur Jacob.

Les funérailles auront lieu lundi, à Boischatel, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez sa soeur, Mme Philibert Vézina, à 8.45 heures pour l'église de Boischatel et de là au cimetière de la paroisse.

LARIVIERE. — A Québec, le 26 mars 1931, est décédé à l'âge de 49 ans, M. Ludger Larivière, époux de dame Alfrée Jacques, autrefois de Sainte-Hénédine, comté de Dorchester.

Les funérailles auront lieu mardi, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, 2, avenue Dessane, à 7 h. 45, pour l'église des Bienheureux Martyrs et de là au cimetière Belmont.

ROY. — M. Léon Roy, fils de M. Stanislas Roy, de St-Gervais, comté de Bellechasse, est décédé samedi soir, le 28 mars 1931, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Service et sépulture mercredi matin, le 1er avril, à 8 heures, à St-Gervais, comté de Bellechasse.

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER

L.-E. FORTIER, N. P.,
87, Rue de l'Eglise, Québec
Tél. 9450 Tél. 2-3923 s. 2

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, dans la ville de Québec. 244-26—n.c.

VOIES URINAIRES

Dr L.-G. PERRIN, No 24, rue du Pont, Québec, Tél. 2-8496. 24—n.c.

PRESCRIPTIONS

FAITES REMPLIR vos prescriptions au laboratoire de la Pharmacie BRUNET. Notre laboratoire est sous le contrôle de 5 pharmaciens et d'un médecin. Vos médicaments seront préparés avec soin. Si vous le pouvez apporter vous-même votre prescription, téléphonez à 8141, et on l'enverra chercher. **W. BRUNET & CIE**, No 139, rue St-Joseph. 231-26—n.c.

COLLEGE DES BARBIERS

HOMMES, GARCONS. — Attention, venez apprendre le metier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec. Conditions très avantageuses. Commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour etre diplomé et gagner un salaire de $20 à $35 par semaine. Pour votre interet, n'hésitez pas à écrire, ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser au **COLLEGE DES BARBIERS DE QUEBEC ENR.**, No 878, rue St-Valier, Tél. 2-8665. 24—n.c.

Mlles LAVOIE. — Charmantes robes du soir et d'après-midi, dans toutes les teintes, offertes à des prix très bas, $9.95 à $15.00. En jersey, trois pièces, plusieurs modèles, teintes et prix différents, très spécial, $7.59 à $15.00. Nous avons un assortiment de robes de crepe, à aprtir de $4.98. Un choix considérable dans les bas, gants, sacoches, blouses, chandails, scarfs, collets et pagodes, etc. No 344, **RUE ST-JEAN.** 246-26—n.c.

LISTE DE CHARS USAGES

PEERLESS SEDAN, 6 cylindres, 1928, $700.00; Auburn Sport Sedan, 1928, $700.00; Studebaker Coach 6 cylindres, 1926-27, $600.00; Chandler Special Six, 1928, $700.00; Durant Roadster, 4 cylindres, 1928, $400.00; Essex Coupé (rumble seat), 1929, $650.00; Franklin Sedan, 6 cylindres, $350.00; Essex Coach, 6 cylindres, 1927, $350.00; Ford Coupé De Luxe, 1929, $400.00; Graham-Paige Sedan 612, 1928, $650.00; Hudson Touring, Spécial Legaré, 1929, $1,700.00; Paige Sedan, 6 cylindres, 1927, $475.00; Nash Sedan, 6 cylindres, 1926, $650.00; Buick Coach, 6 cylindres, 1926, $300.00; Jewett Coach, 6 cylindres, $300.00; Paige Sedan, 6 cylindres, 1928, $600.00; Jewett Coach, 6 cylindres, 1927, $450.00; Nash Coach Advance Six, 1926, $450.00; Ford Coupé, 1929, $40.00; Studebaker Victoria Big Six, 1927, $600.00; Studebaker 7 passagers, avec Duplex, $600.00; Pierce Arrow Sedan, 7 passagers, limousine, $300.00; Packard Sedan, 6 cylindres, $400.00; Oldsmobile Victoria, 6 cylindres, $250.00; Hudson Victoria, 1925, $175.00; Buick 7 passagers, Sedan, $250.00; Coupé à Spécial, touring, $250.00; Hudson touring, 7 passagers, $250.00; Chevrolet, 4 cylindres, Spécial, touring, $200.00; Studebaker Light Six touring, $100.00; Pontiac Six Sedan, 1929, $775.00; Nash Advance Six, 1926, sedan, $600.00; Studebaker 7 passagers, Duplex, $350.00; Hudson 7 passagers, 1926, sedan, $250.00; Durant 6 cylindres, modèle 6-14, 1930, $850.00.

Auburn Durant Sales & Service
91-97, COTE D'ABRAHAM
Tél. 2-2845 Québec.
242-26—n.c.

RUE CREMAZIE, No. 129, coin Cartier. Logement à louer, 1er plancher, 7 pièces plus chambre de bain, chauffe, chair de neige et vidanges, $55.00 par mois. S'adresser par téléphone à 4-0269 ou 3-2790. 6—23

ON DEMANDE une cuisinière avec références. S'adresser à 55, Rue d'Auteuil.

PERDU. — Un chapelet en perles, avec monture en or, a été perdu dans Jacques-Cartier. Prière de rapporter à **MLLE LETOURNEAU**, 1853½, rue Dorchester.

9 rue St-Jean
H.W. McKenna
FLEURISTE
Tél. 2-5535

PERRAULT & FRERES
Tél. 3-2605
Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs
Service jour et nuit
890-892, Chemin Ste-Foy, Québec.
(Quartier Belvedère)

RIVIERE DU LOUP

Conférence donnée à Riviere-du-Loup, par le Révd. Geo. Guitton, S. J. — Nous avons le plaisir d'annoncer aux nombreux lecteurs de l'Evénement de Rivière-du-Loup et des environs, qu'une grande conférence sera donnée à Riviere-du-Loup, vendredi soir, le 10 avril prochain, dans la grande salle de l'hôtel-de-ville.

Cette conférence est donnée sous les auspices du Canadien National, de Rivière-du-Loup, dont un très grand nombre, qui sont des employés de ce chemin de fer de l'Etat, sont aussi les zèles organisateurs. Ils sont tous avides d'entendre le Révd Père Geo. Guitton, prédicateur de renom prêchant actuellement la retraite du Carême à l'église Notre-Dame de Montréal, venir les entretenir d'un sujet particulier.

Le Révd Père Geo. Guitton, tout le monde le connait, par ses nombreuses litteratures ou oeuvres, par ses magnifiques et intéressants discours ou conférences au radio. Les foules l'acclament comme étant le distingué savant conférencier du jour.

Arrivé au pays il n'y a pas très longtemps, il a fait preuve de ses grandes connaissances françaises, et des autres pays. Il connait très bien ce qui se passe en Russie, les malaises qui existent là-bas... et sa conférence à Rivière-du-Loup aura pour sujet: COMMENT FAIRE FACE AU BOLCHEVISME, LA REPONSE CATHOLIQUE.

Le Révd. Père Guitton a cru bon de se déplacer et venir à Rivière-du-Loup rencontrer les nombreux ouvriers qui travaillent pour le Canadien National, et autres, dont il est l'ami, de sages conseils leurs seront donnés qui ne manqueront pas de leur être utiles dans l'avenir.

L'organisation du C. N. R. qui ne ménage rien pour bien recevoir ce distingué visiteur, probablement accompagné de plusieurs notables, aidé notre très dévoué maire de Rivière-du-Loup, M. Chs.-Eug Dubé, et des échevins aussi des prêtres de notre ville, se préparent en conséquence.

Tous sont cordialement invités de venir rencontrer et connaitre personnellement celui que les grandes villes acclament.

P. BEAUBIEN & CIE
Accessoires électriques en gros.
6951 Blvd. St-Laurent, Montréal.
Rép. à Québec.
GERARD VEILLEUX
117, Avenue Cartier, Québec.

A LOUER
Maison seule avec huit chambres à louer ou à vendre avec toutes les commodités modernes. Grand jardin et hangar. S'adresser à 556 ou 526, rue St-Joseph, Lauzon.

Café St-Roch
Lunch à toutes heures
Repas régulier, 35c
19, RUE ST-JOSEPH,
QUEBEC

Demande de Logement
On demande à louer pour le 1er mai, un logement de quatre à cinq pièces plus chambre de bain, dans Notre-Dame de Grâce ou Jacques-Cartier, pour nouveaux mariés. Téléphoner 3-0860 *ou écrire à casier* 419.

GRAND EUCHRE
Au profit des
Servantes du T.-S. Sacrement
Lundi, 30 Mars 1931 à 8 hrs
A la SALLE des ZOUAVES
Admission .35
On pourra se procurer des cartes à 15½, rue Grant, et 183 rue Ste-Marguerite et à la porte de la salle.
Venez en foule ! Encouragez cette belle Oeuvre, en venant passer une agréable soirée.



Le Dry Ginger Ale et Limonade Vichy
sont
des liqueurs de haute réputation. Commandez-les à la caisse.
Eiz. FORTIER Ltée
123, Rue ST-DOMINIQUE
Tél. : 2-2122.

Dr GEORGES ST-AMAND
— UROLOGISTE —
Des hôpitaux de Paris, Lyon et Berck
Voies urinaires, maladies des reins, vessie, prostate. Maladies de la peau, traitements électriques. Electrothérapie, Physiothérapie. Médecine générale.
CLINIQUE PRIVEE CONSULTATIONS
120, rue St-Joseph, Tél. 2-8223 9 à 10 h. a.m., 2 à 6 h. p.m., 7 à 9 h. p.m.

Tél. Rés. 7670 Tél. Bureau 2-8699
BERCHMANS TANGUAY
ARCHITECTE-EVALUATEUR
A. A. P. Q. — R. A. I. C.
104, rue St-Jean, Québec.

COMPTABILITE
Un comptable expérimenté pouvant fournir les meilleures références de ses patrons, et pouvant disposer de quelques jours par semaine, demande emploi, durant ses loisirs.
Ecrire à Casier No 423, l'Ev

DANS LEVIS

Hier matin, dimanche des Rameaux, devant une assistance nombreuse à la grand'messe, le drame de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ a été solennellement chanté. M. l'abbé Emile Morency, professeur au Collège de Lévis, reproduisit l'historique de la Passion. M. l'abbé Alzire Tardif, du Collège de Lévis, représentait N. S. Jésus-Christ, et M. l'abbé Gérard Emond, le grand-prêtre. Le peuple juif était représenté par la chorale Notre-Dame.

La grand'messe fut chantée par M. l'abbé Eugène Carrier, curé de Notre-Dame de Lévis, qui officia à la bénédiction des Rameaux. Vu la longueur de la messe, il n'y a pas eu de sermon. La lecture du prône fut faite par M. le curé Carrier, qui exhorta ses paroissiens à la pénitence et à l'aumône durant la dernière et la plus importante semaine du carême, la Semaine Sainte. Il leur demanda de méditer longuement sur la Passion et les souffrances de Jésus-Christ, pour notre Rédemption. M. le curé Carrier invita les paroissiens de Lévis à suivre le plus régulièrement possible les nombreux exercices de piété de cette semaine, et principalement ceux des trois derniers jours, qui auront lieu aux heures suivantes:

Voici les heures des offices de la Semaine Sainte:

JEUDI. — Messe basse à 7 heures; la communion sera distribuée à toutes les demi-heures depuis 5 heures 30 jusqu'à 8 heures 30; messe solennelle à 9 heures; le soir de 7 heures 30 à 8 heures 30, adoration et heure sainte pour tous les fidèles; la Chorale Déziel donnera les chants de circonstance. Les membres de l'Adoration Nocturne voudront bien venir faire leur heure de garde devant le reposoir aux différentes heures de la nuit qui leur sont habituellement assignées; les paroissiens sont invités à se joindre aux adorateurs nocturnes, mais il ne doit pas y avoir d'enfants.

VENDREDI. — Office à 8 heures 30, suivi de la vénération de la Relique de la Vraie Croix; pendant l'office, il y aura quête pour les Lieux Saints. Dans l'après-midi, à 3 heures, chemin de la Croix pour les enfants; à 4 heures, chemin de la Croix pour les fidèles. Le soir, à 7 heures 30, sermon de la Passion avec Chant des Paroles du Christ par la chorale Déziel. Après cet exercice, il y aura vénération de la Relique de la Vraie Croix. Le soir, à l'exercice de 7 heures 30, les bancs seront à la disposition des propriétaires.

SAMEDI. — Office à 7 heures: il n'y aura pas de distribution de la communion avant la messe, mais seulement à la communion du prêtre à la messe solennelle.

DIMANCHE. — Fête de Pâques. — Messes aux heures habituelles.

Le Jeudi-Saint, tous les paroissiens doivent se faire un devoir pieux de faire les visites au reposoir de Notre Seigneur Jésus-Christ. Pour encourager cette dévotion l'Eglise a bien voulu accorder une indulgence plénière, avec condition, la confession, et la communion soit le jeudi saint, soit le jour de Pâques, et en plus à chaque visite, une indulgence partielle de 10 ans et 10 quarantaines pour chaque visite au reposoir avec le ferme propos de se confesser; il faut en plus prier aux intentions du Souverain Pontife, réciter à chaque visite 5 Pater et 5 Ave. On conseille de faire sept visites dans sept églises différentes, mais on peut faire les visites dans la même église à la condition de sortir un instant entre chaque visite.

Au prône de la grand'messe, hier matin, M. le curé J.-B. Carrier, recommanda à ses paroissiens de faire la sainte communion le jeudi saint et le saint jour de Pâques. Le jour de l'anniversaire de l'institution de l'adorable sacrement de l'Eucharistie précieux entre tous, et l'on doit tenir doit être pour tous les fidèles le jour à manifester notre reconnaissance à Notre-Seigneur en nous approchant de la sainte table. Comme la communion sera distribuée à toutes les demi-heures le jeudi saint, les fidèles pourront donc profiter de ce précieux avantage.

LES CONFESSIONS A NOTRE-DAME CETTE SEMAINE

Cette semaine, à l'occasion de la Semaine Sainte, les confessions auront lieu comme suit: mardi dans la matinée, pour les enfants du couvent; mardi dans l'après-midi, pour les enfants des écoles; mercredi matin, pour les élèves de l'école des Frères Maristes.

Mercredi et samedi après-midi de 2 heures 30 à 5 heures, pour tous les fidèles, et le soir après la prière, où six confesseurs seront à la disposition des pénitents.

A cette occasion, M. le curé J.-E Carrier a rappelé à ses paroissiens le devoir de faire leurs Pâques. Il espère que la paroisse Notre-Dame de Lévis ne sera pas obligée de tinter le glas funèbre, le dimanche de la Quasimodo, annonçant que la mort était passée dans l'âme de paroissiens lévisiens.

AUX TERTIAIRES

Nous rappelons aux tertiaires que l'absolution générale sera donnée tous les jours de la semaine. Aujourd'hui, demain et mercredi, cette bénédiction sera donnée après les messes de 6 heures 45, 7 heures 30 et 8 heures, ainsi que le soir après la prière. Jeudi, après les messes de 7 heures et de 9 heures, ainsi que le soir après l'heure d'adoration; vendredi, après l'office du matin et l'office du soir; samedi après la messe du matin; le jour de Pâques, après les messes de 7 heures 15, 8 heures 30 et la grand'messe, et l'après-midi après les Vêpres.

PRATIQUE DE LA CHORALE DEZIEL, CE SOIR

Ce soir, immédiatement après la prière, aura lieu au jubé de l'orgue, une répétition générale des membres de la chorale Déziel. Tous devront être présents et voudront bien apporter toutes les partitions qu'ils ont en leur possession. Cette pratique aura lieu en vue de préparer une dernière fois les chants de la Parole du Christ qui seront donnés vendredi soir, à la prédication du sermon de la Passion.

LES VOYAGEURS DE COMMERCE EN RETRAITE

La retraite annuelle des voyageurs de commerce de Lévis commencera cette semaine, mercredi soir, à 7 heures 30, dans la chapelle des Congréganistes. Elle se continuera jeudi, vendredi et samedi pour se terminer à la messe de communion générale des hommes et jeunes gens, dimanche prochain, le jour de Pâques. Trois exercices quotidiens seront donnés durant la retraite, le matin, l'après-midi et le soir.

Sont invités à cette retraite, outre les voyageurs de commerce, les hommes de professions, les hommes de commerce et d'affaire, leurs employs, leurs commis ainsi que les employés de chemin de fer. Cette retraite sera prêchée par le Révérend Père Coutu, jésuite, de la maison de Montréal.

ACTIVITES AU CHANTIER DAVIE

Le navire "Saguenay Trader", qui a passé l'hiver au chantier Davie, à Lévis, en est sorti hier. Il va se préparer à commencer la saison de navigation. Le chalutier "Lewis L" et les deux autres qui ont pris leurs quartiers d'hiver au même chantier en sortiront dans quelques jours pour commencer leur saison.

Le brise-glace "Mikula", qui était entrée au commencement de la semaine dernière dans la nouvelle cale-sèche de Lauzon, pour subir des réparations à l'une des palettes de son hélice endommagée et faire remplacer des rivets brisés lors de son récent travail dans le haut du fleuve, en est sorti. Il va se préparer à aller faire la patrouille des glaces dans le golfe.

On pousse activement les travaux de réparations au chantier Davie, à Lauzon, aux navires qui sont dans les deux cales-sèches et tout indique que les portes seront ouvertes dans une dizaine de jours pour leur permettre de prendre la mer.

SEANCE DU CONSEIL

A 8 heures, mercredi soir, il y aura séance du conseil de ville de Lévis. A cette séance sera soumis le rapport de l'état financier de la ville, lequel vient d'être terminé par les auditeurs. Plusieurs autres importantes questions seront aussi discutées. Le conseil de ville se réunira tout prochainement une autre fois avant les prochaines élections municipales qui auront lieu le 20 avril.

BOIS DE CHAUFFAGE. — Bon bois franc, sec, de 2 pieds. Aussi croûtes sèches, merisier et épinette. Scié, fendu, livré. Bas prix, bonne mesure. **SYLVIO DURAND**, marchand de bois, No 7, rue Ste-Anne, Lévis. Tel. 214.

A LOUER, No 8, rue Wolfe, Lévis, magnifique logement de 10 chambres, avec toutes les améliorations modernes, lumière électrique, bain, fournaise, cour, hangar, garage, etc. S'adresser à **ADJUTOR ROY**, notaire, No 10, rue Wolfe, Lévis, P. Q.

2 MAGASINS A LOUER, Nos 89 et 93, rue Commerciale, Lévis. S'adresser à **G.-I. LACHANCE**, No 263, rue St-Paul, Québec. Tel. 2-6403.

MOULIN DE CORDONNIER à vendre. Balance "Dayton", laveuse électrique, poêle, filière à papier, au No 35, **COTE DU PASSAGE**, Lévis, P. Q.

ANTOINE BOURGET
B. A. L.L.
AVOCAT et PROCUREUR
Québec, 111, Côte de la Montagne.
Lauzon, Soir: 7 à 8 hrs.
49, St-Joseph.

PROGRAMME DOUBLE
Will Rogers
— dans —
LIGHTNIN'
Kay Francis
— dans —
"PASSION FLOWER"
Aujourd'hui et Demain
CARTIER

CLASSIC
AUJOURD'HUI
Tom Moore et Blanche Sweet
— dans —
"THE WOMAN RACKET"
— aussi —
William Fairbanks Jr.
— dans —
"WHEN DANGER CALL"
3 Jours Commençant Mercredi
"LA PASSION"
PRIX REGULIERS
Matinée: 10c— Soir, 25c.



VICTORIA

RIALTO THEATRE
AUJOURD'HUI
BOB STEELE
dans un film parlant
'Oklahoma Cyclone'
Jacqueline Logan
— dans —
"THE FAKER"
— avec —
Chs Delaney, Warner Oland
Admission, matinée, 10c

FRANCAIS
AUJOURD'HUI
Programme double
Vues parlantes
Rex Lease, dans
Wings of Adventure
— aussi —
Bessie Love
— dans —
"GOOD NEWS"
— aussi —
Comédie musicale parlante

TEL. 595 LEVIS
DOCTEUR
ROMEO BARIBEAU
CH.-DENTISTE
Dentiers divers, ponts, couronnes, extractions, rayon X, orthodontie.
EDIFICE BANQUE DE MONTREAL

IMPERIAL THEATRE
Aujourd'hui et toute la semaine
Le triomphe du film français
LE PROCES ET LA MORT DE
JEANNE D'ARC
Mlle Falconetti,
dans le rôle de
JEANNE D'ARC
— aussi —
HIGH SOCIETY BLUES

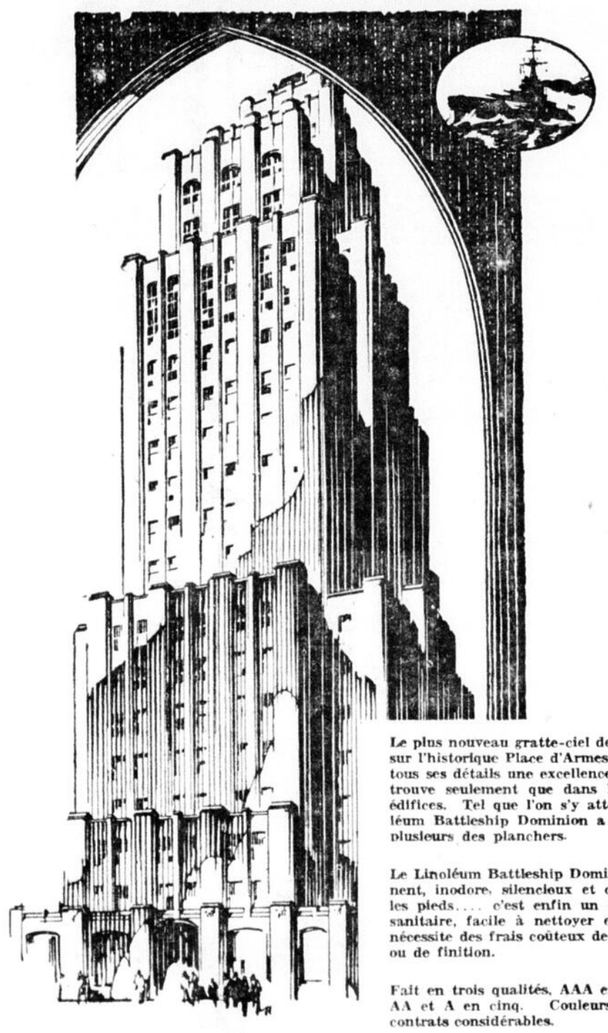

VIANDES de choix

SPECIALITES:
Jambons préparés au sucre à notre établissement
Saucisse "OCTEAU"
Nous sommes reconnus pour ne vendre que des viandes absolument fraîches et de première qualité. Si vous désirez que votre ordinaire ait le meilleur goût possible n'employez que nos viandes et vous aurez tout le succès désiré.
L.-H. OCTEAU
BOUCHER
43, Rue St-Joseph
LAUZON **TEL. 254**

HOTEL CLARENDON
Lunch d'hommes d'affaires **50c**

Capitol THEATRE Aujourd'hui et Demain
2 Grands Films Chaque Programme
GEORGE SIDNEY
CHARLIE MURRAY
VERA GORDON
KATE PRICE
Représentation complète à 1.45, 7.00 et 8.05 p.m.
Mat. 25c et 30c; Soirs 35c et 50c.
— dans —
The COHENS & KELLY IN AFRICA
Miriam Hopkins
Frank Morgan
Chs Starrett
et
Carole Lombard
— aussi —
FAST AND LOOSE

LINOLEUM
Battleship
DOMINION



DANS L'IMMEUBLE
Aldred

Le plus nouveau gratte-ciel de Montréal érigé sur l'historique Place d'Armes maintient dans tous ses détails une excellence parfaite qui se trouve seulement que dans les plus beaux édifices. Tel que l'on s'y attendait, le Linoléum Battleship Dominion a été choisi pour plusieurs des planchers.

Le Linoléum Battleship Dominion est permanent, inodore, silencieux et confortable sous les pieds.... c'est enfin un couvre-plancher sanitaire, facile à nettoyer et qui rarement nécessite des frais coûteux de renouvellement ou de finition.

Fait en trois qualités, AAA en huit couleurs, AA et A en cinq. Couleurs spéciales pour contrats considérables.

Barott & Blackader — Architectes— Montréal. Foundation Co. of Canada Ltd. Constructeurs — Montréal.

Posé par tous les magasins à rayons et d'ameublement. Demandez nos échantillons et notre littérature.

Dominion Oilcloth & Linoléum Co. Limited, Montréal.

A COMBIEN VOUS REVIENT L'ENTRETIEN de vos PLANCHERS?

T'a' Pas ESSAYE
SEDALGINE
POUR TON
RHUMATISME ?

LAVAL FORTIER, Ltée
45, Ave Bégin, Lévis, Tél. 57
Entrepreneurs de Pompes Funèbres
La Seule Ambulance
qui est exclusivement employée pour le service des malades.

TEN-TEST

Laissez-nous vous aider à trouver cette "PIECE CACHEE!"



...Il s'en trouve une dans presque toute maison... une pièce qui a été perdue... négligée dans le plan de la maison.

Elle se trouve peut-être juste sous le toit, ou cachée dans le soubassement, ou dehors, sur la galerie supérieure, en arrière. Peut-être la considérez-vous comme "de l'espace perdu", mais qu'est-ce qu'une pièce sinon de l'espace entre quatre murs? Et nous pouvons vous démontrer comment faire des murs.

La planche isolante à construction TEN-TEST— voilà le secret. La planche de fabrication canadienne qui isole contre la chaleur, contre le froid et contre le bruit.

Vous pouvez donc maintenant avoir un confortable vivoir, une salle de jeu pour les enfants, une salle de recréation pour votre femme ou une chambre à coucher pour la servante.... tout cela produit par "de l'espace perdu", avec du TEN-TEST.

Téléphonez et demandez-nous de vous aider à trouver votre pièce cachée.

INSIST ON TEN-TEST INSULATING BUILDING BOARD ACCEPT NO SUBSTITUTE

Pour informations détaillées, estimés, etc., adressez-vous à

PRUNEAU & CIE, Ltée
142, rue St-Pierre. Tél.: 2-1230
QUEBEC

LEBOEUF & HOUDE, Ltée
56, Laliberté Tél.: 6718
QUEBEC

Dr L. ROBERT
Ex-élève des hôpitaux de Paris
SPECIALISTE:
Maladies vénériennes, de la peau et du cuir chevelu
24, COTE DU PALAIS. Tél. 2-1003 QUEBEC

MAISON A VENDRE OU A LOUER
Magnifique cottage, 1 étage et demi, six chambres finies modernes. Fera maison de dix chambres quand deuxième étage divisé. Améliorations modernes. Chauffage central, cave, grenier, poulailler, grand terrain, vue splendide, beau site, situé à St-Louis de Courville, à 2 minutes des tramways du Kent House. A vendre pour $3,700.00. Bonnes conditions. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à **CYRILLE LOCKWELL**, à St-Louis de Courville, ou par téléphone 2-7090 local 38.

Heures de bureau: de 9 h. a. m. à midi et de 2 h. à 6 h. p. m.
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
76 rue St-Joseph, - Tél. 2-5926

LES AVENTURES D'ALBERT TRUC.

Par Cliff Farrell et Hal Colson

Episode No 7

Copyright Public Ledger



Vos Yeux Sont en Sécurité sous Mes Soins, **J.-A. McCLURE, O.D.**, Optométriste, 109 rue St-Jean, Tél. 2-2516